Fête du jour: Prés. de la Ste Vierge
Soleil — Lever : 7 h. 06 ; coucher : 4 h. 24.
Lune — Lever : 11 h. 00 ; coucher : 8 h. 15.

TEMPS PROBABLE :
NUAGEUX. TEMPERATURE RELATIVEMENT DOUCE.

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DU CANADA TOUT ENTIER

LA PRESSE, telle qu'établie par Treffle BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

38me ANNEE—No 17—18 PAGES | EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, LUNDI 21 NOVEMBRE 1921 | PRIX: TROIS CENTINS

L'ENCOURAGEMENT A NOS ECRIVAINS

LA SEMAINE DU LIVRE CANADIEN

Elle a été ce matin ouverte officiellement par la section française de l'Association des auteurs canadiens.—Une exposition des oeuvres littéraires.

ACHETONS DES LIVRES CANADIENS!

La section canadienne-française de l'Association des auteurs canadiens a inauguré ce main la "Semaine du livre", à la bibliothèque Saint-Sulpice. Le conseil de la section, représenté par M. Victor Morin, président; Mme Hugenin, première vice-présidente; M. Narcisse Arcand, deuxième vice-président; M. Gustave Comte, secrétaire; M. Victor Barbeau, directeur, et quelques membres, MM. Jean Dufresne, Jean Nolin, Berthelot-Brunet ainsi que M. C. Déom, libraire, et M. Aegidius Fauteux, conservateur de la bibliothèque, ont procédé à l'ouverture officielle de cette semaine destinée à répandre les livres de nos auteurs canadiens et à en stimuler la vente chez le public canadien.

A la même heure, on ouvrait aussi solennellement la semaine du livre dans les différentes bibliothèques de la ville, Municipale, Fraser et à l'Université McGill. C'est une initiative entreprise pour la première fois et par laquelle on veut montrer que nos auteurs canadiens peuvent intéresser les lecteurs dans tous les champs de la pensée. La progression de la production et de la vente des livres canadiens constatée au cours des dernières années a nécessité cette entreprise et, grâce au succès qu'elle promet d'obtenir, on espère que les auteurs du pays pourront sous peu vivre de leurs oeuvres.

Une exposition de tout ce qu'ont produit nos littérateurs sera faite pendant toute la semaine chez tous les libraires français et dans toutes les bibliothèques. Les visiteurs pourront constater le grand nombre de volumes publiés par les modernes surtout et examiner en même temps différents manuscrits des hommes qui ont fait notre histoire.

La section anglaise de l'Association des Auteurs a poussé de l'avant et a recommandé à tous les lecteurs d'acheter au moins un livre de leurs auteurs pendant cette semaine. Les Canadiens-français feront de même et achèteront, non seulement un, mais plusieurs livres de leurs compatriotes.

L'Association réclame cette oeuvre comme purement patriotique. Il s'agit d'un mouvement qui promouvra une production plus intense de travaux intellectuels chez les nôtres et donnera, par l'encouragement des citoyens, la place qui leur est due dans le monde des lettres.

DOCUMENTS UNIQUES

L'exposition de la bibliothèque Saint-Sulpice compte un nombre extraordinaire d'autographes, de manuscrits et d'oeuvres inconnues appartenant au régime français. Ces documents sont uniques et ont une valeur incroyable, au point de vue historique.

On remarque, entre autres, des autographes du gouverneur Beauharnois et de l'intendant Hacquart, 1736; des lettres de Montcalm, 1777; la relation du voyage de Port-Royal, par Diereville, 1708; la découverte de l'Amérique Septentrionale, par le chevalier Tonti, 1697; une concession du gouverneur d'Argenson, 1659; le Pèlerinage, de Purchas, 1614; le Journal Historique, 1713; un autographe de Bigot, 1749; les bottins de la ville de Québec, 1690 et 1691; le Catéchisme de Mgr de Saint-Valier, 1702; les Desseins de Richelieu, par le père André Chevillard, 1658; le Recueil de Thévenot, 1681; Les Oeuvres du père Charlebois au pays des Hurons, livre inconnu jusqu'à ces derniers temps, 1648; l'Estat de l'Eglise par Mgr de Saint-Valier, 1688; les sermons en iroquois de M. de Terlaye, 1759-77; le manuscrit du catéchisme huron du père Chamonot, 1611-1693; les Méditations et Retraites de la mère Marie de l'Incarnation, 1687; un livre de Venise publié en 1606 et contenant une carte de Hochelaga ainsi que l'histoire du voyage de Cartier; le contrat de mariage de Louis d'Aillebourst et de Barbe de

A suivre sur la page 17

UN DESASTRE POUR L'ITALIE

Messine, Italie, 21 — Des pluies torrentielles ont causé un désastre dans la région de Messine. Des villages entiers ont été emportés par les eaux et les lignes de communications sont rompues. Des centaines de personnes sont sans abri et l'on aura probablement à compter un grand nombre de morts et blessés.

DANS CHAMBLY-VERCHERES

M. JOSEPH ARCHAMBAULT ET LA QUESTION DES CHEMINS DE FER

Le candidat libéral tient plusieurs assemblées. — Un incident à Varennes.

UN D'ANNUNZIO POLONAIS



LE GENERAL ZELIGOWSKY, qui s'est emparé de la province lithuanienne de Vilnas et la garde, sous le prétexte que 90 p.c. de la population y est polonaise.

UNE LUTTE ARDENTE

(Spécial à la PRESSE)

Saint-Lambert, 20. — M. Joseph Archambault, candidat libéral dans le comté de Chambly-Verchères, a tenu samedi et dimanche, quatre assemblées. L'honorable M. Walter Mitchell accompagnait le candidat à Saint-Lambert, samedi soir. M. Jos. Archambault a rencontré durant ces deux jours plus de sept mille personnes, qui ont acclamé sa candidature. M. Archambault a trouvé sur sa route son adversaire, à Chambly-Bassin et à Chambly-Canton. Cependant il n'était pas à Saint-Lambert, ni à Varennes dans l'après-midi de samedi. En effet, M. Guertin avait loué la salle pour deux heures et M. Joseph Archambault pour trois heures. Les deux assemblées devaient donc se mêler. Ce qui n'arriva pas. Quand M. Archambault arriva un peu après deux heures, samedi après-midi, dans la salle publique de Varennes, M. Guertin n'y était plus. M. Guertin avait contremandé l'ordre qu'il avait donné pour la location de la salle, à 2 heures.

Dimanche, M. Joseph Archambault a tenu deux assemblées contradictoires, à Chambly - Bassin, après la grand'messe, et à Chambly-Canton, dans l'après-midi. Aux deux endroits, la salle publique n'a pu recevoir toute l'affluence. Trois mille personnes ont écouté M. Archambault, à Chambly-Bassin. Il a dû porter la parole en plein air à Chambly-Canton. Huit cents personnes étaient réunies et autant dehors.

LE GROND TRONC

M. Joseph Archambault a accusé à Saint-Lambert d'autocratie et de duplicité le gouvernement Meighen à propos de l'achat du Grand Tronc. Cet achat n'allait pas sans agiotage. Le gouvernement a refusé de dévoiler cet agiotage en refusant d'abord de communiquer à la Chambre la liste des actionnaires du Grand

A suivre sur la page 5

CANARDS ABONDANTS

Edmonton, 21. — Les canards sauvages sont extrêmement nombreux dans le district de Sedgewick. Ils causent des dommages.

LES FACTIONS EN VIENNENT AUX PRISES

Une nouvelle effuson de sang se produit aujourd'hui à Belfast.

CRAIG-LLOYD-GEORGE

Belfast, Irlande, 21. — De nouveaux désordres se sont produits, pendant la matinée, dans le district de Seaford, à Belfast.

Un homme a été tué et un autre a été blessé. Après le combat d'hier, quatre personnes ont été transportées à l'hôpital et l'on a compté plusieurs personnes légèrement blessées. Hier, les autorités ont dû avoir recours aux mitrailleuses pour rétablir la paix. Aujourd'hui, les autorités exerçaient une étroite surveillance et elles n'ont pas été lentes à réprimer les désordres.

Plusieurs journaux publient des commentaires sur le problème d'Irlande et disent de nouveau que l'Ulster exigera le maintien des droits qui lui ont été accordés par la loi du "Home rule". En certains milieux, cependant, on prévoit que de légères concessions pourraient être faites dans l'intérêt de la paix.

GRAVE DISCUSSION

Londres, 21. — Sir James Craig, premier ministre de l'Ulster, a accepté l'invitation de M. Lloyd-George lui demandant de conférer avec lui, mercredi.

C'est à Downing Street que sir James recontrera le premier ministre pour discuter la question irlandaise.

Hugh-F. Barrie, le chef du département de l'agriculture et de l'instruction technique, en Irlande, a donné sa démission parce qu'il n'approuve pas la politique irlandaise du gouvernement.

A LA CONFERENCE DE WASHINGTON

M. ARISTIDE BRIAND FAIT CONNAITRE AUX AMERICAINS LE POINT DE VUE FRANCAIS

LE DERNIER JOUR DE LA REVISION DES LISTES ELECTORALES

C'est aujourd'hui que se termine la révision des listes électorales. Un certain nombre de noms ont été jusqu'ici ajoutés aux listes officielles, tandis que d'autres ont été retranchés, à la demande d'électeurs. Toutes sortes d'erreurs cléricales ont donc été rectifiées. Certaines personnes ont été requises, par avis écrit, de se présenter au bureau de l'officier-réviseur qui contestait leur inscription; toutes ces personnes, qui ont été averties par lettre, de se présenter au bureau de l'officier réviseur doivent se rendre à l'heure exacte qui leur est indiquée, afin de faire valoir leur droit, s'il y a lieu. Quant à ceux qui, jusqu'ici, ont négligé de se faire inscrire pendant la période déterminée ou qui n'ont pas encore fait rectifier certaines erreurs, elles ne doivent pas oublier que c'est ce soir que les listes sont définitivement closes. C'est un devoir pour tous et chacun de nous de voir à ce que le nom, l'adresse et la profession soient correctement inscrits sur les listes électorales.

Grandes figures politiques du jour





A LA CONFERENCE DU DESARMEMENT. En haut, le très honorable ARTHUR-JAMES BALFOUR et le secrétaire d'état américain HUGHES. En bas, M. ARISTIDE BRIAND, premier ministre de France, et deux autres membres de la délégation française à Washington.

La discussion de l'importante question des armements de terre commence aujourd'hui.

DIVERS INCIDENTS

Washington, 21.—Ce matin, alors que les délégués commençaient à arriver au "Continental Hall" pour assister à la troisième séance plénière de la conférence sur la limitation des armements, il a été dit que le secrétaire d'état Hughes annoncerait le progrès des discussions, sans entrer dans les détails. Ce progrès est satisfaisant, comme l'ont déjà laissé entendre quelques membres de la délégation britannique.

Après l'ouverture de la séance par le secrétaire Hughes qui n'avait qu'un petit discours à prononcer, la parole appartenait à M. Aristide Briand, le chef de la délégation française. Une grande foule a été attirée au "Continental Hall" par M. Aristide Briand qui avait à indiquer le point de vue de la France relatif aux armements de terre. Les galeries se sont remplies en un clin d'oeil.

Sir Robert Borden est arrivé un des premiers au "Continental Hall". Il a passé son temps avant la séance à causer avec quelques délégués.

Toute l'attention se porte aujourd'hui sur M. Briand, qui fut sept fois président du conseil des ministres de France, et qui avait à dire que son pays avait besoin d'une forte armée pour assurer sa sécurité et sauvegarder en même temps la paix mondiale. D'après M. Lloyd-George, M. Briand possède la "plus belle voix parlementaire qu'il y ait en Europe". En effet, M. Briand sait donner à la voix toutes les nuances; il sait être vibrant, pathétique, charmeur et empoignant; mais son éloquence n'est pas tirée de la rhétorique, mais de son coeur et de son esprit. On eut dit aujourd'hui que M. Briand s'adressait directement à chacun des auditeurs, tant il savait manier sa voix. Le président du conseil des ministres de France n'avait devant lui qu'une couple de feuillets contenant des notes, mais il n'a nullement consulté ses notes.

M. Briand paraissait aujourd'hui comme la personnification de la puissance intellectuelle. Ses gestes et son ton indiquaient qu'il se rendait parfaitement compte de la gravité de son sujet et de sa grande importance pour la France.

La troisième séance plénière a été ouverte à 11 heures par le secrétaire Hughes.

ARMEES A REDUIRE

Washington, 21—La conférence de Washington s'occupe aujourd'hui de la question des armements de terre. M. Aristide Briand, président du conseil des ministres de France, était prêt à faire, à la troisième séance plénière, une déclaration franche et à dire les raisons pour lesquelles son pays doit maintenir la plus forte armée du monde. Jusqu'ici, rien n'a indiqué que les puissances représentées à la conférence étaient préparées pour présenter un plan relatif à la limitation ou à la réduction des armées, un plan qui serait analogue à celui du secrétaire Hughes au sujet du désarmement naval. On ne peut pas encore dire si la conférence prendra des décisions définitives au sujet du désarmement terrestre. Il était bien compris, dans les milieux les mieux renseignés, ce matin, que M. Briand défendrait

A suivre sur la page 6

LA POLITIQUE LIBERALE

UNE GRANDE ASSEMBLEE AUX TROIS-RIVIERES

Discours de Sir Lomer Gouin, de l'hon. Jacques Bureau et de M. Ernest Lapointe.

FOULE ENTHOUSIASTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 21. — Il s'est rarement tenu à Trois-Rivières d'assemblées aussi enthousiastes que celle qui a eu lieu, hier après-midi, au manège militaire, et à laquelle prirent la parole: sir Lomer Gouin, M. Ernest Lapointe, candidat dans Québec-Est; l'hon. Jacques Bureau et M. Georges-Elie Amyot, conseiller législatif et manufacturier de Québec. L'assemblée était sous la présidence de M. le notaire L.-P. Mercier.

Il y avait environ 7,000 personnes réunies dans la vaste salle.

A la fin de l'assemblée, M. François Lajoie proposa trois hourras pour chacun des orateurs. La foule répondit chaleureusement à cette demande et entonna ensuite "O Canada".

M. Jacques Bureau propose comme président de l'assemblée M. le notaire Mercier, président du club Laurier.

L'hon. Georges-Elie Amyot défendit la politique tarifaire libérale.

Si les capitalistes n'avaient pas eu confiance dans la politique de

A suivre sur la page 14

DEUX AMIS!



IGNACE PADEREWSKI, le célèbre pianiste, ancien premier ministre de la Pologne, photographié à son ranch, à Paso Robias, Californie, où il prend un repos. Il tient dans ses bras le jeune Jackie Coogan (on reconnait "The Kid"), qui lui avait rendu visite dans sa retraite.

L'HONORABLE M. MONTY DANS BEAUHARNOIS

Le secrétaire d'Etat parle à Beauharnois puis dimanche à Saint-Etienne.

REUNION CONTRADICTOIRE

(Spécial à la PRESSE)

Valleyfield, 21. — L'honorable M. Monty, secrétaire d'Etat, poursuit avec vigueur sa campagne électorale dans le comté de Beauharnois.

La conscription, grand argument de ses adversaires, devient un point dangereux à toucher pour le candidat libéral.

Samedi soir, l'honorable M. Monty a porté la parole à une assemblée pour les dames de Beauharnois où plus de 300 électrices se rendirent, malgré la mauvaise température, et l'écoutèrent religieusement.

Dimanche l'honorable M. Monty adressa la parole aux électeurs de Saint-Etienne où la foule l'acclama. Son passage dans tout le comté est souligné par de nombreuses ovations.

Mme Monty, qui accompagne son mari, participe à une foule de réceptions et gagne l'estime entière des dames du comté, par sa sincéri-

A suivre sur la page 14

LA TOURNEE DU CHEF LIBERAL

L'HON. M. MACKENZIE KING PARLE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX

Ce que valent les arguments de l'hon. J.-A. Stewart.—Deux assemblées.

DANS L'ONTARIO

Cobalt 21. — La déclaration de l'hon. J.-A. Stewart sur les contrats des chemins de fer nationaux n'a servi qu'à donner plus de poids aux preuves données par les libéraux au sujet de "l'enchaînement des directorats" dans l'administration des chemins de fer nationaux, a déclaré l'hon. W.-L. Mackenzie King à deux assemblées nombreuses tenues ici et à New Liskeard, hier soir. M. King est arrivé dans le comté de Témiscamingue samedi pour parler en faveur du candidat libéral, Donald McEachern.

"Nous voyons d'après la déclaration de M. Stewart,a dit M. King qu'au lieu de $11,000,000 en contrats accordés à la Eastern Car Coy par les chemins de fer nationaux, comme nous supposions c'est $14,000,000 qu'elle a obtenus. Et M. Stewart, en tentant de démontrer que les autres compagnies, qui n'étaient pas représentées sur la commission du Canadien National ont obtenu de gros contrats, cite la Montreal Locomotive Coy, qui a reçu $10,000,000.

Mais le ministre ne dit pas au peuple du Canada que l'hon. C.-C. Ballantyne, ministre de la Marine et des affaires navales, est l'un des directeurs de la Montreal Locomotive Co."

Le chef libéral démentit que des soumissions eussent été convenablement demandées. Elles ne furent pas annoncées et les contrats donnés secrètement, dit M. King. Le bureau de direction pouvait réduire à deux ou trois les compagnies averties des contrats qui ne furent pas toujours accordés aux plus bas soumissionnaires. Il aurait fallu des soumissions publiques et il n'y a pas de raison d'en faire connaître tous les détails. Grâce à ces contrats se-

A suivre sur la page 2

LE SIEGE DE KIEV PAR LES INSURGES

Vienne, Autriche, 21. — Les insurgés ukraniens sont aux portes de Kiev et une bataille furieuse se déroule. Ils reçoivent des renforts pour essayer de chasser les bolchévistes. Une colonne de paysans ukraniens est commandée par une femme du nom de Sokolowka.

SOUVERAINS EN EXIL

Funchal, Madère, 21. — L'ex-empereur Charles et son épouse Zita, sont arrivés samedi matin à bord du croiseur "Cardiff", pour commencer leur vie d'exil, décrétée par les Alliés.

LE MARECHAL FOCH VIENDRA A MONTREAL LE ONZE DECEMBRE

New-York, 21.—Le maréchal Foch, généralissime des troupes alliées durant la drnière guerre mondiale, visitera le Canada du 11 au 13 décembre. A la fin de sa visite de trois jours à New-York, on a annoncé l'itinéraire de sa tournée sur le continent. Cette visite est faite sous les auspices de la Légion Américaine.

Le maréchal Foch projette de visiter Ottawa et Montréal, le dimanche, 11 décembre, Québec, le 12 décembre, et fera un court arrêt à Sherbrooke, le 13 décembre.

Durant sa tournée aux Etats-Unis, le maréchal Foch fera 12,000 milles à travers 23 états.

Les élections à l'Union Nationale Française



LES OFFICIERS CHOISIS A LA REUNION D'HIER—No 1—M. PAUL SEUROT, président; No 2—M. PIERRE CHARTON, 1er vice-président; No 3—M. GEORGES MOREAU, 2e vice-président; No 4, M. Y. LE ROUZES, trésorier; No 5—M. MARCEL NOUGIER, secrétaire.

A L'INAUGURATION DE LA GRANDE "SEMAINE DU LIVRE"



GROUPE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES AUTEURS CANADIENS qui ont inauguré, ce matin la "Semaine du Livre", à la bibliothèque Saint-Sulpice. De gauche à droite, en bas : M. A. Léveillé, président de l'Ecole Littéraire de Montréal; M. C. Déom, M. Victor Morin, président de l'Association des Auteurs Canadiens, section canadienne-française; Madame W. Huguenin, 1ère vice-présidente, et M. P. de Crèvecoeur. En haut, de droite à gauche, MM. Gustave Comte, Aegidius Fauteux, directeur de l'Association; Jean Nolin, Narcisse Arcand, 2ème vice-président; Victor Barbeau, directeur; Jean Dufresne, Berthelot-Brunet et Henri Letondal.

AU FIL DE L'HEURE

Une semaine d'apostolat.

De longues réclames, d'intéressants articles ont expliqué de quoi il s'agit par la semaine du livre. Une exposition spéciale a été préparée où chacun peut voir les livres canadiens les plus anciens comme aussi les plus nouveaux. Savait-on que les livres canadiens existaient en aussi grande quantité? que les auteurs canadiens ont traité un très grand nombre de sujets, les sujets les plus variés, les plus sérieux, les plus humains? Si quelques-uns de nos compatriotes hésitent encore à résoudre la question et persistent à se demander si la littérature canadienne est un mythe ou une réalité, s'il existe de bons auteurs canadiens, ils seront suffisamment renseignés après ces jours-ci.

Ce n'est pas tout de savoir qu'il existe des livres canadiens et l'exposition actuelle n'a pas pour objet immédiat de le prouver. Tous ceux qui font, en notre pays, le commerce des livres sont unanimes à dire que ce commerce est très mauvais, qu'on n'achète pas les livres canadiens. Certains libraires ne refusent-ils pas d'acheter les livres canadiens, se bornant, tout au plus, à les prendre en dépôt? Les libraires se plaignent et les auteurs aussi.

La semaine du livre est organisée dans le but de promouvoir la vente des livres. Ne sera-ce pas le temps pour les Canadiens-français de prouver qu'ils ne sont pas étrangers au mouvement de leur littérature nationale, qu'ils savent le nombre et la qualité des livres écrits par leurs compatriotes, qu'ils donnent leur part d'encouragement en achetant des livres, suivant leurs moyens? Trop peu de Canadiens-français se préoccupent de se constituer une bibliothèque où leurs enfants trouveront la saine et instructive lecture qui enrichira leur esprit des connaissances historiques, littéraires, religieuses, indispensables à un citoyen cultivé? Malheureusement, le nombre des maisons, habitées par des canadiens, est trop restreint où l'on trouve une pièce consacrée à la bibliothèque. On orne ses consoles de bibelots de plus ou moins bon goût, on recouvre son téléphone d'une poupée embarrassante et coûteuse, on meuble sa cheminée d'ustensiles inutiles, on paye cher un fragile secrétaire à pattes fines et à écritoire étroit, mais on se dispense de bibliothèque et on relègue les quelques livres qu'on a reçus en héritage, dans une valise au grenier. Loin de vouloir les collectionner intelligemment, les augmenter, on trouve les livres embarrassants et on n'en achète jamais.

Les livres ont leur place partout. Si on ne peut disposer d'une pièce pour y mettre tous ses livres, il y a toujours suffisamment de la place au boudoir ou même au salon, qu'ils ne dépareront pas.

Pendant cette semaine du livre, tous les exemplaires de tous les ouvrages, brochés ou reliés, seront vendus à prix réduit; personne n'aura donc l'excuse qu'on se plaît souvent à répéter: les livres canadiens sont trop chers.

Et puis, n'est-ce pas le temps de songer aux étrennes que l'on doit faire à ses parents et à ses amis? L'offrande d'un livre est toujours une pensée délicate: il suffit de le choisir avec tact et en harmonie avec les goûts et la mentalité de la personne à qui on l'offre. La littérature canadienne possède déjà ses trésors et les canadiens feraient bien d'y puiser avant que les étrangers ne viennent leur en donner l'exemple et leur faire la leçon.

La semaine du livre est une semaine d'apostolat et il ne faut pas la confondre vulgairement avec les commerciales ventes à rabais.

MECISLAS GOLDBERG

(De l'"Eclair")

Les confrères qui, autour de 1900, fréquentaient certains milieux d'anarchie littéraire et artistique, se souviennent certainement de ce Russe grandiloquent et hirsute, dont notre directeur politique évoque aujourd'hui même le souvenir.

Mécislas Goldberg conférenciait volontiers. Il présenta un jour au public d'une université populaire, l'acte en vers, interdit alors par la Censure, "Mais quelqu'un troubla la fête", de notre collaborateur Marsolleau.

Mécislas Goldberg était une sorte de Rappoport, mais moins mondain et d'une élégance moins raffinée. Il a dû mourir à Fontainebleau, vers 1905.

LA TOURNEE DU CHEF LIBERAL

Suite de la première page

crets, dit-il, les amis du gouvernement peuvent faire des millions avec les fonds publics.

Parlant de nouveau des contrats accordés à la Eastern Car Co., le chef libéral déclara qu'un directeur de cette compagnie qui, au moment où les contrats furent accordés, était aussi directeur du Canadien National, se présentait dans le moment comme candidat tory dans le comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse (le col. Cantley).

Ce n'est pas ce que l'on peut appeler bien conforme avec les professions de tenir les chemins de fer hors de la politique, dit M. King. Comment pouvez-vous garder trace de quelque chose, lorsque les contrats sont accordés de cette façon? J'ai fait ces accusations au sujet des contrats des chemins de fer il y a plusieurs mois. M. Hanna publia un démenti, mais maintenant le ministre des chemins de fer admet tout et rend la chose pire, il dit même que ce n'est pas de l'information secrète mais que nous l'avons eue en comité. Nous ne l'avons pas eue en comité mais seulement après que le gouvernement eut refusé de donner des informations au parlement."

Le chef libéral fit allusion aux récents discours de l'hon. Gédéon Robertson, ministre du Travail, où le sénateur appelle M. Murdock de "héros à huit mille dollars" parce qu'il a abandonné une position de $8,000 comme membre du tribunal du commerce. C'est une piètre tactique de la part du ministre du Travail, déclara M. King, M. Murdock en abandonnant une position de $8,000 pour dire au peuple les lacunes qu'il a trouvées dans le tribunal du commerce a droit à beaucoup plus de respect du peuple que le sénateur Robertson, qui avec une position qui paye actuellement $14,000 par année, essaye de l'attaquer."

Le chef libéral exposa son programme tarifaire libéral. Il déclara qu'il voulait alléger le tarif en réduisant le fardeau fiscal sur les instruments de la production dans les industries de base et sur les produits de consommation première. Tel est le tarif qui veut des meilleurs intérêts de tous les Canadiens.

A ses deux réunions, le chef libéral était accompagné du colonel A.-T. Thompson, d'Ottawa, de M. Irénée Vautrin, député provincial de la division Saint-Jacques, Montréal, de M. Donald McEachern, candidat libéral dans le Témiscamingue et de M. Gaston Delisle, de Montréal.

M. KING ET LES VETERANS

Cobalt, Ontario, 21. — Répondant à un questionnaire des vétérans, qui lui a été présenté, hier soir, à son assemblée, tenue ici, l'hon. W.-L. Mackenzie King, chef du parti libéral, a déclaré que s'il était élu au pouvoir comme il s'attendait de l'être, il soumettrait toute la question de la réintégration du soldat dans la vie civile, à un comité spécial du parlement qui ferait une enquête minutieuse pour voir s'il n'y avait pas quelque chose que le Canada pourrait faire pour ses anciens combattants et qui n'a pas été fait.

"Notre devoir envers les anciens combattants, leurs parents et les parents de ceux qui ne sont pas revenus est clair, dit M. King. C'est une obligation que nous traitions leurs demandes avec générosité, ce qui est plus que de la simple justice. A ceux qui ont tout sacrifié dans cette lutte pour la liberté, nous devons toute la liberté que nous avons aujourd'hui; bien qu'il nous faille faire honneur à l'intérêt de la dette nationale, car le cas contraire voudrait dire une banqueroute nationale, nous ne pouvons souffrir qu'un seul de nos anciens combattants ou de ses parents souffre.

Le chef libéral déclara qu'il s'attendait que les résolutions des vétérans lui seraient envoyées par le commandement fédéral, de sorte qu'il puisse faire une réponse par écrit. Mais comme elles ont été présentées à la réunion, il va en parler. M. King déclara qu'il était entièrement en faveur d'une mesure raisonnable de logement pour les anciens combattants, d'une loi immédiate tendant à la solution du problème du chômage, de la réintégration au taux de 100 pour cent des anciens combattants après enquête adéquate et d'une politique d'immigration et de naturalisation propre à continuer les traditions britanniques et à procurer de l'emploi pour les citoyens canadiens.

Parlant de la résolution demandant l'appui du principe pour l'exclusion future des Chinois et des Japonais et l'interdiction de la vente ou du loyer directement ou indirectement des terres à ces immigrants, M. King rappela à son auditoire que le moment n'était pas propice à la discussion de cette question. Les questions chinoises et japonaises sont en vedette en présence du monde à la conférence de désarmement et pour tout homme public canadien, dans le moment, faire des déclarations publiques au sujet de l'exclusion des Orientaux pourrait causer de graves difficultés à cette grande conférence.

L'autre résolution se lisait comme suit: "Etes-vous en faveur de garder la présente indemnité et le taux de la pension d'invalidité à un dollar pour cent de l'invalidité?" M. King déclara que la chose n'était par très claire. Cependant si comme il le comprend l'indemnité dont il est question est une indemnité de vie chère, il opine qu'il faudrait la régler d'après la courbe du coût de la vie. Si le coût de la vie augmente il pourrait être nécessaire d'augmenter l'indemnité. Certainement il ne proposera pas que cette indemnité soit réduite. Il serait en faveur de présenter cette résolution à un comité parlementaire étant donné qu'il considère que cette question n'a été suffisamment étudié.

Si l'on avait dépensé moins prodiguement l'argent du Trésor dans le passé, dit M. King, je ne crois pas qu'il aurait été nécessaire de dire aux anciens combattants, comme le gouvernement l'a fait, que nous ne pouvons faire plus pour eux, parce qu'il n'y avait pas d'argent. Leurs besoins devraient être une première charge pour ce pays et j'aimerais à savoir s'il n'y aurait pas moyen d'épargner de l'argent dépensé inutilement pour la consacrer à la réintégration civile.

DISCOURS EN ROUTE

Cochrane, Ont., 21—L'hon. W.-L. Mackenzie King, chef du parti libéral, a adressé la parole à quatre endroits sur la ligne du Transcontineutal, vendredi et samedi matin, pendant son retour de l'ouest.

A neuf heures, M. King a parlé devant plus de deux mille personnes au théâtre Walker, à Winnipeg, vendredi matin. Peu après huit heures samedi matin, il a parlé à une couple de centaines de personnes à la station de Hearst. M. King a ensuite adressé la parole à Kapuskasing, Moonbeam, Fauquier et Cochrane. Samedi soir il a parlé à New-Liskeard et Cobalt et mardi, jour de la nomination, il parlera dans son comté de North York. Il passera le reste de la semaine en Ontario.

LES REMERCIEMENTS

Paris, 21. — Le président Harding a télégraphié à M. Millerand pour le remercier en son nom et en celui du peuple américain de la remise de la Croix de Guerre au "Soldat Inconnu" américain.

LA COUR BENOIT XV DE L'ASSOCIATION CANADO-AMERICAINE

La cour Benoit XV de l'Association Canado-Américaine célèbrera le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Association. Comme on le sait de grandes fêtes auront lieu à Manchester à cette occasion. Les Canado-Américains de Montréal n'ont pas voulu laisser passer cet événement inaperçu. Ne pouvant célébrer là-bas, ils célébreront ici.

Ils ont donc préparé deux soirées dramatiques et musicales qui auront lieu, mercredi et jeudi soirs, dans la salle de spectacle de l'ancien hôtel de ville de Saint-Henri, au coin de la Place Saint-Henri et de la rue Saint-Jacques. Le "Cercle littéraire Saint-Henri" a préparé pour cette occasion un drame: "Les Rantseau".

On s'attend à une grande assistance car les Canado-Américains et leurs amis sont nombreux à Montréal et ils entendent célébrer dignement les noces d'argent de leur magnifique association.

EN COUR DE REVISION

L'hon. juge en chef suppléant Archibald et les hon. juges Demers et de Lorimier ont rendu jugement, samedi matin, en Cour de revision, dans les causes suivantes :

Lumsden et la "Caledonian Realties, Limited", jugement infirmé avec dépens pour $750.00; Gates et la Denis Advertising Company, jugement confirmé avec dépens ; Genest et Léger, jugement confirmé avec dépens, le juge Delorimier dissident; Gravel et Moïse, jugement confirmé avec dépens; Gosselin et Moïse, jugement confirmé avec dépens; Moïse et Gosselin, jugement confirmé avec dépens; Moïse et Gravel, jugement confirmé avec dépens; Papineau et la Harris Abattoir Company, jugement confirmé aec dépens, le juge de Lorimier dissident; Longpré et Walbrooke, jugement confirmé avec dépens ; Robson et la Montreal Tramways Company, jugement confirmé dépens; Neville et Wilson, jugement confirmé avec dépens, le juge Delorimier dissident; Dufort et Marchand, jugement infirmé avec dépens; Equitable Realty Company et Roy, jugement n'a pas été rendu; Desève et Viau, jugement modifié quant aux frais, et les dépens contre le demandeur; Gauthier et la Electrical Equipment Company, jugement confirmé avec dépens ; Wisintainer et Jasmin, jugement confirmé avec dépens, le juge DeLorimier dissident; Galibert et la compagnie d'Entreprises Publiques, jugement n'a pas été rendu; Matthys et Hyde, jugement confirmé avec dépens; dans la cause de Matthys et Smith, le jugement a été confirmé avec dépens; dans la cause de la Sorel Light, Power Company et Chevrier, le dossier a été renvoyé à la Cour Supérieure; dans la cause de Martel et la Lake Megantic Company, le jugement est infirmé avec dépens, $1,998, accordés à la demande d'un juge dissident; dans la cause ville de Hull, le jugement est confirmé avec dépens ; dans la cause de Chapdelaine et la ville de Sorel, le jugement est confirmé avec dépens; dans la cause de Dubois et Houde, le jugement est confirmé avec dépens.

Un terme spécial de la première division se tiendra du 1er au 7 décembre afin d'entendre autant de causes que possible. On peut épuiser, s'il y a moyen, le rôle de la Cour de revision avant la prochaine année.

Rome, 21—Il y a eu un conflit entre des pêcheurs, près de Naples, et l'un d'eux a été tué. On a compté plusieurs blessés.

Nov. 25
Pour fêter la Ste-Catherine

L. MARTINEAU LIMITEE — MARQUE DE COMMERCE — MONTREAL

Achetez la tire Ste-Catherine de

MARTINEAU

Pure melasse, sucre, et noix, cette tire est délicieuse.

Coupée en morceaux, et enveloppée à la machine, cette tire est aussi propre que délicieuse.

En vente partout.

L. MARTINEAU, Limitée.
Montréal.



On verra bientôt la fin d'une des plus intéressantes et incomparables campagnes jamais entreprises dans l'industrie du piano

CETTE VENTE A ETE INCOMPARABLE, parce que ça été une vente exclusive de petits pianos à queue. Elle a été *intéressante*, parce qu'elle avait un objet éducatif. Elle n'a pas été entreprise pour la même raison que pour la plupart des ventes — c'est-à-dire pour voir combien on pourrait vendre de pianos en un temps déterminé.

Mais elle a été entreprise pour bien ancrer dans l'esprit du public, surtout parmi les classes musicales, la supériorité du petit piano à queue—pour bien faire comprendre aux personnes ayant un goût musical de bon aloi que le petit piano à queue possède tout le charme et toutes les qualités musicales de son congénère plus gros — le piano à queue pour salon.

$950

1. Le prix auquel on vendra ces 15 beaux petits pianos à queue est de $950 chacun.

2. Les instruments sont garantis sans réserve pour cinq ans à partir de la date de l'achat. Chaque instrument possède l'amplificateur de son breveté et comme protection spéciale pour les acheteurs, la table d'harmonie est également garantie.

3. Bien que le PRIX AU COMPTANT de ces merveilleux petits instruments soit de $950, tous ceux qui désirent faire des arrangements (raisonnables bien entendu) n'auront qu'à payer l'intérêt pour le temps à courir. On peut faire un petit paiement comptant au moment de choisir et prendre trois ans pour compléter le paiement. Cet arrangement nous satisfera parfaitement.



A cette fin nous avons acheté **15 petits pianos à queue Brambach** du plus nouveau modèle et avons préparé cette vente. Ces instruments ont été livrés à l'examen de ceux qui étaient capables de juger de la valeur d'un piano; de ceux qui avaient l'oreille assez exercée et fine pour se rendre compte de la qualité du son—et les résultats ont été vraiment étonnants.

Ces exquis petits pianos à queue ont été l'objet de plus d'un désir, de plus d'un battement de coeur—tant le fini et le dessin en sont gracieux et riches, et tant le son enchanteur en est clair et limpide comme le cristal.

Douze des quinze instruments que nous avions à l'origine ont été réservés — et s'il était à propos de publier ici les noms de leurs possesseurs contents et fiers de leur achat, la liste aurait l'apparence d'un registre social de "Nos connaisseurs" dans les cercles musicaux.

Mais il reste encore trois instruments à offrir aux conditions de cette vente. C'est donc dire que vous devez faire diligence, car la vente prendra fin samedi soir.

CHEZ LINDSAY

C.W. LINDSAY LIMITEE

512 Ouest—Rue Ste-Catherine—394 Est
MONTREAL

QUEBEC, TROIS-RIVIERES, OTTAWA, CORNWALL, BROCKVILLE, KINGSTON et BELLEVILLE.

Le magasin reste ouvert le vendredi et le samedi soirs.

Enregistré en 1921 par O. C. Stone

LINDSAY
PROTEGE TOUS LES ACHETEURS

La maison C.-W. Lindsay (limitée) est si confiante en la satisfaction absolue qu'on obtiendra du petit piano à queue Brambach qu'elle offre un privilège extraordinaire pour la "vente" qu'elle tient présentement.

ESSAI DE 30 JOURS

Si au bout de ce temps, vous n'êtes pas parfaitement satisfait de votre piano, vous pourrez le retourner et vous faire entièrement rembourser,

APRES SIX MOIS

Si vous considérez que votre achat n'est pas satisfaisant, nous vous échangerons votre piano Brambach contre n'importe quel piano à queue, vous accordant le crédit de la somme déboursée.

Telle est l'offre de la maison Lindsay, qui en garantit l'exécution.

Feuilleton de la "Presse"

LES OISEAUX DE PROIE

PAR

PIERRE DECOURCELLE

Grand roman dramatique.

120 (Suite)

Tranquillement, Cabidoche se mit en devoir d'emboîter le pas à son ancien camarade d'atelier. Il avait d'avance arrêté son plan et combiné tous les détails de sa solitaire expédition.

Tout d'abord, dans l'après-midi, tandis qu'il rassurait hâtivement Roseline, son premier projet consistait simplement à attendre Kraps sur les bords de la Neiss, à assommer l'agent secret, et à le jeter dans le fleuve.

La neige, l'obscurité, la solitude de l'endroit facilitaient merveilleusement l'exécution d'un pareil dessein.

A la réflexion, ce premier moyen n'avait pas tardé à lui répugner. Kraps avait beau être un bandit méritant les pires traitements, outre que le plan germé tout d'abord dans l'esprit du colosse lui semblait confiner de très près à un meurtre, il ne pouvait pas oublier que c'était grâce au petit Wilhem que Roseline était parvenue à gagner Glatz, et à pénétrer dans la citadelle.

Cabidoche ne pouvait se résoudre à assassiner le père de l'enfant qui avait été pour eux un si utile allié. Il avait donc changé brusquement son fusil d'épaule, et décidé de recourir à un moyen moins radical.

Il se contenterait de réduire Kraps à l'impuissance jusqu'à ce que celui-ci ne risquât plus de venir s'épater dans leurs petites affaires, ainsi qu'un chien dans un jeu de quilles.

Voilà pourquoi il avait déménagé si prestement de l'îlot, et caché soigneusement à Wilhem le véritable but de ce changement de domicile.

Dans l'idée de l'ancien bateleur, la cahute abandonnée par lui quelques heures plus tôt se prêtait merveilleusement à servir d'abri momentané à son futur prisonnier.

De la sorte, il ne chargeait pas sa conscience d'un crime qu'il pouvait éviter, sans que Wilhelm eût le moindre soupçon de la présence de son père à Glatz.

Non seulement le plan était humain, mais il se présentait comme d'une exécution relativement facile.

Aussi, Cabidoche suivait-il tranquillement, et sans angoisse, son petit bonhomme de chemin.

Grâce à la force exceptionnelle de ses biceps, ce devait être, pour lui, un jeu d'enfant de réduire Kraps à l'impuissance.

Mais, soudain, il eut un haut-le-corps... Le prussien ne prenait pas, comme il s'y attendait, la route de la citadelle...

En effet, l'avenue qui conduisait là-haut, une fois les remparts de la ville franchis, côtoyait, pendant quelque temps la rivière pour contourner ensuite la colline au sommet de laquelle se dressait la forteresse.

Au lieu de se diriger vers les faubourgs, l'espion venait brusquement de leur tourner le dos, et semblait gagner maintenant le centre de la ville.

Voilà qui jetait bas toutes les combinaisons de Gabidoche!

Que voulait dire ce singulier manège?... Kraps ne se rendait-il donc pas à la citadelle?...

Cependant, d'après les confidences de Roseline, le guichetier attendait bien, ce soir-là, son beau-frère ... Celui-ci avait-il donc changé d'avis, et contrairement à ce qu'il avait écrit à Haag, décidé de loger en ville pour cette nuit-là?...

Prosper fut d'autant plus porté à s'arrêter à cette supposition qu'il vit Kraps, après avoir examiné la façade d'un hôtel, y pénétrer hardiment.

Cet hôtel, Cabidoche le connaissait pour être venu plus d'une fois, depuis son arrivée à Glatz, faire danser son ours dans la cour pour le plus grand plaisir des voyageurs.

L'hôtel du Grand-Voyageur!... Peste! il se mettait bien maître Kraps!

Perplexe et déconcerté, le colosse demeurait sur la place déserte et noire, insensible à la neige que le vent faisait gicler sur ses épaules, lorsque soudain, une fenêtre éclairée du rez-de-chaussée attira son attention.

Sur l'espèce d'écran fermé par les rideaux de vitrage, deux silhouettes venaient de se découper. Dans l'une d'elles, il semblait bien à Cabidoche reconnaître les allures et la capote d'ordonnance de celui qu'il poursuivait.

Assurément, Kraps avait, dans cet hôtel, un rendez-vous avec quelqu'un auquel il avait tenu à se montrer avant de se rendre à la forteresse. Car, plus Cabidoche y réfléchissait, plus il lui semblait impossible que l'espion fût descendu dans un hôtel aussi huppé que celui-là.

Alors?...

Le parti de Prosper fut vite pris.

Un tas de cailloux, attendant les bons offices de quelque cantonnier pour la réfection de la chaussée, se dressait à deux pas, presque en face de la fenêtre éclairée.

Cabidoche y grimpa, ne quittant pas de l'oeil les deux ombres qui allaient et venaient à travers la pièce.

Autant qu'il lui était possible d'en juger, une discussion paraissait s'élever entre les deux personnages.

A quel sujet?... Voilà ce qu'il était impossible à l'observateur de deviner. Il voyait bien que le soldat gesticulait, menaçait même: mais c'était tout ce qu'il pouvait comprendre de leur entretien.

L'interlocuteur de Kraps était, à ce qu'il sembla à Prosper, un homme de haute taille élégant, à l'allure impérieuse et brusque.

Soudain, le colosse le vit tirer de sa poche un portefeuille duquel il sortit un certain nombre de papiers qu'il remit à son visiteur, et qui parurent être à Cabidoche des billets de banque.

Kraps les prit, les compta et les serra soigneusement dans la poche intérieure de sa capote.

Puis, après avoir salué militairement, — ce qui donna à penser à Cabidoche que l'inconnu de l'hôtel du Grand-Electeur était peut-être bien quelque officier, — le père de Wilhelm sortit de la chambre.

Prosper dégringola rapidement de son tas de pierres, et se dissimula derrière le tronc d'un des gigantesques platanes qui faisaient l'ornement de la petite place.

Dans la pénombre, il était impossible que Kraps, même en passant à quelques mètres de lui, pût le distinguer.

Il demeura là jusqu'au moment où son vieil ennemi lui parut avoir pris une avance suffisante pour qu'il pût, à son tour, se mettre en marche sans lui inspirer le moindre soupçon.

Il était certain que, maintenant, le sous officier se rendait bien à la citadelle.

Il en prenait carrément le chemin, s'orientant à travers les faubourgs qu'il franchissait et se dirigeant vers la Neiss.

Cabidoche n'hésita plus.

Cessant de marcher sur les traces de celui qu'il filait, il se jeta dans une ruelle qu'il connaissait, et qui, par un raccourci, devait l'amener sur les bords de la rivière, avant que Kraps lui-même y fût parvenu.

Il se trouvait à quelque distance de l'endroit où, dans l'après-midi, il avait amarré son bateau. De cette façon, il n'avait que quelques pas à faire et quelques coups de rames à donner pour être certain de mettre son prisonnier en sureté.

Grâce à l'avance qu'il avait sur Kraps, Cabidoche put même aller vérifier si son embarcation était à sa place et prendre ses dispositions tout à son aise, avant que celui qu'il attendait fût en vue.

Autour de lui, la solitude était complète.

La neige, qui augmentait d'intensité de minute en minute, était une garantie qu'aucun promeneur ne viendrait troubler notre héros dans l'exécution du plan qu'il avait combiné.

Bientôt, il distingua, venant dans le sens opposé, la forme raide du sous-officier dont les lourds talons s'enfonçaient dans la neige.

Cabidoche se mit en marche en sens contraire, s'avançant à la rencontre du survenant du pas titubant d'un homme ivre, et voûtant les épaules dans la crainte que Kraps, devant cette stature exceptionnelle, ne s'avisât de reconnaître son ancien compagnon de travail.

Tout en marchant, il avait dénoué le sac qu'il portait en bandoulière, et le tenait tout ouvert entre ses deux mains, prêt à s'en servir.

Les deux hommes, maintenant, n'étaient plus qu'à quelques pas l'un de l'autre...

En voyant cet ivrogne qui zigzaguait en travers de la route, Kraps, avec un juron, s'écarta pour éviter une collision.

Mais la précaution fut inutile. Au moment où le prétendu pochard passait à côté de lui, il fut heurté si rudement qu'il chancela.

Il n'avait pas eu le temps de reprendre son équilibre que le sac s'abattait sur sa tête, s'enfonçant sur ses épaules, l'aveuglant, l'étouffant, et entravant toutes ses tentatives de défense.

En un temps et deux mouvements, les mains puissantes de Cabidoche l'eurent ligoté et réduit à l'état de colis humain.

L'espion se trouvait désormais dans l'impossibilité absolue de remuer pied ou aile.

On imagine qu'il ne se faisait pas faute de hurler, mais l'épaisseur du sac étouffait sa voix que couvrait, d'ailleurs, le tumulte de la Neiss gonflée par le vent, et roulant sur son lit de rochers.

A plus de cent mètres à la ronde, aucune habitation n'était en vue, et les vaines clameurs de Kraps ne pouvaient éveiller aucun écho.

Après l'avoir chargé prestement sur son dos, le colosse descendit d'un pas rapide vers la berge. Comme un jouet, il déposa son fardeau humain dans le fond de la barque, et, saisissant les avirons, poussa son bachot du côté de l'îlot.

La traversée fut plus dure que qu'il ne l'aurait supposé.

La bise soulevait des vagues assez fortes sur lesquelles dansait la fragile embarcation. Mais les muscles du colosse ne connaissaient guère d'obstacle.

Moins d'une demi-heure après être tombé au pouvoir de Cabidoche, Kraps se trouvait solidement enfermé dans le cellier de la cahute, étendu sur la paille qui, dans la matinée servait encore de litière à l'ours.

Quant à Prosper, un double tour donné à la clef, il se mit en devoir de traverser de nouveau la Neiss.

Quelques minutes plus tard, il rejoignait allègrement son nouveau domicile où Wilhelm dormait à poings fermés, sans se douter du drame qui venait de se jouer si près de lui, et dont son père, qu'il croyait à des centaines de lieues, avait été un des acteurs.

A son tour, le colosse s'étendit sur l'humble paillasse qui devait lui tenir de sommier élastique où il se disposa à s'abandonner au sommeil, avec la conscience du devoir accompli.

Tandis que Morphée répandait ses pavots sur le repos bien gagné de Cabidoche, Roseline, après l'avoir attendu au rendez-vous convenu, avait repris lentement le chemin de la citadelle.

Elle s'était entêtée à demeurer sous la neige, quoique le moment auquel Cabidoche devait la rejoindre fut depuis longtemps passé.

Transie de froid, elle avait, à deux reprises parcouru les rues avoisinantes, autant pour se réchauffer, en marchant, que dans l'espoir de rencontrer celui qui tardait tant.

Enfin, elle s'était décidée à quitter la place, lorsque, au milieu du silence de la petite cité ensevelie sous la neige, elle avait entendu le carillon de l'Hôtel de Ville égrener six fois sa sonnerie mélancolique.

Cependant, elle ne s'inquiétait pas outre mesure de l'absence de son ami, confiante dans la promesse qu'il lui avait faite d'écarter de son chemin l'intrus dont elle lui avait annoncé l'arrivée gênante.

C'était justement l'heure à laquelle le convoi amenant ce visiteur malencontreux entrait en gare.

Roseline, ainsi qu'il avait été convenu avec Prosper, dirait à Haag, que son prétendu père ne se trouvait pas dans le train. Le guichetier supposerait que le sous-officier avait dû subir quelque retard dont il ne lui avait pas été possible d'aviser ceux qui l'attendaient.

(A suivre)

BENEDICTION DE L'HOPITAL SAINT-JOSEPH

Mgr de la Durantaye procède hier, à cette imposante cérémonie.

L'ALLOCUTION

Mgr F.-X. de la Durantaye a procédé hier après-midi, à la bénédiction de l'hôpital Saint-Joseph des Convalescentes, situé au coin des rues Beaubien et Pontiac.

La petite chapelle de la maison, décorée de fleurs, de banderolles et de drapeaux du Sacré-Coeur et aux armes pontificales, était littéralement remplie de bienfaiteurs et de bienfaitrices de l'institution.

Après avoir lu, dans la chapelle même, les prières liturgiques, le vicaire du diocèse, accompagné du R. P. Louis Tardif, de l'ordre des Pères du Saint-Sacrement, du R. P. O. Roch, supérieur du séminaire des missions étrangères et de M. l'abbé J.-A.-G. Saint-Jean, curé de la paroisse Saint-Denis, bénit chacune des pièces de l'hôpital. Les corridors, tout comme la chapelle, étaient décorés d'une manière appropriée.

Cette cérémonie terminée, Mgr de la Durantaye revint à la chapelle et prononça une courte allocution. Il parla d'abord du dévouement et de la générosité dont les citoyens ont fait preuve pour fonder cet hôpital qui est appelé à rendre de grands services aux dames et aux jeunes filles malades. "C'est, dit-il, une oeuvre qui mérite bien l'encouragement que vous lui avez donné jusqu'à présent."

Après avoir dit que l'hôpital Saint-Joseph avait grandi par la charité qui est une des plus grandes et des plus belles vertus, il termina en ajoutant que Dieu ne manquerait pas de bénir les efforts qui ont été faits et qu'Il saurait combler de ses faveurs ceux qui se sont montrés généreux, car, dit-il, "rien de ce qui est fait pour Dieu est perdu ; c'est au contraire, un placement qui rapporte au centuple."

Pour clore la cérémonie, on chanta un cantique à Saint-Joseph et il y eut bénédiction du Saint-Sacrement.

Le nouvel hôpital qui fut autrefois une école protestante, est sous la direction des tertiaires franciscaines.

IL Y AURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse", le 22 nov. 1891.

Le chef de police Hughes a reçu en cadeau deux portraits exécutés au crayon des anciens chefs Penton et Paradis. Ils ornent maintenant les murs de son bureau.

* * *

Pendant l'hiver prochain la compagnie de Richelieu et d'Ontario fera construire à New-York, dans les chantiers de Roche et Cie, deux magnifiques vapeurs pour faire le service entre Kingston et Montréal. Ces vapeurs seront pourvus chacun de deux hélices.

* * *

Le dernier vapeur océanique à sortir du port a été le "Lake Winnipeg" parti ce matin. La vapeur "Canada", de la compagnie de Richelieu et d'Ontario, est parti cet après-midi pour aller prendre ses quartiers-généraux à Sorel et le "Québec" qui arrive demain matin prendra immédiatement après son déchargement la même direction.

* * *

L'idée de la ligue des propriétaires est, paraît-il, définitivement adoptée et on nous apprend que grand nombre de propriétaires ont déjà signé la liste de adhérents.

* * *

Le maire McShane a reçu aujourd'hui du juge Wurtele, qui a présidé les dernières assises, une copie du rapport du grand jury. Ce rapport sera soumis au conseil de ville à sa prochaine assemblée. Nos édiles, après l'avoir mis à l'étude, comprendront l'urgence de légiférer sur les causes d'assauts barbares et sur les charretiers qui conduisent bride abattue leurs chevaux dans les rues les plus fréquentées.

LA LOI CONCERNANT LA CONFECTION DES ROLES D'EVALUATION

Le comité exécutif doit faire l'étude d'un projet qui se rattache au mode d'évaluation municipale. On sait que la Bourse Immobilière de Montréal a transmis certaines suggestions aux administrateurs de la ville, au sujet d'un nouveau mode à adopter. Nos commissaires examineront en même temps un rapport de M. J.-Hamilton Ferns, qui a déjà fait diverses suggestions à ce propos. "Le délai tel que fixé par la loi, c'est-à-dire entre l'achèvement du travail fait par les estimateurs au cours de leurs tournées et la clôture du rôle d'évaluation, n'est que de 20 jours, y compris les dimanches, explique M. Ferns, parlant du travail des estimateurs. Or, ce délai est beaucoup trop court pour permettre aux contribuables d'examiner le rôle et de faire une plainte s'ils le désirent. Il s'ensuit que la grande majorité des contribuables ne savent à combien leurs propriétés sont évaluées qu'après que le rôle est clos, c'est-à-dire le 20 décembre, chaque année, date après laquelle aucune objection ne peut être reçue." C'est pourquoi M. Ferns suggère que le système soit changé de manière que les taxes payables annuellement soient basées sur l'évaluation de l'année précédente, comme cela se fait dans les grandes villes de ce continent. C'est aussi ce mode d'évaluation que la Bourse Immobilière appuie dans ses recommandations au comité exécutif.

LES CHARGES FIXES

Le budget municipal pour l'an prochain sera basé sur un revenu d'environ $23,803,598. Sur ce chiffre, $13,800,000 sont pour des charges fixes; une somme de $6,100,000 doit retourner aux commissions scolaires.

LE RESPECT AUX ORDRES DU CORONER

Un témoin paie l'amende pour ne s'être pas rendu à l'enquête.

LA MORT DE S.-HILAIRE

Il faut obéir aux ordres de la Cour du coroner, voilà le point que le coroner McMahon a exigé de faire observer samedi matin, en présidant une enquête devant jury dans la cause d'Antoine Saint-Hilaire, 64 ans, 26, rue Irène, décédé jeudi soir à l'hôpital Western, des suites d'un accident d'automobile dont il fut la victime dimanche matin, le 30 octobre, alors qu'il se rendait à l'église. La machine était conduite par Adélard Ethier, que les jurés ont exonéré de tout blâme.

Comme il s'agissait d'établir la parfaite sobriété du chauffeur lors de l'accident, et que deux témoins la mettaient en doute, on constata que M. Doré, propriétaire de garage, 2022, rue Notre-Dame ouest, un des principaux témoins n'avait pas obéi à l'ordre du détective Desgroseilliers de se rendre en Cour. Le coroner McMahon chargea le détective de mander Doré par téléphone, mais ce dernier répondit qu'il n'obéirait qu'à un subpoena. Le coroner ordonna immédiatement au détective Desgroseilliers d'aller chercher Doré en automobile, de le mettre en état d'arrestation et de le conduire en Cour. L'enquête fut suspendue en attendant l'arrivée du témoin, qui fut condamné à $3 d'amende, pour frais d'automobile.

C. Labonté, rue Saint-Antoine, et A. Prud'homme, rue Notre-Dame ouest, compagnons d'Ethier, au moment de l'accident, dirent qu'ils revenaient d'un souper aux huîtres où ils avaient pris quelques verres de bière, mais en trop petite quantité pour les affecter.

François Tremblay, avenue Atwater, un autre compagnon d'Ethier, dit que celui-ci était parfaitement sobre et que l'automobile n'allait qu'à 10 milles à l'heure au moment de l'accident. Ethier fit tout son possible pour éviter la victime.

Le constable Brabant, arrivé au garage dix minutes après l'accident, assure qu'il trouva Ethier parfaitement sobre. Cyrille Lacombe, rue Saint-Philippe, un des premiers rendus au garage, corrobore ce témoignage.

Joseph Hurtubise et Rosario Tondreau, rue Sainte-Marguerite, tout en admettant qu'Ethier est généralement sobre, se disent convaincus qu'il était sous l'influence de la boisson à ce moment-là.

C'est pour décider la question que Doré fut sommé de comparaître en Cour. Il jure que le chauffeur ne lui paraissait pas du tout en état d'ivresse. C'est dans son garage que la victime fut conduite, en attendant la voiture d'ambulance.

LA MORT SOUDAINE DU RESTAURATEUR MARTIN SURVENUE A ENGHIEN

(De correspondant de la PRESSE)

New-York, 21.—La mort soudaine de M. Louis Martin, survenue, l'autre jour, sur le quai de la gare d'Enghien, près de Paris, a surpris beaucoup de monde ici. Avec son frère Jean-Baptiste, M. Louis Martin a joui d'une grande popularité à New-York, pendant près de vingt-cinq ans, et les amateurs de bons dîners étaient toujours sûrs de trouver dans son établissement, avec une cuisine des plus raffinée, un accueil des plus cordial.

Les deux frères étaient arrivés de France en 1883 et quelques années plus tard M. Jean-Baptiste Martin ouvrit le Café Martin, à la 9e rue et University Place, dans le même bâtiment qu'occupe aujourd'hui le Café Lafayette, également bien connu. En 1901, M. J.-B. Martin prit son frère Louis comme associé.

A cette époque, ce quartier de la ville était presque entièrement français, et les frères Martin installèrent leur établissement d'après les coutumes et les goûts français. Bientôt ils acquirent une grande réputation et de tous les coins de la ville on allait dîner chez Martin. Quelque temps après, si grande fut la vogue du restaurant que l'immeuble d'University Place ne suffit plus à la clientèle et les frères Martin déménagèrent alors à la 26e rue et Broadway, là où autrefois se trouvait Delmonico.

Louis Martin se sépara de son frère quand les propriétaires de l'immeuble de la 26e rue décidèrent de démolir la maison qu'il occupait. Il s'installa pour son propre compte à la 40e rue et Broadway, mais un an après il ferma son établissement et se retira en France où, depuis la guerre, il avait un restaurant à Enghien.

C'est un peu l'histoire de la colonie française de New-York qui s'est écrite, dans cette partie de notre ville, où pendant de nombreuses années les frères Martin avait un établissement de réputation mondiale, qui était le rendez-vous de tous les voyageurs de marque en même temps que le lieu de réunion favori des millionnaires américains, tels que les Astor et les Vanderbilt, ainsi que les artistes en vogue alors au Metropolitan, les frères de Reské, Emma Eaves, la Melba, Plançon, etc.

Le jour de sa mort le drapeau français a été mis en berne sur le café Lafayette, ancien établissement où Louis Martin fit ses débuts à New-York comme restaurateur français.

M. CASAVANT, CONVALESCENT

(Spécial à la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 21. — M. Samuel Casavant, vice-président de la fabrique d'orgues Casavant frères, se remet lentement du douloureux accident, une chute de cheval, dont il a été victime il y a quelque temps. Ses nombreux amis font pour lui des voeux de prompte et complète guérison.

UNE TAVERNE VISITEE PAR DES VOLEURS

Les bandits portent le coffre-fort dans la cave, et ils le vident.

AUDACIEUX EXPLOIT

Pendant la nuit de samedi à dimanche, des cambrioleurs sont entrés dans le "Carlton Catering System Tavern", 67, Sainte-Catherine est. Ils ont ensuite transporté le coffre-fort dans la cave de l'établissement où à l'aide de ciseaux ils ont percé un trou dans la boîte d'acier pour s'emparer d'une somme de $361.

Les bandits sont ensuite sortis par la porte de derrière et ont franchi une haute clôture, avant de prendre la fuite.

L'effraction a été découverte par le constable spécial Paul Célis, à l'emploi des marchands du district, accompagné du constable Bédard, du poste No 4. Les deux policiers après être entrés dans la cour, trouvèrent la porte de la taverne ainsi qu'une autre porte, à l'intérieur, ouvertes.

Après avoir fait de la lumière, les agents constatèrent que le coffre-fort avait d'abord été glissé jusqu'à la porte de la cave, puis descendu.

Le lieutenant Arthur Piquette, de service au poste No 4, fut immédiatement prévenu et il chargea le sergent Gauvin d'aller faire une enquête.

L'officier, comme ses camarades, constata que le coffre avait été porté dans la cave. Là, les voleurs, qui s'étaient munis d'un ciseau à froid, étaient parvenus à faire un trou de six pouces dans l'acier et passant la main par l'ouverture, ils s'étaient emparés de l'argent. M. E. Duplessis, gérant de la taverne, prévenu, a déclaré que les cambrioleurs ont enlevé une somme de $361.

Les détectives Adélard Laberge et Robillard se sont aussi occupés de la cause. De même que leurs camarades, ces agents sont d'opinion que les voleurs ont dû se laisser enfermer dans un étage supérieur de l'immeuble. Une fois l'établissement fermé, ils sont descendus et ont forcé la porte donnant sur le passage. Le vol commis ils ont quitté la taverne en passant par la porte de derrière que, nous le disons plus haut, ils ont laissée ouverte.

SECTE NOUVELLE QUI EST NEE EN RUSSIE

Mascou, 21. — Iliodor, ce moine qui fut collègue et ensuite dénonciateur de Rasputin, est entré de nouveau en scène, à Tzaritzin. Il vient de fonder une "communauté apostolique" à laquelle 180 sectes différentes se sont déjà ralliées. Les membres de ces sectes ont vendu leurs biens particuliers au profit de la communauté. Ils ont acheté pour cette dernière deux entrepôts, des jardins et des bestiaux, pour pourvoir aux besoins des membres de la communauté.

FEU Mme ADELARD MAHEU

Mme Adélard Maheu, née Mélina Lespérance, est décédée vendredi, à 11 heures, à l'âge de 55 ans, à sa demeure, 99, rue Casgrain. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, trois enfants, Albert, Laura et Ernest Maheu. Les funérailles auront lieu lundi matin.

L'Impureté du Sang Agit sur les Nerfs

Un Traitement au Pepto-Mangan de Gude rend le Sang Riche et Rouge.

Lorsque le sang devient clair et encombré par les déchets et les poisons, ainsi que cela se produit dans les cas de fatigue excessive et de surmenage, les nerfs s'en ressentent. Le corps s'affaiblit parce que le nombre des cellules rouges du sang qui transportent de l'oxygène à l'organisme, est insuffisant. L'endurance est insuffisante et la moindre contrariété porte sur les nerfs. Tout et tous vous portent sur les nerfs. Rien n'est comme il devrait être. Cependant les choses et les gens sont en général bien comme ils sont, c'est le sang appauvri qui est anormal.

Une des choses que remarquent les gens qui prennent du Pepto-Mangan de Gude—après un court traitement, trois fois par jour, sous forme liquide ou en tablettes—c'est le retour certain, graduel à l'état normal. Le sommeil devient réparateur et les aliments nourrissent l'organisme. La vie devient plus calme. C'est ainsi que le médicament produit son effet. Le Pepto-Mangan de Gude se trouve chez votre pharmacien. Cherchez le nom de "Pepto-Mangan de Gude" car il se trouve sur tous les paquets. (ann)

Bon pour le Lumbago

Le Musterole chasse la douleur et met à sa place un délicieux confort. Frictionnez-vous-en légèrement.

C'est un beau liniment blanc fait avec de l'huile de moutarde. Il ne forme pas d'ampoules comme l'ancienne mouche de moutarde.

Procurez-vous du Musterole aujourd'hui à votre pharmacie.

MEILLEUR QU'UN EMPLATRE DE MOUTARDE.

MUSTEROLE
WILL NOT BLISTER

MAISONS D'EDUCATION

APPRENEZ A PARLER ANGLAIS

par la poste. Succès garanti après quelques leçons d'après notre merveilleuse méthode. Ecrivez aujourd'hui pour renseignements.

THE UNIVERSAL INSTITUTE
235 W. 108 St. (Dépt. 152) New-York.
294-45A

L'Anglais Enseigné par la Poste

25c la leçon

Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines.

Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans.

Ecrire pour détails.

Mlle BLANCHE FISHER,
1254 Ave Lexington. Dépt. 60.
New-York, N.-Y 287-81A

CREOPHOS de Nyal

TONIQUE et RECONSTITUANT
SOULAGE la BRONCHITE
LES RHUMES et LES TOUX PERSISTANTES

VENDU SEULEMENT PAR LES

Nyal Drug Stores

POUR TOUS LES MAUX ORDINAIRES IL Y A UN REMÈDE NYAL
FAITES-EN L'ESSAI — VOUS EXIGEREZ TOUJOURS NYAL

Les forges Saint-Maurice

Par BENJAMIN SULTE

(Ecrit spécialement pour la "Presse")

A l'occasion de la semaine du livre canadien, permettez-moi de vous parler de mon livre sur les Forges Saint-Maurice et d'en faire l'annonce au public comme d'une marchandise nouvelle, inconnue dans notre pays.

Cet ouvrage que vient de publier le compilateur de mes oeuvres, Gérard Malchelosse, est le premier du genre qui sort de nos presses. Il ne ressemble en rien à l'histoire d'une province ou d'une ville. Je crois même qu'il restera unique puisqu'il traite d'un sujet tout spécial dont notre passé n'offre aucun exemple qui puisse lui être comparé. Il y avait de quoi prendre la plume, pour moi qui vis dans les anciennes nouveautés.

Sous le régime français nous avions, comme les Espagnols, les Portugais, les Anglais, les Hollandais, un ordre de choses basé par le principe "tout pour la mère-patrie". Donc, la laine de nos moutons servait à fabriquer des couvertures de lit, des étoffes d'habillement pour l'usage des familles, mais il était défendu de l'exporter en France par crainte de nuire à l'industrie du royaume; défense aussi de vendre à l'étranger, afin de gêner ou restreindre son commerce. Même chose pour le blé, l'avoine, le cuir, tout! On ne voulait recevoir du Canada que des fourrures et, encore, ceci était organisé en monopole.

N'a-t-on pas dit que Louis XIV, en 1685, aurait dû exiler les huguenots parmi nous? La belle affaire! Ces familles étaient, sans exception, industrielles et commerçantes. Or, le commerce et l'industrie ne nous étaient pas permis. Qu'auraient donc fait ces gens-là dans un pareil milieu? sans compter que si le roi n'en voulait pas dans le royaume il ne devait nullement désirer les voir venir dans sa colonie. Rendons-nous, ou plutôt conformons-nous à l'esprit du temps et n'y mettons pas les idées d'aujourd'hui, car ce serait embrouiller l'histoire et créer des malentendus à n'en plus finir.

On tirait du Languedoc cent mille couvertures de laine par année pour la traite avec les Sauvages. Les Canadiens auraient pu fournir ces articles, mais le principe s'y opposait: tout pour la mère-patrie. Les Anglais des bords de l'Atlantique, soumis au même régime, faisaient feu et flamme, sans rien y gagner. Les Canadiens roulaient leur bosse et se tenaient en bonne humeur sans maugréer par trop.

Les fers de France, marmites, outils, clous, et autres ustensiles, nous étaient vendus par le monopole, comme tout ce que nous achetions. Mais voilà bien que, en 1730, une famille canadienne, Poulin dit Francheville, s'avisa d'établir sur le Saint-Maurice une usine pour fabriquer le fer, et la permission lui en est accordée, à l'encontre du fameux principe. D'où venait ce changement d'idée? Longtemps je m'y suis perdu, mais enfin la lumière s'est faite: on pouvait couler en Canada des canons, des boulets, tout l'attirail métallique requis à la guerre et cela, pensait-on, à meilleur marché que les produits de France. La guerre était au fond de cette complaisance du pouvoir, la guerre, principale occupation des princes.

Nous qui sommes,
De par Dieu,
Gentilhommes
De haut lieu,
Il faut faire
Bruit sur terre
Et la guerre
N'est qu'un jeu.

De fil en aiguille, le roi en arriva à prêter de l'argent à la petite compagnie des Forges Saint-Maurice, pour développer son exploitation et, vers 1742, le créancier devint propriétaire du terrain, mines, bâtiments et de tout l'outillage. Ce fut une grande affaire. Elle se continua sous le régime anglais jusqu'à 1880, et maintenant rien ne reste debout qu'une haute cheminée rappelant des souvenirs—mais non, tout est oublié—; les souvenirs, les anciens tableaux, les épisodes d'autrefois, les curiosités de cette ville disparue ne sont que dans mon livre; vous voyez bien que ceci est une annonce pour cette semaine.

Benjamin Sulte

Elle a teint sa robe comme une neuve, de même qu'un manteau d'enfant

Achetez des teintures "Diamond" et suivez les instructions simples données en français dans chaque paquet. Ne vous imaginez pas que vous ne pouvez pas réussir, parce que des résultats parfaits sont garantis avec les teintures "Diamond", même si vous n'avez jamais teint auparavant. Les robes fanées et usées, de même que les jupes, blouses, manteaux, chandails, bas, draperies, tentures, etc., redeviennent comme des neufs. Dites à votre pharmacien si le tissu que vous voulez teindre est de la laine ou de la soie, de la toile, du coton, ou du mélange. Les teintures "Diamond" ne font jamais de stries, de taches, ne se fanent pas et ne passent pas.

WELLS RICHARDSON
Montréal.

LUTTE ENTRE AGENTS ET CONTREBANDIERS

Plattsburg, 21.—Quatre prisonniers qu'on accuse d'avoir fait le commerce clandestin des liqueurs alcooliques, entre le Canada et les Etats-Unis, ont été conduits à la prison de Plattsburg, samedi, après un rude combat au cours duquel l'agent Fred Waterman et un des prisonniers ont été blessés.

La bataille a eu lieu à la frontière canadienne. Les contrebandiers ont laissé sur la route un camion rempli de whiskey. Les quatre inculpés viennent de Montréal, dit-on. L'officier Waterman a été blessé à la main et à une jambe.

POUR UN ACCIDENT D'AUTO

Le 19 septembre 1919, Mme Eugène Piché dit Delisle était frappée par l'automobile de M. H. Gauthier, au coin des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine. Son mari poursuivit M. Gauthier réclamant $250 de dommages. L'hon. juge Archer lui a accordé $158.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS.

Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

L.M.V-8-A

Gurney FOURNAISES

EAU CHAUDE — AIR CHAUD — SANS TUYAUX

Ayez une fournaise de la dimension voulue — installez le nombre de radiateurs ou registres nécessaire — placez-les convenablement dans les différentes chambres — voyez quelle sorte de fournaise — à l'eau chaude, à l'air chaud ou sans tuyaux — répond le mieux à vos besoins — c'est le moyen de s'assurer de l'économie et du confort. Nos ingénieurs en matière de chauffage seront heureux de vous donner des conseils au sujet de ces points importants. Ecrivez ou allez à notre bureau le plus proche.



"Il y a un agent de Gurney dans votre localité"

GURNEY

THE GURNEY-MASSEY COMPANY, LTD.
MONTREAL TORONTO WINNIPEG VANCOUVER 24



Pas Seulement pour les Femmes

A des millions d'individus il vaut des dents plus blanches

Cette nouvelle méthode de nettoyage des dents se recommande aux femmes. Elle embellit leurs dents. Mais les hommes aussi s'en trouvent bien, et les enfants doivent y recourir pour nettoyer leurs dents.

Des millions d'individus en font maintenant usage, et la plupart sur le conseil de leur dentiste. Les dents brillantes que vous voyez partout maintenant démontrent les résultats de son emploi.

Tout le monde en a besoin, ainsi qu'en fera foi cette simple épreuve. Voyez les résultats qu'elle apporte dans l'espace de dix jours, puis décidez vous-même.

Vous devez combattre l'enduit muqueux

Vos dents sont recouvertes d'un enduit muqueux. Vous pouvez le sentir avec la langue. Il adhère aux dents, s'introduit entre les interstices et y séjourne.

La pâte dentifrice ordinaire ne le combat pas avec succès. Votre brosse à dents en laisse une grande partie intacte, et cet enduit adhérent peut causer des dommages incalculables.

L'enduit muqueux absorbe les taches et ainsi enlève aux dents leur beauté. L'enduit muqueux est la base du tartre. Il maintient les substances alimentaires, lesquelles fermentent et forment de l'acide. Il tient l'acide en contact avec les dents et les fait carier.

Des millions de germes s'y développent. Ce sont eux qui, avec le tartre, sont la principale cause de la pyorrhée, ainsi que d'autres embarras graves, locaux et internes.

Cet enduit muqueux est la cause de la plupart des embarras dentaires. Et, en dépit de la brosse à dents, tous ces embarras n'ont fait qu'augmenter petit à petit. Certains sont devenus communs au point d'être une cause d'alarme.

Voici les moyens de le combattre

Pendant des années la science dentaire a recherché les moyens de combattre l'enduit muqueux. Ces moyens, on les a trouvés. L'efficacité en a été amplement démontrée par des autorités compétentes. Tous les dentistes importants en recommandent maintenant l'usage.

Ces méthodes sont résumées dans une pâte dentifrice scientifique, laquelle a nom Pepsodent. Son emploi se généralise dans le monde entier.

Afin de la faire connaître promptement, un tube bon pour dix jours est donné à quiconque en fait la demande. De cette façon, des milliers de gens en connaissent tous les jours les délices.

Réunit cinq effets

Mais le Pepsodent fait plus que combattre l'enduit muqueux. Il combat aussi l'acide, qui est un grand agent destructeur des dents.

Chaque emploi de Pepsodent multiplie le suc salivaire. C'est le grand agent protecteur des dents fourni par la nature. Il multiplie le digestif d'amidon dans la salive, dont la fonction est de digérer les dépôts d'amidon qui autrement séjourneraient et formeraient de l'acide.

Il multiplie l'alcali de la salive. C'est l'agent préposé par la nature pour neutraliser les acides qui attaquent les dents.

Il combat l'enduit muqueux partout où il adhère. Il laisse les dents si polies que l'enduit muqueux ne saurait s'y attacher. La pepsine s'y trouve aussi comprise.

Voyez et sentez ses effets

Les résultats ne sont pas douteux. Vous pouvez les voir et les sentir. Quelques-uns sont presque instantanés. Une épreuve de dix jours est des plus convaincantes.

Présentez le coupon pour avoir un tube bon pour dix jours. Voyez comme vous vous sentez les dents propres après en avoir fait usage. Remarquez l'absence de l'enduit muqueux. Voyez comme les dents blanchissent à mesure que disparaissent les couches d'enduits. Observez-en les autres bons effets.

Pour des millions de gens cette épreuve a été toute une révélation. Elle leur a indiqué le moyen de rendre les dents plus belles, plus propres et plus saines. Quiconque voit les résultats de cette nouvelle méthode ne veut plus retourner aux anciennes.



Les délicieux résultats

Un effet qui saute aux yeux, c'est d'embellir les dents. Il y a aussi la sensation de propreté. Les hommes qui fument remarqueront de grands changements. C'est l'enduit muqueux qui absorbe les taches de tabac.

Mais il est particulièrement essentiel aux enfants. De jeunes dents sont particulièrement sujettes à l'enduit muqueux et aux attaques de l'amidon. Les dentistes recommandant l'emploi quotidien de Pepsodent aux enfants, dès l'instant qu'apparaît la première dent. Avec les anciennes méthodes, très peu d'enfants échappent à la destruction des dents.

Pour tous cette épreuve est de toute première importance. Découpez le coupon afin de ne pas oublier de la faire. Présentez-le cette semaine.

Fabriqué au Canada

CANADA
REG. IN Pepsodent

Le Nouveau Dentifrice

Approuvé par les autorités, recommandé par les principaux dentistes de partout, et vendu en gros tubes par tous les pharmaciens.

Gratis

toute cette semaine

Un tube de Pepsodent de 10 jours. Présentez simplement ce coupon. Cet essai vous sera une délicieuse révélation. Il vous montrera le moyen que des millions de gens ont trouvé pour avoir des dents plus blanches, plus propres et plus saines.

Cette offre n'est que pour une semaine. Elle représente beaucoup pour vous et les vôtres. Agissez tout de suite.

Présentez le Coupon pour Tube Gratis

cette semaine aux

—HUIT PHARMACIES DU Dr LEDUC—

308 rue Bleury.
Ave du Parc et St-Viateur.
Ave du Parc et Prince Arthur.
Carré Chabolliez.
Sherbrooke et St-Denis.
Ste-Catherine et ave Delorimier.
Ste-Catherine et Désery.
560 Ontario Est.

—MAGASINS "REXALL" LIGGETT—

757 Ste-Catherine Ouest.
423 Ste-Catherine Ouest.
293 Ste-Catherine Ouest.
220 Craig ouest.

720—Can.

TUBE BON pour 10 JOURS GRATIS

Présentez ce coupon, sur lequel vous aurez écrit vos noms et adresse, à n'importe quel magasin nommé ici. Il est bon pour un tube de dix jours de Pepsodent.

Votre nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

Les gens d'en dehors de la ville devront envoyer ce coupon par la poste à The Pepsodent Company, 118 Sherbourne St., Toronto, Ont., et le tube sera envoyé par la poste.

Rien qu'un tube par famille. "La Presse", Montréal, Can.

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.

ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

MONTREAL, 21 NOVEMBRE 1921

Rendons au livre les honneurs qui lui sont dûs.

La revision des listes électorales finit aujourd'hui. Que les personnes qui ont raison de s'en plaindre ne tardent pas à comparaître devant les reviseurs.

C'est aujourd'hui que commence la discussion sur les armements de terre, à la conférence de Washington. Inutile de dire que M. Briand est la grande vedette de l'heure.

Le jour où nos écrivains sauront qu'ils peuvent vivre du fruit de leur labeur sera une date importante de notre histoire. Il marquera le commencement d'une ère glorieuse pour la littérature canadienne.

S'il est vrai que le style, c'est l'homme, il n'est pas moins vrai que la littérature d'un peuple reflète l'image de ce peuple. Encourageons les littérateurs canadiens afin que leurs ouvrages fassent de plus en plus honneur à notre pays.

Pour remédier au chômage, il vaut mieux procurer du travail à ceux qui n'en ont pas que de les forcer à tendre la main. Que les gouvernements, les municipalités et les grandes corporations se hâtent de fournir une solution dans ce sens. C'est leur devoir.

L'ex-empereur Charles est rendu à Madère, une île charmante qu'on se plaît à appeler un petit paradis. Si son sort vaut mieux que celui de Napoléon 1er à Sainte-Hélène, terre triste et désolée, il n'est sûrement pas pour cela enviable. La nature la plus belle ne parle guère à l'âme de l'exilé.

Lloyd George aura, mercredi, une conversation nouvelle avec sir James Craig. Il est possible qu'elle soit plus fructueuse que les autres. Le chef de l'Ulster n'est pas sans savoir que les Unionistes du Royaume-Uni appuient la politique de conciliation du premier ministre britannique au sujet de l'Irlande.

Le maréchal Foch sera à Montréal le 11 décembre prochain. Il va sans dire que nous ferons à l'illustre chef des armées alliées l'accueil qu'il mérite. Il ne siérait pas qu'au sein d'une population aux trois-quarts française comme celle de notre cité, il reçût des honneurs inférieurs à ceux qu'il a recueillis de l'autre côté de la ligne 45e.

La mort du chanoine Godin plonge dans le deuil toute la paroisse de Vaudreuil, où il a exercé pendant 34 ans son zèle apostolique. Elle causera aussi de vifs regrets au clergé du diocèse de Valleyfield, qui l'estimait profondément. Le chanoine Godin fut un prêtre dévoué et un éducateur éminent. Nous nous associons avec empressement à la douleur de sa famille et de ses nombreux amis.

Aucune commission américaine ne sera nommée pour négocier avec le gouvernement canadien l'annulation de certaines restrictions mises sur l'exportation de la pâte à bois. Le président Harding a jugé sans doute qu'un tel acte constituerait un attentat à notre liberté économique et une provocation. Il a compris aussi qu'une telle attitude à notre égard ne cadrerait guère avec le rôle de pacificateur qu'il joue à la conférence de Washington.

Lord Haldane a constaté, au cours d'une tournée qu'il vient de faire en Allemagne, que le chômage existe à peine en ce pays. Actuellement, dit-il, les vaincus, guéris du militarisme, répandent à profusion les publications scientifiques et ne cherchent qu'à accroître leurs activités industrielles. Les grandes nations qui discutent présentement la question du désarmement, à Washington, se laisseront sans doute influencer par cet exemple.

LA VOIE A SUIVRE

On ne saurait trop appuyer sur cette vérité, pourtant évidente, que le Dominion canadien triomphera plus tôt et plus aisément des difficultés qu'il traverse en ce moment, si toutes les forces de la nation se liguent ensemble au lieu de se séparer ou de s'insurger les unes contre les autres. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine économique, où jamais le besoin ne s'est aussi vivement fait sentir d'une entente sincère et durable entre les deux principaux facteurs de notre production nationale, l'agriculture et l'industrie, qui menacent actuellement de se diviser sur la question du tarif.

Pour peu qu'on y réfléchisse, il est facile d'apercevoir les motifs qui doivent, tant dans l'intérêt général du pays que dans l'intérêt particulier des agriculteurs et des industriels eux-mêmes, pousser à la bonne entente et induire les établissements prospères à tendre une main secourable aux exploitations momentanément dans l'embarras.

Le développement industriel du Canada a acquis une telle importance que sa conservation s'impose, et nous ne voulons pas désorganiser l'armature économique du Dominion. En effet, nous avons, au prix d'immenses sacrifices, augmenté le nombre de nos entreprises manufacturières avec une rapidité et un succès vraiment remarquables.

Rien qu'au cours des huit années écoulées, de 1911 à 1918, la production industrielle canadienne a monté de $1,165,975,000 à $3,450,000,000. En 1918, nous comptions au pays 35,745 manufactures, représentant une mise globale de capitaux de $2,891,000,000 et donnant du travail à 666,689 employés, qui retiraient ensemble près de $600,000,000 en salaires. Dans la seule province de Québec, la valeur industrielle s'est élevée, de $350,000,000 qu'elle était en 1910, à $900,000,000 en 1918 ; le nombre de nos établissements manufacturiers, pour la même période, a grandi de 6,584 à 10,552, employant, en 1918, 208,149 personnes.

Or, serait-il de sage politique et d'intérêt national de mettre au rancart un outillage aussi coûteux et d'un rendement aussi considérable, ou, ce qui revient au même, d'établir un régime fiscal tendant à décourager et à ruiner nos entreprises industrielles ? Est-ce parce que celles-ci sont temporairement dans le marasme, par suite de circonstances extraordinaires et incontrôlables, nées de la dernière guerre, que nous allons les sacrifier et ne plus compter désormais que sur l'agriculture pour assurer la prospérité du Dominion et le bien-être de sa population ?

Non, il n'en pas douter, et les artisans du sol, à cause de la solidarité étroite qui doit exister entre eux et les ouvriers industriels, à cause de la répercussion inévitable que les vicissitudes des établissements manufacturiers ont sur les exploitations agricoles, et vice-versa, doivent être tout des premiers à appuyer les mesures et les lois qui assureront la survivance et le développement de l'industrie canadienne. Outre cette considération d'intérêt général, les cultivateurs doivent reconnaître que les industries ont largement contribué et contribuent encore à l'état de prospérité dont ils jouissent aujourd'hui.

C'est parmi les centaines de milliers d'artisans industriels, habitant dans les centres urbains, que l'homme des champs recrute la plus grosse partie de sa clientèle. C'est là qu'il trouve le marché le plus avantageux pour l'écoulement de ses produits. Aussi, de cultivateur, avec le sens pratique et la clairvoyance qui le caractérisent généralement, ne peut s'empêcher de constater tout le profit qui lui revient, en fin de compte, d'industries solidement établies et florissantes. Il est donc clair que l'intérêt des gens de la campagne ne peut être séparé de l'intérêt des citadins. La prospérité comme l'infortune des uns rejaillit nécessairement sur les autres. Toutes les classes de la société sont solidaires : si l'une d'elles est malade, les autres souffrent également.

Puis, lorsqu'on examine de quelle façon sont répartis les impôts et les charges entre les différentes catégories de contribuables, on s'aperçoit bientôt que les classes agricoles sont des plus favorisées. Pour l'impôt sur le revenu, par exemple, des chiffres officiels, publiés au commencement du mois dernier, démontrent que, sur un total de $46,381,806 perçu par les autorités fédérales, pour l'année 1920-1921, la quote-part des cultivateurs n'a été que de $611,735. Dans la liste de 194,257 personnes taxées, on relève les noms de 16,652 fermiers seulement. Ces chiffres prouvent clairement que les travailleurs de la terre sont dans une situation privilégiée.

Il semble donc que, pour toutes ces causes, industriels et agriculteurs devraient s'unir au lieu de se diviser. Ce sera la tâche du nouveau gouvernement de concilier les deux principaux agents de notre richesse nationale et de les décider à joindre leurs forces pour remettre le char de l'Etat sur le chemin du progrès. La grandeur et l'importance du rôle à remplir indiquent assez clairement aux citoyens—à la veille de se prononcer sur le choix de leurs gouvernants fédéraux—avec quel soin ils doivent se préparer à exercer leur droit de suffrage, avec quel soin ils doivent s'efforcer de distinguer les candidats les plus en mesure de bien administrer les affaires canadiennes, et leur donner tout leur appui.

LE LIVRE CANADIEN

Tout fait bien augurer du succès de la campagne qui s'ouvre aujourd'hui, à travers le Dominion, en faveur du livre canadien. Grâce au zèle déployé par les organisateurs, grâce aussi à la coopération des éditeurs et des libraires, les productions intellectuelles dues à la plume de nos hommes de lettres seront en évidence dans tous les centres importants du pays. Malgré lui, pour ainsi dire, le public canadien prendra conscience que nous possédons une littérature assez considérable et assez intéressante pour qu'il ne soit pas obligé d'aller chercher ses lectures dans la république voisine ou plus loin encore.

Dans la conférence qu'il a prononcée, samedi dernier, devant les membres du "Canadian Club" d'Ottawa, M. J.-M. Gibbon, le dévoué président de l'Association des Auteurs Canadiens, a cité l'exemple d'un écrivain de chez nous à qui un publiciste américain offrait récemment une situation très avantageuse, à la condition d'aller établir sa résidence aux Etats-Unis et de s'y faire naturaliser sujet américain. Pareil fait démontre assez le besoin que nous avons d'encourager nos ouvriers de la plume si nous ne voulons pas qu'ils aillent porter ailleurs les ressources de leur talent. Pareil danger n'existe peut-être pas pour nos hommes de lettres de langue française, mais on doit craindre que, faute de voir leurs œuvres suffisamment appréciées, ces derniers laissent de côté nombre de travaux qu'ils entreprendraient autrement.

Et, il importe de bien le comprendre, c'est le pays qui a le plus à souffrir d'un semblable état de choses. Pendant que nos écrivains, incapables d'assurer leur subsistance par le seul moyen de leur plume, restent inactifs et vont chercher dans d'autres carrières leur gagne-pain quotidien, les écrivains américains, grassement payés, ne cessent de mettre au jour une quantité considérable de livres, brochures, magazines, marqués nécessairement au coin de la mentalité américaine, dont ils inondent le Canada. Dans ces circonstances, comment prétend-on former cet esprit national si désirable au sein des populations du Dominion ? C'est chose impossible, et ce sera chose impossible tant que l'on n'aura pas pris sérieusement les mesures nécessaires pour contrebalancer l'influence des écrits américains par celle d'écrits canadiens.

Or, la semaine du livre canadien a été instituée précisément dans le but de mieux faire connaître ce que nous avons à opposer à la littérature étrangère. Elle tend à dissiper le préjugé que rien de bon ne peut sortir de chez nous et que nous sommes forcés d'aller chercher notre pâture intellectuelle au dehors. Certes, les organisateurs du mouvement sont les premiers à reconnaître que nous ne pouvons compter exclusivement sur nos propres productions et que nous devrons, pendant un certain nombre d'années encore, aller puiser dans les littératures plus anciennes que la nôtre. Mais ce besoin peut parfaitement se concilier avec l'encouragement que nous devons accorder aux œuvres canadiennes. C'est ce que l'on demande aux lecteurs et lectrices du Dominion de comprendre.

LE MARECHAL FOCH

Il est officiellement annoncé que le maréchal Foch viendra visiter le Canada. Le généralissime des armées alliées et victorieuses sera à Montréal le 11 décembre prochain.

Le grand vainqueur sera reçu ici avec le cœur, avec l'esprit, avec l'âme de toute une population qui a suivi les phases de la grande guerre avec une attention intense. Il sera reçu par ceux qui sont allés là-bas, dans les Flandres et l'Artois, se battre à côté des soldats de France, pour la justice, le droit, la liberté. Il sera reçu par les mères, par les veuves, par les orphelins de ceux qui ont fait le suprême sacrifice pour la grande cause commune. Il sera reçu par tous ceux, par toutes celles qui ont donné sans compter pour aider, pour soulager les soldats.

La venue du maréchal Foch est la récompense que nous ont méritée nos soldats, et, à ce titre, elle nous est absolument sacrée.

La visite du grand Français, c'est un rayon de la vieille mère patrie, qui a beaucoup souffert, beaucoup lutté, et qui fut victorieuse grâce à son énergie, grâce à l'union de tous ses fils devant l'ennemi commun. Les Canadiens-français sentiront avec orgueil qu'ils sont issus de cette race qui a enfanté des héros comme Joffre, comme Foch, et leurs hommages revêtiront quelque chose de familial devant ce fils de la vieille France, berceau de leurs ancêtres.

Montréal fera au maréchal Foch une réception digne de lui et digne de la quatrième ville de langue française du monde. Les vieux trouveront dans cette vision un dernier éclat de bonheur, les jeunes y puiseront un exemple de vaillance et d'énergie qu'ils transmettront à leurs enfants.

—Nous devons, pour maintenir la paix, maintenir nos armements. Il ne sera plus permis, après l'expérience acquise, de sacrifier dans une guerre éventuelle, comme on l'a fait, hélas ! faute de moyens suffisants, ce qu'on appelle si cruellement le matériel humain. (ALBERT Ier, roi des Belges).

QUAND VOTRE ENFANT EST CONSTIPE, MALADE, BILIEUX OU ENRHUME

Tout enfant prend avec plaisir les bonbons cathartiques "Cascarets" qui agissent doucement, ne donnent jamais de coliques ni ne produisent le moindre malaise, bien qu'ils nettoient les petits intestins constipés, adoucissent l'estomac et remettent le foie en parfait état. Instructions complètes pour enfants et adultes dans chaque paquet. Les mères peuvent être tranquilles après avoir donné ce doux et inoffensif laxatif à leurs enfants.



Les Cascarets travaillent pendant le sommeil.

COQUELUCHE!

Mères de familles! Laisserez-vous souffrir votre cher petit, quand vous avez à votre portée le

BRONKIOSERUM du Dr Herno de Paris

Spécifique efficace et inoffensif qui arrêtera en quelques jours les ravages terribles de la coqueluche.



Ce sirop est merveilleux dans les cas de TOUX et de BRONCHITES aiguës ou chroniques!

Prix 1.00. En vente dans toutes les pharmacies
Envoyé par la poste en s'adressant

PHARMACIE E. THEORET 68 St-Viateur Ouest. Tél. St-Ls. 6121, Montréal

4-1.M.s

ACCUMULATEURS

(Emmagasinage d'hiver)

Procédé à sec . . . . $8.00. Procédé humide $3.00

Téléphonez à Uptown 9665 et nous irons chercher votre accumulateur

GENERAL AUTOMOBILE EQUIPMENT CO. LIMITED

720-726 RUE DORCHESTER OUEST

7-20



$10.00 vous seront alloués pour votre vieux poêle à gaz si vous achetez maintenant

Les poêles à gaz cabinet REGENT sont faits d'acier bleu Wellsville à l'épreuve de la rouille et ont des montures en fante, et sont pourvus des allumeurs automatiques Rutz.

Profitez de notre offre et achetez maintenant un poêle à gaz cabinet moderne.

Voyez-les à l'une de nos salles de ventes ou téléphonez et notre représentant ira vous voir.

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER Consolidated

Edifice Power — 83 rue Craig ouest. Main 4040.
Edifice Power du haut de la ville — Rues Sainte-Catherine et Mountain, Up. 4810-5216.
District de la rue Sainte-Catherine E. — 480 rue Sainte-Catherine E. Est 2935.
District Maisonneuve—2200 rue Sainte-Catherine E., angle Bourbonnière. Las. 3350.
District Mont-Royal — 1007 ave Mt-Royal E., près Papineau. St-L. 9090.
District Saint-Denis — 808 rue Saint-Denis, près Duluth. St-L. 7378.
District ave du Parc — 2438 ave du Parc, près Bernard. Rock. 1758.

18.21.S

La ALE et la BIERE FORTE LABATT

Brassées comme dans le Bon Vieux Temps

sont maintenant en vente dans tous les hôtels, restaurants et tavernes, et dans les épiceries licenciées pour le commerce de détail.

Mûries dans des Tonneaux de Chêne Garanties se Conserver 21 Ans Elles s'Améliorent en Vieillissant

Elles ont gagné des médailles d'or dans presque tous les pays du monde contre toutes les concurrentes.

* * * *

JOHN LABATT, Limited

(Etabli en 1832)

E. T. SANDELL, gérant du dépôt de Montréal.

Téléphone: Main 4990. 48 rue William.

18.21

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Ustensiles de Cuisine en Aluminium

A Prix Spéciaux

BOUILLOIRES, 4½ pintes, mesure à vin. *Rég. $2.95*, pour **$1.95.**

BAIN-MARIE, 2 pintes, mesure à vin. *Rég. $2.45*, pour **$1.45.**

PERCOLATEURS A CAFE, 2 pintes, mesure à vin. *Rég. $2.75*, pour **$1.75.**

ROTISSOIRES doubles rondes, 10" de diamètre. *Rég. $2.45*, pour **$1.45.**

MARMITES convexes avec couvercle, 4 pintes, mesure à vin. *Rég. $2.25*, pour **$1.25.**

CHAUDRONS A CONFITURES, 6 pintes, mesure à vin. *Rég. $2.25*, pour **$1.25.**

CASSEROLES à bec, série de trois, 1½, 2 et 3 pintes, mesure à vin. *Rég. $2.65 la série*, pour **$1.65.**

CASSEROLES à bec Wear-Ever, 1 pinte, mesure à vin. *Rég. 85c*, pour **39c.**

—Rayon de la quincaillerie — Deuxième étage

Robes en Crêpe Canton pour Après-Midi

Marquées à $49.50

Robes en crêpe Canton confectionnées dans les plus nouveaux modèles et offertes au prix modéré de **$49.50.**

Un modèle en particulier, reflétant les derniers caprices de la mode, est d'une confection simple, avec jupe légèrement évasée, encolure ronde et larges manches aux coudes. Cette robe est en plus embellie par une bordure tricotée en filoselle de soie de même nuance. Les couleurs de la robe sont: bleu marine, coquelicot et brun.

Une autre ravissante robe en crêpe Canton épais, à lignes droites, a un panneau étroit sur le devant, lequel est bordé de fil d'or. Ce modèle existe en bleu marine avec garniture coquelicot, brun avec garniture cuivre, et marine avec garniture bleu de roi. Toutes à **$49.50.**

—Deuxième étage

VENTE DE MENUS ARTICLES DE NOVEMBRE

GALON EN ROULEAUX, largeurs assorties. *Rég. 35c*, pour **25c.**

GALON SUR BLOCS, blanc et noir, largeurs assorties. *Rég. 95c la douzaine*, pour **45c.**

GALON A COUTURE en biais, large, 12 verges à la pièce. *Rég. 65c la pièce*, pour **25c.**

EPINGLES DE SURETE nickelées assorties, diverses grosseurs. *Rég. 12c à 20c la carte*, pour **10c.**

EPINGLES A CHEVEUX, fabrication anglaise, noires et bronze, 3 grandeurs assorties dans une boîte. *Rég. 15c la boîte*, pour **12c.**

EPINGLES DE COUTURIERES, grandeurs assorties dans une boîte, pointes d'aiguille, en boîtes de ½ livre. *Rég. $1.00 la boîte*, pour **50c.**

ELASTIQUE DE LILLE, ¼" de large, noir et blanc. *Rég. $1.80 la douzaine de verges*, pour **$1.44.**

ELASTIQUE DE SOIE, la meilleure fabrication anglaise, ¼" de large, blanc seulement. *Rég. 35c la verge*, pour **30c.**

RESILLES faites des meilleurs cheveux naturels. Couleurs: brun foncé, brun mi-foncé et brun pâle. *Rég. $1.50 la douzaine*, pour **$1.00** la douzaine.

BOUTONS DE FANTAISIE. Table spéciale de boutons de fantaisie dans le stock régulier. *Se vendaient jusqu'à $7.50 la douzaine*, pour **$1.00** la douzaine.

JARRETIERES "Sew-on" blanches pour dames. Spécial, **40c** la paire.

SOUS-BRAS, faits sur commande. Grandeurs 2 et 3. **25c** la paire.

FIL A COUDRE, Coat, 250 verges, noir et blanc. *Rég. $1.20 la douzaine*, pour **$1.08.**

CEINTURE noire et blanche baleinée, droite et courbée, 2, 2½ et 3 pouces de large. *Rég. 35c à 45c la verge*, pour **25c.**

—Rez-de-chaussée



Il en a besoin— "La nourriture ferrugineuse pour donner la vitalité"

La Nourriture Ferrugineuse pour donner la Vitalité

La Fameuse Tarte du Midi!

—elle ravive les énergies perdues et met une nouvelle vigueur dans vos après-midis.

MANGEZ-EN une à votre restaurant ou comptoir à lunch de la ville, après une dure matinée de travail qui vous a fatigué.

Vous remarquerez d'abord qu'elle est délicieuse, et ensuite qu'elle vous ravigote.

Un verre de lait est tout ce qu'il faut avec cette tarte pour constituer un repas léger.

Car les raisins fournissent 1,560 calories **d'énergie** par livre.

Etant pratiquement prédigérés, leurs effets nutritifs se produisent immédiatement et vous pouvez sentir en vous un regain d'énergie.

Le fer contenu dans le raisin fortifie le sang et provoque une vigueur qui demeure. Il ne vous faut qu'un tout petit peu de fer chaque jour, mais ce besoin est vital. Vous le satisferez avec le raisin.

Nous donnons ici une recette que votre femme devrait essayer à la maison. Ou bien demandez une tarte faite de cette façon si vous dînez en ville aujourd'hui.

De délicieuses tartes au raisin sont en vente dans les épiceries et pâtisseries partout. Achetez-en pour la maison. La **véritable** tarte au raisin se fait avec **beaucoup de raisin.** Exigez-la. Les pâtisseries de première classe ne mesquinent pas.

Tarte au Raisin

Les hommes sont tôt rafraîchis le soir par un dessert comme celui-ci.

2 tasses de raisin Sun-Maid épépiné.
2 tasses d'eau.
¼ de cuillerée à thé de sel.
2 cuillerées à soupe de jus de citron.
1 cuillerée à thé de sucre.
1 cuillerée à soupe d'amidon de maïs.

Lavez le raisin, mettez dans une casserole avec 1 tasse d'eau froide et faites bouillir lentement. Ajoutez le sucre, le sel et l'amidon qui a été mélangé avec 1 tasse d'eau froide. Faites bouillir 3 minutes et ajoutez le jus de citron. Versez dans une assiette à tarte sur la couche de pâte. Quand c'est chaud, couvrez. Mettez du lait froid dessus, puis cuisez dans un four modéré jusqu'à ce que ce soit brun.



Raisins Confits

Servez au déjeuner chaque matin et obtenez ainsi votre fer quotidien



RAISINS SUN-MAID

Employez les raisins Sun-Maid préparés avec les meilleurs raisins de table de la Californie—des raisins américains préparés et empaquetés d'une façon immaculée dans un grand établissement moderne de la Californie.

Epépinés (pépins enlevés), sans pépins (cuitivés sans pépins), grappes (sur tige). Aussi un excellent dessert toujours prêt.

Les raisins coûtent 30 pour cent meilleur marché qu'antérieurement —employez-les en grande quantité dans vos aliments.

CALIFORNIA ASSOCIATED RAISIN CO.

12,000 membres producteurs.

Dépt. P-364-33, Fresno, Californie.

Gratis Nous enverrons un livre gratuit contenant 100 délicieuses recettes de mets préparés aux raisins à toute personne qui nous enverra le coupon par la poste. Aussi une nouvelle brochurette "Eating Raisins for Health and Beauty".

Découpez ce Coupon et Envoyez-le

California Associated Raisin Co,
Dépt. P-364-33, Fresno, Californie.

Veuillez m'envoyer un exemplaire de votre livre gratuit "Sun-Maid Recipes" ainsi que la nouvelle brochurette "Eating Raisins for Health and Beauty".

Nom. . . . . .

Rue. . . . . .

Ville. . . . . Province. . . . . .

Nous Servons de la Délicieuse Tarte aux Raisins

NORTHEASTERN LUNCH CO., Ltd.

CARNET SOCIAL

—L'honorable sénateur et Mme Alfred Thibaudeau et leur famille, qui habitent leur maison de Beauharnois, depuis leur retour d'Europe, rentreront en ville pour l'hiver, la semaine prochaine.

—Mlle Pauline Marois est retournée à Québec, samedi.

—M. Auguste Choquette, de Québec, a passé la fin de semaine en ville.

—Mme Valérie Ruffier, M. et Mme E.-A. Barry, Mme P.-P. Martin, Mlle Rose Granger, M. et Mme J.-A. Trudeau, Mme P. Pelletier, Mme et Mlle Gérin-Lajoie, M. Armand Desrosiers, M. V. Chalifoux, Mme Robert Archer, le Dr Delorme, le Dr et Mme Rouleau, M. et Mme A. Bruneau, M. et Mme E.-C. Vidricaire, M. et Mme Isaïe Préfontaine, M. J.-O. Labrecque, M. Fernand Rinfret, Mme S.-D. Vallières, le Dr et Mme A.-G. Lafleur, le Dr et Mme D. Forest assisteront au concert Gogorza, qui aura lieu, au théâtre Saint-Denis, le mardi soir 29 de novembre, au bénéfice des petits malades pauvres de l'Hôpital Sainte-Justine.

—Mlle Madeleine Taschereau est retournée à Québec, samedi.

—Leurs Altesses royales le Prince Eric de Danemarc et le Prince René de Bourbon-Parme sont partis, hier, pour l'ouest canadien.

—Mlle Albertine Roberge est à Lambton, chez son père, l'honorable M. Eugène Roberge, pour deux semaines.

—Le capitaine Jacques Sherring est revenu de Québec.

—M. Pierre-F. Casgrain est revenu de Québec, hier.

—Mme Huntly Drummond est à Ottawa, l'invitée de Leurs Excellences lord et lady Byng de Vimy.

—Mlle Sarah Cook, fille de M. et Mme G.-W. Cook, a fait son début au bal que l'honorable sénateur et Mme C.-P. Beaubien ont donné, vendredi, en l'honneur de leur fille, Mlle Simone Beaubien.

—Mme Dumont LaViolette est revenue de Québec, où elle a passé quelques jours.

—Hier soir, à la première du Mirage, de Mme Emmanuel Persillier-Benoit, au théâtre Canadien-Français, les loges étaient occupées par Mme Athanase David, le Dr et Mme E.-P.-Benoit, M. Gonzalve Desaulniers, M. et Mme A. Tarut, M. et Mme Olivier Rolland, M. Marcel de Verneuil, Mme Ernest Guimond, Mme Charles Rinfret, M. Hector Garneau, Mme Charles Archer, Mlle Garneau, M. et Mme H.-P. Pépin, M. et Mme Arthur Décary, Mme L.-H. Hébert, le Dr Rodolphe Boulet, Mme Henri Herdt.

—Mlle Yvonne Bradley, d'Ottawa, est l'invitée de Mme J.-A. Macdonald, rue de la Montagne.

—Mlle Lily-E.-F. Barry est partie, ce matin, pour Smith's Falls, Ontario, où elle fait une causerie, cette après-midi, devant les membres du Women's Canadian Club.

—M. et Mme Janitch, de Robertson, sont au Ritz.

—Le lieutenant Randal-E. Dees, U.S.N., est l'invité de sa belle-soeur, Mme Reginald de B. Payne, avenue Western. Mme Dees passera l'hiver chez sa soeur.

—Le général sir Arthur et lady Currie ont reçu au thé, hier, les membres du club de football du McGill.

—Mme Henry Joseph est revenue de Sherbrooke.

—Mme Ivan-R. Léger (Sadie Robertson) recevra pour la première fois depuis son mariage, chez elle, 344, rue de la Montagne, mardi.

—Pour le gala militaire qui a eu lieu, samedi soir, au Carnaval d'automne, le Manège militaire du 65e était décoré des drapeaux des alliés. On y a remarqué : le général C.-J. Armstrong, qui avait accordé son patronage à cette fête; le colonel et Mme Louis LeDuc, le lieutenant-colonel et Mme Joseph Chaballe, le lieutenant-colonel et Mme J.-A. Filiatrault, le lieutenant-colonel de Lanaudière, le lieutenant-colonel et Mme P. Bisaillon, le lieutenant-colonel et Mme François Lemoyne-De-Martigny, le lieutenant-colonel Lussier, le major G. Millette, le major V. Tardif, le major E. Lavoie, le capitaine de Kappelle, le major R. Laurier, le major Rainville le major et Mme Tessier, le capitaine Lionnais, le capitaine et Mme Demers, le lieutenant et Mme d'Esmarès, le capitaine Saint-Mars, le capitaine Raoul Vennat, le capitaine Ballargeon, le capitaine Yves Lamontagne, M. et Mme Gonzalve Desaulniers, M. et Mme N. Tétreault, Mme W.-A. Huguenin, Mme Arthur Décary, M. et Mme Hector Pannoton, M. et Mme J.-S. Bourdier, M. et Mme H. d'Hellencourt, M. Barclay, le Dr et Mme Henry Baby, M. et Mme Louis Bourgeois, M. et Mme Louis-Joseph Tarte, M. et Mme Beauvais Laforest, M. Pierre Leclieu. Le Carnaval d'automne se clôturera, demain soir, par un bal costumé. Toutes ces fêtes ont lieu au bénéfice des pauvres de l'Hôpital français.

New-York, 21—(Du correspondant de la "Presse".) Un des plus beaux mariages que nous ayons eus dans notre colonie française a eu lieu dans la vieille église S.-Vincent de Paul lorsque M. Evariste Orteig a conduit à l'autel Mlle Elise Daution. La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. Théophile Wucher, curé de la paroisse, avec le R. P. Eugène Silday, comme assistant. La mariée portait une robe de satin blanc, garnie de dentelle, avec traîne; une couronne parait son front, retenant un long voile de tulle; elle portait un bouquet de roses et de muguet. Les demoiselles d'honneur étaient : Mlles Marthe Hoch, Lorraine Oberlé, Marie-Louise Oberlé, Dorothée Laudauer, Marguerite Courtade; les garçons d'honneur étaient: MM. Jean Orteig, Eugène Blanc, D.-J. Lynch, Arthur-E. Axt, Ernest Hoch. M. et Mme Evariste Orteig appartiennent à deux familles françaises les plus favorablement connues de notre ville. Gradué de l'université de Brown, M. Evariste Orteig est le second fils de M. Raymond Orteig, président de la Orteig Inc., compagnie propriétaire des hôtels Brevoort et Lafayette; Mme Evariste Orteig est la fille cadette de M. Elie Daution, vice-président de la même compagnie. Après le mariage, une brillante réception a eu lieu dans les salons de l'hôtel Brevoort. Nous y avons remarqué: M. et Mme Jules Weber, M. et Mme Jules Aubry, M. et Mme Georges Dubois, le Dr et Mme C.-A. Wilson-Prévost, M. et Mme Antonin Chapal, Mlle Françoise Chapal, M. et Mme Jarrigeon, M. et Mme Paul Brunet, M. et Mme Louis Huot, Mme Louis Bustanoby, le prince Jean Paléologue, M. et Mme Henri Pelanne, M. et Mme Théo. Seltzer, M. et Mme Jules Megroz, M. et Mme Henri Picard, M. et Mme Jules Orteig, M. et Mme Jules Glorieux, M. Firmin Guégo et Mme Guégo, Mlle Grace Aird, Mme Frank Ober, M. F. La Guardia, M. H. Curran, le juge Julius Mayer, M. Pierre Morachini, consul de France; M. Albert Breton, M. Aristide Bollaert et autres.

QUEBEC

—Mme T.-O. Paquet, Grande-Allée, a reçu à une partie de bridge, vendredi.

—M. Louis Saint-Laurent est revenu d'Ottawa.

—Mme Philippe Casault a reçu, vendredi, à l'heure du thé, en l'honneur de ses nièces, Mlles Alice et Jeanne Smith. Mme Joachim Grenier, Mme Antonin Roberge et Mme Antoine Lemieux servaient le thé, aidées de Mlles Marie-Paule Smith, Marguerite Garneau, Edith Plamondon et Thérèse Brunet. Les autres invitées étaient: Mlles Anna Belley, Marguerite Delage, Renée Dupont, Marguerite et Fernande Coulombe, Florence et Caroline Barry, Juliette, Gabrielle et Lucienne Alain, Marcelle Aubry, Renée et Yolande Dupont, Gabrielle Jolicoeur, Yvette et Marcelle Gagnon, Françoise Joncas, Geneviève et Thérèse Legendre, Béatrice LaRue, Gabrielle et Marie-Paule Langelier, Germaine et Gabrielle Letellier, Géraldine Moisan, Adrienne Perkins, Ernestine et Lucienne Richard, Gabrielle et Madeleine Chassé, Françoise et Lisette Rinfret, Yvonne Gaudry, May Terreau, Myrtha Turcot, Simone Routier, Rachel Cimon, Marguerite Beaudry, Germaine Audette, Irène Cimon, Yvonne Sylvestre, Marcelle Samson, Marguerite et Ruth Robinson, Jeanne et Françoise Prince, Germaine Montreuil, Béatrice Miller, Germaine LaRue, Marguerite Koenig, Louisette Gagnon, Jeanne Jobin, Alice Drouin, Thérèse Miller, Yvonne Raymond, Jeanne Robert, Kathleen Gorman, Alice et Germaine Roy, Mlles Hamelin, Jeanne Lavoie, Germaine Leclerc, Yvonne Drouin, May Lefebvre, Germaine Brunet, Antoinette Belleau, Laurence Verret, Cécile et Clémence Mathieu, Ireen Mill, Marguerite Roy, Cécile Staffard.

—Mme C.-J. Simard est à Ottawa, chez sa soeur, Mme Laurent Beaudry; son fils, Jean l'accompagne.

—Mlle Simone Hardy a été l'objet d'une démonstration d'amitié de la part de ses amies, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. Des cadeaux lui furent offerts par ses amies. Parmi les invitées: Mlles Marie-Blanche Brown, Marguerite Turcotte, Gabrielle Turcotte, Ernestine Beaudet, Annette Richard, Fernande Richard, Yvette Letarte, Camille Côté, Jacqueline Francoeur, Henriette Bazin, Camille Bazin, Françoise Giroux, Fernande Dussault, Thérèse Moison, Marie-Paule Langlois, Simone Côté.

—Mme Eugène Crépeau, de Cowansville, qui a passé une couple de semaines à Québec, chez sa nièce, Mme C.-A. Chauveau, est partie hier pour Arthabaska, où elle passera quelques jours, chez son neveu, M. Jules Poisson.

—Mlle Renée de Sales Laterrière, qui a passé six semaines à Québec, l'invitée de sa cousine, Mlle Marguerite Chouinard, rue d'Auteuil, est retournée aux Eboulements, ces jours derniers.

OTTAWA

—Leurs Excellences lord et lady Byng de Vimy ont visité l'Hôpital Général d'Ottawa, samedi, et ont été reçus par la R. M. Supérieure et le président de l'hôpital, le Dr Chevrier, et les membres du bureau.

—Mme Henry-H. Ami et Mlle Marguerite Ami sont parties pour la Californie, où elles passeront l'hiver.

—Le capitaine Poussette est revenu de Tornoto, où il a passé la semaine dernière.

—Le colonel et Mme Panet sont à Kingston, pour quelques jours.

—Le major W. Beckwith est à Ottawa, l'invité de Leurs Excellences lord et lady Byng.

—Des invitations sont lancées pour une réception qui aura lieu à Rideau Hall, le mercredi soir 23 novembre, en l'honneur de lady Eilsabeth Byng et de lady Mary Byng, nièces de Leurs Excellences lord et lady Byng de Vimy.

—Mme Lucien Pacaud, de Québec, est à Ottawa.

CHAMBLY-VERCHERES

Suite de la première page

Tronc à Londres, en date du 9 octobre 1919, ne communiquant que celle du 20 février 1920, et faisant les noms de ceux qui avaient opéré les plus considérables profits.

L'assemblée était présidée conjointement par M. l'échevin A.-N. Jacques et par M. Alphonse Venne. La salle était comble. Elle renfermait pour les trois quarts des électeurs de langue anglaise. M. le Dr E.-M. Desaulniers, M.P.P., a parlé en faveur du candidat libéral. M. Archambault, a-t-il dit, a représenté ce comté, aux Communes, comme jamais aucun député dans le passé. L'assemblée a soutenu les encouragements qu'il donnait à M. Archambault.

Parlant ensuite, M. Archambault a traité principalement des chemins de fer. Il a aussi rappelé le prêt à la Roumanie, prêt à vau l'eau et qui n'a été qu'un prétexte pour octroyer de plantureux contrats aux amis du gouvernement conservateur. M. Archambault a donné la liste des actionnaires, à Londres, du Grand Tronc. Cette liste devait être produite le 9 octobre 1919, sur un ordre de la Chambre des Communes. En demandant la liste, M. Archambault voulait savoir le nom des actionnaires qui avaient acheté le stock quand il se vendait aux environs de 45 points. C'est le 10 octobre que le gouvernement proposa l'adoption de son bill. Or, du 10 au 20, le stock a monté de 45 points à 70 et cette hausse a produit un profit de quinze à vingt millions de piastres. Le gouvernement refusa de faire connaître la liste. Et il ne l'a produite que le 20 mars 1921. En l'examinant alors, M. Archambault s'aperçut que le gouvernement n'avait pas obéi à l'ordre des Communes. Le gouvernement, loin de donner la liste des actionnaires en date du 9 octobre 1919—c'est-à-dire le nom de ceux qui avaient connu auparavant l'achat du Grand Tronc et avaient ainsi fait de quinze à vingt millions — a publié la liste des actionnaires en date du 20 février 1920, soit le nom de ceux qui avaient subséquemment à la transaction acheté le stock et qui l'ont aujourd'hui sur les bras.

AVANT L'ELECTION

M. Archambault a ensuite, pour démontrer la conviction personnelle où M. Meighen est de la défaite de son gouvernement, énuméré les noms de ceux de ses partisans qui se sauvent avant que le navire coule à fond, les uns partant les mains vides, le plus grand nombre emportant un fromage.

Anciens ministres qui ne se présentent plus :

1o Hon. Martin Burrell, bibliothécaire.
2o Hon. Jim Calder, sénateur.
3o Sir George Foster, sénateur.
4o Sir Edward Kemp, sénateur.
5o Hon. Dr Reid, sénateur.
6o Hon. Crothers, sénateur.
7o Sir Thomas White.
8o Sir Robert Borden.
9o Hon. W. Rowell.
10o Hon. Rupert Wigmore.
11o Hon. C.-J. Doherty.

M. Archambault ajoute qu'il y a en plus 38 députés ministériels qui ont décidé de ne pas se présenter devant les électeurs, afin de s'éviter une défaite.

M. Léon Plante, avocat, a porté la parole en faveur de la candidature libérale de M. Archambault. M. Plante, capitaine d'infanterie durant la guerre, a parlé avec aise du traitement que les soldats ont eu à leur retour au pays. Le gouvernement Borden n'avait pas mieux soigné les soldats quand ils étaient au front. L'hon. M. Walter Mitchell a parlé, ensuite, en français et en anglais. Il a traité des finances du pays, disant le marasme d'où le parti libéral devra les sortir ; de l'extravagance du gouvernement actuel, et a demandé aux électeurs de Chambly-Verchères d'appuyer la candidature de M. Joseph Archambault.

A VARENNES

L'assemblée qui avait eu lieu dans l'après-midi, à Varennes, était présidée par M. le maire du village M. le Dr Gaspard Bousquet. Mais M. Guertin, n'eût été l'assemblée de M. Archambault, à 3 heures, aurait dû être présent comme il avait retenu la même salle, pour deux heures. M. Guertin avait fui avec ses gens, quand M. Joseph Archambault arriva dans la salle. Il avait requis de ses gens qu'ils revinssent dans la soirée, à 7 heures. M. Archambault n'en a tenu, à Varennes, qu'une plus belle assemblée. L'assistance comprenait plus de quinze cents personnes, femmes, hommes et jeunes gens. Outre le candidat, M. Omer Legrand, avocat, a porté la parole.

A CHAMBY-BASSIN

Dimanche, M. Archambault tenait deux nouvelles assemblées. A Chambly-Bassin, l'assemblée a eu lieu dans la salle publique et en plein air. M. Martial Bisaillon et A. Georges Pépin, respectivement maires de la paroisse et du village, ont présidé conjointement l'assemblée.

DEFI A M. GUERTIN

Devant trois mille personnes, M. Archambault a demandé à M. Guertin de signer une déclaration par laquelle il affirme que M. Meighen n'est pas son chef, qu'il s'oppose à son gouvernement et s'engage à le combattre, s'il est élu. M. Guertin a refusé.

M. Archambault a établi ainsi les vraies couleurs de son adversaire et que M. Guertin est bel et bien candidat ministériel et non agriculteur-indépendant sous laquelle étiquette il désire capter la confiance populaire.

M. Arthème Arès a fait une attaque contre le gouvernement Meighen, mais sommé de dire à M. Archambault s'il accepterait d'être le choix d'une convention présidée par M. J.-H. Rainville et endossée par H. Monty, M. Arès s'est récusé.

M. J.-O. Lacroix, c.r., lui a ensuite vivement répondu. Puis M. Joseph Lamarre, de Longueuil, répondit à M. Archambault qui termina la série des discours, en détruisant, le "Hansard" en mains, les attaques qui avait déplu aux auditeurs.

Enfin, M. Archambault a tenu une dernière assemblée à Chambly-Canton, dans la soirée. Elle a été tenue sous la présidence de M. le maire Edouard Deschamps et M. Jos. Demers, secrétaire de la municipalité. Quand M. Archambault eût répondu à M. Guertin, M. Lamarre voulut élever la voix, mais des électeurs témoins, le matin, de sa déconfiture à Chambly-Bassin, lui crièrent: pas de mensonge. Et l'assistance a refusé d'entendre M. Lamarre, qui venait de refuser l'intervention de M. Archambault. MM. Guertin, Lamarre et Arès, ce que voyant, quittèrent l'assemblée.

Parlèrent en dernier lieu, MM. Lacroix et Archambault.

CONCERT-BOUCANE CHEZ LES POMPIERS

Le concert-boucane donné par l'Association Athlétique des Pompiers de Montréal, samedi soir, en la caserne No 30, angle des rues Saint-Laurent et Laurier, a remporté un très grand succès. Environ 500 personnes y ont assisté. Un très bon programme de musique fut exécuté par un orchestre spécial. Il y eut en outre quatre bonnes exhibitions de boxe entre amateurs puis, discours, chant et récitations par des membres du service des incendies. Au nombre des principaux invités, on remarquait le chef J.-F. Chevalier, les échevins Vandelac, Turcot et Savard et les chefs de district Wilfrid Boucher, Patrick Doolan et R. Gauthier.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

REUNION DE M. W.-G. ROSS DANS SAINT-ANTOINE

L'orateur défend la politique conservatrice contre les attaques des libéraux.

RUINE A EVITER

M. W.-G. Ross, candidat conservateur dans la division Saint-Antoine, a adressé la parole à une grande assemblée, hier, à la salle Nault. Il y eut quelques rares interruptions, mais M. Ross eut vite fait d'apaiser ses adversaires. L'orateur a parlé en anglais et en français.

MM. J. Proulx, F.-A. Covert, A. McAllister et Constant Gendreau accompagnaient le candidat Ross. La séance était présidée conjointement par MM. E. Lemire et E. Rae.

Le candidat conservateur a affirmé que si le parti libéral arrive au pouvoir, ce sera la ruine du commerce, et il faudra en venir à l'établissement de locaux où se fera la distribution des soupes au public. Le triomphe des libéraux, dit-il encore, ne profitera qu'aux fermiers de l'ouest. L'orateur déclara que malgré la crise que nous traversons le Canada est encore moins atteint par le chômage et la crise du travail que ne le sont les pays d'Europe et les Etats-Unis.

Passant en revue la politique du gouvernement, en ce qui regarde l'administration des chemins de fer, M. Ross blâme les libéraux de n'avoir pas de plan défini sur cette question. Il met en vedette l'opinion de M. Mackenzie King et celle exprimée par sir Lomer Gouin, et déclare que ces deux hommes, qui se proclament libéraux, ont des opinions bien différentes en ce qui touche le tarif.

"Nous avons présentement de grands problèmes à résoudre, dit M. Ross. Ces problèmes sont le résultat de la guerre qui a tout bouleversé. Mais il ne faut pas oublier que notre pays n'est pas le seul à être atteint par cette crise. Le chômage qui existe au Canada n'est pas comparable à celui qui sévit en Angleterre et aux Etats-Unis. Les libéraux affirment que la crise est due à la mauvaise administration des chefs conservateurs, tandis qu'elle n'est que le résultat de la guerre."

M. Ross entreprend ensuite de démontrer que la question du tarif est le fait principal qui doit s'imposer à l'attention des électeurs. "La protection de nos industries, voilà le point vital, dit-il." Il déclare ensuite que la politique libérale, en 1903, était franchement réciprocitaire. Il ajoute que les libéraux étaient encore les fervents de la réciprocité, en 1911 ; qu'ils ont adopté d'importantes réductions dans l'échelle tarifaire, en 1919, et que maintenant, les libéraux proclament que la protection ne vaut rien, dans l'Ouest, tandis qu'ils la prônent, dans le Québec.

L'orateur attribue à la politique libérale le marasme dans lequel est plongé le pays, par suite de la situation des chemins de fer, construits, malgré l'opposition conservatrice. M. Ross défend ensuite la politique du gouvernement conservateur, en ce qui a trait à la construction de notre marine marchande. M. J. Proulx déclara qu'il y a trop d'avocats, au parlement, et qu'il nous faudrait un plus grand nombre d'hommes d'affaires, à Ottawa.



MANTEAUX DE FOURRURE

Aux Prix du Gros

Cet élégant et populaire modèle vous est offert à prix extrêmement bas.

MOUTON DE PERSE, garni de martre d'Alaska.
$250 à $450

SEAL DE L'HUDSON, garni de martre d'Alaska.
$275 à $375

SEAL FRANÇAIS, garni de martre d'Alaska ou d'opossum australien.
$150 et $165

Uni—
$99.50 et $125

Nous avons aussi une grande variété d'écharpes en fourrures différentes.

Toutes nos Fourrures sont Garanties

LA CIE DE FOURRURE
HELLEUR
LIMITÉE
366 rue St-Paul Ouest

LA QUESTION DU SYNDICALISME

Elle est traitée par le rév. Père Papin Archambault à l'Union catholique.

L'EGLISE

Le rév. Père Papin Archambault, le nouveau directeur de l'"Union Catholique" a donné une conférence, hier après-midi, devant les membres de la société, sur l'"Eglise et le syndicalisme".

Entrant dans le vif de son sujet, il dit que parmi les principales activités sociales qui auront marqué notre époque, le syndicalisme tient le premier rang.

Laissés à eux-mêmes, après la destruction des corporations, avec défense de s'associer, les ouvriers ne tardèrent pas à tenter de reconstituer leurs groupements.

Il fallut peu à peu reconnaître leur existence, puis les légaliser. Aujourd'hui, leur nombre en fait une véritable puissance.

Entre les mains d'abord des socialistes, ils furent longtemps un sujet de défiance pour un bon nombre de catholiques. Mais la parole lumineuse de Léon XIII, rappela qu'on ne devait pas juger une oeuvre par les abus qui en étaient faits. Puis elle indiqua la légitimité et même la nécessité des associations. Dès lors un type nouveau, basé sur les principes chrétiens, se modela peu à peu. C'est l'organisation professionnelle catholique avec ses syndicats patronaux et ouvriers reliés par des commissions mixtes: véritable instrument de bien-être et de pacification sociale.

Le conférencier montre ici l'accueil défavorable que firent à cette nouvelle institution l'école libérale et l'école socialiste. Elles s'unirent, pour ainsi dire, pour la combattre, elles lui lancèrent du moins la même objection :

Que vient faire la religion sur ce terrain? Pourquoi se mêle-t-elle de nos affaires privées, d'affaires purement économiques?

Cette objection, on la trouve encore de nos jours sur les lèvres des patrons égoïstes et des ouvriers révolutionnaires. Elle nie à l'Eglise le droit de s'occuper de la question sociale. Or aucun droit n'est plus sûr et mieux établi. Il repose sur la nature même du travail et du capital, ainsi que sur celle de leurs relations. L'orateur développe à fond cet argument, puis il rappelle qu'au fond du conflit social, derrières les causes morales, il y a l'égoïsme, il y a la cupidité. Seule la doctrine chrétienne fera disparaître ces causes. Toute autre est impuissante, comme l'ont bien prouvé des essais sur de purs systèmes économiques. Au contraire chaque fois que l'Eglise a pu intervenir entre les parties belligérantes et les pénétrer de ses idées, la paix est revenue. C'est l'histoire de l'archevêque Kettler, en Allemagne, du cardinal Manning, en Angleterre, de plusieurs de nos évêques au Canada.

Ce dernier exemple amène le conférencier à examiner le rôle de l'Eglise au Canada dans le conflit social. Les associations professionnelles catholiques ont été lentes à s'organiser. Les causes en sont assez évidentes. Il n'y a pas ici cette division entre classes ennemies qui trouble tant de peuples. La race canadienne-française constitue une grande famille, et la situation économique des travailleurs fut longtemps assez bonne. Mais l'organisation américaine vint troubler les esprits. Son intervention dans notre pays créa les principales difficultés auxquelles se heurte aujourd'hui l'établissement des syndicats nationaux catholiques. Le mouvement cependant est maintenant en bonne voie. Il progresse de jour en jour. C'est pour lui aider que les "Semaines sociales" ont choisi le syndicalisme comme sujet de leur dernière session. C'est dans ce même but que l'"Ecole sociale Populaire" publie ses brochures. Pourquoi d'autres associations, et en particulier l'"Union catholique", ne collaboreraient pas, elle aussi, à ce mouvement, par leurs conférences et leur propagande?

Sur l'invitation du président, M. L. de Bellefeuille fit l'éloge du nouveau directeur de l'"Union Catholique" et le remercia de sa belle conférence.

Le président annonça ensuite que la prochaine conférence dimanche prochain serait donnée par M. l'abbé J.-Elie Auclair sur l'oeuvre littéraire de feu l'hon. juge Routhier.

VOL DE BIJOUX

Saint-Paul, Minn., 21. — Trois bandits ont enlevé des bijoux évalués à $100,000 dans le magasin de la "Gittleson Jewellery Company."

Petits Pois Soleil
Le connaisseur admet qu'il n'est sous le Soleil de petits pois meilleurs que la Marque Soleil.
Huile D'olive "James Plagniol"
Garantie pure, douce et délicieuse avec raison; elle donne goût et saveur aux salades ou à la cuisson.
Savon de Castille Soleil
La marque "Le Soleil" sur un savon de castille assure satisfaction pour tous les usages de la famille.
"Eau de Vichy "Neptune"
Pour l'estomac malade ou la soif importune nous conseillons un verre de Vichy "Neptune."
LAPORTE, MARTIN, LIMITEE, Agents - MONTREAL
17-1,M.v.n-yw

Les draperies coûteuses
Ont besoin d'être nettoyées par nos experts détenteurs de la médaille d'or. Rappelez-vous bien cela quand il s'agira de donner votre prochaine commande.
Nettoyeurs — BRITISH-AMERICAN DYEING CO. LIMITED — Teinturiers
GOLD MEDALISTS DYERS & CLEANERS
Victoria 470
Uptown 1999 — — — Main 1893

Crédit à tous les Hommes et les Femmes Honnêtes chez Cohen's Limited

Notre mode de crédit est basé sur le principe que les gens sont honnêtes en général.
Il vous sera facile de choisir vos vêtements d'hiver et ceux de votre famille et de faire mettre le montant à votre compte. Nous fixerons des conditions qui vous satisfairont pleinement.
Nous conditions nous ont valu 20,000 clients satisfaits.
Nous manufacturons toutes nos marchandises et cela signifie pour vous une économie d'au moins 35 à 40%.

$29.50

30 JOURS AUX STRICTS PRIX DU COMPTANT OU
$1.00 à $2.00
par semaine, si vous le préférez

$38.00

UNE VENTE SPECIALE DE MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES
Tout laine, en velours anglais, entièrement doublés de soie brochée avec collet en fourrure. Prix réduit spécial . . . $44.50
Manteau en seal avec collet et poignets en martre, doublure de soie de fantaisie. Spécial $185.00
RAYON DES VETEMENTS D'HOMMES—Au premier
Très gros assortiment d'après paletots d'hiver, ulster et ulsterettes.
Melton tout laine anglais, couleurs: gris foncé, brun, bleu. Valeurs de $45.00 à $55.00 et réduits à $32.50
Paletots de garçonnets valant jusqu'à $18.00, réduits à . $9.75
Le magasin ayant plus de 20,000 clients satisfaits.
LA MAISON DE CREDIT LE PLUS LIBERAL AU CANADA

$35.00

COHEN'S LIMITÉE
569 RUE STE-CATHERINE EST 569
(4 Portes à l'Est de la rue Amherst)
16-2

Par brevet Fournisseurs de — *S. M. le roi George V.*

Aperçu de la Semaine chez Holt Renfrew



— RIVALITE —

Durant la guerre, les difficultés de transport avec l'Orient avait affecté les approvisionnements de Mouton de Perse. Le Seal Hudson, plus facile à acquérir le remplaça en grande partie. Les choses étant revenues à l'état normal, le mouton de Perse reprend son empire et, comme autrefois, dispute au Seal Hudson la préférence des gens à la mise recherchée. Chez Holt Henfrew vous pouvez à votre aise admirer les mérites respectifs de ces belles fourrures. Notre exposition de Mouton de Perse est incomparable. Nous avons des vêtements et des parures pour tous les âges et tous les goûts. Garnitures en Zibeline d'Alaska, Ecureuil, etc. Qualité insurpassable. Vous êtes cordialement invités.

Depuis **$275.00**

Du Nouveau au Rayon des Manteaux

Notre acheteur revient d'une randonnée dans les divers marchés; il faut faire de la place aux marchandises qui vont nous arriver pour les ventes de Décembre. Or, voici la nouvelle :

Tous les Vêtements du Rayon des Manteaux
Au Rabais de **20%**

Cette semaine seulement

Point d'exception. Nos manteaux d'hiver déjà marqués à bas prix vu leur qualité exceptionnelle, sont eux-mêmes sujets au rabais d'un cinquième. Nos robes les plus attrayantes, en dépit de leurs prix modérés, bénéficient également de ce rabais de 20%. Ce n'est pas une mise en vente, mais une nécessité d'écouler pour faire de la place. Tout est frais, nouveau, de saison et désirable. Achetez cette semaine et

Epargnez **20%**

ECHARPES

Haute Distinction
Prix très Raisonnables

Jeunes ou vieux, nobles ou bourgeois, seront bien blasés si nos écharpes nouvelles n'éveillent leur enthousiasme.

Quelles plus gracieuses étrennes à faire à un intime, ou à l'amie du coeur? Le choix est illimité.

En Soie Véritable depuis $1.50

Echarpes à rayures romaines, aux tons polychromes, rivalisant avec la tunique de Joseph et si bien mariés qu'ils n'offensent point le goût le plus délicat. Se portent par les dames et les hommes. Puis à l'usage des dames, l'écharpe dentelle, modèle écailles crochetée à la main, l'écharpe paisley et la luxueuse écharpe mexicaine, qu'à New-York et à Paris on porte comme écharpe ou comme ceinture ou pour le manteau de fourrure.

En Similie Soie

Assortiment extrêmement varié, riche coloris et excellente qualité. A noter, même les moins dispendieuses sont de proportions généreuses.

Depuis $1.75

En Laine Shetland

Vaporeux comme un nuage et chauds comme un rayon solaire, ces châles Shetland et ces jolies écharpes sont une adjonction pratique à la toilette. Blanc et toutes couleurs unies.

Depuis $2.75

En Cachemire pour Hommes

Non plus dédaignée des dames

L'écharpe la plus chaude, la plus sobre et la plus douce que nous n'ayons jamais eue.

Les nuances nouvelles et jolies, sont cependant discrètes et appréciées des gens à goût recherché. Ne pas oublier sa valeur pratique: une écharpe de cachemire est lavable.

Depuis $7.50

En Laine Grattée

Pour fillettes et garçonnets. Nos cravates en laine grattée, pour l'usage journalier, sont très résistables.

Depuis $1.75

Vous serez sans doute embarrassé par la variété du choix, mais venez à bonne heure et tout s'arrangera bien. Vous penserez d'abord aux proches et aux amis et vous aurez soin de ne pas vous oublier vous-même.



Gants à l'Epreuve des Intempéries

Vous pouvez lancer des boules de neige aux marmots sans abîmer vos gants—Seulement $1.25 et $1.50.

Nous ne connaissons pas de meilleurs gants pour l'hiver. Fabriqués en tissus résistables, ils se lavent parfaitement et ni la pluie, ni la neige ne les gâtent ou les durcissent. A ce temps de l'année, ils sont de ce fait préférables aux gants de chevreau, sans compter qu'ils sont aussi plus chauds étant à tissu "duplex" doublé d'une élégante étoffe jaune ou de soie blanche très souple. Nuances: blanches, sable, mastic ou brunes.

Longueur, 2 boutons . . **$1.25**

Gantelet à bride de serrage . . **$1.50**

Voyez l'étalage dans nos vitrines. Etrennes parfaites. Choisissez quand il en est encore temps.

Holt, Renfrew & Co. Limited
405 rue Sainte-Catherine Ouest

A LA CONFERENCE DE WASHINGTON

Suite de la première page

la politique militaire de la France et démontrerait que son pays ne nourrit aucun projet agressif.

Après le discours de M. Briand, le secrétaire d'Etat Hughes devait proposer que toute la question des armements de terre soit soumise au comité des cinq pour qu'une résolution soit formulée par ce comité.

A une séance de l'exécutif de toutes les délégations, aujourd'hui, les questions d'Extrême-Orient doivent être discutées en détail.

L'ATTITUDE FRANÇAISE

Le premier ministre Briand annoncera, dès l'ouverture de la conférence plénière, que la durée du service militaire, en France, serait réduite à dix-huit mois et que l'effectif de l'armée fraçaise qui, il y a un an, était de 700,000 serait diminué de 300,000 au cours du premier trimestre de l'an prochain et encore de 250,000 durant l'année. C'est là l'extrême limite des concessions auxquelles la France peut consentir dans les conditions qui existent actuellement en Europe. Lorsqu'il sera possible d'adopter un plan général de désarmement dont la Russie ne serait pas exclue, la France consentirait encore à des réductions plus importantes.

Après avoir fait connaître l'attitude de la France, il est probable que M. Briand demandera à la conférence d'adopter une résolution tendant à approuver le programme que les circonstances actuelles imposent à la France.

Si le discours du premier ministre français n'occupe pas toute la séance, il peut se faire que le sénateur Schanzer annonce une réduction de 200,000 hommes dans l'effectif de l'armée italienne, toute autre diminution devant être retardée jusqu'au moment où des relations plus amicales régneront entre les différents états européens.

Si l'opportunité leur est offerte les délégués de la Belgique s'associeront à la déclaration faite au nom de la France qui est liée à leur pays par une alliance défensive contre l'Allemagne.

Tout porte à croire que M. Briand qui partira mercredi pour New-York d'où il s'embarquera pour la France, sera dans l'impossibilité d'emporter avec lui la sanction de la conférence à la résolution qu'il doit présenter, mais il partira du moins avec la certitude bien établie qu'elle sera adoptée.

L'attitude générale de la France est basée sur deux considérations de premier ordre. Elle doit d'abord se trouver en mesure d'imposer l'exécution du traité de Versailles, puis de protéger l'Europe contre une attaque de la Russie Rouge.

La loi portant à trois ans la durée du service militaire avait été adoptée quelques mois avant la guerre et les Allemands ont toujours prétendu que la France se préparait déjà à la guerre, toutefois cette augmentation d'effectif n'a pas eu la moindre influence sur les événements futurs car dès le jour du commencement des hostilités tous les Français valides ont été appelés sous les drapeaux. Le premier ministre a soumis à la chambre une loi limitant le service à dix-huit mois et tout fait supposer que ce projet ne rencontrera qu'une faible opposition.

Les raisons qu'invoque M. Briand, en faveur d'une forte armée, reposent sur la situation politique qui existe en Europe. Au commencement de 1921, l'effectif de l'armée française était d'environ 900,000 soldats, dont 700,000 sur le continent européen et 200,000 en Cilicie, en Syrie et dans les colonies françaises du nord de l'Afrique et d'ailleurs. La résolution du gouvernement français de retirer ses troupes de Cilicie réduira certainement le chiffre de ses effectifs à l'étranger, mais cette diminution ne pourra dans aucun cas, dépasser 50,000.

Un fait à noter, c'est que M. Briand retournera en France sans s'être assuré l'alliance des Etats-Unis et de l'Angleterre sur laquelle comptaient grand nombre de Français, mais qu'il avait toujours considéré comme fort problématique. Il sera amplement satisfait et croira avoir accompli sa tâche si la conférence adopte une résolution approuvant les projets de désarmement qu'il a soumis.

La France ne s'opposera pas à la réunion d'une autre conférence pour considérer de nouveau le désarmement sur terre, elle est d'opinion qu'il est difficile d'espérer des résultats importants d'une conférence dont ont été exclues plusieurs nations possédant de puissantes armées.

VOEUX DES OUVRIERS

Londres, 21.—Un manifeste publié samedi par le parti ouvrier, au nom de tout le mouvement ouvrier de Grande Bretagne, promet de supporter toutes les actions qui pourraient être nécessaires pour rendre effectives des propositions de désarmement naval. Ce manifeste demande que les propositions de désarmement s'étendent à toutes les formes d'armement.

Une partie du document insiste pour que le traité anglo-japonais ne soit pas renouvelé. "Les ouvriers anglais, dit-elle, reconnaissent l'existence de raisons pour l'hostilité générale aux Etats-Unis contre la continuation de l'alliance anglo-japonaise. Sous aucune circonstance les ouvriers ne pourraient envisager le fait d'être entraînés dans une guerre avec l'Amérique. Les ouvriers sont d'avis que, puisque le Japon et l'Angleterre sont membres de la Ligue des Nations, le traité d'alliance ne doit pas être renouvelé".

Le manifeste déclare que quatre questions ont provoqué des frictions: celles de l'Irlande, de désarmement, du traité anglo-japonais et de l'établissement de la paix.

Voici ce qu'il dit relativement à la question irlandaise: "Si la présente conférence échoue, les ouvriers anglais continueront de demander quelque constitution que le peuple de l'Irlande désirera, sujette aux conditions nécessaires pour protéger les droits des minorités et pour empêcher l'Irlande de devenir une menace militaire ou navale à la Grande Bretagne".

Sur la question du désarmement, il déclare: "Dans cette question qui concerne l'Angleterre, le Japon et les Etats-Unis, les ouvriers supporteront toute entente rendant obligatoires et radicales des réductions et la limitation des armements navals". Il demande aussi que ces réductions s'étendent aux armements militaires.

Le manifeste déclare que les nations ne désarmeront pas si elles ne reconnaissent pas l'existence d'une méthode régulière pour régler les disputes internationales; si le désarmement ne revêt pas un caractère équitable et permanent; si une mesure d'égalité économique pour toutes les nations n'y est pas apportée.

Le manifeste aborde ensuite la question des affaires de l'Orient. Il s'oppose fermement à l'incorporation de toute partie de l'empire ottoman dans l'empire britannique. Il demande la liberté de toutes les nations, "soit dans les puits d'huile de Mésopotamie, soit sur le canal de Panama".

Le document termine en disant que "si les Etats-Unis et l'Angleterre travaillent ensemble pour la prolongation de leur politique commune, toute possibilité de conflit ou d'hostilité entre ces deux pays s'évanouira et le plus grand pas aura été fait vers l'établissement d'une paix universelle permanente".

LES AMIS DE LA CHINE

Washington, 21.—Le Japon s'est rallié samedi aux autres nations en exprimant toute sa sympathie pour les aspirations nationales de la Chine, ajoutant toutefois un postscriptum portant qu'il regretterait toute tendance à un examen détaillé, par la conférence des armements, "d'innombrables petites affaires", intéressant exclusivement l'Extrême-Orient.

Dans une déclaration passant sous silence les points spécifiques de la controverse entre les deux pays, la délégation japonaise a annoncé à la conférence que son gouvernement ne réclamait aucun droit aux privilèges spéciaux pour se procurer les matières premières de la Chine, ne nourrissait aucun projet d'agrandissement territorial aux dépens de la Chine et était prêt à participer à tout rajustement des droits extras territoriaux qui paraissent justes et satisfaisants.

Une étude trop approfondie des détails, ajoutent les délégués, tendrait à prolonger les discussions et du reste le Japon a exprimé maintes fois son opinion au sujet de ces questions de détail.

La Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Hollande, la Belgique et le Portugal ont exprimé, en termes généraux leur désir d'émanciper la Chine en lui donnant sa liberté commercial et lui assurant son intégrité territoriale, puis le comité s'est ajourné à lundi.

La séance du comité a été samedi le seul acte officiel de la conférence, bien que les groupes nationaux aient conféré officieusement ensemble; et il y a eu, dans l'après-midi, une conférence entre le secrétaire Hughes, M. Arthur J. Balfour et l'amiral Kato, du Japon. Tous les trois ont refuser d'indiquer sur quels sujets s'étaient portées leurs délibérations.

Le comité du Pacifique et de l'Extrême-Orien a tenu sa deuxième réunion à 11 heures, samedi. Au nom du Japon l'amiral Kato a soumis une déclaration établissant que le Japon désirait la paix, mais qu'il s'opposait à toute intervention dans les affaires de la Chine. Le Japon désire cultiver les plus harmonieuses relations avec la Chine et est prêt à faire tout en son pouvoir pour lui permetre de réaliser ses justes et légitimes aspirations. Il désire pour la Chine le régime de la "porte ouverte" et ne réclame aucun avantage spécial, aucun privilège exclusif dans ses relations commerciales avec la Chine qui continuera à lui fournir la matière première dont il a besoin pour ses industries.

Le baron de Cartier, parlant au nom de la Belgique, M. Balfour, comme représentant la Grande-Bretagne et M. le sénateur Schanzer, pour "Italie, se sont déclarés vigoureusement en faveur de l'intégrité de la Chine et du régime de la "porte ouverte".

Au nom de la France, M. Briand a exprimé sa chaleureuse sympathie pour la Chine et son entière approbation des revendications si justes qu'elle présente à la conférence.

Après une discussion générale, la séance fut ajournée à lundi.

RÉUNION DU COMITE

Le communiqué suivant a été publié samedi après-midi:

"Le comité du Pacifique et d'Extrême-Orient, a tenu sa deuxième réunion dans la salle Columbus de l'édifice Pan-Américain, ce matin, à 11 heures. Tous les délégués plénipotentiaires étaient présents à l'exception du baron Shidehara pour le Japon, l'ambassadeur Jusserand pour la France et M. Medafor pour l'Italie.

LE BARON KATO

"L'amiral baron Kato, au nom du Japon, a fait la déclaration suivante:

"1.—Il semble à la délégation japonaise que les difficultés actuelles en Chine ne reposent pas moins dans sa situation dorhestique que dans ses relations extérieures. Nous sommes anxieux de voir la paix et l'unité rétablies au plus tôt, mais nous voulons d'abord toute action qui pourrait être conçue comme une intervention dans les affaires intérieures de la Chine. Tout ce que cette conférence peut faire est, nous semble-t-il, d'ajuster les relations étrangères de la Chine, en laissant sa situation domestique à élaborer par les Chinois eux-mêmes.

"2.—La délégation japonaise désire assurer la délégation chinoise et toute la conférence que le Japon ne fait que désirer cultiver les plus harmonieuses relations avec la Chine. Nous sommes prêts à faire tout en notre pouvoir pour aider à la Chine à réaliser ses justes et légitimes aspirations. Nous sommes entièrement libres de toute influence de politique d'agrandissement territorial dans quelque partie de la Chine. Nous adhérons sans condition ou réserve au principe de la libre entrée et chance égale en Chine. Nous jetons les yeux sur la Chine en particulier pour l'approvisionnement de matières premières essentielles à notre vie industrielle et en vivres également. Dans l'achat de ces matières de la Chine comme dans toutes nos relations commerciales avec ce pays, nous ne revendiquons aucun droit ou privilège et nous acceptons une juste et honnête concurrence avec toutes les nations.

"Au sujet de la question de l'abolition de l'extra-territorialité qui est peut-être l'une des questions les plus importantes proposées par la délégation chinoise il est de notre intention de nous joindre aux autres délégations pour tenter d'en venir à un accord d'une manière juste et satisfaisante pour tous.

"Nous sommes venus à cette conférence non pour avancer nos propres intérêts égoïstes, nous sommes venus pour coopérer avec toutes les nations intéressées au but d'assurer la paix dans l'Extrême-Orient.

"3.—La délégation japonaise comprétend que le but principal de la conférence est d'établir en commun accord des politiques et des principes qui guideront les actions futures des nations ici représentées. Bien que nous soyions prêts à expliquer ou à discuter tout problème qui dans la sagesse de la conférence sera étudié, nous regretterions la prolongation inopportune de la discussion par un examen détaillé d'innombrables petites affaires."

"Le baron de Cartier, parlant pour la Belgique, M. Balfour pour l'empire britannique et le sénateur Schanzer pour l'Italie, firent alors des déclarations sur le même sujet comme suit:

LE BARON DE CARTIER

"Je crois qu'il est opportun de faire brièvement remarquer l'esprit dans lequel la Belgique entreprend l'examen des questions relatives à l'Extrême-Orient.

"Elle est heureuse de souscrire aux nobles sentiments qu'ont inspirés les paroles du secrétaire d'Etat à la séance d'ouverture du travail de notre comité.

"En autant que la Chine est concernée, mon pays a pendant de nombreuses années entretenu des relations importantes avec elle et a été parmi les premières nations à contribuer au développement des ressources naturelles de la Chine par la grande part qu'elle a prise à la construction de son système de chemin de fer; elle a aussi établi là des entreprises industrielles et financières importantes.

"L'expérience personnelle que j'ai pu acquérir par mes séjours en Chine durant les vingt-cinq dernières années, les preuves de progrès qu'elle a données durant cette période, la manière dont elle a pu surmonter sa crise intérieure m'inspirent une grande confiance pour son avenir.

"La Belgique prendra part volontiers à toutes les mesures que cette conférence pourrait adopter pour assurer l'intégrité territoriale de la Chine et lui fournir les moyens de surmonter ses difficultés actuelles. Elle est convaincue qu'appuyer l'action du gouvernement est la condition nécessaire de tout progrès et l'application fructueuse de tels règlements que cette conférence pourrait arrêter d'accord avec la République Chinoise.

"La Belgique favorisera sans réserve la politique de libre entrée.

Elle désire voir assurée à l'industrie et au commerce de toutes les nations la possibilité de partager sur un pied de complète et vraie égalité le développement des ressources de la Chine au plus grand avantage du peuple chinois et de toute l'humanité.

"Elle a appris avec satisfaction la déclaration des représentants de la République chinoise, à l'effet que ce pays est prêt à appliquer le principe de la liberté commerciale dans toutes les parties de son territoire sans exception. Cette liberté commerciale ne produira son effet que si les sujets des puissances obtiennent les droits et les privilèges qui sont une condition nécessaire pour le plein développement des intérêts économiques.

"La Belgique, d'accord avec les puissances concernées, est prête à consentir à une juste augmentation des droits de douanes.

"Elle s'alignera volontiers du côté des pays qui sont disposés à accepter le graduel abandon de leurs droits de juridiction aussitôt que le gouvernement chinois aura complété le travail qu'il a entrepris et qu'il sera en état de donner l'assurance des nombreuses garanties que l'administration convenable de la justice demande.

M. BALFOUR

M. Balfour dit qu'il ne croyait pas nécessaire d'ajouter quelque chose à ce qui a déjà été dit par ses collègues sur la question d'un ordre général qui a été soulevé. La raison qu'il a à dire ceci, est qu'il n'a rien à ajouter aux fréquentes déclarations du gouvernement qu'il a l'honneur de représenter; par exemple, la libre entrée de la Chine et l'intégrité de la Chine et la désirabilité de laisser la Chine élaborer sa propre restauration et maintenir le contrôle de ses propres affaires et de substituer lorsque les circonstances le demanderont le cours normal de la loi à l'extra-territorialité. Tous ces principes ont été formulés maintes fois en termes explicites par le gouvernement qu'il représente.

LE SENATEUR SCHANZER

"J'ai l'honneur de dire au nom de la délégation italienne que nous souscrivons entièrement aux nobles sentiments qui ont été exprimés par les orateurs qui m'ont précédé. La délégation italienne est prête à examiner avec les autres délégations avec le plus grand soin et dans un esprit de sincère sympathie les questions relatives à la Chine. Elle appuiera les solutions qui paraîtront les mieux appropriées pour assurer le libre développement de la Chine et garantir une égalité de statut des différentes nations dans leurs efforts pour promouvoir le progrès de la Chine et le commerce avec ce pays.

M. BRIAND

"M. Briand a exprimé la chaleureuse sympathie de la France pour la Chine avec laquelle elle a une frontière commune de près de 1,500 kilomètres de long. La délégation française est prête à étudier à la lumière la plus favorable les revendications de la Chine. Mais afin d'arriver à un résultat pratique, il sera nécessaire de faire une étude minutieuse de chaque revendication.

LA HOLLANDE

"Jonkheer van Karnebeek, représentant de la Hollande, a remarqué qu'au moment actuel de la discussion, il n'a pas grand'chose à dire dans un sens général et de quelque importance. Il désire cependant saisir l'occasion de dire en qualité de représentant d'un des voisins de la Chine que la délégation hollandaise sera heureuse de considérer les principes que la Chine a affirmés et les problèmes eux-mêmes au point de vue de la paix générale du monde et les examiner dans un esprit de sympathie et d'amitié à l'égard de la Chine.

"La Hollande, a dit le délégué, a de vieux amis sur les rives du Pacifique. La Chine sait qu'elle est une de ses amies. Si la Chine profite de l'occasion qui lui est offerte par cette conférence d'affirmer ses droits, de déclarer sa position et de définir ses désirs, elle peut compter sur la bonne volonté de la Hollande et son bon vouloir à l'aider dans la réalisation de légitimes aspirations et dans ses efforts vers une consolidation et une stabilisation de ses affaires domestiques qui sont reliées aux problèmes affectant le Pacifique."

LE VICOMTE D'ALTE

"La délégation portugaise a vu avec plaisir les délégués des autres nations représentées à la conférence exprimer des vues presque identiques relativement à la désirabilité dans les intérêts de tous d'une Chine unie et prospère. Il s'associe avec joie à ses collègues dans l'expression de ce désir.

LA CHINE

"M. Sze exprima au nom de la délégation chinoise sa sincère appréciation de la sympathie et de l'amitié des délégations à l'égard de la Chine et de ses propositions. Plusieurs propositions seront étudiées. Il désirerait réserver à la délégation chinoise le droit de les discuter en détail. Mais il est sûr que les sentiments amicaux exprimés et l'esprit d'accord général adhéront grandement au succès de cette conférence.

"Après une discussion générale la réunion ajourna à lundi, le 21 novembre à 4 hrs p.m.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

Rue Bourret, quartier Notre-Dame de Grâces, une maison formant un logement 27 x 30, à 2 étages; coût $3,000. Propriétaire H.-J. Reeves, No 3029a rue Saint-Dominique.

—Rue William David, quartier Maisonneuve, une maison formant 3 logements, 25 x 25, à 3 étages; coût $5,800. Propriétaire J. Daoust No 298a rue William-David.

—Rue Adam, quartier Mercier, 2 maisons formant 6 logement, 52 x 42, à 3 étages; coût $10,000. Propriétaire J. Girard, No 274, 1ère avenue, Maisonneuve.

Rue Saint-Urbain, No 2200, quartier Laurier, un garage, 18 x 22, à un étage; coût $1500. Propriétaire James Clarke, No 923 chemin Sainte-Catherine, Outremont.

—Rue Saint-Georges, No 44 quartier Saint-Laurent, modifications à une maison; coût $1000. Propriétaire A.-E. Hodgson, No 32 Elmwood.

AU CERCLE SACERDOTAL

Demain avant-midi, à 10 heures, à la salle de la Bibliothèque Saint-Sulpice, assemblée du Cercle Sacerdotal. On sait que le Cercle Sacerdotal s'occupe de l'étude des questions sociales. M. l'abbé E. Hébert donnera une conférence sur l'"atelier fermé." Que tous les membres du Cercle soient présents.

A L'UNION NATIONALE FRANÇAISE

M. Paul Seurot est élu président pour l'exercice 1921-1922.

AUTRES NOMINATIONS

L'assemblée générale annuelle des membres de l'Union Nationale Française a eu lieu hier après-midi, à l'édifice de l'Union, avenue Viger.

A 2 heures, le bureau sortant de charge, composé de MM. C. Lefebvre du Prey, président; Michel Helbonner, 1er vice-président; Gallat, 2ème vice-président; Marcel Pasquin, secrétaire et Paul Seurot, trésorier, ouvrait la séance. A droite du président, se trouvait M. Jean de Lalande, vice-consul de France au Canada et à gauche, M. l'abbé Bouhier, P. SS., aumônier de l'U. N. F.

La vaste salle de l'Union Nationale était comble et ce fut une belle assemblée, au cours de laquelle l'accord le plus parfait ne cessa de régner. Le président, M. Lefebvre du Prey, donna lecture du rapport de l'année écoulée, dans lequel il rappella les travaux accomplis et parla de la réception faite par l'Union Nationale Française à la mission Fayolle et plus tard aux marins et à l'Etat-Major de d'aviso français "La Ville d'Ys".

M. de Lalande excusa M. le consul de Verneuil, empêché d'assister à l'assemblée. M. le vice-consul félicita l'union de son travail et lui souhaita la prospérité qu'elle mérite, M. l'abbé Bouhier parla dans le même sens.

On passa ensuite à la discussion de diverses questions de régie interne puis on procéda à l'élection du nouveau bureau pour l'exercice de 1921-1922.

Sur le choix unanime de l'assistance et sur les instances pressates de ses compatriotes, M. Paul Seurot accepta la présidence. Deux noms furent mis en avant pour la 1ère vice-présidence, celui de M. Michel Helbronner, qui déclina l'honneur et celui du capitaine Pierre Charton, qui fut déclaré élu. M. Georges Moreau fut élu 2ème vice-président. La charge de trésorier fut offerte à M. Isalys, qui déclina l'honneur et M. Yves Le Rouzès fut alors élu trésorier. Le lieutenant Nougier fut élu secrétaire.

On procéda ensuite, à l'élection des dix conseillers. Voici, par ordre de nomination, les dix conseillers élus: MM. C. Lambert de Roode, F. Marchand, C. Ruhman, C. Dubail, J. Goumy, Maurice Ferrand, V. Martenon, Jean Guédès, Paul Lachal, E. Gorcy. Les censeurs élus furent messieurs R. Pasquin, Louis Bourgeois et de Boissieu. Censeur suppléant: M. R. des Roys du Roure. Des félicitations et des remerciements ont été votés à l'unanimité au bureau sortant de charge.

M. Lefegvre du Prey félicita les nouveaux élus et déclara que le choix judicieux fait par les électeurs mettait l'Union Nationale Française en excellentes mains.

DEUX CHEVAUX BRULES A MORT RUE VAN HORNE

Deux chevaux ont été brûlés à mort et deux camions-automobiles ont été sérieusement endommagés, samedi soir, au cours d'un incendie dans l'écurie et le garage de la buanderie chinoise Wai Sang, 223, avenue Van Horne. Les flammes se sont propagées si rapidement que, lorsque l'incendie a été découvert, par l'un des employés, il a été impossible de sauver les chevaux ou les autos. Les pompiers de la division du nord, sous les ordres du chef de district A. Dagenais, ont dû employer deux jets d'eau pour arriver à maîtriser les flammes. La construction de bois, qui comprenait l'écurie et le garage, a été sérieusement endommagée par cet incendie dont on n'a pu retracer la cause.

UNE SEANCE AU GESU

Ce soir il y aura à la salle académique du Gésu une séance publique à l'occasion du 3e centenaire de la mort de saint Jean Berchmans, scolastique de la compagnie de Jésus.

AUX FEMMES A L'AGE CRITIQUE

La lettre de cette femme donne le moyen de passer sans danger la crise.

Lascelles, P. Qué.—"Pendant la période critique je me sentais si faible et si épuisée que je pouvais à peine faire mon travail. Je pris du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et il me fit beaucoup de bien. J'avais essayé d'autres remèdes, mais je place le Composé Végétal au-dessus de tous les autres. C'est pourquoi je dis à toutes celles que je connais le grand bien qu'il m'a fait." — Mme Duncan Brown, Lascelles, Province de Québec.

Des sympiômes tels que: la sensation d'étouffement, des bouffées de chaleur, des maux de tête, le mal de dos, la crainte d'une catastrophe, la timidité, des bourdonnements d'oreilles, des palpitations, des étincelles devant les yeux, des irrégularités, de la constipation, de l'appétit irrégulier, de la faiblesse et des étourdissements devraient indiquer aux femmes à l'âge critique de s'en remettre au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, du soin de leur faire franchir sans danger cete crise ainsi que le fit Mme Brown.

Vous êtes invitée à écrire pour demander un conseil gratuit.

Les femmes peuvent recevoir un bon conseil qui ne leur coûtera rien en écrivant au Lydia E. Pinkham Medecine Co., à Lynn, Mass. (ami)

PROTESTATIONS DES OUVRIERS

Des Moines, Iowa, 21.—M. J.-C. Lewis, président de la Fédération du travail de l'Iowa, a demandé au gouverneur Kendall de rappeler immédiatement le bataillon qui garde la zône des "packers" à Ottumiwa. Il a déclaré que la présence des troupes n'est pas justifiée et qu'elle humilie sans raison les citoyens d'Ottumiwa. Le gouverneur a répondu que les autorités du comté de Wapello exigeaient le maintien des troupes.

ON VA PERPETUER LE SOUVENIR DE TOLSTOI

Yasnaya-Polyana, Russie, 21. — La maison de feu le comte Tolstoï classée par le gouvernement soviétique comme musée national, menace de tomber en ruines. Bien que l'administration organise des pèlerinages hebdomadaires à cette ancienne demeure, il ne consacre aucun argent à son entretien et la famille Tolstoï est à la veille d'organiser une souscription, à laquelle elle intéressera le monde entier pour réunir un fonds de $100,000 qui servira à la restauration de cette maison si riche en souvenirs.

La famille se propose également de fonder une université, qui portera le nom de Tolstoï, avec la somme que produira la vente d'une édition-souvenir des oeuvres de Tolstoï en quatre-vingts volumes. Alexandra, la fille du célèbre écrivain, prépare la publication du premier volume.

EN VOYAGE D'ETUDE

Mlle Annette LaSalle, jeune violoniste bien connue, fille de M. Albert LaSalle, vient de partir pour New-York où elle va se perfectionner dans son art.

CONTRE M. CHURCH

Toronto, 21. — Le major général R. Rennie sera l'adversaire du maire Church, dans Toronto-Nord. Il a été choisi comme candidat libéral (Soldier-liberal).



Chaque petite feuille

vient de quelque plantureux jardin sis sur le versant d'une montagne. Chaque feuille est remplie, par le soleil et les brises des tropiques, de cette saveur subtile si chère aux millions de gens qui font un usage régulier du véritable thé SALADA. Si vous n'avez jamais goûté le SALADA, envoyez-nous une carte postale pour en avoir un échantillon.—Salada, Montréal.

EN BRULANT DU COKE

Combustible propre et bon marché

Vous Economiserez au Moins 25%

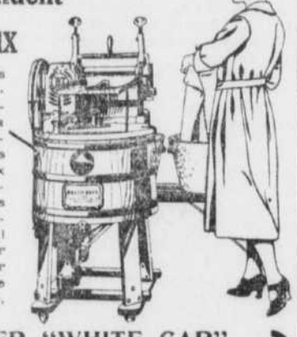
$11.50 La Tonne (LIVRAISON RESTREINTE)

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER Consolidated

Téléphonez à Main 4040, à LaSalle 397 ou à n'importe laquelle de nos succursales, ou encore donnez votre commande chez votre marchand de combustible.

17.21

Les Femmes demandent les Droits Egaux



Les femmes demandent à être mises sur un pied d'égalité avec les hommes en ce qui a trait aux droits électoraux avec les hommes en ce qui a trait, à l'éducation et aux professions, et elles sont exaucées. Et les femmes ont aussi des droits égaux aux appareils qui épargnent du travail. Les hommes garnissent leurs fabriques, bureaux et fermes d'appareils qui épargnent du travail. Il est certain qu'ils ne peuvent frustrer leurs femmes d'une machine à laver électrique pour faire le travail le plus sale et le plus dur du ménage. Vous pouvez mettre une

MACHINE A LAVER "WHITE CAP"

dans votre maison moyennant un petit acompte et en payant le reste par versements faciles.

ALLEZ VOIR VOTRE MARCHAND AUJOURD'HUI

BEATTY BROS. LTD., Manufacturiers, MONTREAL, P.Q.

DESIREZ-VOUS SAVOIR

Ce que vos Amis Désirent Recevoir en Cadeau?

Demandez-le à

L'OISEAU QUI SAIT TOUT



Désirez-vous savoir ce que Jean ou Jeanne aimerait comme cadeau à Noël ou au jour de l'an? Venez donner son nom et son adresse à notre kiosque de l'OISEAU QUI SAIT TOUT, au rez-de-chaussée. Nous ferons notre possible pour obtenir les renseignements voulus, sans divulguer votre identité.

D'après ce système il n'y a pas d'erreur possible. Votre cadeau sera sûr de plaire.

Ce Service est absolument Gratuit

ALMY'S LIMITÉE
LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL
RUES BLEURY, STE-CATHERINE et ST-ALEXANDRE

ALMY'S LIMITÉE

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

Rues Bleury, Ste-Catherine et St-Alexandre.

Messieurs! Venez Acheter vos Chaussettes d'Hiver Demain

Nous vous offrons de bonnes chaussettes en cachemire tout laine; unis ou par côtes. Gris, brun et noir unis ou brodés en couleurs sur les côtés. Val. jusqu'à $1.50 la paire.



Demain 89c la paire

3 paires pour $2.50

ALMY'S Rez-de-chaussée. — Commandes postales remplies.

CHAUDS GANTS DOUBLES EN MOCHA

Gants pour enfants en mocha brun ou gris; bien doublés; marque "Perrin" toutes les pointures. Spécial la paire **$1.49**



Gants pour dames; en mocha brun ou gris; doublés et finis avec bouton pression au poignet; marque "Perrin", la paire . **$2.00**

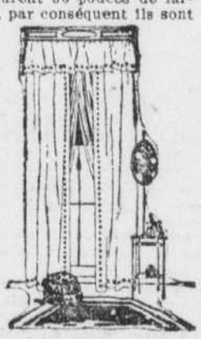
Gants pour dames; en mocha brun ou gris; chaudement doublés en laine et garnis de fourrure, la paire . **$3.00**

ALMY'S Rez-de-chaussée. — Commandes postales remplies.

Beaux Rideaux avec Volant

$1.29

Faits en étamine de bonne qualité, dans nos propres ateliers. Les rideaux mesurent 36 pouces de largeur x 2½ verges de longueur, par conséquent ils sont appropriés pour la grande majorité des fenêtres. Au complet avec volant—**$1.29**



Bordure à cretonne, plusieurs couleurs. Spécial, la verge . **10c**

Tissus sans envers, pour tentures, 40 pouces de largeur. Spécial . . **89c**

Tulle Filet anglais, 40 et 45 pouces de largeur; belle nuance ivoire. Spécial **98c**

ALMY'S Deuxième étage. — Commandes postales remplies.

LE PERE NOEL

Est au Royaume des Jouets

de 10 à 12 a.m. et de 2 à 5.30 p.m., ainsi que le samedi soir de 7 à 9 hrs.

Emmenez les enfants. Il y a tant de belles choses à voir.



Offres Spéciales pour Demain:

100 traîneaux de 36 pouces, pour garçonnets, à écouler demain à **50c**

Les nouveaux traîneaux avec direction, son arrivés, nous les avons en quatre dimensions différentes **$2.00, $2.50, $3.00 et $3.50**

Automobiles pour garçonnets; peintes en bleu clair. Spéc. **$11.98**

Maisons de poupées, épiceries, garages et forts; les prix varient de . . . . **50c à $10**

ALMY'S Quatrième étage. — Commandes Postales Remplies.

Chaudes Couvertures Indiennes

$9.95 chacune

Valeurs de $13.95

Grandes dimensions: 66 x 80 pouces; grande variété de patrons et de couleurs.

Epaisses et très chaudes. Texture pure laine.



Taies d'Oreillers en coton blanc de fine texture, 42 pouces — 4 pour . **1.00**

Toile à Serviettes texture pure toile, 16 pouces de largeur, 5 verges pour. . **$1.00**

ALMY'S Deuxième étage — Commandes postales remplies.

Au Sous-Sol des Occasions

La grande vente d'articles émaillés se continuera demain.

39c chacun

3 Articles Assortis, $1.00

C'est un Plaisir d'Acheter à l' Epicerie d'Almy

Vous vous servez vous-même, par conséquent vous pouvez choisir exactement ce qu'il vous faut. De plus nous n'avons que des articles de qualité supérieure et nos prix défient toute concurrence. Le prix de chaque article est lisiblement marqué; il n'y a pas d'erreur possible.

Fèves au lard de Clark, boîte de 2 lbs. 24c
3 pour. 70c
Corn starch Argo. . . 10c
3 pour. 27c
Marmelade aux oranges, seau de 7 lbs pour $1.20
Pas de commandes C.O.D. —Quatrième étage

LA CAMPAGNE FEDERALE

Suite de la page 11

$150,000 pour faire construire ces deux ponts le printemps prochain, alors que se termineront les travaux du pont de Lachine, exécutés encore à la suite de ses pressantes demandes.

Le gouvernement tory a commis tant de scandales que plusieurs de ses membres les plus distingués ont préféré se retirer de la lutte plutôt que de participer à l'oeuvre de ces despotes.

Les autres orateurs ont été MM. Horace Gagné et W.-J. Fitzgerald.

Hier après-midi M. D.-A. Lafortune a adressé la parole à un millier d'auditeurs à la Pointe-Claire. Il était accompagné de MM. J.-A.-A. Leclair, maire de Verdun ; Horace Gagné, J.-S. Ashby, E. Sauvé, J.-A. Gagnon et Nebbs, maire de la Pointe-Claire.

Hier soir, M. Lafortune a tenu une grande assemblée à ville Emard. Beaucoup de femmes y assistaient. Les principaux autres orateurs ont été MM. J.-A.-A. Leclair, maire de Verdun ; Wilfrid Poitras, avocat, et Emery Sauvé.

A VILLE-EMARD

Me J.-A. Descarries, candidat indépendant dans Jacques-Cartier, a exposé, hier, son programme politique aux électeurs de Ville-Emard. La présence de députés indépendants au parlement, dit-il., est devenue nécessaire pour plusieurs raisons. D'abord, parce que les deux vieux partis politiques méritent des reproches en ce qui a trait à notre participation aux guerres de l'Angleterre, l'administration des chemins de fer et à l'impérialisme. En second lieu, parce qu'aucun des trois grands partis politiques du jour, ne pouvant sortir de l'épreuve du 6 décembre, assez fort pour gouverner seul, il est du devoir de l'électorat de la province de Québec d'élire des hommes indépendants, capables de défendre nos droits et nos libertés devant la Chambre. Ces députés indépendants pourraient obtenir beaucoup du parti qui sera appelé à la direction des affaires canadiennes. Pour parer aux dangers des combinaisons politiques qui se feront certainement après les élections. M. Descarries dit qu'il importe d'envoyer au parlement des hommes forts, non rivés à un parti. De tels hommes pourraient tenir la balance du pouvoir et être très utiles à leurs compatriotes.

L'orateur a rappelé à l'assemblée nombreuse et attentive qui l'écoutait qu'il avait voté en Chambre contre la loi de conscription militaire et que ce vote l'avait naturellement ruiné. Ayant fait son devoir à Ottawa il est surpris de voir qu'on veut confier à un autre le mandat de Jacques-Cartier. Sa doctrine est celle du regretté M. Monk, son prédécesseur: "Le Canada pour les Canadiens".

Parlant de son adversaire M. Lafortune qui prétend avoir abandonné sa charge de substitut du procureur général pour avoir plus de temps à donner à la politique fédérale, il dit que c'est une bonne blague. La vraie raison de la démission de M. Lafortune est que la loi des élections ne permet pas à un avocat de la Couronne d'être candidat à une élection fédérale.

M. Descarries est opposé à la nationalisation des chemins de fer. Il ne veut pas non plus que le Pacifique contrôle toutes les voies ferrées et crée un trust formidable qui écrasera le peuple en haussant les taux actuels de transport. Il est d'opinion que les chemins de fer contrôlés par le gouvernement devraient être loués par celui-ci à de puissantes compagnies autres que celles existantes. Avec la nationalisation on nomme, ajoute-t-il, cinq employés là où un seul pourrait suffire.

M. Descarries proteste contre la convention qui a choisi M. Gohier. Il déclare qu'elle n'a pas été régulière et qu'elle a été organisée de façon à ne favoriser que des conscriptionnistes. Il croit qu'un grand scandale électoral est sur le point d'éclater. Il dénonce MM. Gouin et Lemieux. Le premier, dit-il, expose une doctrine fiscale qui jure avec le programme libéral de 1919; le second critique la politique de la marine marchande, après l'avoir approuvé en Chambre. M. Descarries se déclare protectionniste, mais il blâme M. Meighen de vouloir baser son appel au peuple sur cette seule question. Il termine par ces mots: "J'ai déjà prouvé en Chambre que j'étais patriote et homme de devoir. Je le prouverai encore si vous me confiez le mandat de Jacques-Cartier".

LETTRE DE M. LAFORTUNE

M. Hercule Gohier, N.P.,
Candidat conservateur,
Saint-Laurent.

Monsieur,

Je vous ai invité à assister à mes assemblées, et vous n'avez pas répondu.

Invitez-moi donc aux vôtres, car le peuple désire des assemblées contradictoires, et on ne peut pas les lui refuser.

Votre tout dévoué,
D.-A. LAFORTUNE,
Candidat libéral.
97 Saint-Jacques.

(J'envoie cette lettre à tous les journaux.)

D. A. L.

DANS SAINT-DENIS

La lettre suivante a été envoyée à M. P.-L.-W. Dupré, candidat libéral dans Saint-Denis:

Cher Monsieur,

Il me fait plaisir de vous annoncer qu'à une séance du Club Libéral St-Denis tenue le 17 nov. dernier, il a été passé une résolution, dont vous trouverez une copie incluse avec la présente, endossant votre candidature et vous promettant toute l'aide nécessaire pour que vous puissiez remporter les honneurs dans la présente élection.

Agréez cher monsieur l'assurance de ma haute considération et veillez me croire.

Votre tout dévoué,
J.-L. PELLETIER,
Secrétaire.

Extrait des minutes du club libéral Saint-Denis à la séance du 17 novembre 1921 :

Proposé par M. F. Paré et secondé unanimement que M. P.L.W. Dupré, candidat libéral dans la division Montréal-Saint-Denis, soit avisé, ainsi que les journaux, que le club libéral Saint-Denis endosse sa candidature et lui promet toute son aide pour le faire triompher le 6 décembre prochain, et de plus qu'il soit permis d'annoncer sur ses circulaires et dans ses assemblées qu'il a l'appui du club dans la présente campagne.

LE MOUVEMENT AGRAIRE

Ottawa, 21.—M. Jarvis, secrétaire du parti progressiste d'Ottawa, annonce qu'il a reçu 1300 adhésions et que les fonds électoraux du parti s'élèvent maintenant à $3.028

En réponse au questionnaire de l'union 66 du service civil, l'hon. M. Crerar, chef du parti progressiste, a déclaré que personnellement il était en faveur de tout ce qui pourrait produire l'harmonie entre les employés et de la promotion par ordre de mérite. Il ajoute qu'il est prêt à donner son appui au projet qui propose de produire ces résultats.

M. Eliard, candidat progressiste dans Wright, au cours d'une assemblée à Venosta, a demandé pour quelle raison M. R. M. Gendron, son adversaire libéral, n'a pas encore donné sa démission comme agent des terres du gouvernement de Québec à Maniwaki et comment il se fait que M. Gendron soit propriétaire de 25 lots de colonisation dans le comté de Kensington quand la loi permet à un fermier de posséder un seul lot.

Le Dr Ed. Bourque, candidiat progressiste, dans la capitale au cours d'une assemblée politique, après avoir comparé la taxe par tête aux Etats-Unis et au Canada soit 28 sous contre $3, dit "que c'était presque un luxe d'être Canadien."

DANS LABELLE

Ottawa, 21.—M. le notaire F.-A. Labelle, candidat ministériel dans le comté de Wright, mécontent des remarques qu'aurait faites l'hon. M. Rodolphe Lemieux dernièrement au sujet d'un nouveau chemin de fer qu'il projette de construire dans la région de la Gatineau, a invité M. Lemieux à répéter ses remarques, dimanche prochain, au cours d'une assemblée contradictoire qui sera tenue à Maniwaki.

DANS NICOLET

Sainte-Angèle de Laval, 21. — Jeudi soir, a eu lieu au village de Sainte-Angèle de Laval une assemblée convoquée par M. Fortunat Proulx, candidat fermier-progressiste-indépendant du comté de Nicolet, sous la présidence de M. Nap. Bourgeois, maire du village. Les orateurs étaient M. Proulx, candidat et M. Desrochers, avocat, de Montréal.

DANS MISSISQUOI

Bedford, 21. — Jeudi soir a été tenue à Bedford, Qué., dans la salle Victoria une grande assemblée libérale sous la présidence de M. J.-J. Mullin. Adressèrent la parole MM. Jos. Demers, M.P. de S.-Jean, S. Poulin, avocat, de S.-Jean, W.-F. Kay, candidat, T. Allen, de Philipsburg, et le révérend A.-J. Ward. Il y avait environ 1000 personnes à cette assemblée.

DANS YAMASKA

Saint-Guillaume, 21. — M. Remi Plante a été choisi pour être candidat par une convention qui a été tenue à S.-François du Lac, comté d'Yamaska. Il est candidat représentant la classe agricole et ouvrière libérale dans le comté Yamaska. Plus de 200 délégués ont assisté à cette convention. Parmi ces délégués on remarquait MM. Ed. Proulx, Alb. Martin, J.-Bte Langlais, R. Gravel, Jos. Courchesne, H. Courchesne, J.-B. Melançon, G. Florent, L. Turcotte, X. Belisle, V. DeSerres, D. Forcier, P. Brouillard. M. Plante a demeuré pendant plusieurs années à S.-Marcel de Richelieu, et a été maire de cette paroisse, président de la Commission Scolaire et préfet du Comté de Richelieu.

DANS VAUDREUIL

Rigaud, 21—Nous avons eu une belle assemblée contradictoire à laquelle ont assisté plus de 2,000 personnes. M. Gustave Boyer était accompagné de MM. A. Monet et R. Ouimet, de S.-Polycarpe. MM. T.-O. Fournier, avocat, et Elzéar Montpetit accompagnaient M. Pharand. Cette assemblée a été très enthousiaste.

DANS BEAUHARNOIS

Valleyfield, 21—M. L.-J. Papineau a tenu une belle assemblée sous la présidence de Mme Théodore Bélanger, dans la salle du marché. Les orateurs étaient le candidat, M.Papineau, Mlle I.Saint-Jean, M. Gustave Boyer, candidat dans Vaudreuil-Soulanges, M. J.-W. Pilon, M. P.-E. Wilson et M. Legault, avocat.

DANS ARGENTEUIL

Lachute, 21 — M. P. McGibbon, candidat libéral, a tenu une belle assemblée à Grenville. Ont adressé la parole, outre le candidat, MM. J. Hay, M.M.P., T. Rhéaume, A.-H. Tanner et L.-L.- Legault.

DANS LAVAL

Sainte-Rose, 21—Nous avons eu, hier, une très belle assemblée contradictoire, qui commença aussitôt après la messe et ne se termina que dans l'après-midi. Elle était sous la présidence de M. le notaire P.-A. Longpré, maire de la ville de Sainte-Rose, et des maires des deux municipalités de la paroisse, MM. J. Cloutier et J. Archambault. Les orateurs furent MM. Arthur Sauvé, Calixte Ethier, candidat libéral, C.-A. Wilson, L. Lacombe, A. Théoret, candidat agraire, Petrus Fortier, Azarie Bibaud, aussi candidat agraire, et M. J. Laurin.

DANS TERREBONNE

Saint-Jérome, 21 — Une azsemblée contradictoire a eu lieu, hier, après la messe à Sainte-Sophie. MM. Louis Larivée et Emile Lauzon ont parlé en faveur du candidat libéral, M. J.-E.Prévost et MM. Jules Matte, de S.-Jérome, et Sanche, de Sainte-Thérèse, en faveur du candidat conservateur, l'hon. M. Fauteux. Une assemblée contradictoire a aussi eu lieu à S.-Hypolite. Les orateurs étaient MM. le Dr Ledoux et J.-A. Massé, pour M. Fauteux et M. Henri Champagne, pour M. Prévost.

Samedi soir, un assemblée libérale a été tenue ici dans la salle du marché. Les orateurs étaient MM. E. Lauzon, H. Champagne, F. Biron, et D. Sauriol.

SIR HENRY DRAYTON

Toronto, 21—Sir Henry Drayton, ministre des finances, a été choisi pour être candidat dans York-Ouest par la convention conservatrice, samedi après-midi.

BUCKINGHAM

Buckingham, 21.—Vendredi soir dernier a eu lieu une grande assemblée convoquée par le Dr Lafortune, candidat progressiste dans le comté de Hull. M. Désiré Lahaie, maire, présidait.

Le Dr Fontaine, candidat libéral, se présenta sur le théâtre accompagné de M. A.-M. Lapierre et demanda une assemblée contradictoire qui lui fut refusée par le Dr Lafortune. Cependant ce dernier annonça immédiatement une autre assemblée pour vendredi prochain à laquelle il invitait le candidat libéral. Le Dr Lafortune exposa ensuite son programme. M. W.-C. Leach, d'Ottawa, a énuméré et expliqué les 15 articles du programme des fermiers unis. Le dernier orateur fut M. J.-C. Logan, d'Ottawa.

DANS DRUMMOND

Drummondville, 21. — Voici la liste des prochaines assemblée de M. N.-K. Laflamme, candidat libéral dans Arthabaska:

23 novembre, Kingsey Falls, à 10.30 heures; 23 novembre, Kinsey French, à 2.30 heures; 24 novembre, Ulverton, à 10.30 heures; 24 novembre, L'Avenir, à 2.30 heures; 25 novembre, S.-Nicéphore, à 10.30 heures; 25 novembre, S.-Majorique, à 2.30 heures; 27 novembre, S.-Germain, après la messe; 27 novembre, S.-Eugène, à 3.30 heures; 28 novembre, S.-Edmond, à 2.30 heures; 29 novembre, South Durham, à 10.30; 29 novembre, West Wickham, à 2.30 heures; 30 novembre, S.-Lucien, à 2.30 heures; 4 décembre, S.-Cyrille, après la messe; 4 décembre, Notre-Dame, à 3.30 heures.

A SAINT-ADOLPHE DE HOWARD

Saint-Adolphe de Howard, 21.— Hier a eu lieu après la messe une assemblée contradictoire dans la salle du conseil. M. A. Gratton, présidait ; M. J.-A. Ouimet, avocat de Montréal, représentait M. Thomas Christie, candidat ministériel; M. T. McGibbon, était représenté, MM. J.-W. Rilan et J. Biron, avocats, de Montréal. M. Ouimet déclara qu'il était heureux de venir appuyer M. Christie contre lequel il était déjà venu parler dans la même paroisse alors que M. Christie se presentait comme libéral dans le même comté contre M. Perley. M. Christie, dit-il, donne son allégeance à M. Meighen car il voie dans le programme de ce dernier le seul programme qui doit conserver la prospérité de notre pays.

MM. Rilan et Biron parlèrent ensuite puis M. Ouimet lui donna la réplique.

A MARIEVILLE

Marieville, 21. — Nous avons eu, hier après la messe une assemblée contradictoire sous la présidence des maires de la ville et de la paroisse, MM. Hubert et Ashby. Les orateurs étaient M. Morin, candidat libéral dans notre comté, M. L.-J. Gauthier, candidat indépendant et M. J.-E. Robert, qui parla en faveur de M. Morin. Cette assemblée a été paisible.

A LAPRAIRIE

Laprairie, 21. — Une assemblée contradictoire a été tenue dans notre ville sous la présidence de M. F.-J. Bisaillon. Les orateurs furent M. L.-N. Cornellier, le candidat ministériel, et M. Roch Lanctôt, le candidat libéral. M. Cornellier rappela à ses auditeurs qu'il avait demeuré à Saint-Rémi pendant 23 ans. Il dit qu'il connait les besoins des cultivateurs et qu'il était dévoué à leurs intérêts. Il rappela aussi ce qu'il avait fait pour eux lors de la conscription. M. Roch Lanctôt attaqua le gouvernement dont il critiqua la politique en général.

M. MEIGHEN

Ottawa, 21. — L'honorable M. Meighen, après son discours à Port-Arthur, ce soir, reviendra dans la capitale. Il sera ici, mercredi matin, et repartira dans l'après-midi pour continuer comme suit sa tournée: 23 novembre, Pembroke, le soir; 24 Napanee, après-midi, Kingston, le soir; 25 Orono, après-midi; Lindsay, le soir; 26 Midland, après-midi; Barrie, le soir; 28 Owen Sound, soir; 29 Hanover après-midi et Mount Forest le soir; 30 Simcoe après-midi et Ingersoll le soir; 1er décembre, Newmarket soir; 2 Galt après-midi, Guelph soir; 3 Strathroy après-midi, Petrolia soir.

DANS GASPE

Gaspé, 21. — L'honorable Rodolphe Lemieux, l'honorable sénateur Casgrain, le Dr Gustave Lemieux, M.P.P., M. L.-P. Lemieux, sont arrivés ici, samedi. Ils ont tenu une assemblée, dans l'après-midi, à Rivière-au-Renard. Hier, ils ont parlé à Saint-Majorique, et aujourd'hui à Saint-Albert de Gaspé. L'honorable John-Hall Kelly, qui accompagne ces messieurs, a parlé à Douglastown, hier, après la messe.

NOUVELLES ACCUSATIONS

Ottawa, 21. — M. David Loughnan, candidat progressiste dans Ottawa au cours d'une assemblée politique a dit que d'après des informations semi-officielles, il savait que la Cockshutt Plow Company avait donné au gouvernement un billet promissoire pour son compte de taxes de $760,000, que la Canada Steel Corporation devait aussi près d'un million de taxes au gouvernement et que plusieurs autres compagnies avaient réglé avec le fisc de la même manière. M. Loughnan ajouta que près de 20 millions de taxes dûes par de grosses compagnies restaient ainsi non payées et il conseilla à ceux de ses auditeurs qui n'avaient pas encore acquitté leurs comptes de taxes de payer avec des billets promissoires.

Un citoyen éminent d'Ottawa a envoyé à M. David Loughnan, un chèque de $200 pour payer son dépôt le jour de la nomination.

IL SE RETIRE

Ottawa, 21.—M. Thomas Marcil, candidat ouvrier dans Ottawa, s'est retiré de la lutte électorale à la suite d'une décision prise, samedi, par le parti ouvrier indépendant. Ce dernier déclare qu'il n'a pas les moyens d'aider financièrement M. Marcil ni d'autres candidats. Dans une lettre adressée à M. Marcil par MM. J.-W. Henchcliffe, Geo. Kennedy et Wm.-P. McDowell, il est dit que la candidature de M. Marcil n'étant pas supportée à l'unanimité et en raison des ressources financières restreintes du parti, le candidat ouvrier était respectueusement prié de retirer sa candidature. "Aucune critique personnelle ne peut vous être faite, dit la lettre, car votre intégrité et votre zèle pour la cause ouvrière sont connus; nous espérons que le comité ouvrier qui est dans l'impossibilité de vous aider, aujourd'hui, pourra, lors d'une occasion plus favorable vous mener à la victoire sous la bannière du travail".

Une vague rumeur veut aussi que M. Ed. Bourque, candidat progressiste de langue française, retire sa candidature avant la nomination.

A SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 21. — Hier soir, M. L.-J. Gauthier a tenu deux assemblées à Saint-Hyacinthe, une à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. J.-B. Bousquet, avocat, l'autre à la salle Charpentier, rue Saint-Dominique. La première était composée de femmes seulement, la deuxième d'hommes seulement. Aux deux endroits, M. Gauthier s'est plaint amèrement de la manière dont on le traite durant la présente lutte. Ses adversaires lui refusent le droit de réplique, ce qui ne s'est pas encore vu, dit-il. Si M. René Morin était élu, ce serait pour marcher sous les ordres d'un maître.

Votez, dit-il, aux femmes. Il n'y a plus que le bulletin de vote qui ne soit pas taxé. Profitez-en. Les hommes se vendent quelque fois pour de l'argent ou pour de la boisson, mais le vote des femmes au moins sera libre."

ASSEMBLEE ANIMEE

Québec, 21. — La campagne électorale a pris une tournure plus vive, hier, dans le district de Québec. Il y a eu plusieurs assemblées contradictoires. Dans l'une l'honorable Alexandre Taschereau, premier ministre, et M. Armand Lavergne, candidat nationaliste dans le comté de Québec, se sont rencontrés, hier après-midi, à Saint-Pierre, île d'Orléans.

M. H. Lavigueur, candidat libéral dans le comté de Québec, avait d'abord accusé M. Lavergne d'avoir l'audace de se cacher sous le camouflage d'une candidature indépendante et de ne pas arborer ses véritables couleurs politiques.

M. Lavergne répondit qu'il était bleu, blanc et rouge et accusa M. Lavigueur d'avoir été attiré à Ottawa par la crèche et n'avoir pas l'horizon borné plus loin que par un trente sous. Répliquant à M. Lavergne, l'honorable M. Taschereau revendiqua pour le parti libéral le mérite d'avoir combattu la conscription s'adressant à M. Lavergne, il dit: "Vous avez reproché à M. Lavigueur de ne pas avoir l'horizon borné plus loin qu'un trente sous. Moi, M. Lavergne, je sais que votre horizon est borné plus loin que cela; je me rappelle encore les $500 que vous avez chargées pour exempter cinq petits conscrits de l'Ange-Gardien, j'ai les reçus à mon bureau.

"Vous avez menti, M. Taschereau", s'écria M. Lavergne, "je puis vous dire moi cependant que vous avez chargé $1,500 à d'autres."

"C'est un odieux mensonge", répliqua à son tour l'hon. M. Taschereau.

"Si ce n'est pas vous, c'est votre bureau", dit M. Lavergne, corrigeant sa première déclaration.

"Ni moi, ni mon bureau" répondit M. Taschereau, et je saurai bien vous le prouver".

Comme M. Lavergne continua à interrompre M. Taschereau, celui-ci lui dit : "Endurez M. Lavergne, cela cuit peut-être, mais endurez pour vos péchés de jeunesse".

MM. Taschereau et Lavigueur ont tenu d'autres assemblées, hier matin, à Saint-Laurent et hier soir, à Sainte-Pétronille. MM. A. Lavergne et F. Gosselin, en avaient tenu une autre, le matin, à Sainte-Famille.

NOUVEAUX CANDIDATS

Québec, 21. — M. R.-A. Drapeau, C.R., avocat, de Québec, a accepté la candidature conservatrice dans le comté de Québec-Est, ancien comté de sir Wilfrid Laurier, où le candidat libéral est M. Ernest Lapointe, l'une des principaux chefs du parti libéral pour la province de Québec. M. Drapeau, qui a exercé la profession d'avocat à Rimouski durant longtemps demeure à Québec depuis quelques années.

Le lieutenant-colonel Charles-Auguste Chauveau, C.R., avocat, de Québec, va se présenter dans le comté de Rimouski contre M. Emmanuel d'Anjou, candidat libéral. Il est le cousin de M. Auguste Tessier, député de Rimouski à l'Assemblée Législative.

DANS JOLIETTE

Saint-Clophas, 21. — M. Jean Denis est venu tenir une assemblée politique à Saint-Cléophas, samedi, à 2 heures, dans le soubassement de l'école Saint-Joseph. Il était accompagné de M. Dugas, avocat de Joliette.

LE DISTRICT DE QUEBEC

Québec, 21. — MM. Georges Parent, candidat libéral dans Portneuf, et Pierre Bertrand, candidat ouvrier, se sont rencontrés, hier, dans une assemblée contradictoire à Donnacona, hier après-midi. M. Parent a dénoncé les attaques personnelles, portées contre lui.

MM. Gédéon Gravel et J. Boutin-Bourassa, candidats respectivement conservateur et libéral dans Lévis, ont aussi tenu une assemblée contradictoire, hier, à Saint-David.

M. C.-G. Power, candidat libéral dans Québec-sud, parlant, hier, à Sillery, a prétendu que, si le port de Québec est si inactif, c'est parce que les conservateurs sont contre Québec. Il veut faire réaliser le rêve de Laurier, qui était d'amener à Québec le grain de l'ouest par le Grand Tronc Pacifique.

L'HOTEL QUEEN'S ET LA DIMINUTION DES TAUX

M. Donat Raymond, propriétaire de l'hôtel Queen's, se rendant à la demande de l'Association des voyageurs de commerce du Dominion, a décidé de baisser ses taux de 25 pour cent sur les repas, et de faire aussi une diminution sur le loyer des chambres. M. Raymond prend cette initiative en dépit du fait qu'aux prix actuels, l'hôtel qu'il dirige est rempli à sa pleine capacité.

Il est vrai que le coût de la main-d'oeuvre et du combustible n'a pas diminué, mais M. Raymond croit devoir faire une réduction qui restera permanente si les conditions le justifient.

A partir d'aujourd'hui, le lunch à l'hôtel Queen's, coûtera 75 cents au lieu d'un dollar et le dîner, $1 au lieu de $1.25.

EXPORTATION DES POMMES CANADIENNES

Le "Cassandra", de la ligne Anchor-Donaldson, qui est parti samedi de Montréal pour Glasgow, a pris à Montréal une forte quantité de pommes, soit 12,000 barils et 500 caisses de ce fruit. La cargaison du navire, qui est de plus de 5,000 tonnes, comprend en outre 24,000 sacs de farine, 6,000 sacs d'avoine, 20,000 caisses d'oeufs et beaucoup de viande en conserve.

ENQUETE JEUDI PROCHAIN

Une dépêche d'Ottawa reçue ce matin à l'agence du ministère de la marine à Montréal annonce que le capitaine L.-A. Demers, commissaire enquêteur sur les accidents maritimes, continuera, jeudi matin, l'enquête commencée à Montréal, à la fin du mois d'octobre, au sujet du refus de quatre pilotes de prendre charge de deux vaisseaux à Montréal pour les conduire jusqu'à Québec, le soir du 13 octobre dernier. On se rappelle que ces pilotes ont déclaré que la température était trop défavorable et qu'ils étaient prêts à se charger de la direction des vaisseaux le lendemain matin.

RAMENES A QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 21. — Le steamer "Minnedosa" qui est arrivé de Liverpool samedi a ramené le capitaine Georges Tibbs, et cinq autres marins de l'équipage du petit steamer "Nordica" qui a fait naufrage sur la côte de Corse en septembre. Ces marins, qui ont perdu tous leurs effets dans ce naufrage, retournent chez eux, à Terre-Neuve.

HAUSSE DANS LE CHENAL

Le niveau du fleuve dans le chenal au port de Montréal a monté d'un pied et un pouce de samedi midi à midi aujourd'hui. L'échelle d'étiage de la commission du port indiquait samedi une profondeur de 29 pieds et elle indiquait à midi aujourd'hui 30 pieds et 1 pouce.

LES ARRIVAGES

Le "Corcican", Pacifique Canadien, est attendu vers 8 heures ce soir du Havre, d'Anvers et de Southampton à Québec, et demain à Montréal.

Le "Monteagle", Pacifique Canadien, est attendu demain de Hong Kong et de Yokohama à Vancouver.

Le "Rochambeau", Compagnie Générale Transatlantique, est arrivé vendredi de New-York au Havre.

ORAGEUSE TRAVERSEE

Le "Minnedosa", du Pacifique Canadien, commandé par le capitaine R.-G. Latta, est arrivé de Liverpool à Montréal à 7 heures 45 hier soir. Les officiers du vaisseau disent que la traversée a été la plus orageuse de la présente saison de navigation. Durant le voyage, alors que le "Minnedosa" se trouvait au milieu de l'océan, un des marins, nommé Watson, est tombé malade souffrant d'appendicite et a été opéré par le chirurgien du bord, le docteur W.-P. Peake. L'opération a été faite avec succès bien que le navire fut au milieu d'une mer très grosse. A l'arrivée du vaisseau à Québec, le patient, qui se remettait rapidement, a été transporté à l'un des hôpitaux.

Le "Minnedosa" a transporté à travers l'atlantique 865 passagers, dont 356 de cabine et 509 de troisième classe. Au nombre des passagers de cabine se trouvaient les Montréalais dont les noms suivent: — Mme T. Beaumont, H. R. Boyd, F. S. Budden, Mlle L. E. Cooley, F. F. Edwardson, Mrse E. Howes, A. Lubis, Mme M. MacDonald, Mme K. Macorquodale, Mlle E. Middleton, A. Millan, E. Moore, Mlle B. Sharrock, Mlle B. Shaughnessy, T. et A. Shaughnessy, F. J. Walsh, Mlle V. Wright.

C'est le dernier voyage que le "Minnedosa" fait cette année à Montréal. Il partira de notre port vendredi matin pour Liverpool, puis fera, en suite le service entre ce dernier port et Saint-Jean, N.-B., jusqu'à la saison de navigation qui commencera le printemps prochain.

UN NOUVEAU STEAMER

Le steamer "Homeric", le nouveau navire de 35,000 tonnes de la compagnie White Star, commencera le printemps prochain le service entre New-York, Southampton et Cherbourg. L'"Olympic", que jauge 46,439 tonnes, fait actuellement le service, que fera aussi le "Majestic", de 56,000 tonnes, le géant des mers. L'"Homeric" se trouve être maintenant le plus gros des vaisseaux à double hélice, et le sixième au point de vue du tonnage. Il a 775 pieds de longueur et 83 pieds de largeur. On calcule qu'il aura une vitesse de 18 noeuds sur l'océan.

UNE BAISSE DE PRIX

Les compagnies maritimes annoncent une nouvelle diminution des prix de passage pour les voyageurs de la troisième classe. Les prix de New York à Hambourg sont diminués de $125 à $103.50, et la diminution de New York à Dantzig est de $135 à $106.50. Des diminutions sont aussi faites pour les voyages entre New York et d'autres ports du continent européen. Elles entrent en force immédiatement.

NAVIRES A PASSAGERS

Le "Corsican", Pacifique Canadien, était attendu ce matin à Québec, et demain matin, à Montréal. Il vient d'Anvers, du Havre et de Southampton avec 171 passagers de cabine et 481 de troisième classe.

Le "Scandinavian", Pacifique Canadien, est attendu aujourd'hui de Montréal au Havre, en route vers Southampton et Anvers.

Le "Cassandra", Anchor-Donaldson, est parti, samedi matin, de Montréal pour Glasgow.

Le "Tunisian", Pacifique Canadien, est parti de Glasgow samedi après-midi pour Saint-Jean, N.-B.

Le "Montreal", Pacifique Canadien, est attendu aujourd'hui de Montréal à Gênes via Naples.

Le "Canada", White Star-Dominion, est parti, samedi matin, de Montréal, pour Liverpool.

L' "Empress of France", Pacifique Canadien, est attendue demain de Québec à Liverpool.

Le "Caserta", Navigazione Generale Italiana, est attendu le 30 novembre de Naples à Saint-Jean, N.-B.

Le "Pretorian", Pacifique Canadien, partira de Montréal demain matin pour Glasgow.

Le "Cedric", White Star, est attendu de main matin de Liverpool et de Queenstown à New York.

Le "Baltic", White Star, est parti de New York, samedi midi pour Liverpool.

Le "Paris", Compagnie Générale Transatlantique, est arrivé samedi soir du Havre à New York avec 425 passagers de première classe, 350 de seconde et 175 de troisième classe.

Le "Chicago", Compagnie Générale Transatlantique, est attendu aujourd'hui du Havre à New York.

La "Savoie", Compagnie Générale Transatlantique, est partie de New York samedi midi pour le Havre.

L' "Oropesa", Royal Mail Steam Packet, est arrivé, samedi matin, d'Hambourg et de Cherbourg, à New-York.

Le "Canopic", White Star, partira de New York demain, et de Boston mercredi pour les Agores et la Méditerranée.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER



JOLIS
Articles de Cou

Vous aimerez à voir les derniers modèles d'étoles, collerettes, tours de cou et autres que nous exposons maintenant à notre magasin. Aux prix revisés vous pourrez certainement vous procurer ce morceau ou cette parure dont vous méditiez l'achat. Voici quelques-unes de ces valeurs:

Taupe . à partir de $16
Vison . à partir de $10
Seal de l'Hudson à partir de $18
Ecureuil à partir de $10
Opossum à partir de $10
Martre d'Alaska à partir de $12

VOYEZ NOS MANTEAUX DE 1922

GARNITURES

Doublures, têtes, pattes, queues, boutons et autres articles divers à des prix alléchants.

CUMMINGS & CUMMINGS
Limited
Rues St-Sulpice et St-Paul
En arrière de l'Eglise Notre-Dame
Ouvert le samedi après-midi



Douleurs au Foie

Les douleurs sous les omoplates sont un indice de dérangements du foie.

D'autres indices ce sont le teint jaunâtre, l'indigestion, la constipation, l'excès de bile et la migraine.

Le moyen le plus rapide de ramener le foie à son état normal c'est de prendre les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie. Leur usage continu assure un soulagement durable, corrige tout le système digestif et purifie le sang.

Mme Wm. Barten, Hanover, Ont., écrit:

"Pendant quelque temps j'ai souffert du foie. J'éprouvais dans le dos un certain tiraillement dont je ne pouvais me débarrasser. Quelqu'un me conseilla d'essayer les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie. C'est ce que j'ai fait et je les ai trouvées excellentes. La sensation de tiraillement dans le dos disparut et je me sentis bien mieux sous tous rapports. J'ai une grande confiance dans les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie, et j'en ai toujours sous la main pour usage général."

Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie, une pilule par dose, 25c la boîte chez tous les pharmaciens, ou d'Edmanson, Bates & Co., Limited, Toronto.

7

TEINTURE

VOUS serez étonné des résultats que nous obtenons par notre système moderne de teinture et de nettoyage. Des tissus qui sont de mauvaise apparence, salés et tachés sont rendus comme neufs. Nous pouvons rafraichir les articles les plus délicats. Envoyez un article ou un paquet de marchandises par la poste ou l'express. Nous paierons le transport dans un sens et nos prix sont des plus raisonnables. Quand vous avez quelque chose à faire nettoyer ou teindre, songez à PARKER.

Parker's Dye Works
Limited,
Teinturiers— Dégraisseurs
598 Ouest, S.-Catherine
Montréal,



SON MEDECIN SEMBLAIT INQUIET

Le danger passé, elle prend des Pilules Rouges et gagne des forces rapidement.

La grippe espagnole et d'autres maladies m'avaient déjà beaucoup affaiblie. Peu de temps après, sur le point d'être mère, un empoisonnement de sang que j'avais contracté semblait beaucoup inquiéter mon médecin. Une fois le danger passé, je restai très faible et avais des douleurs internes. En prenant les Pilules Rouges pendant quelques semaines les forces me sont revenues ; je n'eus bientôt plus de douleurs. Je fus moi-même étonnée de ce si prompt changement et j'eus confiance que tout danger était disparu. En effet, j'eus une heureuse maladie dont je me rétablis promptement. Mme Eugène Blais, 378, rue Arago, Saint-Malo, Québec.

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

CONSULTATIONS GRATUITES

Nos médecins donnent des consultations tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Si vous souffrez de maladies internes propres à votre sexe et n'avez pu vous faire guérir nulle part, venez les voir ; leurs consultations sont gratuites. Si vous demeurez à la campagne, écrivez-leur et donnez-leur tous les détails nécessaires. Adressez vos lettres : Compagnie Chimique Franco-Américaine, limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

DIVISION SAINT-ANTOINE

Grande Assemblée pour les Dames le lundi, 21 NOVEMBRE 1921

A 8 HEURES DU SOIR

à la salle de

L'Ecole St-Joseph, 141 rue St-Martin

Prendront la parole : L'honorable WALTER MITCHELL, Sir LOMER GOUIN, l'honorable J. L. PERRON, J. H. DILLON, C.R., et autres.

Les Electeurs sont invités.

16-2



Portez 5 Jours—GRATIS

Choisissez une bague en or solide 14 carat avec une des pierres Gophir, et faites en l'essai pour cinq jour gratis. Portez cette bague en soirée—à l'opéra—sur la rue—à votre travail—partout où vous voudrez pendant cinq jours d'essai, ensuite décidez si vous voulez la garder et l'acheter. Si vous n'êtes pas fasciné par sa vraie beauté, si vous considérez que sa splendeur est moindre que celle d'un diamant véritable—retournez-nous la bague à nos frais. Vous ne nous payez pas un sou pour l'essai. Si vous décidez de garder la bague, payez le prix qu'on vous demande (à peu près 3% du prix d'un diamant) aux conditions qui vous conviendront. Nos termes sont faciles, nous vendons même au taux d'un dollar par mois 3 sous par jour, et cela sans intérêt. Votre crédit est bon, envoyez-nous le coupon de suite.

UNE NOUVELLE ET MERVEILLEUSE DECOUVERTE

Ce qui a été un problème pendant des siècles est enfin découvert. Le moyen de manufacturer des pierres qui pourront en tout point rivaliser avec les diamants minés qui coûtent des fortunes. Les diamants et pierres Gophir sont tellement semblable aux diamants qu'un expert s'y tromperait, et les diamants Gophir couperont la vitre. Essayez une de nos bagues de suite.

MONTAGE EN OR SOLID DE 14 CARATS

Les pierres Gophir ne sont pas montées autrement que sur des bagues en or solide de 14 carat. Demandez notre nouveau catalogue et voyez par vous-même les magnifiques montages

LES JOUEURS DU CANADIEN IRONT PRATIQUER A L'ARENA D'OTTAWA

UNE HEUREUSE INNOVATION DE NOS MAGNATS

Le club de hockey Canadien est tombé entre bonnes mains.

Léo Dandurand l'un des propriétaires du club nous annonce, en effet, qu'il a envoyé ce matin une lettre à tous les joueurs, leur donnant instruction de se rapporter à Montréal le 7 décembre, lendemain des élections. S'il n'y a pas de glace à ce moment à Montréal, les joueurs iront pratiquer à Ottawa. MM. Dandurand et Caltarinich sont en négociations avec M. Dey, propriétaire de l'Arena d'Ottawa pour avoir l'usage du rond pour les pratiques du Canadien. Les joueurs passeront dans ce cas une dizaine de jours dans la capitale, s'entraînant tous les jours pour leur première partie. Les propriétaires du Canadien veulent commencer la saison avec un club en forme. Ils croient que c'est un excellent placement que de dépenser quelques centaines de piastres pour faire entraîner les joueurs.

"En s'entraînant ainsi pendant une semaine et demie, non seulement le Canadien sera en mesure de donner satisfaction au public dès le début, mais il pourra aussi gagner ses premières joutes, et ce sera là un placement avantageux que nous ferons", a dit Léo Dandurand. "Nous n'enverrons pas sur la glace des joueurs qui n'ont pas chaussé les patins de la saison. Nous alignerons une équipe de joueurs en forme."

Louis Berlinguette qui a travaillé toute la saison dernière pour le gouvernement d'Ontario, dans le département des eaux et forêts, a écrit à Léo Dandurand, disant qu'il accepterait les conditions qui lui ont été offertes. Il se dit aussi en bonne forme. Il enverra son contrat sous peu.

BEAU SUCCES DE LA CASQUETTE

La deuxième soirée sociale de La Casquette a remporté un beau succès malgré l'inclémence de la température de samedi soir. Un grand nombre d'amis du sport assistaient à la fête et se sont bien amusés.

A la demande générale, les officiers de la section des soirées sociales prépareront pour samedi prochain une réunion dite de la Sainte-Catherine.

On veut en faire une réunion très gaie.

Il y aura concours de danse, distribution de croquettes de tire, etc.

Les organisateurs fixeront les derniers détails à l'assemblée de ce soir.

BABE RUTH REÇOIT UNE BRIQUE DE FOCH

New-York, 21. — Babe Ruth, roi des home-runs est aujourd'hui le fier possesseur de la première brique qui sera posée lors de la construction du nouvel édifice des Chevaliers de Colomb. Ruth l'a reçue dimanche des mains du maréchal Foch, commandant des armées Alliées qui ont forcé les Allemands à faire un "home run".

L'archevêque Patrick J. Hayes a agi comme interprète entre le grand général français et le fameux frappeur, lors de la cérémonie qui a eu lieu sur les degrés de la cathédrale de Saint-Patrick.

—Je suis heureux que nous soyons l'un et l'autre des Chevaliers de Colomb, a dit le maréchal. J'aimerais à vous voir introduire le baseball en France.

Ruth a souri et a répondu: oui, oui.

LE NATIONAL AURA UN BON ORCHESTRE

Le National aura tout prochainement son propre orchestre.

Raoul Ducharme, un fervent de la musique, a entrepris de doter notre association athlétique d'un orchestre. Il invite ceux qui voudraient en faire partie à se rendre ce soir à 8 heures, à la palestre, avec leurs instruments, pour la première pratique.

M. Ducharme a l'espoir de former un corps musical qui fera parler de lui et qui fera honneur au National.

LIGUE INDEPENDANTE

Résultat des parties de quilles jouées la semaine dernière dans la ligue Nationale Indépendante à la salle Maisonneuve, coin des rues Orléans et Ontario.

	Carlton			
Michaud	214	193	209—	616
Bédard	159	127	149—	435
Comtois	116	165	167—	448
Chamberland	219	142	141—	493
Bélair	174	145	165—	484
Total	872	772	829—	2474
	McCaughan			
Neveu	145	143	142—	430
Dorion	151	134	145—	430
Nadeau	113	116	110—	339
Méloche	108	143	107—	358
Laroche	142	144	137—	423
Total	659	680	641—	1980
	Maisonneuve			
Rhéaume	163	147	106—	414
Prud'homme	162	166	152—	480
W. Chamberland	110	110	129—	349
Charbonneau	140	170	178—	488
Meunier	128	134	135—	397
Total	702	727	699—	2958
	Royal Canadien			
Giroux	180	142	175—	506
Rolland	120	144	132—	396
Leprohon	130	138	147—	415
Pitre	110	144	110—	366
Boucher	138	117	184—	434
Total	684	685	748—	2117
	Dufresne-Locke			
A. Guérin	113	125	136—	373
A. Simard	113	173	151—	437
Turcotte	149	115	140—	404
H. Simard	144	114	100—	358
Mailloux	123	108	130—	361
H. Simard	144	114	100—	358
Total	641	635	657—	1933
	Eagle Shoe			
Carle	112	99	102—	313
Gauthier	109	111	120—	340
Martel	104	108	128—	340
David	102	104	97—	343
Noury	147	165	104—	416
Total	674	638	650—	1762
	Jeanne Mance			
Bardier	130	152	146—	418
R. Sasseville	98	136	146—	370
A. Desforges	103	132	143—	378
Lafortune	97	146	133—	375
Al. Desforges	113	146	168—	427
Total	531	701	736—	1968
	Tetrault Shoe			
Bernier	135	153	142—	440
Rock	137	124	144—	405
Laporte	156	162	136—	444
Gauvin	138	170	129—	437
Corbeil	126	155	145—	424
Total	682	764	714—	2160
	Kingsbury			
Lacroix	136	148	128—	402
Laurence	152	132	176—	410
P. Patry	126	119	155—	380
O. Patry	133	150	191—	474
Labonté	117	170	164—	451
Total	664	719	735—	2118
	Hector Shoe			
Lalièvre	200	193	172—	565
Dionne	133	117	156—	406
Bisette	166	145	136—	437
Durocher	104	129	126—	379
Deschamps	146	193	156—	518



ARTHUR MAINVILLE, de Montréal, un ancien soldat, qui est parti ce matin d'en face des bureaux de la "Presse" pour se rendre à pied à Universal City, Californie, et qui entreprend le voyage sans un sou. A droite, M. Jos. Gagné, président de l'Association Sainte-Brigide sous les auspices de laquelle Mainville fait sa randonnée.—(Cliché du photographe de la "Presse").

DE MONTREAL A LA CALIFORNIE SANS UN SOU

Arthur Mainville, de Montréal, un ancien soldat, est parti ce matin d'en face des bureaux de la "Presse" pour se rendre à pied à Universal City, Californie. Le hardi marcheur qui est opérateur de cinéma de son métier, est parti sans un sou et gagnera sa vie en route. Il représentera l'Association Dramatique Sainte-Brigide, organisation sportive de cette ville qui compte dans ses rangs d'enthousiastes marcheurs. Chaque semaine, Mainville enverra un compte rendu de ses marches au président de l'association Sainte-Brigide. Celle-ci lui accordera toute l'assistance nécessaire. En laissant Montréal, Mainville a traversé le fleuve pour prendre la rive Sud. Il se dirigera vers Boston. Il estime faire de 20 à 25 milles par jour. Il est évident cependant, qu'il devra arrêter par moments, pour travailler et gagner un peu d'argent, pour continuer son voyage. Mainville espère arriver au terme de sa randonnée d'ici à un an.

Le Jeu de dames

CONVOCATION

Une réunion spéciale de tous les membres du club Saint-Henri, aura lieu mercredi prochain. Il est urgent que les intéressés soient présents.

RENCONTRES D'HIER

Les six clubs de la classe B se sont vaillamment disputés la victoire, hier après-midi. Ces réunions du dimanche sont de plus en plus populaires et créent beaucoup d'intérêt dans le monde damiste.

NATIONAL-MAISONNEUVE

Le Maisonneuve, qui recevait la visite du National, s'est fort bien comporté, malgré sa défaite et de belles parties ont été jouées au cours du match. Voici le résultat :

National		Maisonneuve	
J. Métivier	½	F. Phaneuf	½
G. A. Massé	1	J. Patenaude	0
A. Gauthier	1	H. Turcotte	0
P. Maheu	0	A. Paquette	1
N. Ouellette	1	A. Nault	0
A. Lacasse	½	A. Bell	½
E. Roussin	0	O. Paquette	1
J. L. Gravel	1	S. Lessard	0
Total	5	Total	3

SAINT-HENRI vs LAFONTAINE

Les clubs visiteurs ont eu l'honneur de la journée d'hier. Comme le National, le Saint-Henri, qui jouait au Lafontaine, a gagné le match par le score de 5½ à 2½.

En voici le résumé :

Saint-Henri		Lafontaine	
J.-A. Beauchesne	1	J. Latreille	0
A. Lauzon	0	E. Tremblay	1
H. Desjardins	1	J. Carrière	0
V. Nobert	½	F. Rancourt	½
H. Hoffman	½	R. Charrette	½
A. Tanguay	1	J. Jodoin	0
R. Lorain	1	R. Robert	0
N. Gosselin	½	L. Gagnon	½
Total	5½	Total	2½

No 5,231—PROBLEME CANADIEN
Par M. S. Bourgeois, Montréal.
Noirs : 12 pièces.



Blancs : 16 pièces.
Les Blancs jouent et gagnent.

LE JEU D'ECHECS

La séance de samedi soir

Malgré la mauvaise température de samedi soir, un plus grand nombre que d'habitude d'amateurs ont assisté à la séance de parties simultanées données par M. A. Cartier, au National.

Le résultat de la soirée fut de 9 parties gagnées, 7 de perdues et 2 nulles.

Si nous en jugeons par le score, nous constatons beaucoup de progrès chez les visiteurs, ce qui est fort encourageant et nous fait beaucoup présager pour l'avenir.

Ci-dessous le sommaire :

W. Manseau	0	C. Manseau	1
J. Allard	0	B. Gonzalès	0
A. Lamothe	1	L. Lacoste	0
A. Bourque	0	Z. Mitchell	1
E. Lefebvre	1	L. Bourque	0
W. Séguin	0	P. Rousseau	0
D. Saunders	1	C. Brulotte	0
J. C. Paquin	½	P. Desjardins	0
J. N. Massé	1	Dr A. St-Pierre	½

Samedi prochain, M. A. Forest sera à l'honneur.

Bredenbury, Sask., 21.—E. Bonner, serre-frein du C. P. R. a été blessé mortellement. Il a été écrasé entre deux chars.

LES ARGONAUTS VAINQUEURS DU VARSITY, SAMEDI

Toronto, 21.—Les Argonauts, champions de l'Union Interprovinciale de Rugby, ont battu samedi le Varsity, champion de la Ligue Interuniversitaire, par 20 à 12 devant une foule de 15,000 personnes. Par suite de leur victoire d'avant-hier, les Argonauts se trouvent à avoir remporté sept victoires consécutives cette saison. Ils ont pris l'avantage dans la première période et l'ont gardé jusqu'à la fin. Conacher, demi des Argonauts, a été la plus brillante étoile de la joute.

Composition des équipes :

Argonauts.—Stirrett, Batstone, Conacher, McCormick, Cochrane, Douglas, G. Sullivan, Pugh, Wallace, Romerill, Fear, Beadfield, F. Sullivan, Bitnell Ray, Polson, Hustis, Young, Cincinatr, Burkardt, Taylor, McKenzie, Abbott, Smith, Burt, Thomas, Forsythe.

Varsity.—Duncan, Patterson, Snyder, Somerville, Hobbs, Ferguson, Reilly, Smith, Carew, Westman, Fisher, Rolph, Ketchum, Murray, Bartlett, Hames, Perdman, Prendergast, Hyde, Carruthers, Weber, Weaver.

Arbitre: N.-H. Mecauley, Montréal; umpire: Ben simpson, Hamilton.

UNE ASSISTANCE DE 55,000 A CAMBRIDGE

Cambridge, 21.—Le club de Harvard a causé toute une surprise samedi en battant l'équipe de Yale par 19 à 3 devant 55,000 personnes.

Yale n'a pu réussir à battre Harvard chez lui depuis 1900.

Résultat des parties de samedi aux Etats-Unis :

Harvard, 19; Yale, 3.
Syracuse, 14; Dartmouth, 7.
Lafayette, 22; Lehigh, 6.
Brown, 7; Colgate, 0.
Hamilton, 7; Union, 0.
Université de New-York, 7; Trinity (N.C.), 7.
Williams, 40; Wesleyan, 0.
Rutgers, 17; West Virginia, 7.
Georgetown, 14; Collège de Boston, 10.
Swarthmore, 55; Haverford, 0.
Mass. Aggies, 14; Tufts, 0.
Carnegie Tech., 21; Maryland, 0.
Fordham, 14; Springfield, 0.
John Hopkins, 17; St. John's, 3.
New Hampshire, 13; Holy Cross, 7.
Illinois, 7; Ohio State, 0.
Nebraska, 35; Ames, 3.
Chicago, 3; Wisconsin, 0.
Michigan, 28; Minnesota, 0.
Iowa, 14; Northwestern, 0.
Indiana, 3; Purdue, 0.
Notre-Dame, 21; Marquette, 7.
Centre, 25; Wash. & Lee, 0.

BOXE AU CHAMPLAIN

Nous rappelerons que c'est ce soir qu'aura lieu aux salles du Cercle Athlétique Champlain, coin des rues Parthenais et Sainte-Catherine, la séance de boxe et de lutte organisée par cette populaire association. Le programme comprendra toute une série d'exhibitions de boxe et de lutte par des pugilistes représentant les principaux clubs de Montréal.

Lutte — E. Poliquin, Cercle Champlain, vs Fonvielle, Sainte-Brigide.
Gendreau vs Bonneau, du Cercle Champlain.
Pagé, Cercle Champlain, vs Filion, Sainte-Brigide.
Boxe — Hervé Caron, Cercle Champlain, vs H. Gagné, Indépendant.
O. Girard, Cercle Champlain, vs R. Trudel, Social Hochelaga.
Hervé Shaughnessy, Cercle Champlain, vs S. Robert, Social Hochelaga.
Huneau vs Huneau, Cercle Normal.
Baril, Champêtre, vs Perron, C. P. Saint-Zotique.
L'entrée est gratuite.

SEANCE DE BOXE

Voici le résultat de la séance de lutte et boxe samedi au Club Athlétique Joffre :

135 livres—Lutte entre Ovila Leclair et Augustin Brosseau, 3-6 minutes, nulle.

155 livres—Joseph Gomis du club Joffre et Joseph Ducharme, du club Joffre : 2-10 minutes; nulle.

125 livres — Arthur Berger, du club Joffre et René Parent, du club Joffre : 3-6 minutes, nulle. Berger prend une chute dans une minute et Parent une en 5½ minutes.

Boxe — 85 livres — Léonard Reigner vs Hector Bergeron, du club Joffre : 3 rondes de 2 minutes; nulle.

155 livres—Ernest Drouin du Sainte-Brigide vs J. Gomis, du club Joffre : 3 rondes de 2 minutes; nulle.

ASSEMBLEES, MERCREDI

L'on nous annonce pour mercredi soir, à 8 heures, une assemblée des enthousiastes de hockey du National, afin de former la sous-commission qui aura charge de ce sport.

Le même soir à la même heure, assemblée de la sous-commission de la raquette à la palestre.

Nos amis du National feront donc de bonne besogne mercredi soir.

AUTRES PARTIES

Le club Westmount a remporté le championnat de l'Union Intermédiaire de Québec en battant le Montréal II par 4 à 2 devant 1,500 personnes au Parc Atwater.

A Kingston, le Varsity II a battu le

UNE MOYENNE DE 200 POINTS POUR SCHAEFER

Chicago, 21. — Jake Schaefer, de Chicago, a établi samedi un nouveau record du monde au jeu de billard à 18.2, alors qu'il obtenu une moyenne de 200 lorsqu'il a battu Welker Cochran de San Francisco par un score de 400 à 0. Schaefer a terminé en partie en deux séries, le score détaillé pour la joute étant :

Schaefer, 82, 318—400.
Cochran, 0, 0.

Les meilleures moyennes obtenues précédemment étaient de 83⅓ faite par Willie Hoppe en 1916, et celle de 100, faite par George Sutton, il y a près de vingt ans.

Willie Hoppe a défait Edouard Horemans par 400 à 279 en 19 innings.

Sutton qui avait perdu quatre parties de suite à battu Ora Morningstar, de San Diego, par 400 à 291 en douze innings.

Le tournoi se terminera mardi. Horemans et Sutton joueront aujourd'hui, de même que Schaefer et Morningstar, et Hoppe et Cochran.

LIGUE INDUSTRIELLE

A l'assemblée de la Ligue de Hockey Industrielle tenue ces jours derniers, le club Walter Baker a été admis dans les rangs. L'élection des officiers a donné le résultat suivant :

Président honorable : W. S. Failis ; Vice-présidents honoraires : R. H. McMaster, D. S. McKenzie, J. H. Sherrard, P. T. McKeen; Président: E.J.C. Finch; Vice-président: W. Cottingham; Secrétaire, Desse Browne. Directeurs : J. M. Kelly, R. Haidane, L. Flanagan, J. Proudfoot, E. Lafond.

La ligue jouera ses parties à l'Arena.

LIGUE DE BASKETBALL

L'assemblée annuelle de la Ligue de Basketball Spalding aura lieu ce soir à 8.15 au No 371 rue Sainte-Catherine Ouest. Tous les clubs de l'an dernier et ceux qui ont demandé leur admission devront envoyer des représentants.

LES ALARMES DE FIN DE SEMAINE

De minuit, samedi matin, à minuit, dimanche soir, vingt-quatre alarmes ont été enregistrées, au service des incendies, comme suit :

Samedi: A 12.35 hrs., a. m., fausse alarme à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain; 1.37 hre a. m., commencement d'incendie dans une écurie à l'arrière de 161, Saint-Dominique; 11.19 hrs., a. m., fausse alarme par avertisseur automatique du Central Warehouse, 1, boulevard Saint-Laurent; 4.07 hrs., p. m., appel téléphonique pour commencement d'incendie dans un hangar à l'arrière de 39, rue Windsor; 5.59 hrs., p. m., fausse alarme à l'angle du boulevard Monk et de la rue Wilson; 6.14 hrs., p. m., coin Van Horne et avenue du Parc, deux chevaux et deux automobiles détruits dans une écurie et un garage à l'arrière de 263, Van Horne; 7.35 hrs., p. m., appel par téléphone pour un court-circuit dans les fils électriques, angle des rues Richmond et Saint-Jacques; 7.38 hrs., p. m., fausse alarme à l'angle du boulevard Pie IX et de la rue Rosemont; 11.03 hrs., p. m., fausse alarme, rue Saint-Denis, entre Roy et Duluth; 11.30 hrs., p. m., fausse alarme à l'angle des rues Condé et Saint-Patrice.

Dimanche: A 1.07 hre a. m., fausse alarme à l'angle des rues Davidson et Stadacona; 3.12 hrs., a. m., commencement d'incendie dans un logement, 250, rue Sanguinet; 12.10 hrs., p. m., appel dans une maison privée, 523, Sherbrooke-Est, pour tuyau de fournaise brisé; 12.42 hrs., p. m., commencement d'incendie entre les murs du café New London, 535, Sainte-Catherine-Est; 2.29 hre., p. m., fausse alarme à l'angle des rues Condé et Saint-Patrice; 3.10 hrs., p. m., légers dégâts dans une maison en construction, près du No 3256, rue Casgrain; 3.40 hrs., p. m., fausse alarme à l'angle des rues Davidson et Forsyth; 4.29 hrs., p. m., trouble de cheminée à 1536, avenue du Parc; 4.31 hrs., p. m., angle des rues Craig et Sainte-Elisabeth, soupape brisée au manège militaire, pas d'incendie; 7.34 hrs., p. m., fausse alarme à l'angle des rues Chateaubriand et Bélanger; 7.35 hrs., p. m., fausse alarme à l'angle des rues Apple et McKenna; 8.42 hrs., p. m., commencement d'incendie dans une chambre, 29, avenue de l'Hôtel de Ville; 8.44 hrs., p. m., légers dégâts dans une maison privée, 327, rue Notre-Dame-Ouest; 9.43 hrs., p. m. fausse alarme à l'angle des rues Jeanne-Mance et Prince-Arthur.

LE BANQUET DES COMMIS-VOYAGEURS

L'Association des voyageurs de commerce aura son banquet annuel le 22 décembre prochain, à l'hôtel Windsor, à 7.30 hrs p.m.

Les différents comités de l'organisation sont présidés comme suit : dîner, M. J.-C. Shea ; notes, M. Louis Decelles ; musique, J.-C. Snea ; fleurs, M. Max Murdock ; billets M. Roméo Brassard ; presse, M. H. Holland.

M. Raoul Grothé, élu président de l'association lors de la dernière assemblée annuelle, présidera le banquet qui réunira plus de 700 convives, dit-on. Parmi les orateurs, on mentionne Sir Lomer Gouin, l'hon. L.-A. Taschereau et M. Ernest Lapointe.

UN BON REPAS

Edmonton, 21.—On a récemment servi à des membres du gouvernement de la viande de cheval. Cette viande a été trouvé délicieuse.

LUTTE ET BOXE AU NATIONAL

Le National donnera vendredi, 2 décembre prochain, une grande soirée de lutte et de boxe à la palestre. L'on verra à l'oeuvre les nombreux élèves de Brosseau et ceux de Marcel Champagne, les deux instructeurs de notre association.

Il y a donc lieu de s'attendre à une séance des plus intéressantes, car les boxeurs sont nombreux à la palestre, rue Cherrier. En effet, il n'y a jamais moins de trente à quarante élèves aux leçons de Brosseau, et les adeptes de la lutte sont aussi nombreux.

SEANCE DE BOXE LE 30 A GRANBY

Granby, 21—Tout comme Montréal, Granby aura ses soirées de boxe. Les promoteurs veulent donner au public du sport de première classe et, pour la prochaine séance, qui aura lieu le mercredi, 30 novembre, ils ont mis trois bons combats à l'affiche. Le programme se composera comme suit : Kid Légaré vs Patsy Dillon, 10 rondes.

Jos. St-Onge vs K.-O. Pelletier, 10 rondes.



KID LEGARE qui se rencontrera avec Patsy Dillon dans un combat de dix rondes à Granby, le 30 novembre.

A. Duchesne, de Granby vs Georges Pelletier, 8 rondes.

Ces boxeurs sont tous bien connus à Granby et, s'ils donnent satisfaction, ils auront la chance de figurer dans d'autres soirées qui auront lieu cet hiver.

La salle où auront lieu ces combats peut contenir 800 personnes et l'on s'attend à ce qu'il y ait foule le 30 novembre.

LE HOCKEY A LONGUEUIL

Le club de hockey Saint-Charles, de Longueuil, a procédé à ses élections qui ont donné les résultats suivants: gérant, R. Saint-Pierre; capitaine, G. Pitre; secrétaire, P. Garant; arbitre, G. Bire. Les joueurs sont R. Saint-Pierre, G. Pitre, Le Charron, L. Patenaude, P. Garant, R. Dufresne et C. Caron. Le Saint-Charles lance un défi à tout club de jeunes gens de 13 à 15 ans. Pour informations, s'adresser par lettre au gérant R. Saint-Pierre, 87

LA GRANDE SEMAINE DU LIVRE

LA POESIE AU CANADA

(Ecrit spécialement pour la "Presse" par SYLVA CLAPIN)

Ainsi qu'on l'a déjà dit souvent, il ne suffit pas, pour bien connaître un peuple d'en lire l'histoire. Il faut aussi entendre ses poètes, car c'est en grande partie par ses poètes qu'un peuple manifeste au monde ses idées, ses croyances, ses aspirations, son rôle et ses destinées.

La littérature canadienne a débuté, comme on le voit d'ordinaire chez tous les peuples, par la poésie. Evidemment, nos premières oeuvres en ce genre accusent des tâtonnements et des hésitations. Elles ne sont pas toutes des modèles à imiter, mais elles sont des reliques à vénérer et elles font partie du domaine national. A ce titre, on trouvera bon, sans doute, qu'à l'occasion de cette Semaine du Livre nous passions rapidement en revue quelques-unes de ces anciennes oeuvres, avant d'aborder des temps plus modernes.

* * *

Le premier nom qui se présente est celui de J.-B. Quesnel, qui mourut à Montréal en 1809, et qui nous a légué les nombreux vaudevilles dont il parsemait ses vaudevilles. Quesnel avait un talent remarquable pour la satire, et il se plaignait en ces termes du public canadien, qui n'appréciait pas à son gré sa poésie et ses chansons:

Parcours tout l'univers, de l'Inde en Laponie,
Tu verras que partout on fête le génie,
Hormis en ce pays; car l'ingrat Canadien
Aux talents de l'esprit n'accorde jamais rien.

Ne dirait-on pas la contre-partie des fameux vers "Aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture..."?

Quesnel était un Français émigré au Canada. Après lui, ce fut un autre Français, J. D. Mermet, qui s'efforça de développer le goût de la poésie parmi les lecteurs canadiens. Il était venu au Canada en 1813. Il se lia intimement avec Salaberry, et célébra la victoire de Châteauguay dans une poésie que l'on considère comme la meilleure de ses productions littéraires.

Jusqu'ici ce sont des étrangers qui nous tracent les voies en poésie. Mais peu après surgit notre premier poète vraiment canadien, en la personne de Michel Bibaud, plutôt connu comme historien. Son Histoire du Canada est en effet le principal titre de Michel Bibaud à la reconnaissance de la postérité. Mais tout en étudiant l'histoire de son pays, Bibaud cultivait aussi la poésie et l'épître et la mit dans celles les genres qu'il affectionnait.

Le nom qui attire ensuite l'attention est un des plus glorieux de notre passé littéraire, car celui qui le portait a élevé à la gloire de notre race un monument impérissable. Nous avons nommé François-Xavier Garneau, qui occupe aussi parmi nous comme poète une large place. Pendant plus de dix ans, en effet, sa muse a chanté les grandeurs, les beautés, les douleurs, les craintes et les aspirations de la patrie, et il l'a fait en des strophes enthousiastes qui encore aujourd'hui, et bien que nous sommes déjà loin des jours malheureux et sombres où il écrivait, nous émeuvent au plus haut degré.

Vers le même temps s'élève une voix qui parle un langage plus jeune. C'est J.-E. Turcotte, qui avait de la sensibilité, du souffle et de l'inspiration. Il eût pu devenir l'un de nos poètes les plus renommés s'il avait cultivé son talent. On sait qu'il orienta sa vie d'une autre façon et que, optant pour la politique, il devint un tribun d'une puissance incostestable.

* * *

Dans cette époque agitée qui s'étend de 1834 à 1844, les poètes se multiplient, et presque tous débutaient par des chants patriotiques. A côté de ceux que nous avons nommés surgissent Barthe, Petitclair, Derome, Chauveau et Lenoir.

Il convient de noter ici tout particulièrement Joseph Lenoir, le premier de nos poètes qui aient annoncé des accointances avec l'école romantique, qui faisait alors fureur en France. Jusqu'alors on avait plutôt affectionné, au Canada, le genre didactique, et l'abbé Delisle surtout comptait parmi nous nombre de disciples. On sait quel développement ce mouvement était destiné à prendre au Canada, et par quelles claironnées retentissantes. Octave Crémazie en premier, et un peu plus tard Louis Fréchette, annonçaient que l'école Victor Hugo avait définitivement fait son apparition parmi nous.

A partir de là, ce mouvement ne s'est plus ralenti, et l'on ne compte plus pour ainsi dire ceux qui s'essayèrent à parler dans la langue des dieux. Bien qu'écrivant plutôt dans le genre élégiaque, Pamphile Lemay appartient aussi par bien des côtés à la pléiade de 1860, qui reconnaissait Fréchette pour son chef incontesté. Lemay a écrit des vers empreints du plus pur patriotisme. En 1870, il faisait aussi paraître une traduction de l'"Evangéline" de Longfellow, qui a été très remarquée, et qui est l'un de ses meilleurs titres à la postérité. Dans ses dernières années, il a réuni ses sonnets, épars un peu partout, en un seul volume intitulé "Gouttelettes", et qui nous paraissent bien être des "gouttes" du plus pur cristal.

Mais la palme de la notoriété appartient sans conteste jusqu'ici à Louis Fréchette, qui a bien mérité, croyons-nous, d'être appelé notre Poète National, et qui a eu l'honneur de voir plusieurs de ses oeuvres couronnées par l'Académie française. En 1880, celle-ci couronna ses "Fleurs Boréales" et ses "Oiseaux de Neige," et en 1887 le même honneur fut décerné à son épopée "La Légende d'un Peuple", sorte de cinéma resplendissant où défilent pour l'enchantement des yeux et de l'esprit tous les épisodes les plus marquants de notre histoire.

Alfred Garneau, fils de notre historien national, était doué d'un talent des plus délicats pour l'art poétique, et il nous a laissé des vers qui sont d'une superbe envolée et resteront comme des modèles du genre.

Comme nous touchions à la fin du siècle dernier, la poésie prit un nouveau bond parmi nous avec la manifestation bien connue et due à l'Ecole Littéraire de Montréal, à laquelle se rattachent directement, croyons-nous, les Lozeau, les Ferland, les Beauregard, les Nelligan, les Gill, les Tremblay, et quelques autres qu'on nous pardonnera de ne pas tous citer ici, car il y en a une légion assez serrée, et qui ont inauguré un genre bien à part, s'affirmant par un souci plus prononcé de la forme et par un art de ciseler le vers que chacun s'est efforcé de pousser à ses extrêmes limites, ce qui n'excluait pas, hâtons-nous d'ajouter, le souci de forger des vers qui fussent bien d'un bel airain. Mais jamais encore nos yeux ne s'étaient posés sur tant de belles images colorées à souhait, et c'est ainsi que nous avons pu nous acheminer peu à peu vers la féérie dont M. Paul Morin ne devait pas tarder à nous donner le spectacle avec son "Paon d'Email", dont le papillottement a de quoi rappeler les "Cariatides" de Théodore de Banville, bien connu comme on sait, en France, pour la resplendissante facture de son vers. Mais, grand Dieu! quel chemin nous avions déjà fait, et que nous étions donc loin alors du ton doctoral et bucolique du début de nos écrivains, avec Joseph Quesnel. On en aura une idée assez précise quand nous aurons ajouté que Quesnel faisait dire dans un de ses vaudevilles, à un amoureux proposant à une soubrette de l'enlever, pendant la soirée qui s'avance: "Le soleil va bientôt terminer sa carrière, et dans peu l'obscurité secondera nos desseins."

Depuis l'apparition du Paon d'Email, un nouveau courant paraît se dessiner, et dont il est permis d'augurer les meilleurs résultats. Tout en ayant toujours le souci de la forme, que nous tenons de l'Ecole Littéraire, on semble maintenant vouloir essayer de tirer meilleur parti des ressources que nous offre notre pays pour le développement de l'art poétique. Nous devons entre autres ici des remerciements et des éloges à Mme Blanche Lamontagne-Beauregard pour nous avoir montré à quel fonds pour ainsi dire inépuisable nos poètes pouvaient tous aller, sans sortir de notre pays, c'est-à-dire en s'alimentant à des richesses purement locales, et nous avons sous les yeux en écrivant ces lignes les belles envolées dont elle nous donne le spectacle avec ses "Visions Gaspésiennes", ainsi qu'avec "La Vieille Maison", et "Par nos Champs et nos Rives".

Mentionnons encore, avant de clore cette liste bien imparfaite, M. Jean Charbonneau, qui fut le fondateur de l'Ecole Littéraire, et qui est un poète d'une grande et même très grande envergure, ainsi qu'en font foi ses deux plus récentes oeuvres, "Les Blessures" et "L'Age de Sang". Son mérite, du reste, a déjà passé les mers et l'Académie Française s'est plue à le reconnaître en couronnant "L'Age de Sang", marquant ainsi la deuxième consécration que cet illustre cénacle accorde à l'un des nôtres, la première ayant eu lieu, ainsi que nous l'avons déjà dit, à l'occasion de l'apparition des "Fleurs Boréales" et des "Oiseaux de Neige" de Louis Fréchette, en 1880.

Sylva Clapin

UN TRIPLE MEURTRE ENCORE MYSTERIEUX

Wilmington, Ohio, 21. — Le triple meurtre qui aété commis samedi soir, à Cuba, village situé près de Wilmington, est encore entouré de mystère. Olivier Vandervort, âgé de 32 ans, qui se dit marchand de fourrures, est accusé de meurtre. La police n'a pas trouvé l'arme à feu qui a servi au meurtrier. Un des enfants de Vandervort a accusé son père. Cet enfant est âgé de 10 ans. Les victimes sont: Mme Jeff Whitlow, 57 ans; Bertha Whitlow Vandervort, 30 ans, deux fois divercée, et Howard Bosler, 24 ans. Vandervort proteste de son innocence. L'alcool aurait joué un rôle dans cette tragédie.

LES JEUX OLYMPIQUES

Paris, 21. — Le cabinet français a décidé que le ministère des affaires étrangères se chargerait de toutes les questions concernant les préparatifs pour les jeux olympiques de 1924, qui auront lieu à Paris.

DISTILLERIES CLANDESTINES

Elles fleurissent aux Etats-Unis parce que la loi de prohibition ne peut les empêcher malgré tous les efforts du gouvernement

Un des pires aspects de la faillite de la prohibition aux Etats-Unis est la fabrication clandestine de l'alcool, ce qu'on appelle là-bas le "bootlegging". Il était inévitable qu'avec une loi aussi sévère que la loi Volstead, cette fabrication clandestine ne se mit à fleurir partout.

Dans un article qu'il a écrit pour le "Collier's" en juillet dernier, M. Samuel Hopkins Adams, l'apôtre de la prohibition aux Etats-Unis, se pose cette question :

"Si la loi, après deux ans, a si peu d'effet contre les violations ouvertes commises par le bar, que peut-on attendre d'elle dans le domaine sombre de la fabrication clandestine ?"

"Tout le monde sait, continue-t-il que la fabrication, l'importation, le transport et la vente de la boisson se font en commerce réglé dans plusieurs parties du pays. Sans avoir fait d'enquête spéciale et simplement en tenant mes oreilles ouvertes aux conversations entendues par hasard, je sais où je puis me procurer du vermouth fabriqué dans telle ville, du gin fabriqué dans telle et telle autre, du vin américain ou étranger ; pour le whisky je puis en acheter de presque toutes les marques connues à des prix qui varient de $5 à Pittsburg, à $15 à Milwaukee ; si je préfère le Scotch je puis de temps à autre m'approvisionner à une des excellentes et constantes sources qui coulent à la frontière canadienne. Le commerce florissant des petits alambics et les expositions en magasin de houblons, de malts et d'appareils à embouteiller sont une preuve de l'immensité toujours grandissante de la fabrication domestique de la bière. Il y a des magasins qui font ouvertement le commerce exclusif d'appareils pour brasserie domestique.

"Il faut aussi tenir compte du vivant commerce de vins médicamenteux, de remèdes à forte proportion d'alcool de "grape juice" qui sur ses bouteilles exibe, en légendes gaiement conçues, l'avertissement que mettre un raisin dans une bouteille, ce qui causerait de la fermentation constitue une infraction à la loi. Il faut une forte dose d'optimisme pour espérer que la loi sera bientôt mise en vigueur dans ces départements du commerce des alcools".

"De tout temps le commerce de l'alcool et des vins a été l'objet de la contrebande, mais dans ces temps, celle-ci n'avait pour but que de frauder le fisc. Aujourd'hui, la contrebande dans la fabrication et le commerce, le "bootlegging" a pour but la production en vue de la consommation d'un article déclaré défendu par la loi sous toutes ses formes hors de rares exceptions prévues.

C'est une situation intolérable pour tous les partisans de la prohibition et pour le gouvernement qui l'a mise dans ses statuts. C'est une situation dangereuse pour le consommateur, parce que les boissons ainsi fabriquées ont causé et causent encore des accidents graves et souvent mortels.

Mal physique et mal moral, voilà deux des résultats inévitables de la

NOUVELLES OUVRIERES

Les ouvriers des fabriques de toile métallique s'organisent en syndicat catholique.

ELECTION D'OFFICIERS

Un nouveau syndicat ouvrier, qui sera connu sous le nom de "Syndicat catholique et national des ouvriers en toile métallique" vient d'être organisé à Montréal. Le jeune syndicat est plein de vitalité et d'enthousiasme et il promet de réaliser beaucoup dans l'intérêt des ouvriers qui ont l'avantage d'y appartenir. L'assemblée de fondation a eu lieu à la salle Cartier, vendredi dernier. Après les discours des organisateurs des syndicats, les ouvriers présents ont unanimement décidé de se fonder en syndicat catholique. M. l'abbé E. Hébert fut le premier orateur; il souligna les caractères des syndicats catholiques et nationaux. Les Papes Léon XIII Pie X et Benoit XV ont, tour à tour, exhorté les ouvriers à se grouper dans des unions ayant la religion comme base et pour appui; la question ouvrière est par beaucoup de côtés une question morale et par conséquent une question qui ne peut se résoudre, pour les catholiques, en dehors du jugement de la religion. Le salaire, les heures de travail, les droits et devoirs des patrons et des ouvriers ont des relations très étroites avec la justice, vertu chrétienne dont l'Eglise seule peut préciser et déterminer, avec sagesse, la saine application. L'orateur exposa aussi les principes du syndicalisme catholique: harmonie du capital et du travail; comités conjoints pour la réglementation des conditions de travail; conciliation et arbitrage; contrat collectif du travail. M. G. Tremblay, l'orateur suivant, fit remarquer qu'en dépit de la crise économique, le temps est excellent pour l'organisation. Ce n'est pas quand les ouvriers sont menacés dans leurs droits qu'ils doivent se sentir les coudes; c'est auparavant. Les syndicats catholiques veulent la paix industrielle, mais une paix dans la justice et la charité. M. Trembiay parle aussi des coopératives de consommation de l'alimentation, du vêtement et du charbon qui ont fait tant de bien aux ouvriers depuis leur fondation. Il cite des chiffres éloquents.

M. Z. Santerre, de la "Canadian Car and Foundry", président du Syndicat des wagonniers, conseille aux ouvriers présents de s'organiser dans un syndicat qui soit en parfaite harmonie avec leur patriotisme et leur religion, qui soit indépendant des unions étrangères et qui soit dirigé par les principes sûrs de la sociologie catholique. On fit ensuite l'élection des officiers.

M. Z. Santerre est élu président d'élection et M. G. Tremblay secrétaire d'élection. Les officiers sont tous élus à l'unanimité. Le président, le vice-président, le secrétaire-archiviste, le secrétaire-financier, le trésorier, la sentinelle, et l'inspecteur remercient leurs confrères de la marque de confiance donnée. On nous demande de taire pour le moment, les noms des officiers. Le syndicat a collecté déjà toutes les taxes d'entrée. La contribution est fixée à $1 pour les hommes et $0.75 pour les dames. La taxe d'entrée est de $1. Pendant la période du concours qui durera jusqu'en janvier, la taxe sera de 25 sous. Le syndicat aura ses bénéfices en maladie et au décès et ses membres jouiront bientôt d'avantages de la coopérative d'alimentation. Le syndicat s'assemblera le 2ème et le 4ème vendredi de chaque mois à la salle Cartier. C'est dire que la prochaine assemblée aura lieu le 9 décembre au soir. L'industrie de la toile métallique s'organisera rapidement cent pour cent dans le syndicat nouveau.

DANS LA CONFECTION

Le local No 115 des ouvriers canadiens-français et italiens de l'union amalgamée des ouvriers de la confection pour hommes convoque tous ses membres en assemblée spéciale et d'urgence, pour ce soir, à la salle Prince-Arthur. La séance est annoncée comme devant être très courte. Un rapport du conseil conjoint sera présenté et un vote sera pris sur une question très grave. Après la séance, une fête aura lieu dans la grande salle. Il y aura "euchre" et de beaux prix seront distribués aux gagnants. La soirée se terminera par une danse, avec accompagnement d'orchestre.

AVIS AUX PLOMBIERS

Ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 3 Craig est, 3ème étage, a lieu la grande assemblée de propagande du syndicat catholique et national des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage. Des orateurs du mouvement ouvrier catholique adresseront la parole sur la nécessité de l'organisation pour le maintien des conditions de travail et pour assurer le respect des règlements. Des circulaires ont été distribuées dans les boutiques de plomberie de la ville. Il est à prévoir que l'assemblée de ce soir sera un succès. Qu'on avertisse les confrères qui seraient ignorants de la tenue de cette assemblée d'assister sans faute. L'assemblée commencera à 8 heures 30 précises.

SYNDICAT DES TANNEURS

Demain soir, mardi, à la salle de l'Union nationale catholique des travailleurs en chaussures, 243 Maisonneuve, assemblée ouverte à tous les tanneurs corroyeurs de la ville. Un grand nombre de tanneurs et de corroyeurs demeurent aux environs de cette salle connue aussi sous le nom de salle Gareau et il est certain qu'un nombre considérable d'ouvriers de ce métier y assisteront. Des orateurs au courant de la question ouvrière parleront. Qu'on se le dise.

CHEZ LES TEXTILES

Les arrangeurs de métier et les "slashermen" de l'industrie textile de la ville sont priés d'assister sans faute à une assemblée ouverte seulement à ces deux catégories de travailleurs textiles, laquelle aura lieu ce soir, à la salle Tremblay, 1597 Ste-Catherine est. Tous les ouvriers des moulins d'Hochelaga, de Ste-Anne, de Côte Saint-Paul, de Saint-Henri et de Verdun, sont invités. On veut former une organisation séparée pour ces métiers sous les auspices des syndicats catholiques et nationaux. La question d'un tribunal d'arbitrage et de conciliation sera à l'ordre du jour.

CHEZ LES BARBIERS

La question relative au paiement de bénéfices en maladies fait l'objet de la discussion actuellement à l'union internationale des barbiers. Le comité chargé de faire l'étude de cette question fera son rapport, ce soir, à l'assemblée de l'union No 455, au Temple du Travail. Tous y sont cordialement invités.

A L'UNION TEXTILE

L'union internationale No 2003 des ouvriers textiles a tenu une très intéressante assemblée vendredi soir, à la salle Lafetière, à Hochelaga. M. Oscar Nantel, secrétaire général fit rapport qu'il avait entrevu l'un des représentants de la compagnie, au sujet de la réduction des salaires. Ce représentant de la compagnie a déclaré que M. Daniels, gérant général, ne recevait aucune délégation ouvrière, à ce sujet, ajoutant que ce n'est pas l'habitude de la compagnie de recevoir des délégués de ses employés lors des cas de trouble, ou de menaces de troubles.

M. Nantel dit que deux suggestions ont été faites par lui, à la compagnie; la première concernant la remise en vigueur du boni, aussitôt que les conditions seront redevenues normales dans les filatures; ce qui a été promis; la seconde suggestion concernant le système de paie, a été aussi approuvée, et elle sera probablement mise en vigueur au 1er janvier prochain.

La compagnie a aussi promis d'étudier sérieusement les plaintes des tisserands au sujet du système des amendes. Ce rapport fut approuvé et le secrétaire Nantel a reçu tout pouvoir de continuer ses pourparlers avec la "Dominion Textile Co."

La prochaine assemblée sera tenue le 1er lundi de décembre, à Saint-Henri.

REUNIONS POUR CE SOIR, 3me LUNDI DU MOIS:

TEMPLE DU TRAVAIL— 303 Saint-Dominique : Union International No 455 des barbiers.

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION—417 Ontario Est : Union No 134 des charpentiers menuisiers ; Union Internationale No 349 des peintres ; Union Internationale No 568 des électriciens ; Union Internationale No 307 des charpentiers en fer.

SALLE ALLIANCE NATIONALE — 235 Beaudry : Union Internationale No 52 des presseurs et assistants pressiers.

SALLE SAINT-JOSEPH— 1880 Notre-Dame ouest : Union No 1360 des charpentiers menuisiers.

SALLE UNION DES TRAMWAYS — 21? Sainte-Catherine Est: Union No 1127 des employés des manufactures de portes et de châssis.

SALLE PRINCE-ARTHUR—37 Prince-Arthur : Union No 115 des ouvriers de la confection pour hommes.

SALLE DES CHARPENTIERS — 1ère Avenue, Dominion Park Lachine. Union No 1875 des charpentiers menuisiers.

SALLE DES SYNDICATS CATHOLIQUES.—3 Craig Est : Syndicat Catholique et National des plombiers.

UN APPEL AUX CHEFS POLITIQUES

La "Dominion Alliance" veut une loi parfaite relative à l'alcool.

QUESTION NATIONALE

Toronto, 21.—La "Dominion Alliance" a adressé une lettre ouverte au premier ministre du Canada, à l'hon. M.-L. Mackenzie-King et à l'hon. T.-A. Crerar, au sujet de la prohibition. Cette lettre dit en substance: "La prohibition complète de la fabrication, de l'importation, de l'exportation et du transport interprovincial des liqueurs enivrantes est une question vitale à laquelle jusqu'ici on n'a pas donné une attention suffisante, au cours de la campagne électorale. Ce manque d'attention, cependant, n'empêchera pas le peuple du Canada de demander avec insistance au prochain parlement qu'il soit pris des décisions au sujet de la question des liqueurs. Les derniers parlements ont discuté et adopté des résolutions, mais il n'a pas été fait grand'chose. Maintes fois la Chambre des communes a adopté par de grandes majorités de voix quelque résolution demandant la mise en force d'une loi interdisant l'importation, la fabrication et la vente de liqueurs enivrantes. Le devoir du prochain parlement sera d'établir les lois voulues. La situation actuelle est intolérable et la loi est inefficace".

ANNIVERSAIRE FETE

Au pensionnat de Saint-Basile, rue Mont-Royal est, a lieu, aujourd'hui, la célébration du 25e anniversaire de ce pensionnat. La fête s'est ouverte, ce matin, par la célébration d'une grand'messe, par Mgr Georges LePailleur. Toutes les anciennes élèves de cette maison assistent à cette célébration.

UN DEFI DE Me LABELLE A L'HON. M. R. LEMIEUX

Nous avons reçu de Me F.-A. Labelle, notaire, candidat ministériel dans le comté de Wright, une lettre dans laquelle il accuse l'hon. M. Rodolphe Lemieux de l'avoir attaqué, au cours d'une assemblée politique tenue récemment à Maniwaki. Cette lettre de Me F.-A. Labelle se termine ainsi: "Je veux (l'auteur s'adresse à l'ex-ministre libéral) vous fournir l'occasion de vous réhabiliter devant l'opinion publique, en acceptant pour une fois de rencontrer face à face un adversaire, et je vous invite à une assemblée contradictoire à Maniwaki, le 27e jour de novembre, où je serai présent pour répondre à vos accusations." Ce défi sera-t-il relevé?

L'HONORABLE M. NORMAND A TROIS-RIVIERES

Le président du conseil privé fait une vigoureuse attaque contre son adversaire.

DEUX ASSEMBLEES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 21.—L'hon. L.-P. Normand, président du Conseil Privé, a tenu deux nombreuses assemblées, hier soir, en cette ville, l'une à l'hôtel de ville, sous la présidence du notaire Mercier et l'autre à Notre-Dame, sous la présidence de M. Ludger Gauthier.

Les orateurs à la première, furent l'hon. L.-P. Normand, qui répéta une partie du discours qu'il avait prononcé à Notre-Dame, M. Arthur Lalonde, organisateur en chef des forces conservatrices dans la province de Québec, M. Edouard Flamant, avocat de Montréal, M. Maurice Duplessis, avocat des Trois-Rivières, le notaire Proulx, de Montréal, et M. Léon Trépanier, de Montréal.

A Notre-Dame parlèrent M. Louis-Auguste Bergeron, M. Louis Normand, M. l'avocat H.-A. Cholette, de Montréal, l'hon. L.-P. Normand et M. Maurice Duplessis.

Une foule compacte assistait aux deux assemblées et se montra très enthousiaste, accordant une ovation prolongée à M. Normand quand il se leva pour prendre la parole.

Une ovation marque les paroles du Dr Normand, qui prononça son premier discours à l'assemblée tenue à Notre-Dame. Il remercie la foule de l'enthousiasme qu'elle lui témoigne et particulièrement les dames d'assister si nombreuses à ses assemblées.

Nous passons, dit-il par l'une des luttes les plus excitantes depuis la Confédération. A l'heure actuelle, il y a trois partis qui se font la bataille, le parti des fermiers, le parti libéral et le parti conservateur. Il y a donc trois programmes, trois politiques et trois chefs en présence.

Le Dr Normand répète alors la revue qu'il fit dimanche dernier, à l'hôtel de ville, des actions de ces trois partis, déclarant que le parti Crerar ne nous intéresse pas dans la province de Québec et qu'il n'a pas de chance d'arriver au pouvoir et que le parti nationaliste n'a pas de candidat sur les rangs : que nous devons au parti conservateur la codification de nos lois françaises, nos droits et nos libertés religieuses, la construction du premier Transcontinental, le C.P.R., la belle politique de l'industrie laitière,, les premiers subsides pour les écoles techniques, le système tarifaire qui a fait la grandeur actuelle du Canada.

Si nous passons au parti libéral, dit-il, la première chose que nous constatons, c'est que son chef Mc-Kenzie King est inconnu pour nous tous et dont les partisans omettent de mentionner le nom parce que le chef véritable du parti libéral est Fielding, un libéral conscriptionniste. La politique du parti est une politique de préjugés.

Puis il s'attaque à la façon dont son adversaire, dit-il, mène sa campagne dans Trois-Rivières, ce qui forma le principal sujet de son discours à l'hôtel de ville.

On a prétendu, dit-il, à Saint-Barnabé que j'avais déclaré que Jacques Bureau était un franc maçon.

Il y a un mois que je parle de politique aux électeurs des Trois-Rivières et de la région et mon adversaire n'a pas le droit de dire que j'ai parlé de sa vie privée, que je l'ai attaqué dans ses actes d'homme privé, parce que sous ce rapport j'ignore ce qu'il est ou ce qu'il n'est pas. J'ai dit que M. Bureau, dans sa vie publique, s'était montré assez indigne pour que nous ayons le droit de le dénoncer. Aujourd'hui, à Saint-Barnabé et à Charette Mills, on m'a demandé comment il se faisait que l'on répandait le bruit que les R. P. Franciscains disent aux tertiaires de voter pour Jacques Bureau. A croire ceux qui font ces déclarations, ce serait Normand qui ne ferait pas de religion et Bureau qui appartiendrait aux Tiers-Ordre.

Je n'ai rien à dire contre la vie privée de M. Bureau, mais vous me permettrez de parler de sa vie publique. A Ottawa, quelle fut sa conduite? Nous avons assez parlé de conscription. M. Bureau m'a lancé un défi et je l'ai accepté. Depuis ce temps, M. Bureau parle de sacristie, de balustre, etc., mais il ne m'a pas encore répondu, il ne m'a pas encore demandé de lui donner la preuve, devant le tribunal qu'il s'est chofai, que par deux fois en chambre, il avait voté pour le principe de la conscription.

M. Bureau a déclaré que c'était une honte pour moi d'aller siéger à côté du Dr Edwards dans le cabinet. Il a déclaré, parce que j'avais dit que j'admirais sir Wilfrid Laurier, que c'était un sacrilège. En voilà une façon de concevoir le sacrilège et il est à se demander si c'est de cette façon que M. Bureau comprend son devoir de catholique à Ottawa. Puis M. Normand déclare que lorsque le temps de voter en chambre sur la question du divorce, question que comme catholique, dit-il, il aurait dû combattre de toutes ses forces, il a trouvé le moyen de sortir dans le corridor pour s'éviter de voter.

En 1911, j'étais candidat dans Trois-Rivières comme aujourd'hui, dit M. Normand. C'est alors que M. Bureau a commencé à fomenter l'esprit politique et qu'il a lancé une campagne de dénigrement et de préjugés. En 1913, on a fait des élections municipales en y faisant entrer la politique. Le résultat, vous l'avez connu, ce sont les huit années sombres d'administration municipale qui ont pris fin en juillet dernier.

"J'accuse M. Bureau", déclare l'orateur, "d'être l'auteur de tous les malheurs qu'a traversé notre cité depuis quelques années, j'accuse M. Bureau d'être le premier auteur responsable des scandales municipaux qui ont fait le malheur des Trois-Rivières, parce qu'il a, dans un but intéressé, érigé la politique en système à l'hôtel de ville."

"Quand M. Bureau, continue M. Normand, a tenu une conduite aussi ville envers ses concitoyens, il n'a pas raison de dire que sur son lit de mort que l'estime seule de ses concitoyens lui suffira."

M. Normand trace ensuite un parallèle entre M. King et Meighen, entre la politique du libre-échange qui signifie le marasme dans les affaires et la politique de la protection qui est synonyme de prospérité, puis il dit: "Il y a aujourd'hui deux candidats qui sollicitent vos suffrages dans Trois-Rivières, M. Bureau d'un côté, M. Bureau comme homme public, l'instigateur de l'administration malsaine que vous avez jugée en juillet dernier.

"Quant à moi, je ne crains pas le verdict du 6 décembre parce que je m'adresse à une population intelligente, aux femmes qui ont une saine conception de la vie; parce que j'ai confiance que l'élément sain de la population veut se débarrasser et se débarrassera des préjugés."

LA FRANCE NE DEMANDE QUE JUSTICE

Elle désire la paix garantie par l'exécution du traité de Versailles.

FRUIT DE LA VICTOIRE

Strasbourg, 21.—M. Barthou, ministre de la guerre, a prononcé un discours remarquable à l'occasion du troisième anniversaire du retour des troupes françaises à Strasbourg. Il a dit que M. Aristide Briand demandera des garanties nécessaires pour la sécurité de la France, à la conférence de Washington. M. Barthou s'est exprimé à peu près de la façon suivante: "La France est prête à accepter la limitation des armements de terre, mais à certaines conditions, entre autres, le désarmement complet de l'Allemagne. Avant de diminuer les armements de la France, il faudrait placer l'Allemagne dans une position telle qu'il ne lui serait plus possible de mettre en péril la paix mondiale. Il est inutile de répéter que la France a trop souffert de la guerre pour songer à participer à un autre conflit. La démocratie demande le développement des institutions de paix et non la réalisation de rêves impérialistes. Mais si la nation française désire la paix, c'est avec toute la dignité assurée par la victoire et dans la sécurité obtenue par l'exécution du traité de paix".



M. BARTHOU, ministre de la guerre, en France, qui déclare que son pays ne désire pas la réalisation des rêves ne désire pas la réalisation de rêves impérialistes.

LA COUR D'APPEL EMET DEUX BREFS D'HABEAS CORPUS

Deux brefs d'Habeas Corpus ont été émis, cet avant-midi, par la Cour d'appel à la requête de Me Pierre Ledieu, procureur des détenus du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, Eugène Chatelle et Napoléon Laforce. Ces deux prévenus purgent actuellement une sentence de cinq ans prononcée contre eux par le juge en chef Décarie pour vol au détriment du Pacifique Canadien dont ils étaient les employés.

Des brefs d'Habeas Corpus avaient été émis en Cour supérieure puis avaient été cassés et annulés.

Cet avant-midi, Me Pierre Ledieu s'est présenté devant la Cour d'appel et a demandé l'émission de deux nouveaux brefs. La requête a été accordée. Les brefs sont rapportables le 15 janvier 1922, à l'ouverture du prochain terme de la Cour d'appel.

FEU M. J.-A. MOREAU

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. J.-Arthur Moreau, survenue, hier, à sa demeure à Youville, à l'âge de 58 ans, 6 mois et 4 jours.

Feu M. Moreau était né à Trois-Rivières, le 17 mai 1863. Il fut pendant plusieurs années secrétaire particulier de feu l'hon. juge Mathieu. Depuis le 10 janvier 1906, il était employé au greffe de la Cour supérieure, comme député-protonotaire ayant le privilège de taxer les mémoires de frais.

Il laisse pour le pleurer sa femme et un beau-fils, M. l'abbé Louis-Aimé Brodeur, ecclésiastique au Grand Séminaire de Montréal.

A la famille en deuil, nous offrons l'expression de nos profondes condoléances.

JUGEMENTS A RENDRE

L'hon. juge Surveyer rend jugement, cet après-midi à 2.30 heures, à la chambre 22, dans les causes suivantes: Lamarche vs Lefebvre et al. Renault vs Beaulieu, Labelle vs Drouin, Ryan vs Gardiner.

MORT D'UN MUSICIEN

Saint-Jean, N.-B., 21.—D. Arnold Fox, qui fut dix-sept ans organiste d'une église anglicane, est décédé en Angleterre, son pays natal.

HIS MAJESTY'S
CE SOIR ET TOUTE LA SEMAINE
HULLO — CANADA
Shirley Kellogg avec Harry Tate
Matinées merc. et sam. 17-2E

GAYETY
Matinée 2,15 : 17, 25, 55c.
Soirée 8,15 : 22, 35, 55, 80, $1.05.
Cette semaine MAIDS OF AMERICA
Avec BOBBY BARRY. 17-5 E

JOE W'S
VAUDEVILLE AND FEATURE PHOTO PLAYS
AUJOURD'HUI
BERT LYTELL dans
"A TRIP TO PARADISE"
FESTIVAL MUSICAL
Semaine du 28 Novembre
DORALDINA ELLE-MEME
La fameuse danseuse de l'univers
3000 SEATS AT MATINEES 15¢ tax 2¢ EXCEPT SATURDAYS, SUNDAYS AND HOLIDAYS
1500 SEATS EVENINGS 25¢ tax 3¢
1500 ORCHESTRA SEATS EVENINGS 40¢ tax 5¢
17-5 E

LOEW'S COURT
AUJOURD'HUI
"CARNIVAL"
Après-midi, 11c. Excepté les dimanches et jours de fête. Soirées 25c. Taxe comprise.

MOUNT ROYAL
143 LAURIER AVE. W.
Programme double exceptionnel Aujourd'hui seulement : Helene Chadwick et Richard Dix dans "DANGEROUS CURVE AHEAD", aussi Will Rogers dans "An Unwilling Hero". Comédie, vues scéniques et autres.

MIDWAY
AUJOURD'HUI Marie Prevost
dans "Nobody's Fool"

MAISONNEUVE
ONTARIO COR. LASALLE
Aujourd'hui et demain
Attraction spéciale
"EXPERIENCE"
Avec une troupe d'étoiles—9 parties
Aussi série, comédie, gazette.
17-2 E

Théâtre Canadien-Français
Cette Semaine
"LE BERCAIL"
Pièce en 3 actes d'Henry Bernstein.
17-5 E

Théâtre CHANTECLERC
CETTE SEMAINE
LE TOUR DU MONDE D'UN ENFANT DE PARIS
Grand drame en 10 tableaux. 21,22,24 E

ORPHEUM Toute cette semaine.
Les artistes de l'Orphéum dans
"UP IN MABEL'S ROOM"
Soirée 25c, 35c, 50c, 75c
Matinée 25c, 35c, 50c
17-6E

PRINCESS
Deux fois par jour Vaudeville de haute classe.
FORD SISTERS dans "DANCING AROUND"
7—AUTRES BONS NUMEROS—7
17-5 E

REGENT
Aujourd'hui et demain—Grand programme double. TOM MIX dans "AFTER YOUR OWN HEART", ALICE LAKE dans "UNCHARTED SEAS". E

STRAND
Aujourd'hui et demain.— La dernière production d'ANITA STEWART. Une histoire montrant comme l'amour libre coûte cher. "HARRIET & THE PIPER" En plus: "THE YELLOW ARM". Comédie, etc. Wm. Eckstein au piano. E

NEW GRAND
A PARTIR DE DIMANCHE
—Pendant une semaine—
"THE LEOPARD WOMAN" avec Louise Glaum, — Aussi CONWAY TEARLE dans "After Midnight"

Papineau
AUJOURD'HUI ET DEMAIN, programme double. —Shirley Mason dans "EVER SINCE EVE". Constance Binney dans "THE MAGIC CUP". E

BELMONT
AUJOURD'HUI ET MARDI. Programme double. ETHEL CLAYTON dans "The Price of Possession", "The Rider of the King Log". Une merveilleuse histoire canadienne mise en scène à Ste-Agathe. E

MOULIN ROUGE
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
WANDA HAWLEY dans "Her First Elopement".
"THE GIRL OUTSIDE"
avec toute une troupe d'étoiles.

IMPERIAL
Toute cette semaine : "THE OLD NEST" avec toute une troupe d'étoiles. Gazette, petites, comédie. Mlle BLANCHE ARCHAMBAULT, soprano. E

Capitol Entertainment
MAINTENANT A L'AFFICHE
GLORIA SWANSON
DANS
"Sous le Fouet"
Tous les textes de cette vue sont en français et en anglais.



1. Ouverture — "Masanielle", par Auber. Le fameux orchestre du Capitol, J. J. Shea, directeur.
2. Czardas, du ballet Coppelia, par Delibes. Nell Quill et le corps de ballet du Capitol.
3. Extrait de Faust, Gounod. Troupe d'opéra du Capitol: Mlle Jeanne Larose, soprano; senor Dori, ténor; Mons. Becher, basse.
4. Comédie, création du Capitol. "She Sighs by the Seaside".
17-5E

Au-jourd'hui ALLEN Au-jourd'hui
Un Nouveau Triomphe
avec
"La Reine de Saba"
(Queen of Sheba)
Quand un théâtre vend tous ses billets avant que les habitués des matinées et des soirées soient sur les lieux, il ne peut y avoir qu'une cause, c'est que la vue est "LA MEILLEURE QUI AIT JAMAIS ETE OFFERTE". Les milliers de personnes qui ont vu "La Reine de Saba" hier, parmi lesquelles figuraient les meilleurs critiques de la ville, ont déclaré que c'est
Un film réaliste, débordant d'action et le plus somptueux jamais produit à Montréal.
Venez en matinée afin d'éviter les foules du soir
PRIX SPECIAUX POUR CETTE ATTRACTION
Par suite du coût élevé de cette vue les prix suivants seront en vigueur:

	MATINEE		SOIREE:
Balcon	22c, plus 3c de taxe, 25c	Balcon	45c plus 5c de taxe, 50c
Orchestre	45c, plus 5c de taxe, 50c	Orchestre	68c, plus 7c de taxe, 75c
Loges (rés.)	72c, plus 8c de taxe, 80c	Loges(rés.)	$1, plus 10c de taxe, $1.10

Samedis, dimanches et jours de fêtes, prix de soirée.

Le Lundi, 28 Novembre au ST-DENIS, à 8.30.
LUCIEN BOYER
Le Plus Célèbre Chansonnier Montmartrois. Billets en vente aujourd'hui chez Archambault, Lindsay, et G. Labelle. Dir.: P. Maugé. 17-7 E

Théâtre S.-Denis, Mar. 29 Nov.
EMILIO DE
GOGORZA
"LE CELEBRE BARYTON"
Billets en vente chez LINDSAY et ARCHAMBAULT
DIR. : LOUIS-H. BOURDON. 16-3E

THEATRE ST-DENIS
CONCERT GOGORZA
LE 29 NOVEMBRE au profit de l'hôpital Ste-Justine et gracieusement offert par Monsieur Louis H. Bourdon.
Les cartes pour ce concert devront être échangées pour les billets définitifs avant la vente au public, laquelle commencera le 23 novembre, soit les 19, 21 et 22 courant. Les personnes ayant reçu des billets sont priées d'en rendre compte avant lundi, le 21 de ce mois. 17,19,21 E

BILLETS sur la SCENE
pour le concert
CHALIAPINE
MAINTENANT EN VENTE
chez Archambault et Lindsay
Mais il reste encore de bons billets réservés à l'orchestre et au premier balcon.
Knabe Piano Dir.: J. A. Gauvin

SAMEDI SOIR—AU S.-DENIS
VASA
PRIHODA
LE FAMEUX VIOLONISTE BOHEMIEN.
Toute l'Italie le proclame un "Second Paganini".
Billets chez Archambault et Lindsay. Prix populaires : $1, $1.50 et $2. Loges, $2.00.
PIANO KNABE. Dir. J. A. GAUVIN. 17-5 E

ALEXANDRA
Aujourd'hui et demain
J. P. McGOWAN dans "COLD STEEL"
NORMA TALMADGE dans "SHE LOVES AND LIES"

DOMINION
PAPINEAU & MT-ROYAL
Aujourd'hui—Grand programme double "SNOW BLIND". Vue Goldwyn en 8 parties. Aussi ALICE CALHOUN dans "THE MATRIMONIAL WEB". "DO OR DIE" No 16. Comédie, gazette et autres.

ELECTRA
Ste-Catherine, près Amherst
Commençant aujourd'hui pour 4 jours
"No Woman Knows"
en 9 parties
Honoré Vaillancourt, baryton.

CE SOIR AU
CARNAVAL d'AUTOMNE
Arsenal du 65e, avenue des Pins
Danse Percy Jazz Band
à 10 heures, concert par les artistes de Montréal, à la grande salle.
DEMAIN A LA DEMANDE GENERALE
BAL COSTUME
avec distribution de plusieurs prix, à 10 heures, encan.

Triomphal Succès au ST-DENIS
du chef-d'oeuvre cinématographique Présenté par la paroisse St-Jacques,
'LA VICTIME'
La lutte entre les conventions et les Devoirs.
Ne manquez pas de voir ce film merveilleux.
Au St-Denis, tous les jours matinée et soirée.
PRIX POPULAIRES.
Les étudiants sont attendus ce soir, jeudi, au St-Denis. Inutile d'ajouter qu'ils seront les bienvenus. L'entrain et la gaieté qu'ils savent introduire partout, s'harmoniseront parfaitement au sérieux du film superbe qu'est "LA VICTIME".
14-4 E

HOTEL PLACE VIGER
LA VEILLE DE LA
Fête de Ste-Catherine
Jeudi soir le 24 Novembre
Diner et Danse,, $1.50
Menu Spécial à la Canadienne
Pour réserver vos places
MAIN 5720
Jean Renaud,
Maître d'hôtel

GRANDE REOUVERTURE —DU— Summer Garden
Angle des rues St-Laurent et Sherbrooke
Mercredi 23 Novembre
DANSEZ et MANGEZ
Orchestre et attractions de Prevoa à 8.30 h. tous les soirs
Serpentins, ballons, nouveautés, etc.
16-3 E

STUDIO DE DANSE PARTICULIER SINCLAIR. Leçons particulières à toute heure, sur rendez-vous. 698 rue St-Urbain Plateau 4152. 288-nE

NAVIGATION
LIGNE WARD
Départs réguliers deux fois par mois pour
Nassau — Les Bahamas
Aussi service direct hebdomadaire sur
CUBA et le MEXIQUE
Pour renseignements s'adresser à
New York & Cuba Mail SS. Co.
Au pied de Wall Street, New-York, ou à l'agent local.
31,24,25

CANADIAN PACIFIC STEAMSHIPS LIMITED
POUR L'EUROPE
DEPARTS POUR NOEL
De Saint-Jean, N.B.
Pour Glasgow—Tunisian 3 déc.
Pour l'Italie—Casserta 7 déc.
Pour Liverpool—Metagama 9 déc.
" "—Empress of France 13 déc.
Réservez vos cabines immédiatement
DEPART DE MONTREAL
Corsican - - - - 26 Novembre
Pour
LA FRANCE
L'ANGLETERRE
LA BELGIQUE

Prix	Cabines.	Troisième
Havre	$125. et plus	$90.
Southampton	120. et plus	85.
Anvers	125. et plus	100.

S'ad. aux agents locaux ou à J. E. Parker, agt gén.(service des passagers), 141, rue S.-Jacques. Tél.: Main 7700.
MONTREAL
CANADIAN PACIFIC RAILWAY
Agents du trafic.

FERMETURE DE LA NAVIGATION
Les derniers départs de la saison seront comme suit:
De MONTREAL à CORNWALL, KINGSTON, TORONTO et HAMILTON — Dernier départ le 26 novembre.
De MONTREAL au SAULT STE-MARIE, PORT ARTHUR, FORT WILLIAM et tous les endroits de l'Ouest canadien sur le chemin de fer National du Canada et sur le Pacifique Canadien — Dernier départ le 25 novembre.
Pour plus amples détails s'adresser à la
Canada Steamship Lines Limited
W. J. King, Ag. gén. du fret.
Main 4710. 9 Carré Victoria,
Bureau du transport, Montréal.
Main 2686.

LE RETOUR A LA TERRE

COLONISATION ET AGRICULTURE A LA BASE DE LA PRODUCTION

Des faits qui sont probants. — Ce que gagne un cultivateur travailleur et intelligent. — Le travail des colons. — Exemple qui s'impose.

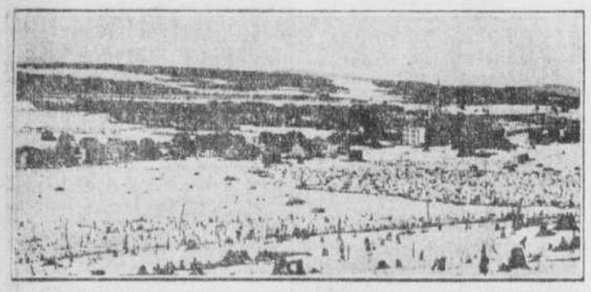
EMPARONS-NOUS DU SOL !

"C'est vers la culture du sol, exploité avec toutes les ressources dont on est en possession aujourd'hui, qu'il faut tourner et diriger nos efforts persévérants. C'est là que gît une force inépuisable de prospérités de toutes sortes pour l'avenir des populations".

Un agronome distingué, M. J.-A. Sainte-Marie, faisait récemment sur le travail des agriculteurs une enquête des plus intéressantes. Il voulut savoir qui salaire annuel obtient un bon cultivateur. Voici comment il procéda:

Il étudia l'administration d'environ vingt-cinq fermes dans six régions différentes de la province de Québec: l'Assomption, Lachute, Aubrey, Bedford, (comté de Missisquoi), Montmagny, Lac Saint-Jean. Les terres avaient une dimension moyenne de 150 à 175 acres.

Après avoir calculé les recettes brutes de la ferme, l'enquêteur en soustrayait les dépenses, l'intérêt du capital à 6 pour cent, le salaire gagné par les travailleurs étrangers ou par les fils du cultivateur âgés de plus de quatorze ans. Il calculait aussi la perte subie par l'usure des machines, la dépréciation du bétail et la détérioration des bâtisses. Tout compte fait, le résidu représentait le prix accordé au travail du chef de famille et de sa femme.



LA NAISSANCE d'une paroisse de colonisation dans le comté de Témiscouata.

Les résultats sont très curieux et très instructifs. On trouve d'abord que ce ne sont pas les plus grandes terres qui paient le plus; mais on découvre aussi, ce à quoi il fallait s'attendre, que ce sont les fermes mieux entretenues qui récompensent le mieux leur propriétaire.

Dans chaque région, M. Ste-Marie compare deux groupes de cinq fermes, les mieux entretenues et les plus négligées. A l'Assomption la dimension moyenne des fermes dans chaque groupe était de 153 à 155 acres. La valeur foncière était presque la même, soit $21,084 pour les fermes bien tenues et 22.456 pour les autres. La valeur moyenne des machines était de $1,160 dans les bonnes fermes et de $1,822 dans les mauvaises; les animaux y étaient en nombre à peu près égal.

UN SALAIRE DE $2,396.00

Or, tandis que le cultivateur diligent se faisait un salaire de $2,396 par année, le cultivateur négligent ne gagnait rien et même perdait $708.

C'est-à-dire que le cultivateur laborieux obtient un intérêt de 6 pour cent pour l'argent que vaut la ferme, qu'il paie un salaire raisonnable à ses fils qui travaillent avec lui, qu'il tient en bon ordre et renouvelle ses machines, ses bâtisses, ses animaux, qu'il paie les dépenses courantes, et que, tout compte fait, il touche un salaire de $2,396. Le cultivateur peu soigneux ou peu intelligent, lui, ne réussit à vivre qu'avec le travail de ses fils, qu'il ne rémunère pas, et l'intérêt de son capital qu'il dépense au jour le jour.

Les autres constatations faites par M. Sainte-Marie ne sont pas moins suggestives. Ainsi, tandis que le bon cultivateur vend pour $2,131 de sa récolte et pour $1,800 de beurre, le mauvais cultivateur ne vend que pour $382 de récolte et pour $1,066 de beurre. Chez le premier un animal rapporte, en moyenne, $103 par année, il rapporte $67 chez le second. Le premier récolte pour une valeur de $14.90 par acre de terrain, et le second pour une valeur de $2.67; et cela, comme le note M. Sainte-Marie, "dans les mêmes conditions de climat, sur un sol de même nature, sur une même étendue et avec un même capital."

IL FAUT D'ABORD TRAVAILLER

Dans les autres régions, la même conclusion s'impose: c'est le travail du cultivateur qui est le facteur le plus important pour le succès d'une entreprise agricole. L'étendue de la terre, le nombre des animaux, la valeur des instruments, tout cela vient après.

Et, maintenant, nous sera-t-il permis de poser une question?

Si tant de cultivateurs se découragent et quittent la campagne pour la ville, ne serait-ce pas surtout parce qu'ils ne veulent pas ou ne savent pas travailler? Dans ce cas, il y a fort à parier qu'ils ne feront pas fortune en ville.

NOS EXPOSITIONS AGRICOLES

Est-ce que nos expositions agricoles ne nous démontrent pas à l'évidence que chaque fois que nos cultivateurs veulent travailler, la terre leur rend au centuple le fruit de leur labeur.

Chaque automne, nous constatons des progrès remarquables chez ceux de nos gens de la campagne qui veulent travailler et économiser; leurs animaux, les produits divers de leur ferme font l'admiration de tous.

Nos régions de colonisation même ont répondu amplement à l'attente générale.

Mieux que des discours, leurs produits ont répondu victorieusement aux calomniateurs de l'Abitibi et d'ailleurs, à ceux qui n'ont pas le courage de coloniser mais qui critiquent toujours.

Ces légumes, ces avoines battues et dorées ont défendu la qualité du climat et du sol et ont détruit la légende de l'Abitibi glacée.

Gloire et honneur à ces braves colons, qui ne craignent pas la fatigue et vont conquérir le bonheur et la paix du foyer sur les terres nouvelles.

Ceux-là ont compris la recommandation de Saint-Bernard:

"Croyez-en mon expérience, s'écriait-il, vous trouverez dans les forêts quelque chose de meilleur que dans les livres; les arbres, les rochers, les rivières vous donneront des instructions supérieures à celles des maîtres les plus habiles."

LA VIE HEUREUSE

N'est-ce pas saint Chrysostôme qui disait "que les populations agricoles vivent dans la paix et que leur existence a quelque chose de vénérable dans sa modestie. L'habitant des campagnes, ajoutait-il encore, a plus de jouissance que le riche de la ville. La beauté du ciel, l'éclat de la lumière, la pureté de l'air, la douceur d'un sommeil tranquille, tout lui est accordé avec une sorte de prérogative; le créateur semble lui donner en primeur ces vrais biens de l'ordre temporel, et par une attention privilégiée, il conserve à ses sens plus de délicatesse pour savourer les dons de la nature. Vous trouverez donc dans cette vie modeste le vrai plaisir et la sécurité, la bonne renommée et la santé, la régularité dans la conduite et de moindres périls pour la sainteté des moeurs".

La prière ne dit-elle pas: Rusticationem, erastam ab altissimo! Instituée par Dieu lui-même?

Parcourez avec moi la liste très longue des exhibits de l'exposition de Roberval, chef lieu de la belle région de colonisation du Lac Saint-Jean et vous vous réjouirez, non seulement de la qualité des exhibits de toutes sortes sans parler des animaux de race, etc., etc., etc., mais vous verrez qu'on y a conservé les bonnes vieilles habitudes d'autrefois.

UNE LEÇON DE CHOSE

Dans le Lac Saint-Jean, on fabrique encore des pièces d'étoffe du pays, d'étoffe à chemise, à robe, avec la laine des moutons.

On fait de la belle flanelle blanche, de belles et bonnes couvertures de laine, de la toile de lin et de la solide catalogne tout comme on sait faire du fil tiré et de la broderie de tous genres. Nos fermiers du Lac Saint-Jean ne craignent pas de faire des sous-vêtements, des robes de fermières, des habits d'hommes en étoffe du pays et de beaux couvre-pieds en indienne multicolore.

Voilà un exemple de capacité, de vie pratique, de savoir faire qui parle haut et nous donne une fière leçon, inutiles créatures des villes comme à tous ceux qui débinent nos régions de colonisation.

Il faut donc aller sur la lisière de nos forêts laurentiennes pour trouver la vraie vie pratique si féconde en bonheur domestique? "Oh! happy who the city's noise can quit for nature's quiet joys", disait Tallens.

Nos ouvriers des villes ne comprennent pas encore qu'il est de leur devoir de s'emparer du sol, de fuir le bruit des villes s'ils veulent amasser un patrimoine et permettre à leurs enfants de vivre dans une atmosphère saine, tant au moral qu'au physique.

Ils ne veulent pas comprendre que pour fuir la vie chère, et garantir l'avenir de leur famille, il leur faut suivre l'exemple des colons de l'Abitibi et du Lac Saint-Jean. Ils préfèrent travailler durement dans les villes, user leur santé, compromettre l'avenir de leur famille et mourir pauvres, que de s'installer chez eux, sur un bon lot, cultiver, produire, vivre heureux et assurer l'avenir des leurs.

"Il faut savoir cultiver," me diront-ils. Je leur répondrai:

"L'art de cultiver la terre est une chose simple et à la portée de tous. On peut arriver à le posséder par l'étude seulement des faits qui lui sont propres, sans avoir à interroger péniblement tous les échos de la science. Dieu a écrit sur la terre et dans le ciel les enseignements élémentaires de l'agriculture, ceux que tous les yeux peuvent lire et que tous les esprits peuvent comprendre."

"Oui, l'art de cultiver la terre est à la portée de toutes les intelligences et de toutes les fortunes. Le capital d'amélioration doit se créer par l'amélioration elle-même. On ne doit emprunter que du sol.

"C'est de la terre et non d'une somme d'argent que doit surgir le principe vivifiant de la culture. Bien des agronomes réclament pour améliorer l'agriculture, et comme conditions de rigueur, une grande instruction scientifique et des capitaux. C'est placer du coup à l'entrée de la carrière agricole deux impossibilités pour la masse des cultivateurs.

"Chacun peut donc s'emparer d'un lot de colonisation en toute confiance; s'il est sobre, travailleur tenace et énergique, il est certain du succès.

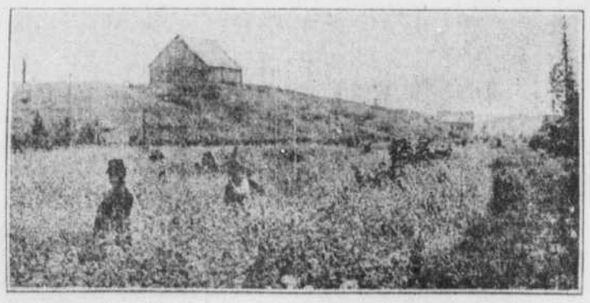
"Depuis des années et des années la désertion des campagnes est devenue chez nous un fléau national.

"Cette désertion, il faut l'enrayer de vive force si nous voulons conserver en équilibre notre situation économique et garder la place que nous occupons dans la confédération canadienne.

"Il faut que nos cultivateurs qui ne peuvent garder avec eux leurs cinq ou six fils les dirigent vers les terres nouvelles où avec un capital de deux ou trois cents piastres un colon laborieux peut acquérir cent acres de terre boisée et être sûr de réussir.

"Il faut que nos sans-travail des villes sachent que nos régions de colonisation leur offrent plus de garantie d'avenir que l'industrie. Nous laissons trop nos compatriotes s'isoler, courir les Etats-Unis ou l'Ouest Canadien quand nous avons mieux à leur offrir dans notre bonne vieille province de Québec.

"Le long courage des Canadiens-français doit cesser, écrivait dès 1917, le Père Alexandre Dugré, S.J., dans une intéressante brochurette intitulée: "Vers les Terres neuves", nous ne pouvons pas toujours nous payer le luxe d'un émiettement annuel de quinze à vingt jeunes gens; notre petit peuple, s'il veut être fort, doit être bloc solide et non sable poudrant. Multiplions nos résistantes et irrésistibles paroisses au Nord, à l'Est et à l'Ouest, aussi nombreuses que le permet notre natalité, cettte immigration providentielle que nous avons jusqu'ici tournée contre nous."



LE CURE, apôtre zélé de la colonisation, encourage le colon et surveille les travaux des champs comme les récoltes.

COLONISONS

"Instruisons les jeunes et les pères de familles des facilités d'acquérir de belles fermes, crions cela partout dans une propagande de journaux, d'affiches, de conférences et le reste, comme on le fait si bien pour l'Ouest. TRANSPLANTONS le surplus de nos campagnes par un recrutement systématique et annuel; groupons nos recrues par régions, aidons-les à traverser la période critique de l'établissement par tous les moyens moraux et pécuniers, la raison et l'expérience en indiquent beaucoup, il faut les employer toujours pour être sûr de ne pas laisser échapper le bon."

LA PART DE CHACUN

"Si chacun attend d'un homme ou de tous le salut, demeurant lui-même les bras croisés, nous sommes perdus, écrit Ollé-Laprune. L'initiative privée, n'oublions pas que c'est le commencement et l'essentiel. Il y a trop d'hommes qui, en présence d'une difficulté ou d'un danger quelconque, appellent un sauveur, un dictateur. Non, il ne faut pas compter sur les sauveurs, il faut se sauver soi-même" et le Père Dugré ajoute: "Que chacun sache ce qu'il peut faire et qu'il le fasse; si l'on ne peut agir, on peut aider, pousser, parler: à force de crier on se fait entendre, on suscite des actes".

Pour toute information ou si l'on veut se procurer les nouvelles brochures de colonisation, prière de s'adresser à l'hon. M. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries à Québec, ou à M. L.-E. Carufel, 82 rue Saint-Antoine à Montréal.



QUAND LE COLON a nettoyé son lot, il s'empresse d'élever des animaux de race qui lui rapportent de l'argent.

DES GENS D'HUMOUR

De l'"Eclair":

Les Belges sont des gens d'humour. Dernièrement, le Kronprinz ayant confié à un journaliste qu'il était las de son inactivité et qu'il était "résolu à employer ses forces à un travail productif dans le cadre de ses capacités", la Fédération des Anciens Combattants Belges lui écrivit pour lui offrir le choix entre plusieurs places devant lui convenir:

1o Rue des Béguines, à Anvers, à la fabrique nationale des chaussons de lisière garantis pour la course rapide.

2o A l'Institut Mortsel (maison des fous d'Anvers), où une place de professeur de tactique et de stratégie est vacante. Le bon air de l'endroit garantit la santé, ajoutent les bons Belges.

L'HONORABLE A.-T. CRERAR AU MANITOBA

Il répond aux accusations portées contre lui par M. R.-J. Henderson.

SALAIRE DE $15,000

Basswood, Man., 21.—L'hon. M. Crerar, le chef progressiste, a fait un long discours ici, samedi soir, et accusé les organisateurs de la campagne conservatrice de vouloir détruire la confiance dans le mouvement agraire, en faisant des accusations contre lui-même et contre la compagnie des Producteurs de grain. M. Crerar a réfuté certaines déclarations faites par M. R.-J. Henderson, à l'enquête faite par la Commission du grain à Fort William, de même que quelques autres qui ont été publiées dans les journaux.

Le chef progressiste a dit qu'une injonction contre la commission n'avait été prise que lorsqu'il devint évident que le but que l'on voulait atteindre était purement politique. "La compagnie des Producteurs de grain, composée de 36,000 actionnaires, ne voulait pas, dit-il, devenir le jeu d'un parti discrédité." M. Crerar apprit à son auditoire, que son salaire dont on parle si souvent, est de $15,000 par année.

M. Crerar nia catégoriquement certaines accusations faites par M. Henderson. "Il y a huit ans, dit-il, la compagnie des Producteurs de grain loua du Pacifique Canadien, un élévateur à Fort William, et elle engagea M. Henderson pour en être le surintendant. Un an plus tard, à cause de certaines irrégularités qu'il avait commises, on demanda à M. Henderson de résigner. C'est à la suite de sa résignation qu'il porta des accusations contre la compagnie des Producteurs de grain. L'accusation faite par M. Henderson à l'effet que la compagnie des Producteurs avait transporté $50,000 de la Terminal Elevator Company au département de l'exportation, est absolument fausse. Ce transport n'aurait pû se faire hors de la connaissance des auditeurs. Il est aussi faux de dire que la compagnie des Producteurs a converti à son propre usage, 40,000 minots de grain qui se trouvaient dans l'élévateur du Pacifique Canadien lorsque la compagnie en prit possession. Il fut nécessaire de prendre possession de ce grain, mais la compagnie du Pacifique eut un reçu pour ces 40,000 minots.

M. Crerar a aussi répondu à quelques autres accusations de M. Henderson et terminé son discours en traitant de questions générales.

MORT DU CHANOINE GODIN A VAUDREUIL

(Du correspondant de la PRESSE)

Vaudreuil, 21—Le chanoine J.-O. Godin, curé de la paroisse S.-Michel de Vaudreuil, est mort vers 3 hrs samedi après-midi, à l'âge de 85 ans. Il avait été ordonné prêtre en 1865. Le 8 juin 1915, les paroissiens de Vaudreuil ont fêté ses noces d'or sacerdotales. Il était curé de Vaudreuil depuis 34 ans. Il était né à S.-Eustache, le 17 janvier 1837, de Pierre-Joseph Godin, cultivateur. Il fit ses études au séminaire de Sainte-Thérèse et fut ordonné prêtre par Mgr Larocque, le 10 juin 1865. Il a successivement occupé les postes suivants:



M. LE CHANOINE J.-O. GODIN, curé de Vaudreuil, qui est décédé samedi après-midi.

procureur du séminaire de Sainte-Thérèse, de 1865 à 1868; chargé de mission officielle en Europe par le gouvernement de Québec au sujet de l'Ecole Normale de Montréal (1868-69); professeur à l'école Normale Jacques-Cartier, de 1868 à 1883; aumônier du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, de 1883 à 1887. Depuis 1887, il était curé de Vaudreuil, où il a construit le couvent actuel. Il était membre de l'Officialité diocésaine de Valleyfield.

M. le chanoine Godin était malade depuis plusieurs mois; sa mort a causé néanmoins une vive surprise. Lui survivent, quatre soeurs: Mme Louis Dubois, Mme A. Clément, Mme S. Charette et soeur Marie du Rosaire, de la Congrégation Notre-Dame.

MURINE pour LES YEUX
Pour Les rougeurs Granulées, Les Yeux Enflammés, — l'irritation causée par le Soleil et le Vent, Murine est efficace et sans danger; ne cause aucune douleur, et peut être appliqué à l'enfant comme à l'adulte.
Murine est préparé par des Médecins. Ce Remède est en vente chez les Droguistes et Opticiens en Canada. Ecrivez à la Murine Co., 9 E. Ohio St., Chicago, U. S. A. pour un livre sur les Yeux, gratuit.

FILLES! FILLES!
Embellissez votre Peau AVEC LE CUTICURA
Savon, Onguent, Talc, 25c chacun. En vente partout. Dépôt au Canada: Lymans, Limited, rue St-Paul, Montréal.

Honneur à un architecte



HENRY BACON, de New-York, architecte, que l'Académie américaine des Arts et des Lettres vient d'admettre parmi ses membres.

FEU M. LOUIS LAFOND

M. Louis Lafond, voyageur de commerce, est décédé à sa demeure, 111, rue Sainte-Elisabeth, à l'âge de 66 ans. Il laisse pour déplorer sa perte, sa femme, née Esther Cadieux; 2 fils, Louis-Philippe et Paul; 5 filles, Mme Edmond Gra-



FEU M. LOUIS LAFOND

val (Aimée), Mme Johnny Meek (Léa), Mme R. Millette (Marguerite), Mme Avila Prévost et Mlle Blanche Lafond; ses frères, Odilon, Edmond et Joseph; deux soeurs, Mlles Eugénie et Ernestine Lafond.

Nos sympathies à la famille.

CHOC DESASTREUX

Chicago, 21.—Un train a frappé un convoi funèbre, samedi, et a tué neuf personnes. L'une des victimes est John-E. Pettoske, entrepreneur de pompes funèbres.

Peu de gens ont actuellement des cheveux gris

Un pharmacien dit que les dames font usage de la recette de thé de Sauge et de Soufre

Les cheveux qui perdent leur couleur et leur lustre, qui se fanent, deviennent gris, mats et sans vie, le doivent au manque de soufre. Notre grand'mère faisait un mélange de thé de Sauge et de Soufre pour que ses boucles restent foncées et jolies et des milliers de femmes et d'hommes qui aiment cette teinte uniforme, cette belle couleur de cheveux, qui est si attrayante, font usage de cette ancienne recette.

De nos jours nous avons ce mélange fameux amélioré par l'addition d'autres ingrédients en demandant chez n'importe quel pharmacien une bouteille de "Composé de Sauge et de Soufre de Wyeth", qui fonce les cheveux si naturellement, si uniformément que personne ne peut dire qu'il a été employé. Humectez-en simplement une éponge ou une fine brosse que vous passez à travers la chevelure, n'en prenant qu'une mèche à la fois. Le matin, les cheveux gris ne paraîtront plus; mais ce qui réjouit les dames à propos du "Composé de Sauge et de Soufre de Wyeth", c'est que, outre qu'il fonce la chevelure merveilleusement après quelques applications il ramène le lustre et la souplesse et leur donne une apparence d'abondance.

**WYETH CHEMICAL CO.
Walkerville, Ont.**

MALADIES DU FOIE

Affections bilieuses

Quand votre foie devient indolent et inactif, votre santé en souffre. Vos intestins deviennent constipés, votre langue chargée, vous avez mauvaise haleine, l'estomac à l'envers, et des affections bilieuses se produisent parce que le foie retient la bile si essentielle au bon fonctionnement des intestins, et cette bile s'introduit dans le sang au lieu d'être évacuée par les voies naturelles.

Le seul moyen de tenir le foie actif et en bon état, et ainsi de se débarrasser de ces vilaines affections bilieuses, c'est de tenir les intestins réguliers en faisant usage des

PILULES LAXA-LIVER MILBURN

Elles sont purement végétales, petites et faciles à prendre, agissent avec douceur, et ne produisent aucun de ces effets constipants et affaiblissants des anciens purgatifs.

M. John S. Caron, Donavon, Sask., écrit: "Je souffrais du foie et j'avais de sérieuses affections bilieuses. Un ami me conseilla d'essayer les Pilules Laxa-Liver Milburn; j'en pris deux fioles et mes attaques ont cessé". Les

PILULES LAXA-LIVER MILBURN

se vendent 25c la fiole dans toutes les pharmacies, ou sont envoyées directement par la poste sur réception du prix par 3

The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

GOODWIN

DEUX SORTES de PARDESSUS

—les uns élégants et chauds—les autres chauds—sans s'occuper du reste.



Les premiers sont des pardessus anglais légers mais très chauds. Et cela à cause de la très bonne qualité de la laine et de l'excellente texture serrée.

Ces paletots sont en étoffes telles que: frise irlandaise, tissu croisé écossais et tissu croisé irlandais. Les uns avec envers à carreaux simulant cette doublure de fantaisie si à la mode.

La confection est ce qu'il y a de mieux, un fait qu'on ne peut qu'apprécier.

La qualité est visible aussi dans la richesse des nuances de gris et brun. Les meilleurs de ces paletots sont à . **75.00**

Dans la même catégorie est un paletot qui a une demi-ceinture, laquelle peut se porter en avant ou en arrière. En arrière pour la promenade, en avant pour l'auto.

Les autres pardessus auxquels on ne demandent que d'être chauds, sont des ulsters canadiens très utiles pour ceux que leur travail retient au dehors.

Ces pardessus sont assez longs, avec devant croisé, en épaisse frise canadienne gris foncé. Votre grandeur **29.75**

"Mackinaws" pure laine **10.00**

Pantalons d'équitation en velours côtelé, cordé Bedford et tissu croisé kaki . . . . . **7.00** et **8.00**

Faites vos achats chez Goodwin—Au rez-de-chaussée.

Spéciaux au Rayon de la

Quincaillerie.

Séries d'articles en aluminium "Wearever", comprenant:

1 bassine à confitures, 6 pintes.
1 bain-marie, 2 pintes.
1 casserole couverte, 3 pintes.
1 casserole à bec, 2 pintes.
1 poêlon à ragout, 1 pinte
La série **7.95**

Séries de 3 casseroles en aluminium Wearever, 1, 1½ et 2 pintes . . **1.95**

Poêlons à ragout Wearever, 1 pinte . . . . . **.45**

Bassines à confitures Wearever, 6 pintes **1.75**

Bouillottes Wearever, 4 ou 5 pintes. Un certain nombre à. **4.95**
Toutes ces capacités sont d'après les mesures à vin.

Balais, 5 cordes . . . . **.85**

Poubelles galvanisées, bonnes poignées et couvercle **1.55**

Nécessaires de cordonniers **1.45**

Fers à repasser Mrs Potts, 3 par série, avec poignée et support. Nickelés **2.95**

Débouche-évier . . . . **.45**

Paniers à linge, en saule, moyenne grandeur . **1.25**

Seaux émaillés blancs, 2 grandeurs **1.85**

Brocs émaillés blancs, deux grandeurs **1.85**

Poêlons émaillés blancs **.65**

Bains-marie en aluminium, 1 pinte **1.95**

Tourtières en faïence, support nickelé, dessins perforés et poignées sur les côtés **1.95**

Faites vos achats chez Goodwin.—En bas.

La pratique des sports augmente la vitalité—La vitalité augmentée assure une plus grande chaleur naturelle

OFFRE SPECIALE DE PATINS—



Patins tubulaires en aluminium faits à la main pour **$3.95**. Demandez à vos amis qui patinent, si vous ne le savez pas, combien il y a de temps que vous pouviez acheter des patins tubulaires à ce prix-là. Et ceux-ci sont de bons patins. Pointures 9½ à 11½.
Un autre bon patin c'est le patin de hockey Lunn avec lames en acier durci qui s'aiguise bien, **3.95**. Pointures 10 à 11½ par quarts de point.

RAQUETTES INDIENNES—

Faites du meilleur boyau et dans la meilleure forme pouvant assurer une marche rapide et facile.

9 x 29 . . . . **$2.00** | 10 x 33 . . . . . **$2.25**
11½ x 36 . . . . **$3.00** | 12 x 42 . . . . . **$3.45**
14 x 42 . . . . . **$3.75**

Faites vos achats chez Goodwin—Au quatrième.

Chers garçonnets et fillettes chez Goodwin.

Après avoir volé pendant trois jours et trois nuits, nous sommes arrivés à l'étoile "Lolly-pop". La connaissez-vous? Par une belle nuit étoilée, regardez vers l'ouest et vous verrez une étoile scintillante de lueurs roses, jaunes et blanches. Si vous saviez comme nous nous sommes amusés! Demain, je vous raconterai cela. La Fée Bienveillance vous envoie des milliers de baisers. Elle espère que vous êtes tous de bons petits enfants.

Votre vieux PERE NOEL.

**Spécial du Matin
Au Magasin du Sous-Sol**

CHANDAILS POUR DAMES

Modèle Tuxedo. En jaune et rose, bleu et brun, vert et gris. Aussi vert avec gilet blanc. Grandeurs 38 à 42 . . . . . **1.98**

**Faites vos achats chez Goodwin
—Au magasin du sous-sol.**

EPICERIE

Le meilleur sucre granulé, 10 lbs . . . . . **.85**

Beurre de crémerie pasteurisé, morceau 1 lb. . . . **.46**

Bon fromage "Old Snappy", lb. . . . . **.32**

Bacon Breakfast, au morceau, lb. . . . . **.37**

Bacon Breakfast, tranché, lb. . . . . **.40**

Homard nouveau, boîte . . . . . **.35** et **.65**

Savon Goblin, 4 morceaux . . . . . **.25**

Poli à couteaux Wellington, boîte . . . . . **.10** et **.20**

Poudre de savon Surprise, 5 paquets . . . . . **.25**

Gelées Bas, chopines, 3 pour . . . . . **.22**

Gruau Robinson, ou orge, boîte . . . . . **.25** et **.45**

Faites vos achats chez Goodwin—Au sous-sol

Goodwin's LIMITED

LE RECENSEMENT DANS LA METROPOLE

LA REPONSE QUE RECOIT LE MAIRE MARTIN DU STATISTICIEN FEDERAL

Explications que donne Ottawa au sujet des chiffres publiés sur le dénombrement de notre population.—Le maire insiste pour que Montréal ait justice.

DES RESOLUTIONS

Le maire Martin a reçu la communication suivante du statisticien du gouvernement fédéral, au sujet du recensement. Le maire a aussitôt répondu à cette lettre, et a demandé au gouvernement fédéral de faire tout en son pouvoir pour donner justice aux citoyens de la métropole. Voici l'échange de correspondances entre le maire et M. Coates, statisticien fédéral, et deux résolutions adoptées par la société catholique de la jeunesse et la société Saint-Jean-Baptiste.

Voici la lettre de M. R.-H. Coates, statisticien fédéral en chef:

"M. le maire,

"J'accuse réception de votre lettre du 10 novembre, et je puis vous assurer que le bureau fédéral de statistiques a fait tout son possible pour faire un recensement précis et exact de la ville de Montréal, comme pour tout le reste du pays.

"La direction général du travail dans l'île de Montréal, a été confiée à douze commissaires, qui ont été choisis parmi les hommes d'affaires et les professionnels de Montréal. A ces commissaires revient en grande partie la responsabilité du choix des énumérateurs qui ont passé de maison en maison, et qui ont été choisis parmi ceux qui avaient une connaissance exacte des lieux où devait se faire l'énumération. Avant leur nomination finale, tous ces énumérateurs ont passé un examen pour démontrer leurs connaissances de la nature du travail qu'ils avaient à faire et des règlements du recensement; ces règlements ont fait l'objet d'une enquête la plus minutieuse.

"Chaque énumérateur avait une description détaillée de l'étendue du territoire qu'il devait couvrir, cette description étant accompagnée d'une carte dans la plupart des cas; avant de commencer son travail l'énumérateur a été assermenté pour accomplir son devoir avec fidélité et exactitude, son principal devoir consistant à énumérer chaque homme, chaque femme et chaque enfant dans son district. A la fin de son travail, il a fait un deuxième serment pour prouver qu'il avait bien rempli les obligations de sa charge. Je vous envoie une copie de ce deuxième serment et aussi le livre des instructions distribué aux énumérateurs livre qui avait force de loi dans les circonstances.

"Je dois ajouter que les rapports de chaque énumérateur étaient d'abord examinés par le commissaire en présence de l'énumérateur, qui alors prêtait le serment mentionné plus haut. Dès que le bureau fédéral recevait les rapports, il les vérifiait par tous les moyens possibles: il s'assurait par exemple que toutes les rues avaient été visitées et que tout le travail avait été accompli dans chaque district avec la plus grande attention.

"En général, le bureau des statistiques a fait l'expérience que la plupart des plaintes qui lui ont été faites au sujet des omissions, faites dans le recensement étaient mal fondées, d'autres détails ayant été fournis par d'autres membres de la famille ou de la maison. En fait, le bureau devait éviter le danger d'un plus grand nombre de noms qu'un nombre moindre, parce que les commissaires et les énumérateurs étaient payés selon le nombre de noms inscrits dans leurs rapports.

"Vous nous signalez que l'almanach des adresses de Montréal, et les rôles d'évaluation de la ville donnent des résultats différents de ceux du recensement, mais je dois vous faire remarquer que ces almanachs énumèrent seulement une partie de la population, les femmes mariées et les enfants par exemple étant omis, tandis qu'ils mentionnent des hommes d'affaires et d'autres gens qui ne sont pas des résidents. Leurs totaux sont établis d'ordinaire par l'addition des noms inscrits et par la multiplication de ce résultat par un chiffre arbitraire, ordinairement de 2, ou 3, ou 4. De même, les rôles d'évaluation ne peuvent être comparés avec les résultats d'un recensement "de jure"; ils dépassent invariablement ceux du recensement à cause des doubles mentions de l'inscription des maisons d'affaires, et de la mention de non résidents. Le recensement fédéral, il faut se le rappeler, énumère chaque personne seulement au lieu de sa résidence permanente.

"Le bureau des statistiques a maintes fois prié, par l'intermédiaire de la presse avant et durant le recensement, que toute personne qui avait raison de croire qu'elle serait omise par les énumérateurs, de communiquer soit avec le commissaire local, soit avec le bureau fédéral alors qu'une enquête des circonstances serait faite et qu'une correction du recensement si nécessaire, serait accomplie. Si le conseil de ville de Montréal pouvait exercer son influence sur ceux qui prétendent avoir été omis de communiquer leurs noms et leurs adresses au bureau fédéral, je puis assurer que nous leur donnerions satisfaction immédiatement.

"Si, comme on l'a mentionné, 175,000 personnes n'ont pas été recensées à Montréal, cela voudrait dire qu'un quart de la population a été omis. Il serait sûrement possible dans les circonstances d'obtenir un nombre considérable de noms et d'adresses de personnes qui ont été omises. Mais, nous n'avons pas reçu un plus grand nombre de plaintes de personnes de Montréal, plus que dans toute autre municipalité urbaine. Il faut se rappeler que dans le développement rapide d'un groupement comme celui de Montréal, il y a une tendance naturelle après qu'une certaine limite ait été atteinte, que les groupes du centre restent stationaires et même déclinent alors que le surplus de la population se dirige vers les faubourgs excentriques ou dans les districts environnants.

La ville de New-York, par exemple, a décliné en population depuis les derniers dix ans alors que le grand New-York a augmenté très rapidement. Je veux aussi vous faire remarquer que le recensement de la rive sud de Montréal et des district environnants de la ville n'a pas encore été donné et que fort probablement, un nombre considérable de personnes inscrites dans les almanachs de Montréal résident dans ces localités.

"En terminant, je vous réitère que tout témoignage quant aux omissions et aux inexactitudes commises dans le recensement recevra de notre port la plus grande attention, et que le travail de revision sera mené avec le plus grand soin.

"Votre tout dévoué,

(Signé) R.-H. COATES."

AUTRES PROTESTATIONS

Les membres de l'association catholique de la jeunesse canadienne-française, réunis dans la salle Saint-Pierre à Montréal, à l'occasion de leur 11ème congrès régionnal, sur proposition de M. Bruno Roy, appuyé par les délégués de 35 cercles, tous de Montréal, "désirent exprimer leur étonnement en constatant que les chiffres de la population de Montréal tels que fournis par le bureau fédéral du recensement accusent un écart de 175,000 avec ceux que fournit l'almanach Lovell, lequel est généralement près de la vérité;

"Remarquent que l'unité de représentation au parlement fédéral est diminuée par cette modification importante du chiffre de la population totale de la province de Québec, empêchant par là cette dernière province d'avoir la part d'influence à laquelle elle a droit.

"Approuve l'attitude des organisations publiques qui ont demandé au gouvernement fédéral de faire faire une revision du recensement de la ville de Montréal, et se joignent à eux pour demander aux autorités de Montréal et de la province de faire des démarches à cet effet."

Le conseil général de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal,sur proposition de M. J.-V. Désaulniers, appuyé par M. J.-P.-L. Bérubé, a résolu à l'unanimité:

"De prier le conseil municipal de Montréal et le gouvernement de la province de Québec d'user de leur influence pour amener le ministre du Commerce à faire corriger l'erreur que semble comporter le recensement, si la chose est nécessaire, et, au cas où le ministère refuserait de corriger cette erreur, de reprendre eux-mêmes le recensement de Montréal et de faire les démarches nécessaires pour empêcher le parlement fédéral de fixer la représentation des provinces, contrairement à la justice et aux dispositions du pacte fédératif."

REPONSE DU MAIRE

M. R.-H. Coates,
Ottawa.

"Cher monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 17 novembre en réponse à ma lettre du 10 novembre. Je puis vous dire que les explications que vous me fournissez, bien qu'elles soient données de bonne foi, ne remédient aucunement à la situation, et je puis vous assurer que notre conseil municipal et les diverses associations qui se sont plaintes des résultats du dernier recensement,tel que publié, ne les trouveront pas du tout satisfaisantes.

"En plus de ces plaintes venant de corps publics importants je reçois ce matin des résolutions adoptées par l'association catholique de la jeunesse canadienne-française et par la société Saint-Jean-Baptiste, réclamant la revision du recensement et suggérant un nouveau recensement, si la chose est nécessaire. Ces deux associations déclarent qu'un grand nombre de chefs de famille n'ont pas été visités par les énumérateurs, d'accord avec les plaintes des autres sociétés déjà mentionnées.

"Comme l'inexactitude des résultats du recensement est tout à fait injuste pour la ville de Montréal en particulier et pour la province de Québec en général, et en considération du fait que le crédit de notre ville va en souffrir et que la représentation de notre province au parlement fédéral en sera affectée, notre conseil municipal aussi bien que les corps publics s'attendent en toute justice à ce que les autorités fédérales ordonnent une revision complète des résultats du recensement; et je puis ajouter qu'ils sont convaincus que la différence de 175,000 âmes entre vos chiffres et ceux fournis par Lovell et par les évaluateurs de la ville n'est pas du tout exagérée.

"J'espère que vous considérerez de nouveau cette importante question, afin que justice nous soit rendue, soit en revisant totalement les chiffres déjà publiés, soit en faisant faire un nouveau recensement de notre population.

"Votre tout dévoué,

(Signé) Médéric MARTIN."

UN NOUVEAU CHAPELAIN



LE R. P. L.-J.M. BEAUPRE, O.M.I., curé de Saint-Sauveur de Québec, qui vient de quitter cette cure, ayant été nommé chapelain du noviciat des RR. Soeurs Grises d'Ottawa.—Cliché Albert Dumas, 249 rue Sainte-Catherine Est.

LA CAMPAGNE FEDERALE DE TERREBONNE

Assemblée à Sainte-Thérèse tenue en faveur de l'hon. André Fauteux.

L'ELEMENT FEMININ

(Spécial à la PRESSE)

Sainte-Thérèse, 21—Pour la première fois depuis le commencement de la lutte électorale, nous avons eu une assemblée contradictoire où figuraient deux dames: Mesdemoiselles Bousquet et Boyer, la première conservatrice, et la seconde libérale, ont adressé la parole à un auditoire de dames.

Ces deux dames ont été très bien, écoutées et applaudies à maintes reprises. Les autres orateurs furent MM. Jos. Coulombe, M. Gendreau, de la maison Lacaille et Gendreau, MM. E. Marcotte et Jean Fauteux, avocats.

M. Coulombe a critiqué l'oeuvre du parti conservateur depuis 1911, le déclarant responsable de la conscription, de la dette du pays et du divorce.

M. Fauteux, dans une réplique heureuse, a répondu aux accusations portées par M. Coulombe, en démontrant que les deux partis étaient responsables de cet état de choses, et s'est appliqué dans son discours, à démontrer que la seule question qui doit intéresser l'électorat est la question du tarif.

M. Marcotte fut l'orateur suivant et il critiqua le gouvernement.

M. Gendreau, dans un discours enthousiaste, a démontré que M. Meighen est bien l'ami des Canadiens-français, les ayant défendus, encore jeune avocat, dans les luttes scolaires du Manitoba, et devenu premier ministre, en appelant quatre des nôtres dans son ministère, et dans ses discours au Portage de Laprairie où il déclarait les deux races égales.

Au cours de l'assemblée, une irrégularité a été commise: Madame Coulombe, "une des présidentes de l'assemblée et épouse de l'un des orateurs, sans quitter son siège", s'est mêlée à la discussion.

LOI MARTIALE A MAINTENIR

Walsenburg, 21. — La "Colorado Fuel and Iron Company" et les officiers de district de l'union des mineurs cherchent à se renseigner parfaitement sur l'importance de la grève dans le Colorado méridional. Cette grève est le résultat d'une réduction de salaire dans la proportion de 30 p.c., réduction qui a été effectuée mercredi dernier dans dix houillères. La loi martiale sera maintenue pendant un certain temps dans le comté de Huerfano.

DANS WESTMOUNT-S.-HENRI CE SOIR

Ce soir, le 21, à 8 heures, à la salle du collège Saint-Irénée, rue Albert, près de Greene, grande assemblée de M. Paul Mercier, candidat libéral dans Westmount-Saint-Henri.

Orateurs: MM. Paul Mercier, C.-A. Wilson, C.R., ex-député, Alfred Leduc, ex-député, J.-H. Bédard, M. P.P., l'échevin J.-M. Gabias, L.-A. Rivet, C.R., Georges Cromp et autres.

Tous les électeurs sont invités à cette assemblée.

CRIME POLITIQUE

Buenos-Ayres, Argentine, 21.—Le Dr Amable Jones, gouverneur de la province de San Juan, a été assassiné. Il s'agirait d'un crime politique.

UN HEURT DESASTREUX

Walkerville, Ont., 21.—Un automobile dirigé par John Chittim, âgé de 20 ans, a heurté un boghei. Chittim a été tué et Martin Klooyz, âgé de 70 ans, qui conduisait le cheval, a été gravement blessé. Le cheval a été tué. Georges Souscherau, de Windsor, Roy Batterby, de Walkerville, Charles Malot qui étaient avec Shittim ont été légèrement blessés.

DES EXPLOITS DE BANDITS

DES CAMBRIOLEURS ENLEVENT PLUS DE $13,000 D'ETOFFES D'UNE MANUFACTURE, LA NUIT

Deux vols à la pointe du revolver contre un Chinois et un Italien. — Des voleurs enlèvent pour $4,000 de bijoux, dans une maison de la rue du Plateau.

ATTENTAT DANS UNE EGLISE

Les cambrioleurs ont été très actifs depuis quelques jours. L'on a même rapporté à la Sûreté l'un des plus gros vols commis à Montréal depuis fort longtemps. Samedi matin, l'on s'apercevait que la manufacture tenue par MM. Deutsch Bros. 1244, rue Saint-Laurent, avait été cambriolée. Les voleurs se sont introduits dans l'immeuble après avoir enfoncé cinq portes et avoir démoli, nous dit-on, une partie du mur en arrière de l'édifice.

Une fois à l'intérieur, les visiteurs nocturnes ont préparé de nombreux colis qu'ils ont ensuite croit-on, emportés dans un camion-automobile. Ils ont fait main basse sur 26 grosses pièces d'étoffes et 236 complets que les propriétaires évaluent entre $12,000 et $14,000.

La Sûreté a ouvert une enquête. L'endroit où les cambrioleurs ont pénétré ne pouvait être aperçu par le constable de service. Ils ont franchi une haute clôture.

AUTRE VOL CONSIDERABLE

Mme Frank Lazare, domiciliée 6 rue Plateau, a rapporté à la police du poste No 5 que, pendant une courte absence qu'elle fit, l'autre soir, des voleurs se sont introduits chez elle et lui ont volé des bijoux.

Parmi ces derniers il se trouvait entre autres choses un pendant valant $3,000.

A MAIN ARMEE

Le Chinois Hum Hong se trouvait dans sa chambre, au No 118 de la rue Saint-Urbain, vers 11 heures, hier avant-midi, lorsqu'il reçut une visite dont il se rappellera longtemps.

Deux hommes, dont l'un était armé d'un revolver, sont entrés tout à coup. On lui ordonna sous peine de mort de lever les mains et pendant que le bandit le tenait à la pointe de l'arme, l'autre le bafonnait et lui enlevait une somme de $300, une montre et une chaine d'or, ainsi que quelques pièces de même métal. La police et les agents de la Sûreté ont été chargés de rechercher les coupables.

VOLE DANS UN CHAMP

M. Dominico Secouchi, 151A, Hadley, était encore sous le coup d'une bien vive émotion, samedi soir vers 8 h. 30, lorsqu'il s'est rendu au poste de police No 24 pour porter plainte contre quatre apaches qui venaient, dit-il, de le dépouiller.

M. Secouchi prétend que les quatre hommes l'ont, vers 8 h., entraîné dans un terrain vacant donnant sur la rue Church. Là, pendant qu'un des bandits le tenait à la pointe d'un revolver, un autre lui enlevait son chapeau, sa montre et une somme de $10. Avant de partir les deux autres apaches se ruèrent sur la victime qu'ils battirent à coups de poing et de pied.

DANS UNE EGLISE

M. James Mannion, gardien de l'église méthodiste, angle des rues de la Montagne et Torrance, entrait dans le temple, hier vers 4 h. 30 du matin, lorsqu'il s'est trouvé tout à coup en présence d'un individu armé d'un revolver qui s'était, croit-il, introduit dans l'église au moyen d'une fausse clef.

M. Mannion, sous menace de mort, dut aller chercher refuge dans une chambre en arrière de l'édifice où l'apache l'enferma avant de prendre la fuite.

La victime ne croit pas que le visiteur nocturne ait eu le temps de rien voler. Sa fuite a été même si rapide qu'il a abandonné sur place son paletot qui a été porté à la Sûreté. On tentera, grâce à ce vêtement, d'établir l'identité du coupable.

DU DESORDRE A CRAINDRE EN EGYPTE

Les négociations de Londres n'ont pas donné le résultat attendu.

PROMESSE DELICATE

Londres, 21.—Dans les milieux officiels, on refuse de faire des commentaires sur la fin des négociations avec la délégation égyptienne. On attend que le chef de cette délégation ait présenté un rapport au sultan. Malgré le manque de commentaires il a été affirmé dans les cercles les mieux renseignés que la délégation égyptienne était partie pour le Caire, samedi, avec la conviction d'un échec. La délégation égyptienne prévoyait un nouveau malaise et des désordres, en Egypte, désordres et malaises qui se produiraient quand le résultat des négociations de Londres sera annoncé.

La raison de l'insuccès des négociations dont le but était d'accorder un gouvernement autonome à l'Egypte, est attribuée par quelques critiques à la répugnance du ministère des affaires étrangères à accepter les recommandations faites, en février dernier, par lord Milner, ancien secrétaire d'état pour les colonies. On se rappelle que lord Milner déclarait, dans un rapport adressé au parlement, que la "promesse d'accorder un gouvernement autonome ne pouvant pas être retardé".

En général, la presse de Londres attribue la rupture des négociations à la question de la représentation militaire britannique. Mais on dit que l'Egypte est en faveur de la surveillance de la zone du canal de Suez, par les Anglais, et qu'une entente au sujet de l'autorité britannique, dans d'autres parties du pays, serait possible.

L'AFFAIRE ARBUCKLE

San Francisco, 21. — Zey Prévost, un des témoins les plus importants de la poursuite, a été la première appelée ce matin à la reprise du procès de Roscoe (Fatty) Arbuckle, accusé d'homicide. Mlle Prévost assistait à la fête donnée dans un hôtel, en septembre dernier, durant laquelle le prévenu aurait infligé à Virginia Rappe, actrice de cinéma, des blessures qui ont causé sa mort. Mlle Prévost aurait déclaré que Mlle Rappe avait dit, en présence du comédien: "Arbuckle m'a fait mal."

FEU M. LS LABELLE

M. Louis Labelle, architecte, est décédé à sa demeure, 134, Parc Lafontaine, ce matin. Il laisse pour déplorer sa perte, sa femme, née Flore Jeannotte; 2 enfants, Maurice et Yvette; sa mère, Mme Vve Jos. Labelle; un frère, Joseph; ses soeurs, Marie-Louise, Jeanne, Marguerite, Cécile et Esther; ses beaux-frères, Albini, Louis-Philippe,Paul-Emile et Antonio; ses belles-soeurs, Berthe et Hermine Jeannotte. Nos sympathies à la famille.

PICKPOCKETS FORT ACTIFS A MONTREAL

Un entrepreneur-plâtrier bien connu, est leur victime, samedi soir.

AUTO DANS LE FLEUVE

Malgré les nombreuses arrestations de pickpockets opérées dernièrement par les détectives Isaie Savard et O'Donnell, les tire-laine continuent toujours à faire des victimes.

M. J.-A. Lamarche, entrepreneur-plâtrier domicilié 646a Drolet, se rendait à la gare, samedi soir, à la rencontre de sa femme qui arrivait de voyage, lorsqu'en passant à l'angle des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, vers 7 h. 15, il se sentit poussé par deux ou trois individus.

Il ne prit pas d'abord garde à la chose, mais plus tard, comme il portait la main à son gousset, il constata que son porte-monnaie contenant $63, avait disparu.

M. Lamarche est convaincu que ce sont les individus qui l'ont attaqué de la manière précitée, qui l'ont soulagé de son avoir. Il a pu heureusement les remarquer suffisamment pour en donner un bon signalement à la Sûreté.

AUTO DANS LE FLEUVE

L'officier de service au poste de police No 13, recevait vers 7.30 samedi soir, un message téléphonique lui disant que deux individus venaient de pousser dans le fleuve, non loin de la traverse de Longueuil, un superbe automobile limousine. Leur mauvais coup fait, les malandrins, disait-on, s'étaient hâté de prendre la fuite dans une autre machine qui les attendait près de là.

Le constable Bouchard fut dépêché en toute hâte sur les lieux. Il fit le trajet en peu d'instants dans sa motocyclette, mais quand il arriva sur le quai il lui fut impossible de rien découvrir. Il n'y avait absolument personne dans les environs; l'on n'a pu non plus retrouver le citoyen qui a donné l'information.

Le sergent Nazaire Forget, qui a la direction de l'escouade des agents chargés de faire la guerre aux voleurs d'autos, fera faire des fouilles dans le fleuve afin de s'assurer s'il est bien vrai qu'une machine y a été lancée.

Quand on aura le numéro de l'auto, l'on pourra plus facilement faire les recherches voulues.

VOL DE COUVERTURES

Le constable Larivée a traduit, cet avant-midi, devant le juge Leet, un individu qui a dit s'appeler E. Smith, sous l'accusation d'avoir été trouvé en possession de cinq couvertures de voitures évaluées à $150, la propriété de personnes inconnues. Ceux qui se sont fait voler des couvertures pourront se rendre à la Sûreté où on leur montrera celles trouvées en possession de Smith. Ce dernier, qui plaide non coupable à l'accusation de vol, aura son enquête le 29 du courant.

IL TERMINE SA CAMPAGNE DANS L'OUEST

Le premier ministre prend à Dauphin, la défense du gouvernement.

IL TRAITE DU TARIF

Dauphin, Man., 21. — Le premier ministre, l'hon. M. Meighen, a terminé sa campagne électorale dans l'ouest canadien, en parlant ici, samedi, en faveur de la candidature de M. Robert Cruise.

M. Meighen a traité des principales questions qui intéressent l'opinion publique et dit que l'opposition cherche par toutes sortes de moyens, à détourner les esprits de ce qui réellement devrait compter. "C'est ainsi, dit-il, que l'on accuse le gouvernement de protéger les gros intérêts en ayant permis à la compagnie Riordon de donner un billet promissoire pour le paiement de ses taxes. On accuse encore le gouvernement d'être intimement lié avec les puissantes organisations et d'avoir permis la construction d'une marine marchande sans la sanction du parlement".

Les questions vraiment importantes pour l'ouest du Canada d'abord, et aussi pour le reste du Canada, sont la manutention des récoltes et le tarif. M. Meighen a traité au long de la première, disant que les producteurs unis de grain ont voulu apporter un remède à la situation qui existait dans l'ouest, mais qu'ils pratiquent aujourd'hui, exactement ce qu'ils dénonçaient hier.

La prétention de M. Crerar à l'effet que les profits que la compagnie retire en vendant le grain des cultivateurs retournent à ces derniers, est dépourvue de fondement. Comme question de fait, une bonne proportion de ces profits sert à soutenir un journal qui a pour but de promouvoir les intérêts du parti progressiste. M. Meighen ajoute qu'il vient d'apprendre que le "Grain Growers' Guide" possède une organisation subsidiaire dans les provinces maritimes.

Le premier ministre a déclaré que la mise en commun volontaire qu'il a proposée dernièrement, pour la vente du grain serait établie dès l'année prochaine, si le gouvernement revient au pouvoir. Quant à M. King, dit M. Meighen, il ne sait pas encore ce qu'il fera s'il arrive à la tête de l'administration. M. Crerar de son côté, a pour politique de laisser les fermiers se tirer d'affaire le mieux qu'ils le pourront tout en ayant du gouvernement l'aide necessaire.

M. Meighen a ensuite parlé de la question tarifaire et déclaré qu'il est faux de prétendre qu'il est en faveur d'un tarif élevé. Le parti qu'il dirige préconise un tarif suffisant pour permettre aux industries canadiennes de faire concurrence avec les industries américaines, et pas davantage. Il ajouta que tous les candidats conservateurs sont en faveur de cette politique tandis que ceux de l'opposition ont une politique qui varie selon les lieux et les circonstances. Dans Québec et Ontario, les candidats de M. King sont protectionnistes et ailleurs, ils sont libre-échangistes lorsqu'ils croient pouvoir obtenir des votes.

Répondant à l'accusation que l'on fait contre le gouvernement à l'effet qu'il favorise les gros intérêts, le premier ministre dit que les riches au Canada, sont taxés plus qu'en Grande-Bretagne, bien que dans la mère-patrie, la dette soit quatre fois plus considérable que dans le Dominion. Les fermiers paient moins de un pour cent du montant de $83,000,000, prélevé en taxes directes.

CETTE INJONCTION CONTRE UNE UNION

Cet avant-midi, l'hon. juge Maclennan a entendu les plaidoiries sur la requête de M. Harry Rother, manufacturier, demandant un bref d'injonction contre la "International Ladies' Garments Workers Union" et S. Goldberg et Joseph Schubert, officiers et organisateurs de cette union.

Le requérant se plaint que les intimés et les autres officiers et membres de l'Union ont, par leurs agissements, empêché des employés du requérant de travailler et tentent encore de le faire.

Une injonction intérimaire a été accordée par l'hon. juge Surveyer, la semaine dernière, valable jusqu'au 27 courant. C'est l'injonction permanente que l'on a plaidée cet avant-midi.

LE RECORDER TIENT A PROTEGER LE PUBLIC

Deux jeunes Italiens, qui ont dit s'appeler Donat Strato et Frank Esselle, ont été traduits devant le recorder Geoffrion, ce matin, sous l'accusation d'avoir flâné, la nuit, rue University. Les prévenus se reconnurent coupables. Le policier déclara que les inculpés allaient de porte en porte, pour visiter les bouteilles de lait que les citoyens laissent à la porte, afin de faciliter la tâche des laitiers, le matin.

On fit voir à la cour que les prévenus appartiennent à de bonnes familles, mais le recorder déclara que les vols sont trèp fréquents, et qu'il faut protéger les citoyens. Il condamna chacun des accusés à $40, et les frais ou à un mois de prison. L'arrestation avait eu lieu, entre 3 et 4 heures, la nuit du 19 novembre.

BESOIN D'ARGENT

Londres, 21.—On dit que la Russie soviétique fera un appel aux ouvriers du monde entier pour demander qu'on lui prête $100,000,000.

LA CAMPAGNE FEDERALE

L'ACTIVITE EST DE PLUS EN PLUS GRANDE UN PEU PARTOUT

Les candidats redoublent d'efforts à la veille de la nomination.

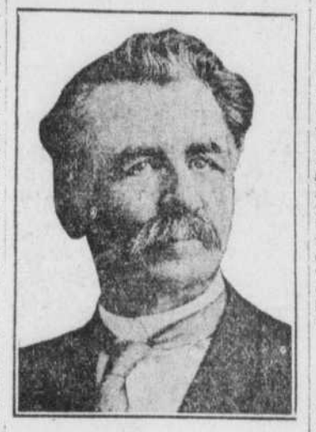
A TRAVERS LE PAYS

Il n'y a plus de répit possible d'ici au 6 décembre. Partout la campagne bat son plein et l'on compte, dans un camp comme dans l'autre, sur peu d'élus par acclamation.

DANS MAISONNEUVE

Le candidat libéral, M. Clément Robitaille, a tenu deux belles assemblées, l'une, à Saint-Léonard-de-Port-Maurice, l'autre, à l'hôtel de ville de Saint-Michel. MM. W. Bastien et M. Léonard ont présidé la première assemblée.

Le premier orateur a été M. Clément Robitaille. Il a parlé des questions politiques actuelles et il a vertement critiqué le programme du gouvernement Meighen. Il a clairement défini la politique tarifaire du parti libéral, politique qui



M. REMI PLANTE, candidat ouvrier-agraire dans Yamaska.

a déjà assuré au pays des jours de prospérité et de liberté. Il a dévoilé les manoeuvres de l'hon. Meighen qui, à la dernière heure, a cru bon de nommer quatre ministres canadiens-français, affirmant par cette action que le pays ne saurait pour grandir se passer de la province de Québec.

Les autres orateurs ont été: MM. D. Bouvrette, orateur ouvrier; E. Laliberté, G. Marin. Ils ont défini l'attitude du parti libéral sur les grandes questions qui ont occupé les Communes depuis 1917.

C'est le parti libéral qui a protesté contre l'extravagance du pouvoir. La politique libérale, a déclaré M. G. Marin, sera une politique d'économie. Il importe de rétablir les finances nationales sur un équilibre plus stable. La nation a besoin de toutes ses forces vives et il faut au pays un gouvernement qui réponde à ce besoin d'économie très urgent à l'heure actuelle.



LE COL. CHARLES CHAUVEAU, candidat conservateur dans Rimouski.

M. Bouvrette fait appel à la classe ouvrière. Il est de l'intérêt des ouvriers, a-t-il dit, de voter unanimement pour le candidat libéral s'il veut participer à l'ère de prospérité dont la victoire libérale va être le signal.

A l'assemblée de Saint-Michel, M. J. Denis présidait et a présenté le candidat qui avec ses amis a répété en substance ce qui fut dit à la réunion de l'avant-midi.

DANS SAINT-JACQUES

A la salle de l'école Saint-Pierre, le candidat libéral, M. F. Rinfret, a tenu une belle assemblée vendredi dernier. M. Rinfret prononça un magnifique discours expliquant les grandes questions du jour: l'administration des chemins de fer, les prêts à la Grèce, à la Roumanie, les extravagances du budget de la milice, etc.

L'orateur suivant fut le docteur

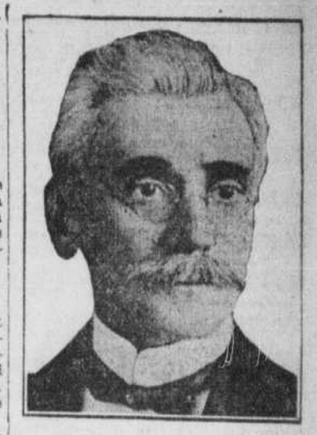


M. JEAN LACHANCE, candidat progressiste dans Labelle.

Hermas Deslauriers, candidat libéral dans Sainte-Marie, qui était l'invité de M. Fernand Rinfret. Il prononça un vigoureux plaidoyer contre l'administration Meighen.

DANS S.-LAURENT-S.-GEORGE

A la réunion qui eut lieu hier



M. L.-M. CORNELLIER, candidat conservateur dans Laprairie-Napierville. —(Cliché Albert Dumas, 249 rue Ste-Catherine Est).

après-midi, à la salle Congress, M. H. Marler, le candidat libéral, a déclaré que les libéraux n'avaient eu rien à faire avec le désordre causé à l'assemblée de l'hon. C.-C. Ballantyne, samedi soir. M. Marler a expliqué qu'il regrettait ces tactiques auxquelles ses amis n'ont pas recours d'ailleurs. Comme preuve de bonne foi, il veut tout mettre en oeuvre pour empêcher cela, à l'avenir. Continuant son discours, M. Marler dit que sur le tarif sa décision est bien claire; il veut le tarif Laurier qui donna 15 ans de prospérité sans égale au pays. Il termine en disant que M. C.-C. Ballantyne et lui sont de vieux amis bien qu'en politique ils soient des adversaires. Il veut une lutte loyale et il est certain que le 6 décembre Saint-Laurent-Saint-Georges aura un représentant libéral.

DANS JACQUES-CARTIER

M. D.-A. Lafortune, candidat libéral dans Jacques-Cartier, a tenu une assemblée samedi soir à l'école Saint-Dominique. M. Alphonse-E. Décarie, qui présidait, a fait l'éloge du candidat et rappelé le travail qu'il a accompli dans l'intérêt de ses électeurs. C'est aussi pour se dévouer plus que jamais à ses mandataires, dit-il, que M. Lafortune vient d'abandonner la charge de substitut du procureur de la couronne, qu'il remplissait depuis seize ans.

L'échevin J.-P. Dixon, l'orateur suivant, se dit heureux d'appuyer M. Lafortune, dont il fait l'éloge comme membre du barreau et comme politicien intègre. Il cite ensuite plusieurs scandales qu'il impute à l'administration Meighen. Ce gouvernement, dit-il, n'a pas de mandat, ce qui ne l'empêche pas de manipuler les millions de la caisse publique pour les distribuer à ses protégés. Il mentionne l'achat des chemins de fer et les prêts à la Grèce et à la Roumanie et termine par un tableau de la prospérité sous le gouvernement Laurier.



M. VICTOR MAILLOUX, candidat conservateur dans Saint-Jean-Iberville.

M. D.-A. Lafortune se dit tout d'abord désappointé de ne pas voir ses adversaires MM. Gohier et Descarries, croiser le fer avec lui. Il leur aurait rendu compte de son mandat et indiqué son programme. Comme ils sont absents, il ne les attaquera pas. "J'ai combattu pendant 40 ans dit-il, sans jamais frapper injustement." C'est pour rester fidèle à ses électeurs qu'il a abandonné avec regret un poste de haute confiance. Il veut combattre ceux qui ont ruiné le pays et obtenir leur châtiment.

Il parle ensuite du règne du parti libéral sous sir Wilfrid Laurier et montre la prospérité des industries et de l'agriculture, alors florissantes dans tout le pays. Tout cela finit à l'arrivée au pouvoir du parti tory, qui s'est toujours fait remarquer par son despotisme. Les conservateurs renièrent souvent leurs mandataires en refusant de s'adresser au peuple. Refusant les subsides nécessaires à la construction des ponts de Vaudreuil et de Sainte-Anne-de-Bellevue, ils ont distribué des millions pour satisfaire les ambitions de quelques amis.

Il a dû batailler plusieurs jours et plusieurs nuits avant d'obtenir

A suivre sur la page 7

TARIF

des annonces classées de

LA PRESSE

TOUTES LES ANNONCES CLASSEES

(2 centins par mot avec un minimum de quinze mots par insertion, pourvu que l'argent accompagne la demande; si entrées dans nos livres, 3 centins par mot, minimum de quinze mots).

EN-TETE NOIR: Une ligne en caractère noir gothique condensé 8 points (54 lettres à la ligne) 50 centins par insertion. L'annonce elle-même à tant du mot, suivant le tarif.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion suivant la formule.

Parrain et marraine, 25 centins extra. Porteuse, 25 centins extra.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 chaque insertion suivant la formule.

MARIAGE: 75 centins chaque insertion suivant la formule (surplus 2 centins par mot extra).

DECES: 50 centins chaque insertion suivant la formule, (surplus 2 centins par mot extra).

MESSE DE REQUIEM: 75 centins chaque insertion suivant la formule.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 centins chaque insertion suivant la formule.

REMERCIEMENTS: pour sympathies $1.00 chaque insertion suivant la formule (Surplus 2 centins par mot extra).

Toute annonce de naissance, mariage, décès, etc., doit être endossée d'une signature responsable et de l'adresse de la personne donnant l'annonce.

Les abréviations, signe de piastre ($) et autres comptent pour un mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau principal.

Nous avons plus de 200 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du Bureau Chef.

LA PRESSE

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES, ETC

EMPLOI demandé dans famille privée, pourra donner de bonnes références. S'adresser 435 St-André, près Ontario.

HOMME marié, bonne instruction, désire emploi dans magasin de gros pour l'expédition. S'ad 665 Bordeaux. 15-6

JEUNE homme avec auto demande emploi, soit pour livraison ou collection, fournira références. 537 Montcalm.

UN JEUNE homme désirerait apprendre la photographie pourrait travailler le soir et donnerait ses services gratuitement durant l'apprentissage. Pour informations écrire à A. G. Lamontagne, 13 Papineau ou s'adresser par téléphone à E. 8803W entre 6 et 8 hrs le soir seulement.

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES, ETC.

BONNE personne de confiance, désire prendre soin des malades. S'adresser 561 Rachel est. 15-6

DAME âgée désire se placer chez 2 ou 3 personnes respectables. 34 Notre-Dame est.

DAME belge et sa jeune fille demandent position comme ménagères chez médecin, veuf ou famille privée, fourniront de bonnes références. Boîte 601, la Presse". 17-2

FAITES refaire, garnir vos chapeaux velours à la mode. Réparations faites avec soin. 250 Monicain.

FEMME de journée recommandée demande ouvrage. 499 St-Timothée.

GARDE-MALADE expérimentée, prendra cas de suite ou à l'avance. S'ad. personnellement ou écrire, 373 Panet. 16-2

GARDE-MALADE, spécialité, cas de maternité et autres. 165 Fabre, St-Louis 32833. 17-2

JEUNE fille de 1re place dans petite famille, avec références. 92 Aylwin.

MODISTE de robes et costumés, manteaux. S'ad. Mme L.-A. Perreault, 8 St-Denis, appt. 2. 17-6

MODISTE, coud chez elle et dans famille, robe, manteau, fourrure. 672 St-Denis. Est 4142W.

MODISTE costume tailleur de bon goût, ouvrage garanti, prix modéré. 640 Berri, près Roy. 16-2

VOUS trouverez une bonne femme honnête pour faire un ménage. Est 6959, après 7 hrs.

VOUS trouverez bonne femme de journée pour lavages et nettoyages. Mme Moreau, 213D Beaudry.

VOUS trouverez bonne femme de journée, lavage et ménage. S'ad. 478 St-Timothée.

VOUS trouverez une bonne femme de journée à 186 Plessis.

ELEVES DEMANDES

ADMISSION rapide aux carrières commerciales et libérales: Droit, médecine, art dentaire, pharmacie, etc. Cours classique complet en 3 ans. L'Avocat Olivier Thibeault, élève de l'Université de Paris, enseigne lui-même, chaque élève, très privément. Jeunes gens, jeunes filles, cours Thibeault, 287A Saint-Denis. Est 1958. 19,21,23

ANGLAIS en 3 mois, méthode rapide, cours individuels, commencer immédiatement. A. Dumas, 287 Mt-Royal, près St-Hubert.

ANGLAIS par la conversation, méthode rapide, pratique; sténographie française, anglaise. Cours commercial complet, jour et soir. Aussi leçons particulières. Professeurs français et anglais expérimentés. Conditions faciles. Directeur: T.-S. Banks, professeur, Monument National, etc., 416 Henri-Julien, Carré Saint-Louis sud Tél. Est 1442. 2-23

BREVET 8-EXAMENS, droit, médecine, art dentaire, pharmacie. Cours classique. Cours strictement privés, jour, soir. Institut LaRoche, 195 Sainte-Catherine Est. 2-25

COLLEGE Commercial Elle, 1 Carré St-Louis, tél. Est 2539. Sténographie anglaise et française, comptabilité, conversation anglaise, télégraphie et administration des gares enseignées par des experts jour et soir. 3-25

COURS THIBEAULT, classique et commercial. Olivier Thibeault, avocat, élève Université de Paris, Français, Anglais, Brevets. Cours individuels. Jeunes gens, jeunes filles. 287A St-Denis, Est 1958. 17-6

DEMOISELLE anglaise enseigne anglais pratique, méthode courte, enfants, adultes, 1222 St-Denis. Entrez et frappez. 21,23,26

FRANCAIS, anglais, comptabilité, arithmétique, sténographie française et anglaise, leçons jour et soir. Est 6472w. 15-3

ECOLE préparatoire au cours classique. Nous faisons spécialité de donner aux enfants de commerçants et cultivateurs désirant commencer leur cours classique prochainement. Parents intéressés nous vous invitons cordialement à venir nous voir. Institut LaRoche, 195 Ste-Catherine est, tél. Est 7496. 16-2

PROFITEZ-EN. Nous offrons une leçon gratuite "d'anglais" afin de vous donner l'occasion de vous rendre compte de la supériorité de notre méthode et de sa simplicité. Venez sans hésitation. Cela ne vous engage à rien. Si vous êtes gens, jeunes filles, profitez de l'aubaine. Nos cours sont strictement privés. Institut LaRoche, 195 Ste-Catherine est. Tél. Est 7496. 16-2

MUSIQUE POPULAIRE RAGTIME

enseignée sur piano en trois à 6 mois, succès garanti ou argent remis. Ni gammes, ni exercices. Chansons populaires enseignées immédiatement. Commençants ou élèves avancés. Venez pour démonstration! "Ecole Américaine de Musique Populaire", 124, Stanley, Up. 3250. Brochurette gratuite sur demande. 17-6 F

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENEZ le métier de presseur d'habits. Plusieurs manufactures de vêtements nous demandent des presseurs. Laissez-nous vous l'enseigner et nous vous trouverons cette position. Information gratuite. Cours du soir de 7 à 10 hrs. Ecole Internationale, 129 Saint-Laurent. 17-6

APPRENEZ le métier de barbier, quelques semaines suffisent, le meilleur système en Amérique. S'ad. 235 rue Centre, Pte St-Charles. 12-6

ARTICLES d'église. Une nouvelle mai- son catholique d'articles d'église à Toronto demande un Canadien-français parlant l'anglais comme vendeur au magasin et commis de bureau. Devra avoir de l'expérience pour l'offre et la vente des vêtements sacerdotaux, etc. Une bonne chance. Ecrivez à Hugh-L. Humphrey, 216 Imperial Building, Hamilton. (Confidentiel).

BARBIER demandé pour commencer immédiatement, d'expérience à 179 rue McGill.

BON chauffeur de bouilloire, parlant les 2 langues demandé, 185 Mansfield. 17-2

BOUCHER demandé, d'une couple d'années d'expérience. S'ad. 257 Panet.

BRIQUETIERS et journaliers demandés. S'ad. Park Ave et Milton, le soir Cal. 1671w.

CHAUFFEURS: Apprenez à l'Ecole d'Automobile Coulombe, jour ou soir; licence garantie à l'Ecole Technique avec de bonnes références. Vous apprendrez sans débourser d'argent et paierez par petits versements chaque semaine après avoir passé l'examen. Coulombe, 709 Dorchester Est. Est 4344. 50-306

CHAUFFEURS (firemen), serre-freins demandés, commençants $150, plus tard $250 par mois. Répondre en anglais seulement, chemin de fer, Casier 1035, la "Presse". 7,12,14,19,21,26,28

CHAUFFEURS gagnez $80 par semaine, apprenez à conduire et réparer les automobiles du meilleur professeur de Montréal, le seul ayant enseigné pour le gouvernement, enseignant électricité sur chars modernes, licence garantie en 3 semaines, position assurée. Cours spéciaux de 2 à 4 mois, cours jour et soir, voyez nos ateliers avant d'aller ailleurs. S'ad Garage W. Desrosiers, 279 Visitation, en arrière de 700 Ste-Catherine Est. 13-6

COMMIS en ferronnerie d'expérience, devra être recommandé, parlant les 2 langues. S'ad. 5992 Sherbrooke W.

COMPTABLE jeune homme énergique de 17 à 19 ans, ayant un peu d'expérience, habitant ville et bien et parlant les deux langues, demandé pour emploi permanent. Nous voulons augmenter les affaires. Très bon salaire et profits à homme qualifié. Casier 547, la Presse.

HOMME demandé avec petit capital, ouvrage facile, bon salaire et profits. 137A Ste-Elisabeth, chambre No 4A.

HOMMES expérimentés comme fileurs et doffers pour moulin de coton, ouvrage de nuit. J. Bélanger, 125 Hadley. 17-6

HOMMES EXPERIMENTES

Nous avons besoin de quelques hommes expérimentés dans le finissage et l'installation de l'intérieur des tramways ainsi que pour travailler le bois servant à la construction des tramways; aussi quelques poseurs de rails. Hommes habitués à travailler l'acier, utiliser la vaille à la pièce et il y a beaucoup d'ouvrage. Seuls de bons hommes seront acceptés. Ecrivez, téléphonez ou venez. S'ad. au surintendant à Canadian Brill Co., Ltd., Preston, Ont. 13-6F

JEUNE homme d'environ 17 ans, parlant bien les deux langues demandé pour un magasin de chaussures et mercerie. S'ad. à 37, Bleury.

JEUNE homme expérimenté, sobre, honnête demandé, ouvrage général, salle à manger, 247 St-Paul Est.

JEUNE homme actif et honnête qui veut devenir vendeur de première classe. Chance exceptionnelle. Casier 555 La Presse. 16-6

JOURNALIERS menuisiers, line-men, Bellerose, 61 Craig Est. 12-6

JOURNALIERS demandés, habitués au ciment. D. Ouellette, 211 Giroward, N.D.G. Saint-Denis. Est 1958. 19,21,23

JOURNALIERS habitués pour servir les pâtriers. S'ad. Boul. Gouin et Esplanade, Ahuntsic

LAITIERS demandés. S'ad. M. Lapierre, 3 Dollmelle, West. 121W

LAITIERS demandés sur Quatrième avenue, Rosemont, plus haut rue Masson; plus vite vous gagnez payés. Laiteurs demandés sur Cinquième avenue, Rosemont; plus bas rue Masson. M. Robillard.

MECANICIEN dentiste demandé, jeune homme pour finir et polir les dentiers. S'ad. entre 5 et 6 hrs, 214 Parc George Etienne Cartier. West 6729.

NOUS AVONS besoin d'un voyageur pour la vente d'overall, pantalons, etc., pour la ville de Montréal et les alentours; s'y, fournir références. Confection "Fontenac" Ltée St-Evariste Station. 21,22,23

OPERATEUR ou opératrices demandées dans la fourrure, pour gros ouvrage, ouvrage à l'année. S'ad. immédiatement 271 Visitation.

PATISSIER demandé, position immédiate, 610, 2e avenue, Rosemont, Laselle 2049w.

PATISSIER demandé, 3 ans d'expérience. S'ad. M. Marcil, 293 Iberville.

PHARMACIEN licencié ou commis certifié pour prendre charge d'une pharmacie. S'ad le matin, 1586 St-Jacques, Westmount 3361. 17-2

PLOMBIER, et ferblantier couvreur, compétents demandés. S'adresser après 5 hrs le soir au No 27 Jeanne Mance.

PLOMBIERS, 2 demandés immédiatement avec références. S'ad. Joseph Racette, 2240 12e avenue, Rosemont.

PRESSEUR couturier, un bon demandé, bons gages, 258 Beaubien.

REPRESENTANT énergique demandé, médecin ou pharmacien de préférence, pour visiter le corps médical dans l'intérêt d'une spécialité pharmaceutique bien connue. Excellente situation pour une personne capable pouvant montrer des résultats. Ecrire en donnant détails à J. R., Boîte Postale 1404. 19,21,23

SOUDEURS. On demande deux bons soudeurs, au "chalumeau". Inutile de se présenter sans expérience. Aussi deux apprentis. J.-D. Cambrand et Cie, 149, S.-Paul ouest.

TAILLEURS de cuir (lift cutters) deux demandés. S'ad. Columbia Leather Co., 3 St-Alexandre.

TAILLEURS de fourrure demandés pour ouvrage général, devront être compétents. Bleau et Rousseau, 146, Roy. 17-2

TYPOGRAPHE demandé à l'Institution des Sourds-Muets, atelier de l'imprimerie, 25 Est Laurier, homme compétent, pourrait être contremaître, bon salaire, place permanente.

VENDEURS obligatoires et actifs demandés pour s'occuper d'une proposition très payante, salaire et commission $100.00 par semaine. S'ad. 263 S.-Jacques, chambre 605.

$5 à $12 par jour est payé à nos gradués. Nous garantissons de vous qualifier dans peu de temps pour remplir une de ces bonnes positions payantes comme chauffeur mécanicien d'automobile ou tracteur, batteries, expert en ignition d'électricité, vendeur, vulcanisateur, soudeur, etc. Grande demande. Les écoles Hemphill sont établies depuis au delà de 17 ans. La plus grande institution du monde dans les métiers utiles. Notre progrès est dû au succès obtenu par les milliers de nos graduées qui gagnent de gros salaires ou qui sont en affaire pour eux-mêmes. Nous sommes prêts à vous aider comme nous les avons aidés. Expérience antérieure pas nécessaire. Nous avons actuellement des taux spéciaux. Ecole du jour ou du soir. Si sans ouvrage ou à petit salaire demandez immédiatement notre catalogue. Hemphill, Ecole d'automobile et de Tracteur à gazoline branches d'une côte à l'autre. 128 St-Laurent, Montréal.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

SOLLICITEURS de pain demandés. Ecrire Casier 611, la "Presse".

VENDEUR. On demande un homme sérieux, honnête, possédant des qualités d'initiative et d'action, parlant l'anglais et le français qui, non satisfait de sa position actuelle, désire améliorer sa situation en entrant dans une grande compagnie où son travail sera largement rémunéré. Homme marié préféré. S'ad.chambre No 39, 171 rue St-Jacques, Montréal, ou 15 rue Champlain, Trois-Rivières. 31-306

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour solliciter assurance feu pour une forte compagnie anglaise dans Montréal et autres endroits dans les provinces de Québec et Ontario. Rémunération à titre de commission. Applications de personnes accordant un temps limité à ce travail aussi considérées. Répondez à casier No 1072 la "Presse". 5-26

AGENTS. $3 par jour en vendant les Menders, bouchent immédiatement les fuites dans les articles en granit et les autres ustensiles de cuisine; échantillon 10c. Collette Mfg Co., Collingwood, Ont. 288-52

AGENTS. $12 par jour à vendre des allumeurs de gaz chimiques. 300% de profit. Pas de frottement. Echantillons 15c. Aussi des manteaux à gaz s'allumant automatiquement. Rapid Mfg. Co., 1002, 16th St., N.Y. 31,33

AGENTS demandés, pouvant se faire un bon salaire en vendant balayeuses électriques, aspirateurs électriques et photographie de tous genres. S'ad. Lamoureux et Mercier, 868 Ste-Catherine Est. 12-14

VOUS êtes invités d'être le seul agent dans la ville où vous habitez pour la vente de parfumeries, dernier genre. Ecrivez pour détails, Casier 608 la "Presse". 17-2

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé pour agences d'importation avec $1,000. Ecrire pour informations, 156 Mansfield, M. Gauthier.

ASSOCIE demandé avec quelque mille dollars de capital, proposition des plus intéressantes rapportant d'énormes bénéfices, pour détail, adressez à Boîte Postale 1524. 15-3

J'AI $500, qu'avez-vous à m'offrir? Ecrire D. G., 35 Campion.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

ANGLAIS pour toute occupation, par professeur anglais. Joignez ceux déjà arrivés. Jeudi, samedi soirs, 8 heures. Seulement $2 par mois. Aussi sténographie, dactylographie, comptabilité, télégraphie. Goldman's Business College, 1277 St-Denis, St-Louis 502.

BIDEUSES

Rideuses demandées. S'ad. Gagnon, Lachapelle et Hébert, 55, Kent. F

BRODERIE

On demande immédiatement des filles expérimentées pour percer au crochet, ainsi que pour ouvrage de broderie à la main. Seules des filles expérimentées pourront répondre. S'ad. L. Rubin, dernier étage, immeuble Wilder, 321, Bleury. 15-2 F

CHOCOLATS. Saqueuses de chocolats d'expérience demandées, gros salaire. Standard Confectionery, 761 Notre-Dame Est. Tél. Est 605. 17-2

COUTURIERS à la machine dans la fourrure et couperus de fourrure demandés immédiatement. Emploi continu toute l'année et salaire élevé. S'ad. immédiatement à J. Kaufman, 944 St-Laurent. 15-3

COUTURIERE de première classe demandée pour ouvrage de pratique. A. Hurtubise, 242, Beaver Hall. Plateau 4415.

COUTURIERES à la machine expérimentées dans les costumes et manteaux de dames demandées. Seules des personnes expérimentées doivent se présenter. Ouvrage continu et bon salaire. 581 Ste-Catherine Ouest, chambre 307. 17-2

COUTURIERES à la machine demandées avec expérience dans les robes. S'ad. 889 St-Laurent.

COUTURIERES à la machine expérimentées pour robes de haut ton. Royal Dress Co., 303 Mountain.

COUTURIERES A LA MACHINE

15 pouvant travailler à la machine électrique, expérimentées dans les chemises de nuit et pyjamas pour hommes et les blouses pour garçons. Emploi constant et bon salaire tout l'hiver. S'ad. 3e étage, Standard Shirt Mfg Co., Ltd. 219, DeLorimier. 16-2 F

100 COUTURIERES, finisseuses, apprenties, employées dans la fourrure, filles de manufactures. S'ad. Maurice Bellerose, 61 Craig Est. 13-4

DESSINATRICE ET COUTURIERE

Dessinatrice et couturière demandée pour un important magasin à rayons supérieur, une Parisienne préférée, les deux langues. Répondre mentionnant expérience et références à boîte 624 La Presse. 17-2F

FILLE de bureau demandée immédiatement. S'ad avant 8 hrs p.m. Garage Général 632 Parc Lafontaine.

FILLES demandées; une comme fileuses d'enseigne ainsi qu'une prépareuse pour ouvrage de fantaisie. Geo. A. Slater Ltd., Maisonneuve.

FITTEUSE, piqueuses de tours et metteuses sur doublures. S'ad. Simon Shoes, 337 Panet.

INSTITUTRICE avec dip'ôme élémentaire, salaire $550.00. S'ad. Ed. Courcelle, Les Lacs, co. Labelle, Qué. 15-3

JEUNE fille pour machine point d'ourlet, doit être bien expérimentée et posséder références. Ecrire Boîte Postale 1034, Montréal. 16-3

JEUNE veuve ou fille demandée dans famille de 2 personnes, 72 Delinelle.

MESDAMES, étampez des dessins chez vous à la tempe perdu, moyennant en parcelaire, facile à apprendre, 71A rue Saint-Jacques, chambre 600.

MODISTE de robes et costumes, manteaux. S'ad. Mme L.-A. Perreault, 8 St-Denis, appt 9 15-3

ON DEMANDE une personne expérimentée et compétente, pour faire des abat-jour et ouvrage de fantaisie. S'ad. avant-midi à 474 rue St-Denis. 16-2

CFERATRICES DE CRAVATES

d'expérience demandées immédiatement. S'ad. X.-O. Tourangeau, 356, Rachel F

PERLEUSES au crochet d'expérience demandées immédiatement. Beauchêne Embroidery, 262 Ontario Est. Tél. Est 3846. 17-2

PIQUEUSES d'empeignes demandées. Ouvrage à l'année, bons gages payés. S'adresser à A. E. Marois, Limitée, manufacturiers de chaussures, 161 St-Vallier, Québec. 21,24,26

POSITION de $15 à $25 par semaine, pour jeune fille expérimentée dans le travail de bureau d'avocat. Suivez le cours de l'avocat Thibeault. 287A St-Denis, Est 1958. 16-6

RHUMATISME

Remède infaillible contre le rhumatisme, courbature, dyspepsie. Consultation gratuite. Mme Trahan, 1074A, Henri Julien, Saint-Louis 1554w. F

SAUCEUSES de chocolat expérimentées demandées. 936, Ontario Est. 17-2

SAUCEUSES de chocolats avec expérience. 564 Ontario Est.

SAUCEUSE de chocolat expérimentée, ouvrage permanent. Bon salaire. 1091 Mt-Royal, ouvert le soir. 17-2

SAUCEUSES

de chocolats d'expérience demandées, $20 à $25 par semaine. Standard Confectionnery, 761 Notre-Dame Est. Tél. Est 605. 17-2 F

SAUCEUSE de chocolat et bonbons avec expérience demandée, bon gage. S'ad. Laura Secord Studio, 507 ave Viger. 17-2

STENOGRAPHE bilingue demandée. Ecrire à casier No 587, La Presse. 16-3

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE cuisinière demandée. S'ad. Grand Central Hôtel, 90 Windsor.

BONNE servante demandée dans famille privée. S'ad. 644 Parc Lafontaine. 17-3

BONNE fille demandée dans maison privée. S'adresser à 787 Logauchetière Est. Est 1405.

BONS menuisiers, 3 briqueteurs demandés. S'ad. immédiatement, 262 Wolfe, Est 6225.

CUISINIERE générale demandée pour petite famille, pas d'enfant, références exigées, bons gages. S'ad. 4547 Sherbrooke ouest.

CUISINIERE demandée, ayant expérience et des références. S'ad. 315 Chemin Ste-Catherine, Outremont. Rock. 723.

CUISINIERE-servante demandée, ainsi que jeune fille pour soins du ménage dans famille de trois. Références de rigueur. Tel. Westmount 123 ou s'ad. 425, avenue Roslyn. 17-2

FEMME demandée pour réparer le linge. S'ad. à 8 hrs le soir, 552 Visitation.

FEMME, âgée 50, pour tenir maison pour une personne seule sans enfant, en campagne. S'ad. Boîte 178 Danville, Qué.

FEMME ou fille demandée pour ouvrage de cuisine, bons gages, bonnes heures, pas de travail, dimanche. S'ad au chef, Exchange café, 91 Notre-Dame ouest.

SERVICE DOMESTIQUE

FILLE demandée pour prendre soin d'une maison privée, excepté cuisine 69A St-Antoine, le jour ou 65A le soir.

FILLE pour prendre charge d'un ascenseur. Ecrire casier 612 la Presse.

FILLE pour laver la vaisselle demandée immédiatement. Milton Café, 402 St-Laurent.

FILLE demandée pour aider au soin du ménage, pas de lavage. 271 Adam.

FILLE demandée pour salle à manger. S'ad. Alhambra Café, 2711 Ontario Est.

HOMME demandé comme aide cuisinier. 537 Rachel Est.

JEUNE fille dans famille privée pour prendre soin d'un bébé et aider au soin du ménage. 462 St-Hubert.

JEUNE fille demandée pour aider aux soins du ménage, couchera chez elle si désiré. 835 De St-Valier.

JEUNE fille demandée comme servante avec expérience, 1768 Châteaubriand. Calumet 1246M.

JEUNE fille pour aider au ménage, aimant les enfants. 1667 Esplanade.

JEUNE servante demandée pour petite famille. 745 ave Laurier est, 2ième étage. 17-3

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine, au No 71 rue St-Luc; références exigées. La rue St-Luc part de la rue Guy. 16-2

PERSONNE fiable demandée, prendra soin de paralytique. S'occupera aussi de l'ouvrage de maison, bon salaire. 138 Parc Lafontaine.

SERVANTE générale expérimentée, 13 ans et plus, bonnes références. 2353 Notre-Dame ouest, Ecole des Frères. 16-2

SERVANTE générale, sachant faire la cuisine. Famille de trois personnes. Références. S'adresser 401 DeMontigny E. coin St-Hubert. 16-2

SERVANTE demandée pour ouvrage général dans famille privée. S'ad. 410, Cinquième avenue, Rosemont.

SERVANTE demandée pour aider aux soins légers du ménage dans petite famille, références exigées. S'ad. l'après-midi ou le soir, 2215, S.-Jacques.

SERVANTE demandée pour soin de la maison. S'ad. 53 Montcalm, après 5 hres.

SERVANTE demandée avec références. 48 Parc Lafontaine.

SERVANTE demandée. 524, rue Saint-Louis. 17-6

SERVANTE demandée, parlant très bien l'anglais, âgée de 35 à 40 ans, libre tous les soirs et dimanche. S'ad. Est 751W.

SERVANTE générale demandée avec références. S'ad. 724 Laurier Est.

SERVANTE demandée pour petite famille, pas lavages, 20.00. S'ad. 18 ave Lebrun, Las. 370.

SERVANTE générale demandée. S'ad immédiatement Rock. 628.

SERVANTE générale demandée pour famille de trois, pas de lavage, bons gages. Devra avoir de bonnes références. S'ad. 762 rue St-Hubert.

SERVANTE générale demandée, fille de la campagne de préférence. Pas de lavages. S'ad. 1166 Clarke.

SERVANTE demandée dans famille 3 grandes personnes, bon chez soi. 1248 St-André.

SERVANTE, bonne servante demandée, petite famille. 3021 Notre-Dame Est, Viauville.

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, bons gages, références exigées. 147 Cherrier.

SERVANTE jeune fille demandée pour aider aux soins du ménage, pas de lavage ni repassage. S'ad. 1905 ave du Parc.

SERVANTE demandée, âge mur, soins du ménage et enfants, pas de lavages, références exigées. 629 Demontigny Est 5563.

SERVANTE demandée avec références. S'ad. 1753 Notre-Dame Ouest. West 4733.

SERVANTE demandée pour ouvrage général dans famille privée. S'ad. immédiatement, 430 Seigneurs. 17-2

SERVANTE demandée pour aider aux soins du ménage. Références exigées. 93 Oliver, Westmount.

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine. Devra fournir références. S'ad. 318 Chemin Ste-Catherine, Outremont. Rock. 723.

SERVANTE générale expérimentée demandée pour famille de quatre adultes. Références requises. 6 ave Hudson, Westmount, partant de l'ave Clarke, plus bas que le boulevard Westpount. Tl. West. 7053.

SERVANTE demandée. 150 Maisonneuve.

SERVANTE générale demandée, 99a St-André.

CONSULTATION GRATUITES

De 5 à 9 hrs. Spécialités: Maladies vénériennes, syphilis, peau, organes génito-urinaires. Ecrivez pour questionnaires. Envoi gratis. Traitement par correspondance. S'ad. Dr J.-L. Lemyhon, Institut Médical LoRei, 276, Ambert. 17-6 F

CHAMBRE A LOUER

AMHERST 417. Jolie chambre, bain, téléphone, électricité, confort du chez soi.

AMHERST 135, salon double, eau chaude, téléphone, personne seule.

BERRI 126A, grande chambre avec pension si désiré pour 2 messieurs dans maison privée, confort moderne. Est 1819.

BLVD St-Joseph est, 264, 2 chambres meublées, électricité, eau chaude, téléphone, famille privée. 13-6

CHAMBORD 225, salon double à louer, non meublé, usage de cuisine, famille privée.

CHAPLEAU 174, grande chambre avec usage de cuisine si désiré, bon chez soi.

DELORIMIER 1467, jolie chambre sur devant très propre, chauffée eau chaude moderne, prix modéré.

DORCHESTER EST, 533. Chambres double et simple, couple ou messieurs, eau chaude, téléphone, bon confort.

DORCHESTER 380, entre Berri et St-Hubert, chambre richement meublée, améliorations modernes, respectable.

DORCHESTER Est, 445. Chambre, cuisine, poêle à gaz, lumière électrique, eau chaude, usage bain. 16-2

HENRI JULIEN 647, belle grande chambre, ensoleillée, grand garde-robe, Est 4714. 17-2

HUTCHISON, 71. Belle grande chambre, sur devant avec tout le confort moderne. Monsieur seulement. 16-3

LAGAUCHETIERE EST, 244, grande chambre en avant pour couple, poêle à gaz, électricité, téléphone.

MANSFIELD 128, chambre meublée, famille privée, garde-robe, moderne, messieurs seulement, téléphone.

MT-ROYAL Est, 389. Grande chambre confortable, famille privée, téléphone, personne travaillant en dehors préféré. 17-3

MONTEE DU ZOUAVE 17, grande chambre meublée ou non, famille privée. Est 2821. 15-3

NOTRE-DAME Est 1386, chambre, chauffage à eau chaude, propre, gaz, électricité, moderne tranquille. 15-3

ONTARIO Est 271, 2 chambres à louer avec bonne pension si désiré, cuisine française, téléphone.

PANET 40, 2 pièces, ensemble, chambre petite, moderne, cuisine, personne sobre, confort, meublé ou non.

PARC LAFONTAINE, 624C. Grande chambre, usage cuisine, amis ou couple, améliorations modernes. Est 4262. 17-2

PARC LAFONTAINE, 224, 2 chambres à louer avec toutes les améliorations modernes. Prix raisonnables. Téléphone Est 1935. 14-4

PLESSIS, 123. Chambre sur devant, moderne, 2.50 par semaine.

ST-ANDRE 283, boudoir à louer, système eau chaude, monsieur seulement. 16-3

STE-CATHERINE EST, 490. Salon double à louer avec usage de cuisine, téléphone.

ST-DENIS 1118. Belle chambre sur devant, système eau chaude, confort de tout. Est 8470w.

ST-HUBERT, entre Roy et Du ms. Chambre propre, grande, bien éclairée, eau chaude. Est 8472w. 16-3

ST-HUBERT 616, coin Ontario, grande chambre avec poêle à gaz, 3.25 par semaine, téléphone, possession immédiate.

ST-TIMOTHEE, 296, près Ste-Catherine est, monsieur trouvera une chambre à son goût.

SANGUINET 265, coin Emery, jolie chambre avec confort du chez soi, prix modéré, électricité.

SHERBROOKE EST, 87. Grande et petites chambres ensoleillées, usage du gaz, électricité, électricité. 17-3

VISITATION. Belle grande chambre avec le confort comme chez soi. 371 Visitation, Est 1144W. 16-2

WOLFE 256. Grande chambre double à louer, famille sans enfant, confort chez soi. 17-2

HOMME sobre, tranquille, honnête, trouvera une belle petite chambre sur le devant, éclairée, propre, chauds. S'ad. 303 S.-Timothée, près Demontigny, entrez, monter au 3e étage.

CHAMBRE A LOUER

CHAMBRE à louer, famille privée, téléphone, 172 St-Timothée, près Dorchester.

PETITE chambre, garde-robe, électricité, téléphone, convenable pour 1 ou 2 personnes. 262 Visitation, appt. 5, coin Ste-Catherine.

SALON double à louer, monsieur seulement ou demoiselle. S'ad. 857A Henri-Julien.

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE et pension pour 2 messieurs. 150, Maisonneuve. Est 279w.

CHAMBRE et pension, améliorations modernes, eau chaude, tél. S'ad. par tél. Est 9328J.

CHERRIER 40. Grande chambre dans un bas bien chaud, pour 2 personnes, pension si désiré.

PERSONNE distinguée aura grande et petite chambres, et pension, 1188 Delorimier, St-Louis 1211.

CHAMBRE et PENSION DEMANDEES

DEMOISELLE distinguée désire chambre et pension dans famille sans enfant, rue Gauthier préféré. Mentionner prix. S'ad. 978 Demontigny Est. Est 8260W.

PENSIONS D'ENFANTS

PENSION d'enfants de tout âge, prix modéré, Mme Blanchard, 1403 St-André.

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS à louer, 123 des Commissaires, Atlantic Building, près place d'Armes, $12.00 en montant. S'ad. chambre 25. 7-19

APPARTEMENT à louer, Avenue du Parc, coin Saint-Viateur, aussi 2608 Parc, 4 et 5 chambres, nouveaux appartements chauffés. S'ad. au concierge ou Rock. 178. 304-20

UNE et deux chambres meublées et non meublées. 10 avenue du Parc. Plat. 2933. 17-6

APPARTEMENTS MEUBLEES A LOUER

APPARTEMENT meublé à louer comprenant chambre et cuisine, gaz, électricité, 88 Ste-Elisabeth.

APPARTEMENTS meublés à louer, 1 ou 2 pièces, cuisinettes, eau chaude, gaz électricité, téléphone, service du concierge, 111 Ste-Famille. 15-3

METCALFE, 143, appartement meublé, 3e étage, 5 pièces, 2 chambres. S'ad. au concierge. 2e étage. Up. 4743W 18-2

SAINT-DENIS, 569, 64 Parc Lafontaine, 81-340 Sherbrooke ouest, 592 Dorchester ouest, louer au mois. S'ad au concierge.

APPARTEMENTS DEMANDES

ON demande à louer des appartements ou maison meublée chauffée. Ecrire boîte 65, Berthierville. 16-2

MAISONS A LOUER

A LOUER 4 appts, passage, bain, gaz, foyer, 18.50, ball au achetant, préfarts, poêle, charbon, moulin à cendre, 10.00 bargain, 198 Casgrain, près Magloire, à St-Laurent.

A LOUER 2 logements de 6 appartements, construction neuve. 3701-3703 Saint-Hubert. S'ad. 2291B Châteaubriand. Cal. 1347J. 17-2

BEAUMONT, 445. Deux plain-pieds neufs de 5 pièces, planchers en bois dur Electricité, garnitures, eau chaude, réservoir, $25 par mois. Rockland 173. 16-7

BERRI, 1065. 7 pièces modernes, loyer 21.00, possession premier décembre. 2 chambres à louer.

CENTRE, 756, deuxième étage, 7 appts, gaz, électricité, $26. Colonial, 645, deuxième étage, 4 appts, gaz, électricité, $20. Lasalle 2471w.

CHABOT 2316, 6 appts, gaz, électricité, bain, possession immédiate.

DELAROCHE 2265, logement quatre appartements bon marché. S'ad. le matin. Trépanier 355 Saint-Denis.

DENONVILLE 146, 2 appts, en avant finis en neuf, meublés ou non; usage de cuisine. 16-2

LOGEMENT à louer rue St-Germain, 4 chambres. 1621A, bon marché. S'ad. 1138 rue St-Vallier. 16-2

LOGEMENT de 8 appts prêt à louer, 118 Dagenais, St-Henri. 16-2

LOGEMENT à louer 479 Dorion, $20. 558 Fullum, $17. S'ad. 714 Ontario E. Est 3140.

LOGEMENT de 4 appartements à louer, passage, gaz, électricité, fixtures. S'ad. 632 Panet.

LOGEMENT à louer 4 pièces, troisième étage. S'ad. 521 Roy. Est 170W.

MAGNIFIQUE logement de 10 appts, planchers bois franc, système eau chaude, loyer 45.00. S'ad. 2744 Christophe-Colomb. 17,19,21

MAISONNEUVE, 10, 3ème avenue, plain-pied de cinq pièces, clair et moderne, fournaise à eau chaude. Loyer: $30. 17-2

MAISON à sous-louer, 8 belles grandes pièces et garage convenable pour automobile ou toute autre fin; eau chaude. Loyer: $30.00. S'ad. 353 Sanguinet.

MAISON à louer, 2 appartements, chambre de bain, gaz, électricité, ménage fait à neuf, possession immédiate. 576 Church ave, Verdun.

RIVARD 534, près St-Denis, Mont-Royal, quatre appartements, gaz, fixtures électriques, $18. Lavallée, 120 St-Jacques. Main 1802.

RUE ST-DENIS, près 32ème, 2 logis à louer, 2e et 2ième, 6 appartements modernes, 29.00. 3471 St-Denis. 13-6

RUE MAISONNEUVE, beau logis à louer, 4 pièces, prix 16.00, S'ad. 474 Maisonneuve. 16-2

ST-ANTOINE, 258. A louer, maison 2 étages, 8 pièces, chambre bain, fixtures électriques, bain spécial. S'ad. 1329 St-Denis, St-Louis. 21027

STE-CATHERINE Est 1197, grand logement, libre, 5 chambres, $45. 864 Mt-Royal. St-Le 8509. 17-3

S.-DENIS, 535; un milieu sept pièces, en face de la place S.-Louis. S'ad. 85, Ste-Famille. 17-3

ST-VALIER 1218, maison seule 6 pièces avec écurie. 2311A Chateaubriand.

STRATHMORE, 2127, 1e étage, 6 pièces, S'ad. 716 Gertrude, Verdun. 15-3

VERDUN 973 Kithel, 4 pièces, devra acheter les meubles, $150 pour le tout. Possession immédiate.

VILLENEUVE 125 West, 3ème, 7

FOURRURES

MANTEAU de fourrure en seal, bon marché. 108, boul. S.-Joseph est. 17-2

PARDESSUS beaver anglais garni superbe loutre Labrador; pardessus chat sauvage première qualité de peaux, 140.00, presque pas usagé, 369 Sherbrooke, près St-Hubert. 12-6

PARDESSUS pour homme en drap beaver anglais, de la meilleure qualité et magnifique collet en loutre, bargain. Jamais porté; 481 St-Denis, entre Sherbrooke et carré St-Louis. 16-10

FOURURES de choix renard brun, jaune, gris à 9.00; hermine, vison, taupe, assortiment complet. 457 Gilford, près Fabre. 15-6

SUPERBE manteau de mouton frisé égal et luisant, garni Alaska, pour 150.00. Manteau Hudson near seal, qualité supérieure, grand collet, collerette, doublure satin sacrifiéera 145.00, pour vendre, 269 Sherbrooke, près St-Hubert. 16-2

2 PARDESSUS long et un pit-jacket avec collet en chat sauvage à bon marché. S'ad. de midi à 2 hrs à 2403 Waverly. 17-3

60 PEAUX de rat musqué à bon marché. S'ad. 1718 St-Denis.

REPARATION DE FOURRURES

Il n'en tient qu'à vous de faire réparer vos fourrures usagées comme des neuves et épargner 25%. Nous sommes spécialistes dans les teintures et confection de fourrures. Tout ouvrage garanti et responsable. A. Giguère, 435 Est, Mont-Royal. 15,17,19,21 F

VETEMENTS, ETC., ETC.

A SACRIFICE, pardessus homme et garçon, grand manteau 42, pour 10.00. Habits enfants. Meubles. Piano droit, 1060 Cartier, près Sherbrooke. 19,21,23

A VENDRE à sacrifice, deux habits d'homme, grandeur 36; aussi pardessus redingote". S'adresser 717 Ste-Catherine Est. 16-2

CLAQUES de l'armée, neuves .75, usagées .50, aussi couvre-chaussures neufs 1.50, 284 Notre-Dame Ouest, Montréal. 12-6

HABITS, pardessus faits à ordre, fournitures, façon 1ère classe, aussi habits pardessus non réclamés bon marché. 1979 Sainte-Catherine est. 17-2

MANTEAU fillette 12 ans, bon marché, chaufferette à l'huile Perfection. 315 Delaroche, St-L. 4212.

MANTEAU blanc pour bébé, aussi des raquettes, pour jeunes filles ou jeunes garçons, bon marché. 256 Orléans.

PARDESSUS et complets pour hommes et garçonnets. Des centaines, au choix, à $2.50, $4, 6, 8, 10, 12 et 15.00. Tous en point pure laine et toutes tailles. Pantalons démarcorbis, 50c, 1.00, 1.50 et plus. Pantalons militaires, culottes, prix défiants à grande réduction. Young's Clothing Shop, un seul magasin, 373 S.-Georges, 1 porte plus bas que Ste-Catherine ouest.

PARDESSUS court, "Mackinac" aussi mitaines, dessus en fourrure, etc., à un prix d'occasion, 196 St-Hubert. 17-2

PARDESSUS neuf grandeur 34 à 40, dernier modèle, très beau et bon, vendu à bon marché. 313 Drolet, près Dorith. 16-6

ROBES et manteaux de jeunes filles, 38; robes de dames, 40; cause mortalité, 1629, Papineau.

PIANOS ET AUTRES INSTRUMENTS

ABSOLUMENT obligé sacrifier magnifique piano droit, gramophone cabinet Pratte, 1926B St-Denis, près Beaubien. 18-2

A TRES bon marché, Pianos droits et carrés usagés; conditions faciles si désiré. Langelier Ltée., 366 Ste-Catherine Est. 17-6

AVEZ-VOUS vu nos phonographes cabinets à $95.00. N'achetez pas sans les voir. Langelier Ltée., 366 Ste-Catherine Est. 17-6

BEAU piano Heintzman and Co., circassien, très peu usagé, sacrifice, départ, près Mont-Royal, 1473 Papineau. 17-2

BEAU Sonora, caisse en acajou, en très bonne condition, jouant les records à saphir ou à aiguille, avec 15 records de 10 pouces à double face (30 sélections) à votre choix, $80.00, $9.00 comptant et $1.75 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine est, angle St-Hubert. 16-6

BEAU piano carré en très bon ordre, 7⅓ octaves, caisse en palissandre, pieds sculptés, a coûté $475.00. Prix maintenant seulement $125.00, $8.00 comptant et $1.50 par semaine. C. W. Lindsay, Limitée, 394 Ste-Catherine Est, Angle St-Hubert. 16-6

CHANCE exceptionnelle. Piano droit en usage quelques mois. Très bon marché. Langelier Ltée, 366 Ste-Catherine Est. 17-6

COLUMBIA graphonola jolie machine sur table avec records, cabinet et records, le tout $30. 874 Hôtel de Ville. 16-3

ELEGANT gramophone cabinet en acajou, magnifique instriment, en bon état. Bon marché à acheteur immédiat. 225 Esplanade, près Rachel. 15-4

GRAMOPHONE Brunswick, gros cabinet, sacrifiera à bas prix. S'ad. 1142 St-Hubert, près Duluth. 297-26

GRAMOPHONE, magnifique cabinet, reproducteur universel, diamant, aiguilles, records, vraie occasion, 300.00, 55.00. 906 St-Valier. 15-3

GRAMOPHONE extra gros cabinet acajou, tout neuf, pris pour dette, payé 235.00, vendra 80.00 avec 60 sélections; aucune offre raisonnable refusée. 1497 rue St-Denis. 15-2

GRAMOPHONE. Achetez votre Victrola et records chez P. A. Phaneuf. Conditions faciles, 610 Est Mont-Royal. 298-26

GRAMOPHONE beau cabinet acajou massif, joue tous les records, bonne machine garantie. Venez le voir, grande occasion, 874 ave Hôtel de Ville. 18-3

GRAMOPHONE cabinet acajou, style Victor, 3 mois d'usage, coûté 225.00, avec 25 sélections, 55.00, faut vendre. 284 Christophe-Colomb, plus haut que Mont-Royal. 16-2

GRAMOPHONE, Superbe gros cabinet de 225.00, genre Victrola, moteur double, garanti; sacrifiera 55.00 avec 40 sélections, diamant, 786 Visitation, près Ste-Catherine Est. 14-6

GRAMOPHONE 225.00 pour 60.00 avec 40 sélections, arrêt automatique, lumière électrique, diamant, mille aiguilles, régulateur de danse, usagé un mois. 1285 Wellington. 14-13

GRAMOPHONE, magnifique cabinet en acajou, merveilleuse sonorité, bonne machine, vendra bon marché. 1982 S.-Urbain. 17-6

GRAMOPHONE gros cabinet, chêne, avec records, moteur double, ressort garanti, 135, pour 58. Occasion, 660 Cassgrain.

GRAMOPHONE, gigantesque, cabinet acajou, reproducteur universel, moteur double, records besoin d'argent. 405 Gilford, coin Marquette.

GRAMOPHONE, style fixe, acajou solide, moteur parfait ,reproducteur universel, sélections, diamant, luxueux et de luxe. Sacrifiera immédiatement. 240 Marquette.

GRAFONOLA pour 19.50, c'est un jouet, mais il joue parfaitement des disques de 10 pouces. Juste ce qu'il faut pour un garçonnet ou une fillette. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest. 17-3

GRAMOPHONE cabinet 300.00, sacrifiera 50.00, cause maladie, quantité records, diamants, aiguilles. 773 Ste-Catherine E. 17-2

GRAMOPHONE Victor, cabinet chêne, quantité records, 1000 aiguilles, parfaite condition 55.00, aussi piano. 42 Galt, près 1385 Wellington. 17-6

GRAMOPHONE cabinet, acajou solide, joue tous records, véritable occasion cause maladie. 416, Parc Lafontaine, coin Rachel. 21,22,23,24,26

GRAMOPHONE, gros cabinet acajou, garanti, moteur puissant, joue 6 sélections, saphir, aiguille. Sacrifiera. 238 Marquette. 17-2

GRAMOPHONE, chêne solide, garanti, reproducteur universel, gros moteur, sélection, saphir, aiguilles. Sacrifiera. 158A Marquette. 17-2

GRAMOPHONE gros cabinet acajou solide, double ressort ; joue tous records. Véritable occasion. 2530 ave du Parc, pr. 21,22,23,24,26

GRAMOPHONE cabinet, véritable acajou, presque neuf, reproduction universelle, moteur double ressorts, arrêt automatique, hauteur 46; a été payé 250.00 sacrifiera avec 40 sélections. Aucune offre raisonnable refusée. 188 Berri, app. 40, 3e étage. 17-2

GRAMOPHONE, un gros cabinet, moteur double, avec 50 sélections, le tout pour $45 comptant ou termes. 562 Mt-Royal est. 17-6

GRAMOPHONE superbe cabinet acajou, solide, 46 pouces hauteur avec records, 410 Ontario Est.

GRAMOPHONE Majestic, valeur 300.00, vendra à sacrifice, aussi bon violon fait à la main sur copie Stradivarius, 181 Belmelle. 14-4

GRAMOPHONE, gros cabinet acajou, dernier style 225.00, sacrifiera 55.00 avec 20 sélections, 133, Christophe Colomb. 15,17,19,21

GRAMOPHONES au commerce. Cabinets, moteurs, accessoires gramophones, etc., étant distributeur de 3 grandes manufactures, prix défiant compétition. Léon Grégoire, Verdun. Correspondance sollicitée. 19,21,24,26

PIANOS ET AUTRES INSTRUMENTS

GRAMOPHONE, magnifique cabinet acajou, 50 records, 50 aiguilles, 50.00, S'ad. 313 Galt, Verdun. 16-2

GRAMOPHONE, magnifique cabinet avec records, aussi fourrures, besoin d'argent, 1448 St-Hubert, plus haut Mont-Royal. 16-2

GRAMOPHONE cabinet avec records, coûté 245.00, sacrifiera cause mortalité, 60.00, 239 Boyer, près M.-Royal. 16-2

JOLI Columbia Grafonola, en très bon ordre, avec 30 records de 10 pouces à double face (60 sélections) à votre choix, $55.00, $8.00 comptant et $1.50 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine est, angle St-Hubert. 16-6

JOLI orgue de salon Karn en bonne condition, 3 octaves, caisse en noyer 8 jeux, a coûté $175.00. Une chance à $62.00, $7.00 comptant et $1.25 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine Est, angle St-Hubert. 16-6

MAGNIFIQUE Columbia Grafonola, grand cabinet, avec 10 records de 10 pouces à double face 20 sélections, à votre choix $105.00, $10.00 comptant et $2.00 par semaine. C.-W. Lindsay Limitée 592 Ste-Catherine, Est, Angle St-Hubert. 16-6

MAGNIFIQUE piano droit Lindsay en parfait état, ne pouvant être différencié d'un neuf 7⅓ octaves, caisse en acajou, 3 pédales, cadre tout en fer, son harmonieux, coûté $500.00. Une aubaine maintenant à $295.00, $15.00 comptant et $2.50 par semaine. C. W. Lindsay, Limitée, 394 Ste-Catherine Est, angle St-Hubert. 16-6

MUSICIEN — Clarinettes d'orchestre, Basse à cordes, Tambours, Slide Trombone à vendre. 296 St-Timothée.

ON demande à acheter piano cottage et gramophone, paiery comptant. 229 rue Boyer. St-Louis 3973w. 16-2

ORGUE. Belle harmonium salon, six octaves, acajou, neuve, sacrifice, départ, près Mont-Royal. 1473 Papineau. 21,23

ORGUE, piano, 6 octaves, très peu usagé, marque Karn Mfg. Co., très bas prix. 421 Roy Est. 16,18,21

PHONOGRAPHE Sonora, caisse en acajou, avec 46 morceaux. Le phonographe le plus parfait, $115.00 ou $10.00 comptant et $8.00 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 Sainte-Catherine ouest. 17-3

PIANO droit fini acajou, bon mécanisme, bonne marqu, vendra bonnes conditions, 421 Roy Est. 16,18,21

PIANO DROIT acajou, son splendide, très peu usagé, véritable occasion, cause mortalité. 416, Parc Lafontaine, coin Rachel. 21,22,23,24,26

PIANO acajou, son harmonieux comme neuf, sacrifiera cause maladie, besoin d'argent. 1082 S.-Urbain, près Duluth. 17-6

PIANO droit acajou, très peu usagé, vendrais à grand sacrifice. 2550 avenue du Parc. 21,22,23,24,26

PIANO Weber, très beau petit piano à queue, caisse en acajou naturel. Très bel instrument, une grande occasion à $975. On peut fixer des conditions faciles de palement. C. W. Lindsay Limited, 512 Sainte-Catherine ouest. 17-3

PIANO carré William, extra bon, $65, cause mortalité, 1836 Henri-Julien, près Beaubien.

PIANO cottage Louis XV, presque neuf, sacrifiera cause de déménagement. 239 Boyer, près Mont-Royal. 16-2

PIANO carré très bon ordre, $60, $5. 120 peuvent être vendus immédiatement; comptant ou termes faciles. 47 Carrière, coin Drolet.

PIANO droit de pratique en parfait état. Une occasion à $75 ou $10 comptant et $4 par mois. C. W. Lindsay Limitée, 512 Ste-Catherine ouest. 17-3

VERITABLE grafonola cabinet Columbia, caisse en acajou, arrêt automatique, beau son, $95.00 ou $15.00 comptant et $8.00 par mois. C. W. Lindsay Limited. 512 Sainte-Catherine ouest. 17-3

PIANO A QUEUE

Piano à queue Rosenkranz, mécanisme et intérieure refait à neuf, son puissant, approprié pour salle ou cinéma. Véritable aubaine à $495.00. Layton Bros., 550 ouest, rue Ste-Catherine. F

PIANO AUTOMATIQUE—OCCASION

Weber de New-York, très beau piano automatique, 88 notes, magnifique caisse en acajou, une occasion extraordinaire, $875.00. Facilités de paiement à débattre. C. W. Lindsay Limitée, 512 Ouest, Ste-Catherine. 17-3 F

UNE OCCASION EXTRAORDINAIRE

Piano à queue Bradbury, caisse en acajour, merveilleuse valeur à $275, un $25 comptant et $10 par mois. C. W. Lindsay Limitée, 512 Ouest, Ste-Catherine. 17-3 F

EFFETS de BUREAUX et MAGASINS

BALANCES calculatrices seconde main à très bas prix, garanties. Aussi balances neuve Standard. Réparons et émaillons. Computing Scales Agencies, 9 St-Laurent, Main 2307. 5-1.M.v.s

BALANCE pour boucher, épicier, bon ordre, bon marché. S'adresser 2533 Christophe Colomb, près Beaubien. 18-6

CAISSES enregistreuses "National" seconde main, garanties 2 ans; réparations, accessoires. "Agences Blackwell & Landry", 4 St-Laurent. Main 4367. 1-30.5

CAISSES enregistreuses National neuves et d'occasions, pour commerce de tous genres. Prix neuves, $100.00 et plus. The National Cash Register Co., of Canada, Ltd. J.-C. Laird, agent des ventes. Un seul bureau.Téléphonez Plateau 136. 122 Ste-Catherine ouest, Montréal, Québec. 305-26

CAISSES enregistreuses neuves et de seconde main, National, Peninsular, American, garanties pour 2 ans. Aussi balances Branford, couteaux à viande et fromage, réparage et accessoires. The Cash Register Service, Ltd., 45 et 50 St-Jacques, Main 619. Samuel Poirier, directeur-gérant. 224-1.M.s

CLAVIGRAPHE Royal No 1, clavier anglais, à très peu servi, vendra à sacrifice, 196 St-Hubert. 17-2

CLAVIGRAPHES toutes marques, tous prix, vendus, échangés, loués, réparés. Canada Typewriter Exchange, 58, St-Jacques.

ANIMAUX DOMESTIQUES

A L'ETABLE de vente de David Levine, à 1121 boulevard Crémazie, à Montréal, 50 vaches laitières et vaches du printemps de premier choix, toutes garanties et sujettes à examen. Toutes ces vaches sont en excellente condition et sont de vraies laitières de premier ordre. Les derniers bien connus auront 4 mois de crédit. Les vaches seront expédiées sans frais. Prenez un tramway Saint-Denis jusqu'à Crémazie. David Levine.

CHEVRE blanche, 10 mois, très bien domptée, 568 Wolfe. Est 8891

CHIEN Airedale, bon marché, 3529 St-Hubert.

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

BERLOT rouge, 2 Ste-Catherine, magnifique jument 1350 lbs, 6 ans, brun castor, garantie saine; le tout à sacrifice. 761 Gilford, coin S.-Hubert.

BOB sleigh, berlot, lorry, sleigh, harnais, à sacrifice. 295 Delisle.

BON cheval 11 ans, 1200 lbs, bien gras, garanti partout, vendra $55. 403 Beaudry.

BONS chevaux, $800 à 1300 livres, aussi 2 chevaux très vites, harnais et sleigh de promenade, vendra immédiatement, 179 Workman, Victoria 1942. 17-6

CHEVAL, Ste-Catherine et attelage à sacrifice, $50, 319 Forsyth.

CHEVAL 1100 lbs, sain, pas de défaut, 8 ans, 1305 Notre-Dame Est. Tél. Lasalle 2445W. 21,26

CHEVAL 8 ans, 1050, pas défauts, trotte vite, $55; 2 harnais, 1227 Papineau.

CHEVAL, 1300, 7 ans, $60, autre 1100, gros train, $35. 1065 St-André.

CHEVAL 6 ans, aussi jument 7 ans, sans défaut, à l'essai, gros train, peu sanieur 1106. 535 Amherst. Est 8101.

CINQ magnifiques robes de voiture en buffle, prix d'occasion. S'ad. 309 ave Hôtel de Ville. 15-3

JOLIE jument brune, 6 ans, 1200, garantie, autre 7 ans, 1050, vite, 225 Delaroche.

JUMENT 1000 lbs, 7 ans, gros train, pas de défauts, $50; obligé de vendre. 599, S.-Timothée.

JUMENT 8 ans pesant 1,350, 1351 Franchère.

MAGNIFIQUE cheval brun castor, trotteur, 2.30 sur boghel, 7 ans, pesanteur 1150. 482 Amherst.

MAGNIFIQUES musk-ox, grande robe noire pour automobile. Bargain. 203 Christophe-Colomb, S.-L. 8415.

ROBES de boeuf musqué pour charretier à vendre. S'ad. 212 Ottawa.

15 ATTELAGES de toutes sortes, 3 bonnes lorries simples bon marché, 335 Mentana, près Rachel. 14-4

ON DEMANDE A ACHETER

ACHETE toutes sortes de meubles de ménage et fournitures de bureaux à prix raisonnable au comptant. "Vivez et laissez vivre", est ma devise. M. Frank, tél. St-La 8461. Botte Postale 823. 16-2

BONS "Victoire" achetés argent comptant H. L. Coombs Co. Limited, 145 rue St-Jacques, tél. Main 6180. Soir, Uptown 6023. 297-30S

ON DEMANDE A ACHETER

DESIRE acheter bague diamant, ¼ carat. Ecrire détails, H.D., 454 St-Denis.

HAUTS prix comptant payés pour vêtements, fourrure, bijouterie, meubles, tapis, etc. Rubin, 15 Craig est. Est 4095. 13-13

LIVRES usagés achetés au plus haut prix. Librairie Wilfrid Méthot Ltée. St-Denis et Ontario Est 4978. 2-26

NOUS achetons toutes sortes de meubles et fournitures de bureau. Nous payons les plus hauts prix. 1238 Saint-Laurent. St-Louis 8536. 15-1.M.V

ON demande à acheter clarinette Si bémol en bonne condition. S'ad, par écrit, 1953 St-Laurent.

PIANOS. Nous vous paierons comptant votre vieux piano ou l'échangerons en acompte contre un neuf. C. W. Lindsay Limitée, 512 Ste-Catherine ouest. 17-3

MANTEAU EN PEAU DE PHOQUE

Le modèle du manteau est de peu d'importance, mais la fourrure doit être en excellent état. Donnez détails complets en écrivant à caster 447, la "Presse". 16,18,21F

PALETOT EN CHAT SAUVAGE

Pour dames ou messieurs, doit être en excellent état. N'importe quel modèle. Ecrire à casier 446, la "Presse". 16,18,21F

COMMERCE A VENDRE

ACHETERAI commerce établi, disposerai peu près $1500, donnez détails complets. Ecrire casier 619 La Presse.

A VENDRE, plusieurs épiceries faisant de bonnes affaires. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau, près Mont-Royal. 13-6

A VENDRE la meilleure épicerie de la rue Mont-Royal, fait 1100 piastres d'affaires par semaine. Prix $2500 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE état de boucher St-Henri, bon coin d'affaires. Ph. Gougeon, 1023 St-Antoine. Wmt 4358. 16-2

A VENDRE à sacrifice, épicerie rue Van Horne, vendra pour $2500 cents piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE à St-Laurent, magasin de tabac et agence de gramophone. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE bon magasin ferronnerie et plomberie, rue Saint-Viateur. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 Papineau. 13-6

A VENDRE bonne maison meublée pour louer des chambres, vendra bon marché. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE, bon magasin de tailleur et réparages. Valet Service, situé rue Ontario. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 Papineau. 13-6

A VENDRE bonne épicerie, vendra aussi la propriété rue Hôtel de Ville, coin rue Villeneuve. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE bon état de boucher. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE, le meilleur restaurant et épicerie de bordeaux, situés sur Boulevard Gouin. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE, bonne épicerie et état de boucher quartier Emard, prix 4,500 piastres. Pour renseignement voyez O. Jutras 1421 rue Papineau. 15-4

A VENDRE, bonne salle à diner à St-Henri, prix 1300 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 15-4

A VENDRE, bonne épicerie à Cartierville. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE, magasin de confections "Valet Service", rue Laurier. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 Papineau. 13-6

A VENDRE un bon commerce dans la peinture et vernis, établi depuis 25 ans, bonne clientèle et bonne organisation. Vendra bonne condition. Ecrire casier 559, La Presse. 16-2

BEURRERIE à vendre à Contrecoeur; 85,000 lbs de beurre par année. S'adresser P. E. Cormier, Contrecoeur. 8-15

BONNE boucherie, faisant de bonnes affaires, bien située, belle clientèle rue Westmount 2144 Saint-Jacques. 15-4

BOULANGERIE, stock rapportant gros bénéfices, compagnie privée à vendre pour capital à intérêt. Ecrire Boîte 42, 1001 Laurier O.

BOUTIQUE de barbier moderne, 2 chaises, à vendre, 2551 Ste-Catherine est.

BOUTIQUE de tailleur à vendre, bonne place d'affaires pour cause de départ. 896 Lacombe, Côte-des-Neiges, téléphone Uptown 1331, M. Frank Mandato. 16-2

CLOS de bois et charbon, très bonne place d'affaires, bon revenu, grand terrain, grande remise et écurie, un bargain. La Presse, Casier 568. 16-2

COMMERCE de charbon à vendre dans la partie ouest. La Presse casier 613.

EPICERIE licenciée à vendre, St-Henri bonne place d'affaires. Ph. Gougeon, 1023 St-Antoine, West 4358. 16-2

EPICERIE à vendre, S'ad. 22, Clarke. 17-3

ETAL de boucher à vendre ou à louer avec tous accessoires. 1337 Delorimier, près Mt-Royal. 17-6

GARAGE à vendre, place, 30 machines $150.00 de loyer par mois. Continuation du bail 2 ans. Boutique de réparations, chargeur de batteries, éclairage du garage par pouvoir, vulganiseur complet et magasin d'accessoirs. 632 Parc Lafontaine. 16-2

MAGASIN de coupons à vendre, 717 Ontario Est. 17-6

MAGASIN de tabac et bonbons, avec logement en arrière, sacrifiera 450.00, 2783 St-Laurent.

MAISON meublée à vendre, 12 chambres, bonne place. Conditions faciles. 354, Lagauchetière ouest. 17-6

MAISON pour louer des chambres, central, bien louée. Faut vendre vite, vu qu'on quitte la ville. Mme Baker, 273 Ave Union.

MAISON meublée à vendre 11 pièces, chauffée par propriétaire, loyer $65.00 par mois, continuation du bail, cause maladie. 122, S.-Denis. Tél.: Est 3811.

MANUFACTURE de casquettes et chapeaux de tweed, prix raisonnable non requis. Ecrire à propriété, Acheteur, English Cap Touich, 910B Hôtel de Ville. 16-2

RESTAURANT Quick Lunch à vendre bon marché, cause départ pour la Russie. 485 Lasalle, Maisonneuve. 15-3

RESTAURANT à vendre cause abandon des affaires S'ad. 2066 Bordeaux. 17-6

RESTAURANT bonne place d'affaires, cause départ pour commerce plus gros, 177 Adam. 17-3

RESTAURANT. Bonne place d'affaire, cause départ, pour commerce plus gros. S'ad. 27 Adam. 15-3

SHOP de tailleur, affaires $60 par semaine, loyer 15.00, vendra 150.00 au premier arrivé. 110A Amherst.

5 MAGASINS à vendre, 3 situés dans gros village près des chars, de l'église, lumière électrique, gros stock, conditions faciles. J. L. E. Lippé, maître de poste, Acton Vale. 8-20

ARGENT A PRETER

PRETS à partir de $500.00 remboursables par versements mensuels, sur toutes bonnes garanties, telles que taxes avec subrogation, transport de loyers, de créances hypothécaires ou autres. Crédit Canadien, 99 rue St-Jacques, Montréal. 17-6

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A PRETER 4000, 3500, 2500, 1000, Martel & Côté, notaires, 92 Notre-Dame Est. Main 2716. 186-l.j.s

A PRETER, 15,000, 10,000, 5,000, 1,500, autres montants, J.-A. Legault, notaire, 97, S.-Jacques. Main 8589. 202-306

PRETS en première et deuxième hypothèque. Achetons créances hypothécaires. Notaire Bohémier, 59 St-Jacques. Main 7363. 35-l.m.M.j.v

$3,000 à prêter immédiatement sur hypothèque. J. A. Mousseau, notaire, 95 St-Jacques. Main 1596. 17-2

1,000 à 4,000 à prêter première hypothèque, 6½ p.c. Simard, 215 S.-André, Est 3553. 9-12

ON DEMANDE A EMPRUNTER

MONTANTS de $100.00 et plus demandés. Intérêt 8% l'an, payable 2% tous les trois mois. Sécurité absolue. Le Crédit Montréalais, Limitée, 90 St-Jacques, Main 3010. 13-l.M.v

ON DEMANDE à emprunter 6,000 et 7,000 piastres, première hypothèque, quartier Notre-Dame de Grâces. Ecrire la Presse, Casier 489. 16-2

A ECHANGER

CREANCE 25,570 du Comptoir Mobilier Franco-Canadien remboursable en 1921 à échanger contre propriété. Romuius Lavallée, notaire, 42 Côte Place d'Armes. 19,21,23

MAGNIFIQUE terre à échanger pour propriété de ville, S'ad. Cal. 448, 2524 S.-Hubert. 18-3

PLUSIEURS propriétés à vendre ou à échanger, à de bonnes conditions. Alex Lafontaine, 694A Mont-Royal Est. 16-6

A VENDRE OU A ECHANGER

TERRAIN clair suivant d'un coin, échangera pour camion Ford. S'ad. 2539 St-Hubert. Cal. 457. 17-6

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger à Saint-Eugène, Ont., manufacture de portes et châssis et garage et agence de l'auto Ford. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE ou à échanger bon moulin à scie situé à Ste-Julienne avec 1400 arpents de bois et terre de 200 arpents. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

BLOC, 126 pds front, 24 logis, revenu 4,840, à vendre ou échanger, pour régler succession. Aucune offre raisonnable refusée. 996 Papineau, Saint-Louis 9105. 16-2

GARAGE, propriété, contenant 100 autos, meilleure localité Ottawa, prendrait grande terre ou hôtel de campagne. S'ad. J. A. Berthiaume, 163 Dalhousie, Ottawa. Tél. Rideau 328. 303-20

A VENDRE OU A LOUER

AVE CHAMPAGNEUR, Outremont. No 480, cottage neuf à vendre ou à louer. St-Louis 9606. 14-4

MANUFACTURE de chaussures à Maisonneuve, pour femmes, métier, avec installation complète pour 800 paires par jour; chance exceptionnelle pour prompt acheteur. S'ad. 425 Lasalle, tél. Lan 2676. 14-6

OCCASIONS D'AFFAIRES

AVANT d'acheter votre terre, votre propriété, votre commerce ou terrain, adressez-vous à des gens compétents et sérieux, satisfaction garantie. Venez constater des faits vous-mêmes. Daigle et Cie, 3159 S.-Hubert. 15-6

CHANCE exceptionnelle de réaliser de gros bénéfices pour un quelqu'un qui pourrait disposer de quelques milliers de piastres. Ecrire à Boîte Postale 1524, pour appointement. 15-3

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs, en voyant immédiatement O. Jutras, 1421 rue Papineau, près Mont-Royal. 2-26

PROPRIETES A VENDRE

ACHETEURS de propriétés: Economisez des centaines de dollars en achetant notre livre 25 maisons et devis. Coûtant $10,000, tant que nous en aurons, $1.00. Chambre 816 ou 625 Edifice Power, 83 rue Craig. 16-2

ANNEX, Waverley, 2621, 2 étages, 4 logements, Henri Julien 3381, 3 étages, 3 logements, bon marché. St-Louis 7660. 16-2

AVENUE du Parc, magnifique appartement moderne, en parfait ordre, contenant 18 logements, construction brique solide, 100 x 85, 3 étages, revenu annuel $16,200.00. Prix pour vendre 135,000.00. Accepterai 25,000.00 d'échange avec 30,000.00 comptant. Petit et Petit, Limitée, 694a Mont-Royal Est. 19,21,23

A VENDRE, bonne propriété rue Jeanne d'Arc, 653, près rue Ontario, deux étages, quatre logements loués 648.00 piastres par année. Prix, 4,700 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE, bonne propriété rue Jeanne d'Arc, coin rue Tousignant, trois étages, six logements de 3 appartements. Loués 1008 piastres par année; prix 8,500. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau 15-6

A VENDRE, propriété première classe rue Lasalle à Verdun, trois étages, trois logements de 8 appartements avec fournaises dans chaque logement. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE cottage à Ahuntsic, rue Saint-Charles, près Boulevard Gouin, vendra bon marché. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE, bonne propriété rue DeLaroche, près Bélanger, trois étages, cinq logements loués 1320 piastres par année; prix 10,500. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE, bonne propriété rue Delorimier, près Mont-Royal, 3 étages, 3 logements. J'ai aussi plusieurs autres propriétés à vendre à bon marché. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE, bonne propriété rue Marquette, coin Gilford, louée 1404 piastres par année, vendra onze mille piastres. Conditions faciles. Voyez O. Jutras, 1421 Papineau. 13-6

A VENDRE, bonne propriété rue Saint-Vallier, deux étages, deux logements, aussi Chateaubriand, deux étages, 3 logements. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE à sacrifice, propriété rue Albert, coin rue Futtons, un magasin et 5 logements, aussi bonne propriété à Rosemont, sur la 8e avenue, cinq logements, vendra bon marché. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE, propriété rue Boyer, près Bellechasse, 2 étages, 2 logements. Prix 4,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE, propriété rue Des Carrières, près rue Delorimier, deux étages, 1 logement 6 appartements, prix 2500 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE, propriété rue Saint-André, près Bellechasse, deux étages, deux logements. Prix 3,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE bonne propriété rue Parthenais, près Mont-Royal, trois étages, trois logements de 6 appartements. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

A VENDRE, bonne propriété rue Ste-Elisabeth, 52 à 58, quatre logements. Prix 10,000 piastres. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 12-6

A VENDRE, bon marché, propriété rue Chambly, 380 à 390, coin de ruelle, près rue Ontario, huit logements loués 1200 piastres par année. Prix 9000. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 13-6

BARGAIN, maison rue Cuillier, près des tramways et des écoles. 7 appartements maison seule, 2 étages 18 x 26, terrain 25 x 85 avec écurie, laiterie, place pour 2 chars de foin; belle installation pour charretier ou laitier. Une affre. Alex. Lafontaine, 694A Mont-Royal Est. 19,21

BONNE propriété, rapporte 2828, près Sherbrooke, 3 logements 6 appartements modernes, 48 Kent. Est 5642w. 17-3

BONNE propriété Côte S.-Paul, à vendre; comprenant 2 logements loués $900.00 par année. S'ad. 176 S.-Ferdinand, S.-Henri, tél. West. 2922. 16-2

BORDEAUX, près Saint-Jérôme, propriété neuve avec garage, 4 logements, acquéreur peut avoir logis immédiatement. 926 Papineau. Saint-Louis 9105. 16-2

BOURBONNIERE, 552. Beau bas de maison de six appartements, avec bain, lumière, gaz, en bonne condition. S'ad. à la Société de Construction, 12 Boulevard St-Laurent ou 2648 Notre-Dame Ouest.

FAIRE entre Laurier et Blvd St-Joseph, 2 étages, 3 logements, 6 et 7 pièces, bain séparé, 478 Marquette.

DES ERABLES, 5 logements, près St-Jérôme, loyer 100.00; Des Erables, près Marie-Anne, 3 logements loyer 90.00, avec garage Rosemont, 6ème Ave, près Masson, 2 logements, 90.00, pas d'agents. Ecrire Box 1, Station N. 16-2

DES ERABLES, vendra 3 flats, chambres, Pontiac, 30 pieds front, logis: Boyer, 2 flats, 7 chambres; Delorimier, 3 flats, 7 chambres, près Mont-Royal. A bas prix. 896 Papineau, Saint-Louis 9105. 16-2

GARNIER, 352, près Mont-Royal, 3 étages, 4 logements, détails, notaire Gadbois, propriétaire, 694a Mt. Royal. 19,21,23

HENRI JULIEN, propriété de 12 logements, rapportant 12%, à vendre. S'ad. 1702 St-Denis. St-Louis 9167m. 16-6

J'AI 2 bonnes propriétés que je vendrais bien bon marché. M. Papillon, 436 Mt-Royal E.

MAISON à vendre, Des Erables, près Marie-Anne, 1250 à 1260, 6 logis de 7 chambres, bons revenus. S'ad. 1180 Des Erables. 16-7

MAISON à vendre 3 étages, 3 logements de 4 appts. moderne, 710 Cassgrain. 17-2

MESSIER, près Mont-Royal, beau 2 étages, magasin, logements, avec écurie de 2 places, cave cimentée, bonne propriété, bon marché 11,500.00, comptant 4,000.00. Petit et Petit, Limitée, 694a Mont-Royal est. 19,21,23

MONTCALM, près Dorchester; 85 pieds de front, bonne construction, brique solide, avec boutique, aussi garage en ciment 18 x 36, propriété avantageuse, bon marché 21,000.00, comptant 4,000.00. Petit et Petit, Limitée, 694a Mont-Royal est. 19,21,23

MONTCALM, près Ste-Catherine, 66 pieds de front, bonne propriété, avec commerce établi bois et charbon, propriété d'avenir, bon marché 14,000. Petit, 694a Mont-Royal est. 19,21,23

PLUSIEURS beaux 2 étages, Chabot, Cartier, Saint-Hubert, Marquette, près Mont-Royal. A bas prix. 896 Papineau, Saint-Louis 9105. 16-2

PROPRIETE à vendre, Ste-Cunégonde, rue Albert, trois logements, 7 et 8 appartements, bon revenu. Ph. Gougeon, 1023 St-Antoine West 4358. 16-2

PROPRIETE à v

Les Produits Alimentaires

Les premiers froids de novembre, qui ont fait escompter un hiver précoce, ont joué un mauvais tour aux cultivateurs qui pour la plupart ne sont empressés de faire boucherie, pensant que la gelée était assez forte pour assurer la conservation des viandes. Ils ne s'attendaient pas au dégel qui a commencé jeudi. Aussi les offres de viandes étaient-elles nombreuses au marché Bonsecours samedi. Le porc frais, dans les plus belles parties, se détaillait volontiers à 15c la livre, et ceux qui voulaient se donner la peine de marchander pouvaient l'avoir à meilleur marché. Le bœuf et le veau se vendaient proportionnellement bas.

Il en était de même pour le poulet qui se détaillait depuis 25c en montant.

Certains légumes étaient également en grande offre en bas des prix courants, alors que pour d'autres, comme les pommes de terre, les cultivateurs s'en tenaient au niveau des vendeurs des rues. Les prix des cultivateurs pour les légumes, samedi, étaient: pommes de terre blanches, $1.50 le sac de 90 livres; pommes de terre rouges, $1.40 le sac; céleri, de 50c à 60c la douzaine; carottes, de 2 à 60c le sac; oignons, $3.50 le sac de 75 livres; navets, $1.75 le sac; panais, $1 le sac; choux, $3 le baril.

Les prix courants des bouchers occupant des étaux au marché sont à plupart deux fois plus élevés que ceux des cultivateurs, mais offrant beaucoup plus de choix, étaient: rôti de porc frais, de 22 à 28c; lard gras, de 19 à 22c; lard salé, 22c; jambon, 28c; steak, de 30 à 35c; mouton, quartier de devant, 8 à 10c la livre; quartier de derrière, 15c. Le poisson gelé n'ayant pas encore fait son apparition, les prix n'ont guère varié.

BEURRE ET FROMAGE

Aux enchères de l'Union Dairymen Co-operative of Ontario, 634 boîtes de fromage blanc de l'Ontario, No 1, ont été vendues à 17½c; 45 boîtes de No 2 à 17¾c; 439 boîtes de coloré No 1, 18¼c; 68 boîtes de coloré No 2, 17¾c.

A la séance du Mercantile Exchange, il n'y a pas eu de ventes importantes, les prix demandés étant trouvés trop élevés. Les voici: beurre pasteurisé de septembre, 28½; fromage coloré de Belleville, 19½c; fromage frais de Québec, 19c.

Iroquois, 21. — Aux enchères locales, tout le fromage offert, soit 365 boîtes, a été enlevé à 17¾c.

Napanee, 21.—Tout le fromage offert vendredi a été pris à 18 9/16.

CAFE ET SUCRE

New-York, 21. — Le marché du sucre brut est indécis. Les plus basses cotations ont été enregistrées depuis la période qui a précédé la guerre: 6,124 sacs de Ste-Croix ont été vendus à 3.94 pour les produits de centrifuge. Les Cubas étaient inchangés à 2⅝ centins, et à 4.11 pour les sucres de centrifuge.

Les livraisons futures du sucre brut sont calmes et les prix généralement fermes. La livraison de décembre a clôturé samedi, à 2.33, celle de mars à 2.23, celle de mai à 2.32 et celle de juillet à 2.41.

Pour le sucre raffiné, il ne s'est pas produit de changement. Les cotations ont marqué 5.20 et 5.30 pour le sucre granulé. La demande n'était que modérée.

Le marché du café a clôturé, samedi, marquant une baisse de 5 à 11 points. Les ventes sont estimées à environ 20,000 sacs.

Cotations de fermeture: décembre, 8.50; janvier, 8.36; mars, 8.12; mai, 7.89; juillet, 7.85; septembre, 7.75.

* * *

Voici les prix de détail d'aujourd'hui au marché Bonsecours:

OEUFS ET BEURRE

Oeufs nouvellement pondus 70c.
Oeufs d'entrepôt, 50c à 60c.
Beurre de crémerie, 42c à 45c la livre.
Beurre de ferme, 40c la livre.

VOLAILLES

Chiffres fournis par Marcel Larue, épicier, marché Bonsecours.
Dindes, 45c la livre.
Oies vivantes, 30c la livre.
Poulets de printemps, 45c la livre.
Poules, 30c la livre.
Canards, 35c la livre.
Lapin, 20c la livre.
Pigeons, 50c le couple.
Cochons d'Inde, $2.50 le couple.
Canards sauvages, $1 le couple.

LEGUMES ET FRUITS

Chiffres fournis par O. Voisard, 163 rue des Commissaires.
Pommes de terre de Québec, $1.25 le sac de 80 livres.
Oignons espagnols, $5.50 la "crate" de 125 livres. Petites "crates", $2.25.
All italien, 20c à 25c la livre.
Petits oignons, $1.50 « boîte de 4 gallons.
Betteraves, $1.00 la poche.
Carottes, $1.00 la poche.
Panais, $1.25 la poche.
Céleri d'Ontario, $4.50 la "crate".
Choux-fleurs 5c à 10c pièce.
Choux nouveaux, 40c à 50c la douz.
Tomates, $1 la boîte.
Poireaux, 15c à 25c le paquet.
Navets de Ste-Foy, Québec, $1.25 la poche.
Cornichons $1.50 à $1.50 la boîte de 5 gallons.
Patates sucrées, $3.25 le panier.
Oranges Sun Kist, $7.50 à $7.75 la boîte.
Bananes, $5.50 à $6 le gros régime.
Citrons Californie, "420", $5.50.
Poires d'hiver, $6 la boîte.
Raisin Emperor, $3.50 la boîte.
Pommes Snow No 1, $12; No 2, $10; Baldwin No 1, $7.50; Golden Russett, No 1, $7.50; No 2, $7; Spy, No 1, $11; No 2, $7; Greenings No 1, $8.50; No 2, $7.50; McIntosh en boîte, $3.50 à $4; Jonathan en boîtes, $3.75; Atocas du Cap Cod, $1.25 le gallon, $22 à $25 le baril.

VIANDES

Chiffres fournis par Alfred Richard, boucher, marché Bonsecours, pour viandes de tout premier choix.
Rôti de porc frais, la livre, 28c.
Lard gras, la livre, 22c.
Lard salé, la livre, 22c.
Jambon, la livre, 25c.
Saucisse, la livre 25c
Bacon en tranches, la livre, 50c.
Sirloin roast, 40c.
P. H. Steak, 35c à 40c.
Côtelettes de veau de lait, la livre, 35c.
Mouton, quartier derrière, 18c la livre; devant, 10c la livre.
Fesse de veau, 28c.
Queue de bœuf, la livre, 15c
Bœuf salé, poitrine, la livre, 15c; croupes, 28c.
Rondes de bœuf, 28c.
Rognons de bœuf, la livre, 25c.
Filet de bœuf, la livre, 70c.
Rognons d'agneau, $1.20 la douzaine.
Cervelles de veau 15c chacune.
Cervelles d'agneau, 5c chacune.
Langues salées, la livre, 30c.
Amourettes, 30c la livre.
Filet de porc, la livre, 35c
Têtes de veaux, 15c la livre.
Pattes de veaux, 15c la livre.

FROMAGE, MIEL ET SIROP

Fromage fort, 30c la livre.
Fromage doux, 25c la livre.
Miel blanc en gâteaux, 30c la livre.
Miel brun coulé, 15c.
Miel blanc coulé, 20c.
Sirop d'érable pur, $1.50 le gallon.
Sucre d'érable, 15c à 15c la livre.

POISSONS

Chiffres fournis par Lajeunesse et Beaudry, marchands de poissons, rue des Commissaires, au marché du poisson. (Prix de détail).
Morue fraîche, 15c la livre.
Harengs salés, ½ baril, $3.50.
Saumon salé, 20c la livre.
Filets de haddock, 20c la livre.
Haddock, 10c la livre.
Filets de haddock, 25c la livre.
Brochet frais, 15c la livre.
Maquereau, 25c la livre.
Plies, 15c la livre.
Truite fraîche, 25c la livre.
Saumon frais de la Colombie Anglaise, 35c la livre.
Flétan, 20c la livre.
Perches fraîches, 15c la livre.
Barbottes, 15c la livre.
Poisson blanc, 25c la livre.
Doré frais, 20c la livre.
Harengs, 15c la livre.
Esturgeon, 30c la livre.
Anguille fraîche, 15c la livre.
Anguille fumée, 20c.
Homard vivant, 45c; bouilli, 30c la livre.
Huîtres, $2.50 le gallon.
Huîtres en barils, $12 à $18.

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Cours de Wall Street:

	Max.	Min.
Bordeaux, 6%.	86½	86½
Lyon, 6%.	87½	87½
Marseille, 6%.	86½	86½
Canada, 1926, 5%.	95½	95
Do 1929, 5%.	97	96½
France, 5%.	56½	55¾
Japon, 4½%.	85¾	84¾
Do 2ème série.	85¾	84¾
Do 1917, 4%.	69¾	69
Roy-Uni, 1937, 5½%.	94½	94
Do 1929, 5½%.	96¾	96¾

LA POLITIQUE LIBERALE

Suite de la première page

Laurier, dit-il, ils n'auraient pas engagé leurs capitaux dans les industries qui n'ont fait que se fortifier depuis ce temps.

M. Amyot dit que le gouvernement de Québec a fait un coup de maître en vendant les pouvoirs d'eau inutilisés des chutes Shawinigan, exploit qui a fait la grandeur de la région de Trois-Rivières, en permettant aux villes de Grand'Mère et de Shawinigan de se fonder.

L'HON. SIR LOMER GOUIN

Le candidat libéral dans Laurier-Outremont prit ensuite la parole.

"Cette élection est la plus importante qui se soit faite depuis la Confédération, dit-il, et c'est vous, mesdames, qui avez la grande responsabilité, non pas seulement ici, mais dans tout le Dominion, c'est vous, les femmes du Canada, qui allez décider des destinées du Canada par votre vote, le 6 décembre prochain.

"Je sais que l'on va dans le comté prétendre que vous avez intérêt à avoir un ministre dans le cabinet, mais si vous voulez avoir un ministre à Ottawa, ne pensez-vous pas qu'il vaudrait mieux être représentés par tout un parlement, comme vous le serez par M. Jacques Bureau?

"Tant que nous n'aurons pas de politique tarifaire déterminée qui donnera la confiance aux manufacturiers, les ouvriers n'auront pas d'ouvrage, les cultivateurs ne pourront plus vendre leurs produits, comme au temps prospère, alors que Laurier administrait les affaires de ce pays.

La première chose que nous ferons à Ottawa sera de réviser le tarif de façon intelligente, de façon raisonnable, comme l'a fait Laurier en 1896. Pour protéger le consommateur nous reviserons le tarif et pour protéger l'industriel dans les limites raisonnables, afin de conserver à Québec ce que vous avez fait pour vos industries depuis 50 ans et pour en construire de nouvelles.

"Il y a aussi la question des chemins de fer. Parmi les grandes causes du malaise actuel, il est un grave problème que nous avons à étudier: c'est celui des chemins de fer.

"Ce que nous reprochons au gouvernement c'est d'avoir acquis le Canadian Northern, le Grand Tronc et d'avoir imposé au pays les chemins de fer nationaux qui donnent un déficit annuel de plus de cent millions et qui conduisent infailliblement le pays à la banqueroute, au désastre, à la ruine!

"Aussi longtemps que ces chemins de fer seront sujets à l'intervention politique, aussi longtemps grossira la dette.

"Un exemple de l'administration mauvaise des chemins de fer par le gouvernement est celui du Canadian Northern qui avait un surplus de onze millions en 1917, tandis que le même chemin de fer a un déficit de seize millions en 1920, alors qu'il était sous la juridiction du gouvernement.

"M. Stewart explique cette différence en disant que cela dépendait du coût de la vie et de l'augmentation des salaires. La réponse est facile: le coût de la vie a aussi augmenté pour les autres compagnies privées et les salaires des employés des autres compagnies ont aussi été augmentés, pour le Pacifique Canadien comme pour le Grand Tronc. En 1918, alors que les chemins de fer étaient administrés par des compagnies privées, on pouvait accuser des recettes brutes de 42 millions; maintenant que les chemins de fer sont du domaine public, leur déficit annuel est de huit millions."

Sir Lomer parle ensuite du passage de Meighen dans l'Ouest et de Crerar.

"Si le programme de Crerar devait se réaliser, dit-il, bientôt les terres de tous les cultivateurs de ce pays et les résidences des habitants des villes seraient taxées encore plus.

"Si l'on adopte la politique de Meighen comme le programme de Crerar on taxera les terres de cultivateurs, comme les habitations des villes et des campagnes et les maisons princières comme celles des humbles.

Si nous diminuons nos revenus et si nous ne trouvons pas d'autres sources de nous enrichir, ce ne sera pas seulement les taxes qui pèseront sur nous, mais aussi un prélevé sur le capital canadien; autrement nous ne pourrions pas rencontrer nos obligations.

"Si nous continuons l'administration de Meighen, non seulement vos terres seront taxées, mais jamais vous n'aurez été aussi près de cette annexion qui sera bientôt (si vous élisez Meighen) une réalité nationale dans ce pays.

L'HON. JACQUES BUREAU

L'hon. Jacques Bureau rassura d'abord ceux qui pouvaient croire que l'avènement du parti libéral au pouvoir amènerait la ruine de nos industries. Puis il parle de la campagne que ses adversaires mènent contre lui.

On m'a accusé, continue-t-il, d'avoir soudoyé des gens pour faire du tapage lors de l'assemblée tenue ici par le premier ministre. Je me contenterai de déclarer que c'est une infâme calomnie. On a encore dit que j'avais, dans un de mes discours, ridiculisé la sacristie et la balustre.

"Il y a 21 ans que je vous représente à Ottawa, mesdames et messieurs, vous me connaissez. Je suis catholique et je mourrai catholique", déclara l'hon. Jacques Bureau. (Appl.) L'orateur rappelle ensuite les insultes parues dans le "Jack Canuck" contre la province de Québec, déclarant que les injures les plus grossières ont été jetées à la face des Canadiens-français par le gouvernement unioniste en 1917.

Parlant de son attitude sur la question des chemins de fer nationaux, M. Bureau déclare: "Je suis opposé à la nationalisation des chemins de fer. Je le suis encore.

Je déclare que je suis en faveur de payer la dette que le pays a contractée pour faire la guerre, mais les taxes qu'ils nous imposent pour payer la maladministration des chemins de fer, je n'en suis pas.

Puis, M. Bureau s'élève contre le gouvernement Meighen qui, dit-il, veut empiéter sur les droits des provinces, mentionnant qu'il a établi une loi sur le divorce, ce qui est très défavorable à la province de Québec.

M. Bureau rappelle ensuite ce qu'il a déclaré antérieurement au sujet de l'augmentation des salaires des juges des provinces anglaises par M. Meighen, cependant que les juges de la province de Québec étaient ignorés.

M. Normand, ajoute-t-il, croit que M. Meighen aime la province de Québec parce que le premier ministre serre le docteur sur sa poitrine. Mais nous, dit-il, nous qui sommes obligés de lutter en Chambre contre cet homme, nous le connaissons autrement.

M. ERNEST LAPOINTE

"Il y a certaines gens, dit-il, qui, dans notre province, n'ont pas vu avec plaisir octroyer le droit de vote aux femmes. Mais, Mesdames, aujourd'hui que vous avez ce droit, c'est un devoir pour vous d'en user.

"L'élection du six décembre prochain est une élection des plus importantes par le fait que nous n'avons pas eu d'élection depuis 1911, car en 1917, ce ne fut pas des élections mais un vol électoral qui fut pratiqué. Vous avez donc à juger l'administration Borden et l'administration de M. Meighen.

"En 1911, par une campagne de calomnies, on est parvenu à renverser Laurier, et le gouvernement qui a suivi fut un gouvernement pendant quelque temps conservateur, puis un gouvernement unioniste. Ceux qui vous ont trompé en 1911 se sont cachés, mais ils relèvent la tête en 1921. Aujourd'hui on nous dit oublier tout. Nous voulons bien l'oublier. La province de Québec est prête à donner la main aux autres provinces, mais nous ne voulons pas que nos hommes politiques prennent la position d'un chien qui vient manger un os dans la main de celui qui vient de le fouetter.

"Le mensonge et la calomnie sont les armes favorites des hommes qui nous combattent aujourd'hui, comme elles étaient les armes favorites de ceux qui nous combattaient en 1911. Ils ont trouvé la chose monstrueuse en venant vous dire que ce sont les libéraux qui ont mis la conscription au jour.

Au moment de la seconde lecture de ce projet de loi Sir Wilfrid Laurier proposa un amendement par lequel il demandait que ce bill ne soit pas lu une seconde fois mais soumis au peuple par voix de referendum, et la lutte s'engagea sur ce terrain.

Mais le gouvernement refusa l'amendement Laurier, l'on passa au vote et cet amendement fut rejeté. Nous avons alors voté contre la deuxième lecture ainsi que contre la troisième lecture et contre l'adoption de la loi de conscription elle-même.

J'ai lu dans un discours de l'hon. Dr Normand que s'il avait été à la Chambre, il aurait été contre la loi de conscription. Le Dr Normand devrait savoir qu'en entrant dans le ministère de M. Meighen il devient solidaire de sa politique et de ses actes.

On dit que si M. Meighen a pris tant de docteurs dans son cabinet c'est que celui-ci souffre d'une grave maladie que l'on nomme la tarifomanie. A toutes choses on vous répond: parlez tarif. Il est assez difficile de parler du tarif car il n'y a rien eu de fait à son sujet. M. Meighen veut que nous le jugions sur ce qu'il n'a pas encore fait mais il a fait tant de choses que nous pourrons le juger sur ce qu'il a fait."

M. Lapointe passe ensuite rapidement sur le tarif déclarant qu'une commission avait parcouru le pays pour se rendre compte si le tarif devait être revisé mais que bien que le discours du trône déclarait la révision du tarif comme prochaine il n'en avait pas été question à la dernière session de la Chambre des Communes.

Puis abordant la question du parti agraire l'orateur s'écria. "Il n'y avait pas de parti de classe sous Laurier car les fermiers savaient qu'ils avaient en lui un protecteur et de leur côté les ouvriers savaient qu'ils avaient en Laurier un défenseur de leurs droits. C'est l'administration Borden qui a donné naissance à ce parti de classe en divisant les provinces entre elles, les classes de la société entre elles, en faisant succéder à une politique de concorde et d'union une politique de division et de haine.

L'HON. M. MONTY DANS BEAUHARNOIS

Suite de la première page

té et son dévouement durant la lutte. A Saint-Stanislas et à Beauharnois, de superbes bouquets lui furent présentés par les dames.

A SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne, 21.—Les citoyens de cette paroisse furent l'objet d'une agréable surprise, lorsqu'hier après la grand'messe, il fut annoncé que l'honorable M. Monty, secrétaire d'Etat, et son adversaire se rencontreraient dans une assemblée contradictoire.

Le candidat libéral qui s'était rendu ici pour tenir une assemblée, fut surpris d'y apprendre que l'honorable M. Monty devait tenir lui aussi une assemblée aussitôt après la grand'messe. Il fut convenu de faire l'assemblée contradictoire qui devait avoir lieu lundi prochain, à l'instant même.

Le candidat libéral ajouta qu'il avait deux orateurs de Montréal avec lui, mais l'hon. M. Monty lui répondit en souriant qu'il était ici pour faire la lutte et non seulement fera face à son adversaire mais se chargeait de se défendre seul, quoiqu'il eut avec lui MM. J.-S. Laurendeau et Tancrède Fortin, avocats.

Devant 800 personnes, le candidat de M. Mackenzie King attaqua le gouvernement Meighen, parla un peu des chemins de fer, toucha la conscription et résuma ses faibles attaques, répétées depuis plusieurs jours, au point d'être devenues monotones aux électeurs du comté de Beauharnois. L'hon. M. Monty répondit à son adversaire avec la vigueur qui le qualifie d'être un avocat des plus célèbres.

Se servant du pamphlet même, signé par le député sortant et intitulé: "La conscription", l'hon. M. Monty fit admettre au candidat libéral qu'il avait voté contre le sous-amendement Barrette avec MM. Borden, Meighen et autres, lesquels il traita aujourd'hui de bourreaux et de traîtres.

Cet aveu fut reçu par une ovation pour le secrétaire d'Etat. L'hon. M. Monty étudia les autres questions avec le même succès et fit place à M. J.-A.-E. Gravel, avocat, qui, à son tour, corrobora les accusations portées par le candidat libéral. Quelques remarques un peu malignes, de sa part, furent loin d'être appréciées par la foule. L'honorable M. Monty revint de l'avant et cingla de telle façon son prédécesseur que celui-ci s'en rappellera longtemps. Le député libéral répliqua. L'assemblée se termina par des applaudissements prolongés pour le secrétaire d'Etat, et plusieurs centaines d'électeurs et électrices l'accompagnèrent jusqu'à l'hôtel, là où lui et Mme Monty furent l'objet d'une nouvelle manifestation de sympathie.

UNE PREMIERE

"LE MIRAGE"

De Monique.

Montréal a fait un excellent accueil à la pièce de Madame Emmanuel Persillier-Benoit (Monique), "Le mirage", qui a été créée hier, au théâtre Canadien. Cet accueil était mérité. Madame Benoit n'était pas une inconnue dans le monde des lettres canadiennes. Elle a révélé un autre aspect de son talent. Etude féminine, sa pièce est intéressante; le sujet en est universel. C'est l'étude psychologique de la femme frivole qui rêve trop. Il y a là la peinture d'un caractère tout particulier. Cette femme, peut-être trop "intellectuelle", ne voit rien de ce qu'a de bon et de beau la réalité. Elle rêve plus beau et meilleur. Et le mirage est décevant. Elle rêve de bonheur, le cherche, ne le trouve pas et cependant ce bonheur était là, à portée de sa main, tout près; si près qu'elle le touchait de toute elle-même. Elle le fuit sans savoir, le croyant ailleurs. Mais la vie a assagi la tête folle. Les adulations n'ont pas remplacé l'affection. Les compliments n'ont pas remplacé la tendresse. Le mirage n'a pas donné le bonheur. Le coeur est demeuré inassouvi.

Le sujet est bien traité tout le long d'une intrigue fort intéressante et bien menée. Philippe LeRoy et sa femme ont des caractères très différents. Elle est gaie, très gaie, même frivole. Elle aime le plaisir et adore le théâtre où d'ailleurs elle ne réussit pas trop mal comme amateur. Il est homme d'intérieur, travailleur, aimant la tranquillité et la chaleur de son chez-soi. Elle se crée des relations. On la flatte, l'adule, la complimente, l'entoure. Il demeure chez lui, morose, malheureux. Un jour, il comprend qu'il va la perdre. Il l'aime, en est jaloux, veut la garder. Il la perd complètement, et il la chasse.

Elle est libre, enfin! Elle ira vers le bonheur, vers la gloire. Elle fera du théâtre. Les succès sont siens. New-York est à ses pieds. Mais Gisèle n'est pas heureuse. Elle est désillusionnée. Voilà que son mari, un soir de première, vient la féliciter dans sa loge. Elle lui dit tout son chagrin, toute sa désillusion et le tient responsable de sa vie manquée. Il veut la ramener à son foyer. Il lui parle de leur enfant et, usant d'un légitime mais maladroit stratagème, il lui dit que cette enfant est malade. Gisèle viendra mais découvrant la supercherie, elle se révolte. Hélas, son coeur n'est plus maître de lui. Elle tombe épuisée. Et elle reste. Il lui lit son dernier livre et doucement, sans qu'il s'en rende compte, elle meurt.

L'exposition de cette histoire d'un ménage mal assorti a donné à Madame Benoit l'occasion d'exercer une belle maîtrise du dialogue. C'est en cela encore plus qu'en l'action dramatique que la pièce a une valeur qui la place au premier rang de notre littérature dramatique. L'intrigue est cependant bien conduite et garde jusqu'à la fin un intérêt suffisant. Le coup de théâtre qui termine le premier acte peut cependant sembler un peu hâtif à ceux qui sont habitués aux pièces du répertoire ordinaire.

Somme toute, cette première oeuvre théâtrale d'un écrivain qui avait déjà révélé par ailleurs de belles qualités littéraires, est digne de figurer dans nos lettres et vaudra à son auteur des compliments auxquels nous sommes heureux de souscrire.

La pièce a été rendue par la troupe du théâtre; les deux premiers rôles étant tenus par Mlle Lucienne Anssy et M. Charles Schauten. Les autres rôles étaient joués par Mmes Jane Max, Madeleine Grandet, Céline Nozière, MM. Fred Lombard, Edmond Vallée et Ernest Guimond.

6% Fonds Américains

OBLIGATIONS

Ville St-Michel

Commission Métropolitaine

H. B. ROBINSON & Cie
Limitée

BANQUIERS

260, St-Jacques, Montréal

Service Français

Hercule J. Mérizzi, N.P. Gér.

186-1.j.n.a

$500 DE RECOMPENSE

Seront payés à quiconque fournira la preuve nécessaire à l'arrestation et amènera la condamnation de toute personne coupable d'avoir cambriolé un magasin de la Commission des Liqueurs.

Une Somme Additionnelle de $200

sera payée à tout citoyen ou tout agent de police appréhendant un cambrioleur sur le fait.

Les renseignements communiqués et l'identité des personnes ne seront pas dévoilés.

S'adresser au

Brigadier-Général E. de B. Panet,
3, rue Notre-Dame Est,
Casier Postal 2183, Montréal. Montréal.

17-1.j.n

SI!

Si vous voulez les seuls sous-vêtements fabriqués au Canada qui sont renforcés à tous les endroits s'usant le plus—
portez les "CEETEE"

Si vous voulez des sous-vêtements avec une véritable fourche fermée—
portez les "CEETEE"

Si vous êtes exposé aux rhumes et aux refroidissements—
portez les "CEETEE"

Si vous voulez les seuls sous-vêtements qui sont tricotés pour s'ajuster au corps—
portez les "CEETEE"

Si vous voulez des sous-vêtements qui ne rétréciront pas—
portez les "CEETEE"

Si vous voulez des sous-vêtements en pure laine sans l'irritation habituelle—
portez les "CEETEE"

Si vous voulez des sous-vêtements supérieurs aux meilleurs sous-vêtements importés—
portez les "CEETEE"

Si vous voulez des sous-vêtements sans aucune couture—
portez les "CEETEE"

Si vous voulez des sous-vêtements mous comme le duvet et absolument confortables—
portez les "CEETEE"

Si vous voulez des sous-vêtements que les médecins recommandent—
portez les "CEETEE"

Si vous voulez des sous-vêtements à des prix économiques—
portez les "CEETEE"

Si vous voulez des sous-vêtements qui sont portés par la meilleure classe de la société—
portez les "CEETEE"



LA MARQUE DE FABRIQUE ET LE NOM

"CEETEE"
LES SOUS-VETEMENTS
EN PURE LAINE
QUI NE RETRECIRONT PAS
Demandez à votre marchand de vous les montrer.

FABRIQUES SEULEMENT PAR Turnbulls DE GALT, CANADA.

AVIS PUBLIC

est donné qu'en vertu d'une ordonnance de l'honorable Ed. Fabre Surveyer, l'un des Juges de la Cour Supérieure de la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, en date du 16 novembre 1921, il sera procédé par le notaire soussigné, en son étude au No 68 rue St-Jacques, en la cité de Montréal, vendredi, le neuf décembre mil neuf cent vingt-et-un, à dix heures de l'avant-midi, à la vente à l'enchère et adjudication de l'immeuble étant, "Un emplacement ayant front sur la rue Mullarky, en la cité de Verdun, étant la subdivision soixante du lot originaire numéro trois mille quatre cent un, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, avec les constructions y érigées et les servitudes y attachées, notamment droit de passage dans la ruelle en arrière dudit immeuble", appartenant pour parties indivises, à Armand, Alice et Roméo Boucher, mineurs, et Jeanne Boucher, mineure émancipée, issus du mariage de Lazare Boucher et Dame Emma Rivet, son épouse maintenant décédée.

Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.

A Montréal, ce 21 novembre 1921.

ALBERT JOLICOEUR, Notaire.

UNE OCCASION

Voici une occasion d'acquérir de bonnes valeurs à des prix bien moindres que leur valeur intrinsèque.

Pourquoi ne pas profiter de la situation tandis que vous en avez la chance?

Nous vous fournirons volontiers des statistiques sur toute valeur qui puisse vous intéresser.

Prompt service—Fils privés.

Vente au Comptant

SUR MARGE RAISONNABLE

OU

par Versements

On peut recevoir par la poste tous renseignements sur notre mode de paiements par versements. Faites venir la revue hebdomadaire du marché et le manuel de poche gratuits.

E. H. CLARKE & CO.
Limited
288 rue St-Jacques
Montréal. Main 227-228

BUREAUX A NEW-YORK, CHICAGO, DETROIT, CLEVELAND, HARTFORD, BURLINGTON, Vt., ST. JOHNSBURY, Vt., TORONTO, MONTREAL.
11-1.M.v.n.s

CITE D'OUTREMONT

Avis de la Préparation et du Dépôt de la Liste des Electeurs Municipaux

Avis est par les présentes donné que je, soussigné, Ernest Thomas Sampson, greffier de la Cité d'Outremont, ai préparé, suivant la loi, la

Liste des Electeurs Municipaux de la Cité d'Outremont

et que cette liste est maintenant déposée dans mon bureau, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Donné sous mon seing à Outremont, ce dix-neuvième (19) jour de novembre, mil neuf cent vingt-et-un (1921).

E. T. SAMPSON, Greffier.

Heures du bureau: 10 a.m. à 4 p.m. Samedi: 10 a.m. à 12 a.m.

17-2

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Siège Social à MONTREAL

Bilan du Gouvernement du Dominion (Résumé) 31 Octobre, 1921.

PASSIF

Capital payé	$ 20,354,100.00
Fonds de Réserve	20,244,056.00
Profits non Divisés	546,926.20
Billets en Circulation	33,033,052.14
Dépôts	394,312,319.59
Dû aux autres Banques	11,043,567.53
Billets Payables (Acceptations par la Succursale de Londres)	4,873,247.47
Acceptations par lettres de Crédits	9,143,042.16
	$493,550,312.09

ACTIF

Argent en Caisse et en Banques	$108,241,589.44
Dépôts dans les Réserves Centrales d'Or	12,500,000.00
Obligations du Gouvernement et Municipales	29,719,473.74
Obligations de Chemins de Fer et autres, Débentures et Actions	14,538,679.65
Emprunts remboursables sur demande, au Canada	15,513,724.10
Emprunts Remboursables sur Demande, ailleurs qu'au Canada	20,693,601.84
	$199,207,608.77
Prêts et Escompte	272,389,490.85
Obligations de Clients sous Lettres de Crédit as per contra	9,143,042.16
Edifice de la Banque	10,735,424.44
Immeubles autres que l'Edifice de la Banque	872,940.16
Hypothèques sur Immeubles vendus par la Banque	217,348.71
Dépôts au Gouvernement comme garanti des Billets en Circulation	985,000.00
	$493,550,312.09

718 SUCCURSALES EN CANADA, TERRE-NEUVE, LES ANTILLES, L'AMERIQUE CENTRALE ET DU SUD, AINSI QU'A LONDRES, NEW-YORK ET BARCELONE

Filiale de Paris—LA BANQUE ROYALE DU CANADA (France)

AVIS DE VENTE

LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de
DAME GEO. MEILLEUR,
1261, Papineau.

Sera vendu par encan public, au No 69, rue St-Jacques, Montréal, vendredi le 25 novembre 1921, 11 heures a.m., l'actif suivant:

Stock de chapeaux, marchandises de fantaisie, ameublement de magasin, etc. 750.00

Conditions: Comptant. Le magasin est ouvert pour inspection tous les jours. Pour autres informations, s'adresser à

EUGENE PREVOST,
Syndic autorisé.

Bureau de Prévost et Perras, 107, rue S.-Jacques, Montréal.

Marcotte et Frères,
Encanteurs. 21.23

AVIS DE VENTE

ACTE DE FAILLITE

TAXI AUTO TRANSPORTATION LTD,
732 Dorchester Ouest. Cédant autorisé.

Des soumissions seront reçues jusqu'à mercredi le 23 novembre courant à midi pour l'achat en bloc ou en détail de l'actif mobilier suivant, savoir:

1o—Auto Pierce Arrow Touring et Limousine, Taxi Ford, Chassis Stearns, etc.

2o—Outillage et machineries de l'atelier de réparations, moteur électrique, etc.

3o—Ameublement de bureau, coffre-fort, etc.

Le tout valant environ $12,000.00.

Aussi l'équité dans le bail et dans le numéro de téléphone bien connu Uptown 7424.

Aucune des soumissions ne devant être absolument acceptée.

Pour autres informations, s'adresser à
EUGENE PREVOST,
Syndic autorisé.

Bureau de Prevost & Perras, 107 rue St-Jacques, Montréal. 16,18,21

LA LOI DES FAILLITES

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de la
BEECKEL ROST COMPANY,
Cédante autorisée,
285 ouest, rue Notre-Dame,
Montréal.

Le syndic soussigné vendra à l'encan public, le lundi 28 novembre 1921, à 10h. du matin, chez Fraser Frères, encanteurs, 453, rue S.-Jacques, tous les biens meubles de la partie insolvable, répartis en 3 lots, savoir:—

1. Stock de marchandises . . 5,382.49
2. Matériel et garnitures . . . 2,192.00
3. Meubles de bureau 310.00

8,491.49

On pourra visiter samedi 26 novembre, de 9 à midi ou en tout autre temps, pourvu qu'on notifie.

ALAN-J. HART,
Syndic autorisé.
126, rue S.-Jacques, Montréal. 21,24

Des acheteurs de toutes les parties du Canada assistent à nos ventes d'Encan d'Automobiles chaque mardi et vendredi à midi, car le public réalise le fait que nous vendons actuellement les automobiles à des prix excessivement bas. Donc achetez maintenant, et économisez de 30 à 50% sur les prix du printemps prochain.

Nous avons reçu instruction de vendre Quatorze

AUTOMOBILES

—A—

L'ENCAN

Mardi, le 22 Nov.
A MIDI

Dans nos salles d'Encan d'Automobiles, les seules exclusives à Montréal

108 et 110 NOTRE-DAME Ouest

Monroe, Tourisme 1921 (neuf)
Gray-Dort, Tourisme 1919, Spécial
Elkar, Modèle Sport 1919
Hudson, Touring
Cadillac, Limousine
Ford, Camion, Léger
Ford, Tourisme
Ford, routière
Ford, camion 1 tonne
Overland, routière.
Studebaker, tourisme
Oldsmobile 8— tourisme

—SPECIAL—

PEERLESS 8— LIMOUSINE, TRES LUXEUSE AYANT COUTE $7,000.

Les Autos peuvent être inspectés la veille et le matin, avant chaque vente.

U. H. DANDURAND Limitée
MAIN 1623-1318. Encanteurs.

En Vertu de la Loi des Liquidations

In re:—
NEW CLARENDON HOTEL CO. LTD.,
Sainte-Anne de Bellevue, P.Q.,
En liquidation.

Des soumissions seront reçues par les soussignés jusqu'à mercredi le 7 décembre 1921, à midi, pour l'achat de l'actif comme suit:

Les lots connus comme numéros 194-7, 193-2 et partie 195-1 du cadastre pour la paroisse de Sainte-Anne du bout de l'Ile, comprenant le lot de grève y attenant, avec bâtisses dessus construites, comprenant le grand hôtel "New-Clarendon", bâti récemment, avec système de chauffage, garage, boutique à chaloupes, etc.:

Evaluation municipale $60,000.00
Meubles de l'hôtel, lingerie coutellerie, vaisselle, etc., inventoriés à 16,205.48

L'acceptation d'aucune soumission sujette à l'approbation des Inspecteurs, ratifiée par la Cour.

Pour autres informations, s'adresser à
VINET & DUFRESNE,
Liquidateurs,
17,21,28 99, rue Saint-Jacques.

LOI DE FAILLITE

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de
H. H. PICK,
Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que H. H. Pick, 235 boul.

LA BANQUE DE MONTREAL MAINTIENT SA BELLE RENOMMEE

AFFAIRES DE BOURSE

Wall Street, 21.—En première heure de Bourse, aujourd'hui, la cote a de nouveau fait preuve d'indécision. Les développements survenus à la suite des assises du désarmement, à Washington, ont constitué le principal facteur d'irrégularité. Les voies-transports et les titres apparentés (rails, huiles, moteurs, pneus, etc.) manifestaient de la fermeté notamment Mexican Petroleum, General Electric, Baldwin Locomotive et American Telephone, cependant que certains titres ferroviaires et sidérurgiques de placement s'engageaient excepetionnellement à la baisse.

L'annonce d'une hausse du cuivre raffiné déclenchait une plus-value intéressante des métaux. Certains de ces stocks gagnaient de 1 à 2 points. Mex. Petroleum, Gen. Electric et Pierce Pfd., National Biscuit, California Packing et Wilson Packing montaient de 1 à 6 points, tandis que American Sugar ord. et priv. South Porto Rico Sugar et Corn Products déclinaient de 1 à près de 2 points.

Le prêt à vue se relevait à 5%.

En dernière heure de Bourse, Mexican Petroleum avait effacé sa plus-value initiale. Des stocks généralement obscurs se mettaient en évidence, entre autres Gulf States Steel, Pressed Steel Car, Associated Dry Goods, Manhattan Shirt, Montana Power et North American, lesquels gagnaient de 1 à 3 points. Vers la clôture, la cote s'est présentée comme suit:

Cours de Bryant, Isard & Co.:

Allis Chalmers Mfg Co., 36½.
Am Beet Sugar Co., 29⅛.
Am Bosh Magneto Corp. —
Am Can Co., 31¾.
Am Car & F. Co., 137½.
Am Int. Corps., 37⅝.
Am Locomotive Co., 94.
Am Smelting & Rfg Co., 41¾.
Am Sumatra Co., 31½.
Am Tobacco Co., 124⅞.
Am Woolen Co., 79.
Anaconda Copper Co., 45.
Atchison T. & S. Fe Ry, 87¾.
Atlantic G & W I, 31½.
Baldwin Loco Works, 95¾.
Baltimore & Ohio R R, 37½.
Beth Steel B., 64¾.
Butte & Superior, 17½.
California Petrol Co., 43.
Can. Pac. Co., 115¾.
Cent. Leather Co., 32¾.
Cerro de Pasco, 35⅞.
Chandler Motor Car Co., 45¾.
Chesapeake and Ohio Ry., 59⅜.
Chicago Rock Island, 33⅜.
Columbia Graph. Co., 4.
Corn Products Rfg Co., 88½.
Crucible Steel Co. of Am., 65¾.
Cuban Cane Sugar Co., 8¼.
Erie Railroad, 11¾.
Gen. Electric, 134½.
Gen. Motors Co., 11½.
B. F. Goodrich and Co., 31⅛.
Inspiration Copper Co., 38¼.
International Nickel Co., 12¼.
Int. Merc. Marine Prf., 56½.
Kelly-Springfield Tire Co., 41.
Kennecott Copper Corp., 24⅝.
Keystone Tire & R. Co., 10¼.
Mexican Petrol Co., 114¼.
Midvale Steel & Oil, 21⅝.
Middle State Oil Corp., 16.
Missouri Pac. Ry., 19.
New York Central & H.R.R., 73½.
Northern Pac. Ry., 78¼.
Pan. American Pet. & T. Co., 50¾.
Pennsylvania R.R., 34⅝.
Pierce Arrow M. C. Co., 13⅜.
Pressed St. Car Co., 65½.
Punta A. Sugar Co., 30.
Reading Co., 71⅝.
Rep. I. & Steel Co., 48¾.
Royal Dutch, Co., 46.
Sinclair Cons. Oil Corp., 23⅝.
Southern Pacific Co., 79⅝.
Southern Ry., 20.
Studebaker Corp., 74⅜.
Texas Oil Co., 45½.
Texas & Pacific Co., 33½.
Tobacco Products Corp., 60½.
Union Drug., 72½.
U. S. Food Products Corp., 11¾.
Un Pacific R. R., 124¾.
Un Retail Stores Corp., 62¾.
U. S. Ind. Alcohol Co., 40¾.
U. S. Rubber Co., 48⅝.
U. S. Steel Co., 88¾.
Utah Copper Co., 58¾.
Vanadium Steel Co., 30⅜.
Westinghouse, 47½.
Willys Overland, 6.

* * *

DETROIT RY. EST VIGOUREUX

Detroit United Ry. a continué de faire vedette, aujourd'hui, en Bourse. Après une ouverture à 70½, le cours s'est hissé à 72, pour réagir ensuite d'un point. Le fait que la municipalité de Détroit a entamé des négociations avec la compagnie au sujet des réseaux Fort Street et Woodward Avenue est considéré comme un facteur d'optimisme. La question du paiement du dividende en stock sera étudiée demain par la Commission des services publics du Michigan et l'on s'attend à une décision favorable.

Les papiers et pâtes de bois étaient paisibles et soutenus. On attend la décision des producteurs de papier à journal touchant les prix du premier trimestre 1922. L'opinion, dans les cercles commerciaux, est divisée sur la question. D'aucuns croient au maintien du prix actuel de $80 la tonne, quand d'autres s'attendent à une nouvelle réduction.

Les bons de la Victoire et ceux du Québec Ry. sont en vogue.

Cours de L.-G. Beaubien & Co.

Transactions de 10 à 11.30 a.m.

Steel of Canada.—85 à 61½, 85 à 61¼.
Abitibi.—25 à 32, 10 à 32.
Asbestos.—5 à 57½.
A. Sugar.—40 à 31½.
Brit. Empire, com.—20 à 8¼.
Détroit.—60 à 70¼, 2 à 71, 25 à 71½, 98 à 72, 5 à 71¾, 10 à 71½, 100 à 71, 5 à 70½.
Dom. Glass.—8 à 61.
Lyall Constr.—125 à 65.
Mont. Power.—85 à 85, 45 à 85.
Québec Ry.—35 à 25, 25 à 24⅝, 5 à 24¾, 5 à 25.
Spanish Pfd.— 10 à 77¼, 20 à 77, 5 à 78¾.
Dom. Steel pfd.—40 à 64, 3 à 64½, 10 à 64.
Tooke pfd.—30 à 69¾.
Winnipeg.—20 à 36¾.
Converters.—50 à 71.
Dom. Glass pfd.—15 à 88.
MacDonald.—26 à 12¼, 25 à 12¼, 25 à 12.
Dom. Bridge.—1 à 78.
Bell Tel.—7 à 105.
Riordon.—30 à 74½.
Nat. Breweries.—50 à 57½.
Wabasso Cotton.—15 à 48½.
Obligations :—
Lyall Cons. —500 à 74½.
Wyagamack.—1000 à 72.
Québec Ry.—10,500 à 61.
Banques :—
Royal.—10 à 200.
Commerce.—1 à 184.
Montreal.—10 à 206½.
Nova Scotia.—10 à 253.

Transactions de 11.30 à 12.30

Brazil.—60 à 25¾, 25 à 25½, 40 25¾.
Brompton.—45 à 26.
Detroit.—25 à 70, 25 à 70½, 15 à 70, 25 à 70¾.
Québec.—25 à 24¾.
Wyagamack.—25 à 42, 25 à 41¾, 25 à 41¾.
Winnipeg.—25 à 36½.
Wabasso Cotton.—25 à 48½.
Lake of Woods.—25 à 144½.
Toronto.—45 à 63½.
Montreal Cotton pfd.—25 à 104.
Steel of Canada.—10 à 61.
Abitibi P. & P.—100 à 32¾.
Atlantic Sugar.— 125 à 32½.
Banques :—
Merchants.—8 à 165¼.

De la Maison Geoffrion & Cie, Courtiers.

	Haut	Bas	Ferm.	Ventes
Abitibi	32¾	32	32¾	135
Brompton	26	26	26	45
Brazilian	25¾	25½	25¾	89
Peter Lyall	65	65	65	215
Detroit Unit	72	70	70¾	243
Winnipeg Rep.	36¾	36½	36½	48
Mont. Power	85	85	85	128
Quebec Railway	25	24¾	25	99
Riordon	7½	7½	7½	10
Steel of Can.	61¾	61	61	180
Spanish Riv. pfd.	77¼	77	77	30
Toronto Ry.	63½	63½	63½	45
Wayagamack	42	41¾	41¾	140
Nat. Breweries	57¾	57¾	57¾	50
At. Sugar	32½	32½	32½	165

BOURSE DE MONTREAL

(Vente du 19 novembre)

	Max.	Min.	Clôt.
50 Abitibi	32½	32½	32½
60 Asbestos	57	57	57
95 Do. pfd.	78½	78½	78½
220 At. Sugar	33	32¾	32¾
24 Bell Tel.	105		
48 Brazilian	26¾	26¾	26¾
75 B. C. Fishing	21	21	21
50 B. E. Steel	84	84	84
10 Do. 1st pfd	60		
48 Do. 2nd pfd	21½	21½	21½
85 Brompton	26¼	26¼	26¼
6 C. Cement	57		
4 Do. pfd.	87		
10 C. Convert	71		
88 C. G. Elec.	93	92	92
344 Detroit Ry.	70¾	69¾	70¾
35 D. Glass pfd.	88	88	88
4 D. Steel	34		
25 Do. pfd.	64		
20 Illinois pfd	68	68	68
75 Lake of Woods	145	145	145
100 Laurentide	78	78	78
240 Lyall	65	65	65
3 McDonald	12		
47 Mt. Power	85¾	85¾	85¾
50 Mt. Tram	135	135	135
50 Nat. Breweries	57	57	57
60 Ont. Steel	40	40	40
64 Riordon	7½	7	7
20 Shawinigan	104¾		
35 Steel of C.	61¾	61¾	61¾
30 Do. pfd.	91	91	91
50 Spanish pfd.	77	77	77
10 Tooke pfd.	70		
100 Wayagamack	44	43	43
5 Winn. Ry.	37		

Montréal — Banque de Montréal, un dividende régulier trimestriel de 3 pour cent, plus un bonus de ½ pour cent pour l'année courante, tous deux payables le 1er décembre aux actionnaires enregistrés le 21 octobre.

New-York. — Bethlehem Steel Corp. un dividende régulier trimestriel de 1¾ pour cent sur les deux valeurs ordinaires.

Toronto — Bank of Toronto: un dividende trimestriel régulier de 3 pour cent, payable le 1er décembre aux valeurs enregistrées le 9 novembre.

Winnipeg. — Union Bank of Canada un dividende trimestriel régulier de 2½ pour cent, payable le 1er décembre aux actionnaires enregistrés le 15 novembre.

LA COTE DES GRAINS

Cote de la maison Bryant, Isard & Cie.:

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
MAIS :—				
Décembre	48⅝	49½	48⅝	49½
Mai	54	55	54	54⅝
AVOINE :—				
Décembre	33½	33½	33⅛	33⅛
Mai	38¼	38⅝	38¼	38⅜
BLE :—				
Décembre	108¾	110⅝	108⅝	109⅜
Mai	110⅝	112⅝	110⅝	111⅝

WINNIPEG

AVOINE :—				
Novembre	45⅝			
Décembre	42⅝	42⅝	42⅝	42⅝
BLE :—				
Novembre	109½	111¼	109½	111⅛
Décembre	104½	106¼	104½	106⅛
Mai	103	105⅝	103½	105⅝

PRIX AU COMPTANT

A Winnipeg—Blé, No 1, dur, 1.13½; No 1 nord, 1.11⅝; No 2 nord, 1.08⅝; No 3 nord, 1.02⅝; No 4, 98¼; No 5, 91⅜; No 6, 83¼; Moulu, 75⅝; vole, 1.06⅞.

A Toronto—Blé du Manitoba No 1 nord, 1.19½; No 2, 1.16½; No 3, 1.10.

Avoine du Manitoba No 2, cw 52; No 3 cw 49½; extra No 1, 49½; No 1, moulué, 47½; No 2, moulue, 46.

Orge du Manitoba, No 2 cw 65; No 4 cw 60.

Tous sur vole aux ports de la baie.

Maïs Américain No 2, jaune, 65.

Avoine d'Ontario, No 2, blanche, 33 à 40, suivant les taux de fret.

Blé d'Ontario, en lots de wagons, aux points de consignation, suivant les taux de fret: d'hiver 1.05 à 1.10; No 3, d'hiver, 1.02 à 1.07; No 1 commercial, 98 à 1.06; No 2, du printemps, 98 à 1.03.

Sarrasin No 1 nominal, 62 à 67.

Seigle, No 2, 81 à 82.

Farine du Manitoba, première patente 7.30; seconde patente, 6.80.

Farine d'Ontario, 30 pour cent, patente, livrée, 4.60; moulée en lots de wagons livrés à Montréal, sacs inclus; Son $22 la tonne; recoupes, $24 la tonne, bonne moulée, le sac, $1.70 à $1.80.

Foin, extra No 2, $22; mélangé, $18; paille, en lots de wagons, $11 à $11.50.

Chicago, 21.—Après s'être maintenus à cours de hausse, durant presque toute la journée, les prix du blé ont réagi de samedi, au Chicago Board of Trade, entraînant la baisse de tous les autres grains. Les cours ont subi des pertes de ⅝ de sou pour le blé, de ⅝ et d'un demi sou pour le maïs et de ⅛ de sou pour l'avoine. Les provisions étaient fermes et généralement en hausse.

COMPAGNIES NOUVELLES CONSTITUEES AU PAYS

Les nouvelles compagnies dont l'incorporation a été rapportée au "Monetary Times" durant la semaine finissant le 12 novembre représentent un capital autorisé de $14,208,500; comparé à $13,876,250 pour la semaine précédente.

Voici quelle en a été la répartition par province:

	Nov. 5	Nov. 12
Dominion	$ 5,475,000	$10,355,500
Alberta	225,000	.....
Col. Britannique	305,000	600,000
Manitoba	792,000	1,095,000
Ontario	5,652,750	2,040,000
Québec	1,237,000	118,000
Saskatchevan	288,500	.....
Total	$13,875,250	$14,208,500

L'agence Dun publie la liste suivante des nouvelles firmes et compagnies:

Montréal. — Bank & Son, papeteries, etc.; H. & B. Beauchamp, fourrures; Boyd & Giltrap, épicerie; Bucovina Roumanian Café, restaurant; Canadian General Products Co.; Ideal Fence & Spring Co. of Canada, Ltd.; Léon Saint-Denis (enrég.) plomberie; Ross & Co. (comm., etc.; Smith & Nephew, Ltd.; H. H. Weeks, Ltd.

Toronto — Adams-Barrett Co.; Beauty Millinery Co.; Brown Coal Co.; Bundy Bros.; Canada Potato Co.; Canadian Sales Co.; H. C. Dunning; Fashionable Dress; Hong Duck Wing Co.; Hop Sang Lung Co.; Imperial Theatre; Marvell Millinery Shop; Mennell-Warington Co.; Parisian Beauty Parlors; Phoenix Realty Co.; Press Syndicate; Westpoint Stationery Co.

"Montreal Finance Corporation" est le nom de la dernière addition à la liste de nos institutions financières. La nouvelle institution a une capitalisation de $500,000 et le bureau de direction se compose de MM. E.-R. Décary, J.-P. Anglin, D.-W. Ogilvie, Geo.-A. Ross et C.-J. Brooks. La nouvelle maison se spécialisera dans les affaires d'escompte en général, s'efforçant surtout de procurer aux constructeurs l'accommodation financière dont ils ont besoin.

Les actions de la nouvelle compagnie seront offertes au public par l'intermédiaire de la "Banking Service Corporation, Limited".

COURS DE WALL STREET

Cours fournis par la maison Fairbanks, Gosselin & Cie:

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	1 hre
Allis Chalmers	36½	36½	36⅝	36⅝
Am. Can	31½	31⅝	31½	31⅝
Am. Car Found	137½			
Am. Int. Corp.	38	38	37⅞	37⅞
Am. Loco.	94	94¼	93½	93½
Am. Smelters	41	41	41⅜	41⅜
Am. Sumatra	32½	32½	31½	31½
Am. Wool.	78¼	78½	78¼	78½
Anaconda	44⅝	45⅛	44⅝	45⅛
Atchison	87⅝	87⅝	87⅛	87⅛
Baldwin	96	96	95½	95⅝
Beth. Steel B	64½			
Balt. & Ohio	37½			
Butte Sup.	16½			
Cal. Pete.	42⅝			
Can. Pacific	116½			
Cent. Leather	32	32⅜	31⅝	32
Ches. & Ohio	59⅜			
Cerro Prod.	89⅝	89⅝	88	88
Crucible	66⅝	66⅝	65½	65½
Cuban C. Sugar	8¾			
C. D. P.	32½	34	32½	34
Die.	11⅞			
Gen. Motors	11½	11½	11⅜	11½
Great Nor. priv.	73½			
Insp. Copper	37⅝	38¼	37⅝	38¼
Int. M. Mar. ord.	12¾			
Do. priv.	56¾	56¾	56½	56½
Int. Nickel	12⅝	12⅝	11⅝	12⅛
Int. Paper	56⅞	58	56½	58
ens. Copper	24	24⅜	24	24⅜
Keystone	10⅜	10⅜	10¼	10¼
Loft.	9⅝			
Mex. Pete	114⅝	115¼	113⅝	114⅞
Nor. Pacific	79	79	78⅜	78⅝
Nat. Am. Pete.	61½	61½	61	61⅜
Pierce Arrow	13½	13½	13⅜	13⅜
Pressed Steel	62	62	61½	61½
Royal Dutch	46½	46⅝	46½	46⅝
Sinclair	23⅝	23⅝	23½	23⅝
South. Pacific	79¼	79¼	79¼	79⅜
Studebaker	75	75	74	74⅞
Texas Oil	45⅝	45⅝	45⅛	45⅛
Texas Pacific	23⅞	23⅞	23½	23⅝
U. S. Ind. Alcoh	39⅝	39½	39¼	39¼
U. S. Rubber	49	49	48⅝	48⅝
Reading	72⅝	72⅝	72	72⅜
United Food	12⅜	13⅛	12	12
U. S. Steel	82½	82½	82	82⅜
Utah Copper	57⅞	59	57⅝	58⅛
Willys-Overland	6	6	5¾	5⅞
Allied Chem.	48⅝			
Asphalt.	64¾	64½	63¾	64¼
Britt.	122¾	123¾	122	122
Vanadium	30½			
Miss. Pac.	18⅝	18⅝	18⅜	19⅛
A. G. W	32¾	36¼	31¾	31¾

BEAU RAPPORT DE LA BANQUE DE MONTREAL

Notre première institution bancaire a traversé allègrement la crise économique.

INDICE RASSURANT

C'est d'ordinaire lorsqu'on traverse une période de dépression financière qu'une banque peut montrer vraiment sa vigueur et sa solidité. C'est pourquoi les actionnaires de la Banque de Montréal ont droit d'être fiers de l'excellent compte rendu que le conseil d'administration communique aujourd'hui aux actionnaires. Ce rapport, très intéressant, est relatif à l'exercice écoulé le 1er novembre dernier.

On sait que, durant l'année dernière, la plupart des pays du monde ont subi une crise économique très grave, et même dans des pays comme l'Angleterre, la France et les Etats-Unis, les principales institutions bancaires ont dû faire face à une infinité de problèmes d'une grande difficulté de solution. Evidemment, le Canada ne pouvait espérer échapper à ce malaise.

Néanmoins, une analyse du rapport de la Banque de Montréal révèle que la première institution financière de la métropole canadienne a su vaincre les difficultés et maintenir une situation des plus solides. On doit même convenir que la situation de la banque s'est améliorée.

C'est ainsi que les bénéfices de l'institution accusent un total très substantiel et qui ne le cède en rien à celui de l'exercice précédent. Un pareil compte rendu, à une époque comme celle d'aujourd'hui, constitue un indice très sur de la solidité financière de tout le Dominion. La patrie entière a droit de s'en réjouir.

CHIFFRES REMARQUABLES

Le rapport général de l'actif et du passif révèle des changements très intéressants depuis la publication du dernier compte-rendu semestriel. Dès le début de l'après-guerre, on a constaté un fléchissement constant de l'actif des banques canadiennes, sous l'influence des entreprises financières demandées par le gouvernement. Toutefois, une reprise s'est effectuée en ces temps derniers. Aussi l'actif de la Banque de Montréal est-il maintenant de $517,403,162, comparativement à $507,199,946 à la fin des premiers six mois 1921. L'actif liquide représente 62.27% du passif total de la banque à l'égard du public.

Il est intéressant de constater une augmentation de plus de $7,000,000 dans les épargnes, depuis six mois. Le grand total s'établit maintenant à $317,935,871.

L'IMPOT SUR LES PROFITS DE GUERRE

Paris, 21. — Un député français, M. P. Perreau-Pradier, a demandé au ministre des finances d'indiquer en francs et par année le total des impôts perçus sur les bénéfices de guerre, en France d'une part, et en Angleterre d'autre part.

Le ministre a fait la réponse suivante:

Montant des rôles émis en France de 1917 à 1921 au titre de la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre (montant en francs):

1914-15	1,087,412,736.55
1916	1,949,093,711.49
1917	2,807,448,382.70
1918	2,465,507,293.84
1919	2,578,512,391.96
1920	617,533,210.91
Total	11,605,509,028.45

Situation des recouvrements effectués en France au titre de la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre jusqu'au 30 septembre 1921 (montant en francs):

1917	192,462,400
1918	521,543,000
1919	614,357,200
1920	2,227,073,700
1921	3,628,711,800
Total	6,894,149,100

Versements effectués à l'échiquier au titre de l'"Excess Profits Duty" (monnaie en francs (1):

1915-1916	2,550,946
1916-1917	2,528,922,320
1917-1918	6,556,017,394
1918-1919	7,188,691,188
1919-1920	7,315,224,945
1920-1921	6,527,964,001
1er avril 1921 au 30 sept. 1921	2,759,177,400
Total	31,877,628,088

On le voit par ces tableaux, alors qu'en France l'impôt n'a commencé à rentrer qu'au bout de trois ans et il n'y a eu, au total, que 6,894,149,100 francs de recouvrés (sur des rôles s'élevant à 11, 605,509,028.45), en Angleterre les rentrées ont totalisé 31,877,528,088 francs, soit quatre fois et demie autant. Il est vrai que la majorité des industriels français que la guerre aurait enrichis ont vu leurs établissements détruits ou immobilisés par la guerre, mais cela même n'explique pas un écart de près de 50% entre le montant des rôles et celui des recouvrements.

(1) Au pair de 25 fr. 221.

LE MARCHE DU COTON

New-York, 21.—Les livraisons futures du coton sont soutenues. On cote:

Janvier	1692-98
Mars	1658-1700
Mai	1670-78
Juillet	1620-30
Décembre	1715-18

Les livraisons immédiates sont calmes. Middling Uplands 1755

Dividendes à Toucher

Liste de dividendes déclarés sur les valeurs cotées en Bourse, fournie par L. G. Beaubien et Cie:

Par L.-G. Beaubien et Cie.

X.D.		Payables le
25 oct.	Can. Ir. Fdries, prf. 2%	10 nov.
31 "	Can. Convert. 1¾	15 "
31 "	Cedars Rapids, 1¾%	15 "
31 "	Dom. Bridge, 2%	15 "
31 "	Kaministi. Power, 2%	15 "
31 "	Mont. L.H. & P.Co., 2%	15 "
31 "	M.L.H. & P. Cons., 1¾%	15 "
31 "	Ont. St. Prod., 2%	15 "
31 "	Can. Cem. prf. 1¾%	16 "
31 "	Bank of Montreal, 3% (boni 2% compris)	1 déc.
5 nov.	Pub. Lzed. com. 2%	15 nov.
9 "	Bank of Toronto, 2%	1 déc.
15 "	Bank of Commerce, 4% (boni 1% compris)	1 "
15 "	Bque d'Hochelaga, 2½%	1 "
15 "	Det. U. Ry. 3½% en val	1 "
15 "	Union Bank, 2½%	1 "
15 "	Bk of Hamilton, 3%	1 "
31 jan.	Ont. St. Prod. prf. 1¾%	15 fév.

* * *

Toronto— Bank of Toronto: un dividende régulier trimestriel de 3 pour cent, payable en décembre, aux valeurs enregistrées le 9 novembre.

CHIFFRES OFFICIELS SUR L'EXPORTATION AUX ETATS-UNIS

Ottawa, 21. — Le numéro d'aujourd'hui du "Bulletin hebdomadaire du service fédéral de renseignements commerciaux" contient une table qui indique: (1) les articles exportés par le Canada aux Etats-Unis avec les taux douaniers respectifs; (2) les quantités et valeurs de ces articles exportés en octobre 1920, comparativement à ceux exportés en octobre 1921, et (3) les quantités et valeurs pour les cinq mois juin-octobre 1920, en comparaison avec la période correspondante en 1921.

Pour le mois d'octobre 1921, la valeur des exportations canadiennes aux Etats-Unis affectées par ce tarif était de $7,329,028, contre $28,619,682 pendant le mois correspondant de 1920, et pour la période des cinq mois juin-octobre, de $17,399,096, contre $62,166,044. Les suivants sont parmi les produits qui indiquent des diminutions pour la période de cinq mois, comparativement à la période correspondante de l'année dernière: beurre et substituts: 1,285,088 livres contre 4,106,432 livres; boeuf, veau, mouton, agneau ou porc, frais ou congelés: 12,627,500 livres contre 19,866,200 livres; viandes de toutes sortes préparées ou en conserves, n.o.p.: 601,525 livres contre 1,707,420 livres; lait, frais, 697,482 gallons contre 931,382 gallons; lait, pasteurisé, condensé ou stérilisé, 1,196,385 gallons, contre 8,354,727 livres; bestiaux, 69,730 têtes, contre 141,685 têtes; brebis, 26,873 têtes, contre 106,102 têtes; patates, 298,229 minots, contre 797,845 minots; blé, 3,401,816 minots, contre 9,965,010 minots; farine de blé et semoule, 58,178 barils, contre 216,912 barils; laine,102,966 livres, contre 1,987,766 livres. Parmi les articles qui indiquent des augmentations en exportations sont: le fromage et ses substituts: 1,241,864 livres, contre 364,689 livres; graine de lin 1,976,482 minots, contre 594,257 minots; pommes, 350,025 barils, contre 17,458 barils; et mélasse, 555,952 gallons, contre 356,888 gallons.

REGLEMENTS NOUVEAUX DU "RAILROAD LABOR BOARD"

Chicago, 21 — Le "Railroad Labor Board" a annoncé que les nouveaux règlements de travail pour les six personnels des ateliers seraient terminés et publiés à temps pour entrer en vigueur le 1er décembre. La décision affectera près de 500,000 hommes. Le "Labor Board" prendra probablement ensuite l'étude des règlements de travail pour les terrassiers.

Chicago, 21—Les employés de la compagnie de salaisons Armour ont accepté une réduction générale de salaires, conformément à la demande faite par la compagnie il y a une dizaine de jours. La même réduction sera acceptée par les autres compagnies du même genre.

C'est la première fois dans cette industrie que les patrons et les employés se sont réunis et ont convenu d'une réduction de salaires.

Omaha, Nébraska, 21—Les cinq mille membres du chapitre Omaha de la Amalgamated Meat Cutters and Butcher Workmen of North America n'accepteront pas la réduction de salaires arrêtée à Chicago, entre les représentants de la Armour and Coy et le comité des employés, d'après une déclaration faite par J. W. Burns, secrétaire du conseil No 5 du syndicat.

PERTES DUES A L'INCENDIE

Toronto, 21.—Les pertes causées par le feu, au Canada, durant la semaine finissant le 16 novembre, sont estimées par le "Monetary Times" à $287,850. Elles avaient été de $216,500, la semaine précédente.

Chicago—La "Pullman Co." a déclaré deux dividendes trimestriels de $2 chacun, payables respectivement le 15 novembre aux porteurs de titres enregistrés le 31 octobre, et le 15 février, aux détenteurs enregistrés le 31 janvier 1922.

Montréal—Dom. Glass: dividendes réguliers trimestriels de 1¾ pour cent, pour les valeurs de priorité et de 1½ pour les valeurs ordinaires, tous deux payables le 3 janvier aux actionnaires enregistrés le 15 décembre.

EMPRUNT

Dupuis Frères,

Limitée

8%

Renseignements complets sur demande.

Crédit National,

Limitée

Chambre 715, Edifice Dominion Express.

145, rue St-Jacques

MONTREAL. Téléphone : Main 5185.

14-n s

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien & Cie, banquiers et agents de change, près la Bourse de Montréal:

NEW-YORK

	Cours moyens
Londres—livre sterling	$4.00
Paris—franc	0.0720
Bruxelles—franc	0.07
Genève—franc	0.1378
Berlin—mark	0.0038
Vienne—couronne	0.0005
Rome—lire	0.0416

MONTREAL

	Cours moyens
New-York	99⅝ %
Londres	$4.41
Paris	0.0796
Bruxelles	0.0774
Genève	0.2070
Berlin	0.0045
Vienne	0.0012
Rome	0.0455

UNE REDUCTION DE TARIF MARITIME

New-York, 21. — Une réduction de vingt pour cent dans les taux de troisième classe de New-York aux ports européens, en vigueur immédiatement, a été annoncée par la International Mercantile Marine Co. La réduction s'applique aux navires de la American, de la Red Star et de la White Star.

LE GRAIN EN ENTREPOT

(Du correspondant de la Presse)

Ottawa, 21.—D'après des chiffres fournis par le Bureau de la statistique fédérale, la quantité de grain dans les greniers canadiens a augmenté de 6,861,750 boisseaux, dont 6,552,551 boisseaux de blé, dans la semaine finissant le 12 novembre.

Commissaires des Ecoles Catholiques

DE LA

Cité de Montréal

OBLIGATIONS-OR 6% AU PORTEUR A 10 ANS

Datées le 1er novembre 1921. Echéant le 1er novembre 1931.

Coupures: $100, $500 et $1000

Principal et intérêt semestriel (1er mai et 1er novembre) payables à la Banque d'Hochelaga en la cité de Montréal.

Les obligations pourront être enregistrées quant au principal.

Prix: 100 et l'intérêt couru, rapportant 6%

HANSON BROS.

160 rue St-Jacques, MONTREAL — Valeurs de placement — Maison fondée en 1883. — 63, rue Sparks OTTAWA

16,18,21a

MAISON RENÉ-T. LECLERC 1901

Avantages Marqués

Les industries hydro-électriques peuvent compter sur un prix de revient de leur produit presque constant, sur des revenus sans cesse grandissants et sur des bénéfices qui augmentent encore plus rapidement que les revenus. Il n'est donc pas étonnant que les hommes d'affaires recherchent comme placement les titres des compagnies hydro-électriques. A ce sujet, un phénomène tout à fait significatif s'est produit. Les obligations et même les actions de certaines de ces sociétés se traitent sur un taux de rendement moindre que celui des obligations de nos provinces et même des bons du Canada. Il y a là, évidemment, autre chose qu'un simple engouement de l'acheteur. Le mérite des unes et des autres est dans la sécurité fondamentale que ces valeurs de portefeuille offrent au placement.

RENE-T. LECLERC

BANQUIER ET COURTIER

MONTREAL — 160, rue St-Jacques — QUEBEC — 74, rue St-Pierre

(Maison fondée en 1901)

LA LOI SUR LE GRAIN EST-ELLE "ULTRA VIRES?"

Winnipeg, 21—La constitutionnalité de la loi canadienne sur le grain ("Canada Grain Act") vient d'être mise en doute. La "Manitoba Grain Co.", accusée de violation de cette loi, allègue pour sa défense que le gouvernement fédéral n'avait pas le pouvoir de légiférer à propos du grain. Le magistrat Noble rendra son jugement vers la fin de cette semaine.

LA SITUATION ECONOMIQUE S'AMELIORE EN ITALIE

Ottawa, 21. — Le commissaire commercial canadien, M. W. McL. Clarke, de Milan, rapporte que le nombre des sans-travail, en Italie, a augmenté de 8.12 pour cent pendant septembre et que maintenant il atteint un total de presque un demi-million, quoique la situation dans les industries textiles et automobile indique une amélioration. La situation financière est meilleure. Le commerce de soie, produits chimiques et produits alimentaires montre une plus grande activité, et, quoique les importations continuent à être nombreuses, la balance non favorable du commerce a été quelque peu réduite.

Dans l'ensemble, la situation économique tend à s'améliorer.

Ottawa, 21. — Un comité composé de 50 membres de la Chambre des Représentants et du Sénat américain arrivera à Ottawa, le 30 novembre, et passera trois jours à étudier le système de taxes canadien. Le député Lester-D. Voly, de New-York, dans une lettre adressée à sir James Lougheed, premier ministre intérimaire, fait part de ce projet au gouvernement canadien.

EMPRUNT

Conseil consultatif canadien

Président

T. Hon. LORD SHAUGHNESSY, K.C.V.O.

SIR JOHN AIRD,

MARTIAL CHEVALIER,

SIR LOMER GOUIN, K.C.M.G.

EDSON L. PEASE,

SIR AUGUSTUS NANTON

W. N. TILLEY, C.R.

LL.-Col. HERBERT MOLSON, C.M.G., M.C.

Nouvelle Emission

$1,250,000

d'obligations or, six pour cent pour cinq ans, de la Commission Métropolitaine de l'Ile de Montréal

Datées du 1er nov. 1921. Remboursables le 1er nov. 1926.

Capital et intérêt semestriel (1er mai et 1er nov.) payables à la Banque d'Hochelaga, Montréal. Obligations au porteur des dénominations de $100, $500 $1,000 —enregistrables quant au capital.

Opinion légale de MM. Brown, Montgomery et McMichael, Montréal.

La Commission a été créée pour établir un système de contrôle financier par une autorité centrale sur un certain nombre de municipalités de l'île de Montréal. La valeur imposable de la propriété dans ce district qui peut être taxée pour subvenir au paiement du capital et de l'intérêt de ces obligations est de plus de $800,000,000, et la population de plus de 700,000. Cette émission constitue la seule dette fondée de la

MURPHY'S

Angle des rues Ste-Catherine et Metcalfe.

GRANDE VENTE DE SOIES

PRIX SPECIAUX POUR MARDI

SATINS LAVABLES, d'excellente qualité, 36 pouces de largeur, dans une belle variété de couleurs y compris les populaires couleurs suivantes: henna, jade, tangerine, orange, blanc et rose pâle.

SOIES IMPRIMEES POUR DOUBLURES, 36 pouces de largeur. Choix magnifique de jolis dessins appropriées pour doublures, abat-jour de lampes, etc.

SATINS DE CHINE IMPRIMES, 36 pouces de largeur. Excellente qualité pour doublures, etc. Nouvelles couleurs et nouveaux dessins exceptionnels.

MARDI LA VERGE **1.68**

CREPE CANTON

Bleu-marine et noir, 40 pouces de largeur. Une qualité très supérieure très recherchée pour la confection de belles robes. Prix très spécial, la verge. **4.95**

Velours à Chapeaux

Environ 300 verges de couleur noire seulement. Une excellente qualité marquée à beaucoup moins que sa valeur réelle. Mardi, la verge **2.50**

MANTEAUX POUR DAMES

UNE OFFRE TRES SPECIALE A 39.50



Nous avons acheté dernièrement à beaucoup meilleur marché que leur prix ordinaire, environ 47 manteaux en excellente qualité de velours tout laine, pour dames. Ce sont des manteaux très élégants avec leur magnifique collet en fourrure, véritable beaverette. Toutes les tailles de 34 à 46 de buste. Ce sont de remarquables valeurs. Prix spécial, mardi. **39.50**

—Murphy—Quatrième étage.

GANTS POUR HOMMES

Nouvelle série soigneusement confectionnée de peaux choisies. Coutures. Prix, bonne doublure. Bruns et gris, toutes les pointures., mardi, la pre **2.00**

Gants en Chevreau Français pour Dames

Marque Bonnet, coutures semi-piquées, fabriqués spécialement pour nous. Bruns, tans, blancs, noirs et gris. Piqûres larges sur le dessus en pareil ou de couleur contrastante. Mardi, la paire **4.00**

Solde de Chapeaux d'Automne



Prix ordinaires jusqu'à 16.50 — Mardi **7.50**

Plusieurs chapeaux valent beaucoup plus que le double du prix de vente. Dans le lot se trouvent de grands chapeaux avec plumes retombantes, d'excellents turbans pour la rue et autres élégants modèles confectionnés en velours de Lyon, en peluche de chapelier et en duvetyne.

—Murphy—Troisième étage.

61 COSTUMES POUR DAMES

Prix ordinaires 90.00 à 150.00—En vente mardi à Moitié Prix

VENTE DE CHAUSSURES

Bottines d'hiver pour dames — Valeur de 8.00 — Mardi la paire — **4.95**

Maintenant que les temps froids sont arrivés, vous désirez avoir une paire de ces élégantes et confortables bottines en veau, elles sont de bonne pesanteur, à semelles cousues et talons cubains. Toutes les pointures de 2½ à 7 dans les bottines noires et environ 50 paires de bottines brunes dont nous n'avons pas toutes les pointures. Ce sont des bottines qui se vendent ordinairement 8.00. Mardi **4.95**

90 paires de bottines genre brogue, en veau, à trépointe Goodyear, pour dames. Semelles épaisses et talons bas. Brunes et noires. Une chaussure idéale pour porter avec des guêtres. Pointures 2½ à 7. Une valeur spéciale mardi à **6.95**

GUETRES MURPHY — AJUSTEMENT PARFAIT

Valeur de 3.00 — Mardi **2.19**



Toutes nos guêtres, à 12 boutons, en drap anglais sont réduites. Toutes sont parfaites et entièrement garanties. Pointures 2 à 7 dans toutes les couleurs à la mode. Les femmes économes ne laisseront pas passer inaperçue une telle aubaine.

MOUCHOIRS

Afin de vous induire à venir voir notre étalage, nous offrons spécialement mardi: Très beaux mouchoirs en linon fin, coins de fantaisie. Choix très varié. Broderie pleine dans de jolies couleurs pastel, coins en dentelle, effet de motif. Aussi quelques-uns avec motifs en dentelle et tout le tour à points d'ourlet. Spécial, chacun **.39**

Les mouchoirs "Murphy" en pure toile irlandaise constituent des valeurs insurpassables à Montréal. Ils se lavent tout aussi bien que de la soie.

Pour hommes, grandeur ordinaire, en toile pure avec bord à point d'ourlet. Chacun **.45** à **1.50**

Mouchoirs pour dames, qualité épaisse ou claire, pure toile, bords à points d'ourlet. Chacun **.20** à **.75**

Murphy's—Rez-de-chaussée.

Couvertures

125 paires de couvertures en flanellette blanche, 11/4, bordure rose ou bleue. Dimension pour lits doubles. Prix ordinaire 2.75 la paire. Mardi **2.19**

Seulement 50 couvertures dans les couleurs de fauve et gris, pour le camp, la maison de campagne, etc. Elles sont grandes. Prix ordinaire 10.50. Mardi **5.95**

75 paires de couvertures pure laine, en véritable laine écossaise d'excellente qualité, bordures bleues et roses, se lavent magnifiquement. Prix très spécial, mardi, la paire **9.89**

15 paires de couvertures Hudson Bay rouge foncé. Epaisses, de bonne fabrication, très grandes. Ce sont des couvertures idéales pour le camp, etc. Mardi, la paire **12.95**

COTON A OREILLER

En coton très épais, belle qualité de coton circulaire, trois largeurs 40, 42 et 44. Un seul prix, mardi, la verge **.59**

COTON A DRAPS

1,000 verges de tissu anglais à drap, belle qualité épaisse, exempt d'apprêt, 72 pouces de largeur. Mardi, seulement la verge **.79**

TAIES D'OREILLERS

150 paires de taies d'oreillers de bonne qualité, qualité épaisse, ourlés, prêts à servir, 42 pouces de largeur. Mardi, seulement, la paire **.49**

SERVIETTES TURQUES

175 paires de serviettes à bord en relief, grandes. Couleurs: rose pâle, azur et or. Place pour initiales. Mardi, la paire **1.49**

Murphy's—Deuxième étage.

THE JOHN MURPHY CO. LIMITED

LE COIN DES ENFANTS

UN PEU D'AIDE FAIT GRAND BIEN



Le père Trinquart, ouvrier démolisseur, a eu bien du mal à se lever ce matin. Dame, on ne peut pas être du jour et de la nuit. Or, le père Trinquart a festoyé jusqu'à une heure du matin, et il est rentré à son domicile dans un état d'ébriété complet.

Aussi a-t-il les jambes faibles, et se rend-il péniblement à son travail. Il lui faut abattre un long pan de mur, telle est sa tâche de la journée. Tout d'abord le père Trinquart commence par injurier de paisibles vaches paresseusement couchées sur le gazon:

« Regardez-moi ces vilaines bêtes-là, ça s'élève sur le gazon pendant que les braves prolétaires comme moi sont obligés de travailler comme des galériens pour gagner le pain de leurs enfants. » Mais voilà qu'un taureau marche vers l'insulteur. Trinquart commence à trembler:

« Qu'est-ce qu'il me veut celui-là? Ah! j'y suis, c'est mon nez qui l'excite. Voilà l'inconvénient d'avoir le nez rouge. » Le taureau s'élance farouchement sur l'ivrogne qui n'a que le temps de se réfugier sur le mur. Mais l'impétueux animal renverse une partie de ce mur.

...et revient plus de dix fois à la charge. Peu à peu, tout le mur s'écroule sous les redoutables coups de corne du ruminant. Plusieurs fois Trinquart a failli être éventré; c'est une vraie chance s'il sort indemne de cette situation. Jugez de sa joie lorsqu'il constate...

...que le taureau l'a admirablement suppléé dans sa tâche. En effet, le mur ne forme plus qu'un amas de décombres. Le père Trinquart a gagné sa journée sans se donner de mal, aussi est-il fort reconnaissant au taureau et rentre-t-il chez lui pour reprendre son sommeil interrompu.

POESIE ENIGMATIQUE

(Les points indiquent le mot à trouver. Ce mot rime avec le quatrième vers.)

Ecoutez ce calembour. L'autre jour [mon frère,
Essuyant avec moi les meubles du...
Avec un air noble me dit:—Vous, [Madelon,
Un roi en train d'époussetter une [bergère!..."

Solution demain

METAGRAMME

(Chaque lettre majuscule est la première lettre d'un mot. Quand vous aurez trouvé la terminaison de l'un de ces mots, vous aurez celle de tous, car c'est la même.)

Avec un C je suis un recueil de lois.
Avec un I je suis un médicament.
Avec un M je ruines les élégantes.

Solution demain

JEU DES HOMONYMES

(Ce jeu consiste à trouver dans chacune de ces trois phrases le même mot, bien qu'il ait un sens différent.)

Je l'aime en été
J'en fais le rival du Midi.
Je le place près de la Belgique.

Solution demain

LE COMPTE SERA PAYE

L'hon. juge Archer a rendu jugement accordant la réclamation de MM. Hormisdas Chartrand et Vernant Lapierre, plombeurs, au montant de $168 pour du travail effectué et des matériaux fournis à la propriété de M. H.-H. Pick. Celui-ci devra payer le compte.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER
L.M.D.A

ECONOMISEZ!



Prix Nouveaux
Sans Concurrence
Possible

Le Mouton de Perse, dont notre maison fait une spécialité, semble avoir la plus grande vogue tant parmi les élégants et élégantes que parmi ceux de la classe moyenne dont la bourse est plus modeste, mais qui savent qu'en achetant un vêtement quelconque en Mouton de Perse, c'est faire un placement sûr et certain pour leur vie durante, mais qui sera encore profitable à leurs descendants. Et si vous voulez que votre manteau de Mouton de Perse vous donne entière satisfaction pendant les longs et froids hivers, adressez-vous à la maison McCOMBER LIMITEE. Prix: 103.00 à 309.00.

Les meilleures peaux de mouton de Perse à $10.30 seulement. D'autres à prix très modiques.

LES COMMANDES par la POSTE sont l'objet de la même diligence et de la même courtoisie que celles données en personne. Envois port payé partout, et si vous n'êtes pas entièrement satisfait, votre argent vous est remis.

Demandez notre catalogue

McComber LIMITEE
COIN St PIERRE
420 St PAUL OUEST
21,24

LA FIN DU MONDE EN L'ANNEE 1925?

Un discours prononcé, hier avant-midi, par le juge J.-F. Rutherford devant une grande foule qui s'était rendue au théâtre Allan, a beaucoup soulevé l'hilarité de l'assistance. Le juge Rutherford parlait au nom de l'Association internationale des étudiants en théologie, disciples du pasteur Russell. L'orateur a dénoncé le bolshévisme, l'union entre les capitalistes et les églises, puis il annonça la fin du monde.

"Il y a actuellement des millions d'habitants dans le Québec, dit-il. Si ces habitants voient l'année 1925, ils ne mourront plus jamais. Pareille déclaration peut vous paraître curieuse, ajouta-t-il, mais si c'est là la vérité, il n'en est pas moins vrai que c'est le meilleur message qui vous ait été donné." Le juge Rutherford expliqua que la fin du monde est proche, et déclara que cette fin du monde ne veut pas dire la combustion de notre planète, mais simplement la venue d'une ère nouvelle, alors que les dents et les cheveux repousseront, que les gens laids deviendront beaux.

PROMESSES DIVINES DE VIE IMMORTELLE FAITES A L'EGLISE

En présence d'un auditoire d'élite, réuni sous les auspices de l'Association catholique des voyageurs de commerce, vendredi, à la salle Lafontaine, le R. P. Louis Lalande, S.J., recteur du collège Sainte-Marie, a fait une conférence sur les promesses de vie immortelle qui ont été faites à l'Eglise Catholique par son divin fondateur.

LES FERMES DE L'OUEST

Winnipeg, 21. — On compte actuellement 55,184 fermes dans la province de Manitoba.



Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS.

264-b w

Traitement rationnel et spécifique de la Grippe.
GRIPPA
Calme contre la fièvre, maux de tête, rhumatisme, sirop contre la toux, bronchite, pneumonie, coqueluche.
Dr A. A. GAUTHIER, 1313 St-Denis.

14,19,21,26

ASSEMBLEE TRES ORAGEUSE DANS SAINT-LAURENT

L'honorable M. Ballantyne ne prononce que quelques bribes de son discours.

L'IMMIGRATION

L'honorable C.-C. Ballantyne, ministre de la Marine, a tenté de tenir une assemblée, samedi soir, dans la salle Auditorium. Mais il ne réussit à se faire entendre qu'à de rares moments, tant les interrupteurs le pressèrent de questions et entretinrent le vacarme, inauguré au début même de la réunion. La salle était remplie à sa capacité. Les interruptions étaient conduites par quelques femmes qui criaient à tout moment: "Vive Laurier", "c'est faux", "prouvez-le", et entraînaient une partie de la foule avec elles.

Un coup de théâtre se produisit, quand une femme monta sur l'estrade et, ayant posé une série de questions au ministre de la Marine, déclara qu'on avait fait toutes sortes d'efforts afin d'empêcher les gardes-malades des hôpitaux canadiens-français de s'enregistrer sur les listes de votation. Il y eut alors un vacarme dans la salle qui ne s'apaisa qu'au bout de quelques instants.

L'hon. M. Ballantyne débuta sur le tarif, mais on ne put comprendre que quelques bribes de cette partie de son discours. Il en fut ainsi sur son étude de la question des chemins de fer, qu'il continua de prononcer même pendant les interruptions. Vint ensuite la question de la marine. "Qui créa la question de la marine et des chemins de fer?", demanda le ministre. Des vivats enthousiastes pour Laurier répondirent. "Vous n'applaudirez pas tant Laurier quand j'aurai terminé" répliqua M. Ballantyne. La foule poussa un cri de désapprobation et l'on ne put rien comprendre pendant un long moment. La manifestation reprit de plus belle, au bout de quelques secondes, lorsque le président de l'assemblée, M. Sayer, déclara que la fervente interruptrice était Mme Odell. M. Ballantyne vint à prononcer le nom de Mac-Kenzie-King et provoqua d'autres applaudissements pour ce dernier.

Le ministre de la Marine accusa ensuite les libéraux d'avoir fait inscrire des femmes d'autres comtés sur les listes de Saint-Laurent-Saint-Georges. Une interruption de quelques minutes suivit cette déclaration. L'orateur profita de quelques secondes de répit pour remercier ceux qui étaient venus pour écouter et dit qu'il n'avait pas de temps à perdre avec les interrupteurs, qu'il dit être soudoyés par M. Marler. Les cris devinrent si forts et furent si longtemps prolongés que l'on crut que l'assemblée allait se terminer là.

M. J.-A. Mann prit alors la parole et dit que les interruptions lui donnaient un prétexte d'exposer les scandales libéraux. La foule ne lui en laissa pas dire davantage. Mme P. Rudich fut un peu mieux écoutée, mais lorsqu'elle vint à faire l'éloge de M. Ballantyne, elle dut résigner sa place à M. Dave Friedman qui ne fut pas plus heureux. M. F.-J. Bissillon parla quelques minutes au milieu du brouhaha général et l'on ne put saisir une seule de ses paroles. Le président de l'assemblée déclara de clore la réunion et, de son discours, l'on ne comprit que ses gestes.

AUTRE ASSEMBLEE

Le ministre de la Marine a tenu une autre assemblée, hier après-midi, à la salle St-Clair. Il parla surtout de l'immigration juive et annonça une séance spéciale du cabinet que sir James Lougheed, premier ministre par interim, a convoquée pour mercredi prochain afin de discuter cette question. "Nous donnerons justice et fair play à ces immigrants, dit-il, parce que nous voulons traiter tout le monde sur le même pied et non parce que nous sommes à la veille d'une élection". Son discours ne porta que sur l'immigration et M. Ballantyne déclara que s'il était élu, il représenterait aussi bien les libéraux que les conservateurs. "Car, dit-il, vous connaissez mon passé".

M. Henry Weinfield parla aussi de l'immigration et fit l'éloge de la maîtrise, du contrôle et des qualités d'homme d'Etat que possède M. Ballantyne. "Quatre-vingt-dix pour cent de l'assemblée d'hier voulait écouter, dit-il; et c'est une marque de vrai désespoir de la part de M. Marler que d'envoyer des interrupteurs à nos assemblées. A bout d'arguments, il se voit réduit à bâillonner son adversaire". Il qualifie ensuite cette assemblée d'"exhibition dégradante".

Mme Pollock, M. Berman et M. Bernard Rose parlèrent aussi en faveur de M. Ballantyne.

ACCIDENT MORTEL

Halifax, 21. — Gordon Hirtle, 30 ans, a été tué accidentellement dans les mines, à dix milles de Dartmouth.

COUTUME N'EST PLUS LOI

(De l'"Eclair")

Il ne fait pas bon, même dans les pays les plus traditionnels, se fier et trop croire à la perennité des traditions.

Tous les guides racontent, en effet, que dans les îles anglaises de la Manche survit une vieille coutume qui date du moyen âge: "Un habitant se croit-il lésé dans ses droits, victime d'une injustice, il n'a qu'à s'agenouiller sur la place du Marché et à s'écrier (en français): "Haro! à l'aide, mon prince, on me fait tort!" et la situation dont se plaint l'indigène doit cesser jusqu'à ce que les magistrats aient rendu un jugement.

Or, raconte l'"Opinion", lors de la récente visite que fit le roi d'Angleterre à l'île de Jersey, un touriste, ayant ouï parler de cette curieuse tradition, et par le pittoresque alléché, voulut voir si elle était toujours en vigueur.

Il s'agenouilla à l'endroit indiqué, poussa le cri consacré et... fut arrêté.

Le touriste ayant avoué qu'il cherchait uniquement à satisfaire sa curiosité a été jugé et condamné à une forte amende pour "avoir manqué de respect à la justice!!"

LA CARRIERE DU CHANTEUR F. CHALIAPINE

Le grand artiste russe, fils de paysans, fut apprenti-cordonnier.

PENIBLES DEBUTS

Feodor-Ivanovich Challapine qui donnera un concert, mercredi soir, au théâtre Saint-Denis, a une carrière tout à fait remarquable. Né en 1873 d'une famille de paysans, Chaliapine ne reçut aucune éducation durant son enfance. Il s'est instruit seul et il obtint le degré de culture qu'il possède à l'heure actuelle, grâce à son travail personnel.

Il travailla tout d'abord dans une boutique de cordonnier. Chose remarquable c'est qu'un autre grand Russe, Maxim Gorky, travaillait lui aussi alors, chez un boulanger et ce dans la même rue où était située la boutique de Chaliapine. Dès son jeune âge Chaliapine fit preuve d'un goût très marqué pour la musique et la carrière artistique. Il chantait dans la chorale de l'archevêché de sa ville natale, Kazan. Mais à dix-sept ans, le goût de la vie artistique était tellement développé chez lui, qu'il laissait la boutique du cordonnier et s'engageait dans une pauvre et malheureuse troupe d'opérette qui était sur le bord de la banqueroute. Trop souvent les artistes n'étaient pas payés. Chaliapine, pour manger, allait travailler comme porte-faix, à la gare du chemin de fer. Il voyagea ensuite dans le Caucase. En 1892, il était à Triflis. Il y fut remarqué par le grand chanteur russe Ossatov qui lui donna quelques leçons et le fit engager à l'opéra local débutant dans "Une vie pour le Tsar".

En 1894, il chantait à Saint-Pétersburg au théâtre d'été et au théâtre Panaevsky. L'année suivante, il était engagé au théâtre Maryinsky, mais on semblait ignorer ses qualités. Un jour enfin, le millionnaire russe Mamantov paya l'amende due par Chaliapine pour pouvoir abandonner l'opéra impérial et amena l'artiste à Moscou. Il devint bientôt l'idole du pays tout entier.

En 1899, Chaliapine était engagé à l'opéra impérial de Moscou au prix de 60,000 roubles par année. On le réclamait partout: à Monte-Carlo, à Milan, à Buenos-Ayres. Il se rendit à Milan où il se maria. Il demeura quelque temps dans cette ville où il chanta à la Scala, débutant dans "Mefistofole" de Boito.

Il rendit ensuite visite à Paris, à New-York. Il chanta à Londres en 1913, puis retourna en Russie au commencement de la guerre. Il est demeuré dans son pays jusqu'à il y a quelques mois alors qu'il obtint la permission d'aller chanter en Europe et en Amérique afin de recueillir des fonds pour les Russes que la famine menace. Il a chanté à Londres et à New-York et a été acclamé. Il chantera ici, mercredi soir.

FACULTE DE PHILOSOPHIE

Voici l'horaire des cours à la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal, pour la quatrième semaine de novembre:

1 Cours régulierr. **Lundi, 7 h. 30 p.m.** Morale, prof. Perrin. Droit de propriété (IVe). Collectivisme scientifique. **Mardi, 8 h. p.m.** Logique, prof. Pineault. Jugement, nature, espèces. **Jeudi, 8 h. p.m.** Psychologie, prof. Pineault. Origine des espèces, (IVe). **Samedi, 8 h. p.m.** Histoire, prof. Forest. Aristote (1er) vie, oeuvre, caractère général.

II Cours spécial. **Samedi, 8 h. 30 a.m.** Psychologie. Prof. Pineault. Origine des espèces, (1er). **Samedi, 9 h. 30 a.m.** Histoire, Prof. Forest, Socrate, vie, oeuvre, valeur.

Tous les cours se donnent à l'Université, 185, Saint-Denis.

ACCUSE DE VOL

Winnipeg, 21.—William W. Dart, comptable, est accusé du vol de $3,900.

POUR
prévenir les douleurs après les repas, la flatulence, les maux de tête, les excès de bile, la constipation et autres peines de
L'INDIGESTION
aucun remède n'a acquit une renommée aussi grande que le Sirop de la Mère Seigel, réputé depuis 50 ans le tonique suprême de l'estomac et du foie.
le SIROP de la MERE SEIGEL



LES ENFANTS ADORENT LES MOIRS

MAIS la grande soeur ne gronde pas trop fort, car elle sait qu'ils sont purs et nourrissants et tout aussi bons pour les tout-petits que pour les grandes personnes.

MOIR'S LIMITED — HALIFAX.
BUREAU A MONTREAL
411 Edifice Lindsay
MONTREAL

MOIR'S Chocolates

LACOSTE SE RECONNAIT A PEINE

Un Québecquois mange de n'importe quoi, dort comme une souche, et

SE PORTE A MERVEILLE

"Mon état s'est tellement amélioré depuis que je prends du Tanlac que je me reconnais à peine". Telle fut la remarquable déclaration que formula récemment M. Charles Lacoste, demeurant 21 rue Roberval, à Québec, en racontant la merveilleuse façon dont il fut remis sur pied par le Tanlac.

"Pendant environ un an, avant de prendre du Tanlac, j'étais un homme très malade. Je n'avais plus d'appétit. Le soir, je préférais ne pas manger plutôt que de courir le risque d'endurer pendant la nuit les douleurs qui me torturaient chaque fois que je prenais quelque chose le soir. Mon pauvre estomac était complètement détraqué. Ma santé laissait tellement à désirer que je ne pouvais pour ainsi dire plus ni manger, ni dormir, ni travailler. J'avais l'estomac terriblement acide et je me courbais parfois sous la douleur que m'occasionnaient les crampes. Les gaz m'oppressaient tant, que j'en avais des palpitations à croire que le coeur allait me sauter hors de la poitrine. J'étais constamment sous le coup d'une tension nerveuse excessive et j'avais l'impression très nette que je ne pourrais résister longtemps à de tels maux.

"Finalement, je pris un jour du Tanlac dans l'espoir qu'il me soulagerait. Je dois dire qu'il me donna de bons résultats dès les premières doses. Cinq bouteilles ont mis fin à mes souffrances, et je suis heureux de dire que je me porte aujourd'hui à merveille. Je n'ai plus jamais ni maux ni simples malaises, je mange et je dors bien et mon travail que je redoutais autrefois est maintenant une distraction, un plaisir pour moi. Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de dire un peu ce que je pense du Tanlac".

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux. (ann)

Spear English **Améliorez votre position**

Tant que vous ne saurez pas l'anglais vous ne pourrez pas vous créer une situation enviable dans le monde des affaires.

Quelques heures d'étude, le soir, chez vous suffisent pour vous assurer, en peu de mois, une connaissance parfaite de l'anglais.

Notre brochure "Comment apprendre l'anglais" gratis sur demande.

Ecrivez de suite et nous vous l'enverrons.

LA CIE CANADIENNE DES COURS PAR CORRESPONDANCE (Ltée)
333 A Ave Viger Montréal

18-1,M,v,n

GRAND CONCOURS

Promenez-vous à New-York aux dépens de la maison LaSALLE & FILS. Voyez-nous pour conditions.

Spécial pour 2 Jours



Jolis souliers à deux lanières, cousus "Goodyear". Rég. 88.90 . . . . . **$6.90**

Bottines chevreau noir et veau brun, trépointe "Goodyear" pour messieurs. Rég. $7.90 **$4.95**

Superbe choix de guêtres à 12, 14 et 16 boutons, ainsi qu'à trois boucles; nuances: castor, sablé, cannelle, drab, brun, noir, etc. En feutre, à partir de . **$1.98**

En drap, depuis **$2.95**

Bottines de couleur, imitation "brogue"; pointures 1 à 5 pour garçons. Rég. $4.45 . **$2.95**

La même chose dans les pointures 11 à 13 pour jeunes gens. Rég. $3.95 . . . . **$2.45**

Bottines en dongola; pointures 8 à 10 pour enfants. Rég. $1.98 . . . . . **$1.39**

La même chose; pointures 4 à 7. Rég. $1.69 . . . . . **$1.19**

Un lot de souliers boudoir Packard, avec talons de caoutchouc **$1.49**

Bottines lacées en bon kid, talons hauts ou bas; pointures 1 à 7 pour dames. Rég. $5.95. . . . . **$3.95**

Jolis souliers feutre "Cosey", 3 à 7, plusieurs nuances pour dames. Rég. $1.39 . . **98c**

Nous vendons tout ce qu'il y a de mieux en Claques. Nous garantissons chaque paire. Prix aussi bas que quiconque sur le marché et plus bas que beaucoup.

Seuls agents pour tout le nord de la ville de la célèbre chaussure "La Parisienne". Assortiment complet et choisi.

Nous défions la compétition avec la nouvelle rectification des prix que nous venons de faire.

SUIVEZ NOS ANNONCES SPECIALES DE LUNDI ET JEUDI

F.X. La Salle & Fils

Les marchands qui vendent de bonnes chaussures.
3 MAGASINS A VOTRE SERVICE
SAINTE-CATHERINE Voisin Vallières — MONT-ROYAL Coin Marquette — RACHEL Coin Rivard

MAJORITE POUR LES CATHOLIQUES BELGES

Bruxelles, 21.—Les élections législatives, si l'on en juge par les rapports reçus jusqu'ici, ne changeront pas l'aspect politique du parlement, déclare le premier ministre Wiart. Le parti catholique semble avoir maintenu sa majorité.

COUR SUPERIEURE

Division de pratique. 21 novembre 1921. Séance de l'avant-midi. Président, l'hon. juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Imperial Bank of Canada vs J. Enzer. Motion du défendeur pour le rejet du plaidoyer; motion renvoyée avec dépens. Coderre, j.

P.-D. Clark Sons Limited vs Peter Lyall Sons Construction Co. et défendeurs. Demande bons en garantie et The Toronto Terminal Co. défendant en garantie. Motion des défendeurs en garantie pour délai; accordée 10 jours de délai; dépens à suivre. Coderre, j.

Dame M. Hunault vs Maxime Sequier et Rodolphe Pepin opposant. Motion de la demanderesse pour permission de contrôler l'opposition. Accordée en par demandeur en payant frais de motion et de défaut. Coderre, j.

Dame May Foster vs Laurence S. Barber. Motion du demandeur pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

Dame D. Cardinal vs V. Gougeon. Exception à la forme maintenue avec dépens vs demanderesse, sauf recours. Coderre, j.

La Banque Nationale vs Bouillon Limitée. Motion du défendeur pour détails, accordée, 10 jours de délai, dépens, à suivre. Coderre, j.

G. Cardinal vs Albert Lacombe et défendeur opposant, opposition à jugement refusée, avec dépens. Coderre, j.

F. Baroni vs G.-T. Ryle, motion du demandeur pour pension; accordée quant à $10.50 par semaine à partir de la signification de la requête, dépens à suivre. Coderre, j.

Dame veuve Albertine Gagnon vs Arthur Faulkner et al. Inscription en droit de la demanderesse. Preuve avant faire droit, dépens réservés. Dans la même cause. Motion des défendeurs pour amender plaidoyer; renvoyée avec dépens, Coderre, j.

M. H. Spencer Co. Limitée, en liquidation et Gordon W. Scott, liquidateur provisoire. Requête du liquidateur provisoire pour nommer conseil, continuer les affaires, et ouvrir compte de banque, accordée.

Coutu et Savignac vs Robert Greenwald. Motion du demandeur pour permission de répondre; accordée, sans frais.

Division de Pratique, 18 novembre 1921. Séance de l'après-midi. Président, Hon. Juge Coderre.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

J.-E. Morier vs J. Emard. Motion du demandeur pour règle Nisi; accordée quant aux frais seulement.

Ville Laval de Montréal vs G. Boulanger. Exception dilatoire; accordée, dépens à suivre.

Ivanhoe Bissonnette, réquérant. Requête pour être nommé Commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Le traité de paix (Allemand), ordre de 1920. A le Secrétaire d'Etat du Canada. A George Brabander et Dame Aqués, Emilie Daub, réquérante.

Requête pour autorisation à produire, opposition. Requête accordée.

Beaudoin Limitée vs Martial Dagenais et Joseph Shapiro. T. S. Jugement suivant déclaration du T. S. Martineau, j.

La ville Saint-Michel vs Dame C. Minto et vir. Jugement pour $1,582.07.

James-E. Wilder vs Tom Splepen. Motion du demandeur pour amender déclaration: accordée en payant frais de motion et de regression. Permis au défendeur de produire nouveau plaidoyer, sous toutes réserves.

J.-W. Shaw vs Les héritiers de feu Dame J.-H. Roscoe et J.-H. Roscoe, mis en cause. Motion des défendeurs pour détail; motion renvoyée avec dépens. Martineau, j.

Léopold Leclaire vs M. T. Co. Motion de la défenderesse pour détails; accordée en partie, dépens à suivre. Martineau, j.

Alfred Dallaire et Docteur J.-E. Racicot vs Jos. Landry et The St. Jacques Tobacco Co., opposants. Motion des demandeurs pour interroger l'opposant; accordée, fixée le 25 courant, à 11 heures a.m., au greffe, dépens réservés et autres conclusions réservées.

D. Cardinal et al vs J.-P. Côté. Jugement pour $193.50. Archer, j.

J.-A. Jarry vs W. Fowler. Jugement pour $270. Martineau j.

Dame Alice Howe vs James-C. Fielding. Inscription en droit de la demanderesse. Maintenue avec dépens. Martineau, j.

Dame E. Lauzon vs Louis Valiquette. Jugement ordering separation as to bed. Surveyer, j.

Renfrew Machinery Co. Limitée vs Wilbrod Régimbal. Motion du demandeur pour nouveau bref d'exécution, accordée.

Joseph Martin vs Morris Green. Délibéré rayé. Surveyer, j.

James Craig vs Loan Press Limited. Requête du demandeur pour ester en suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

John Smuke vs Harbour Commissoners of Montreal. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $1,186.20.

Dame A. Beaulieu vs Louis Demers. Jugement ordonnant séparation de corps.

Davis & Lawrence Co. vs The Fellows Medical Manufacturing Co. Motion de la défenderesse pour interroger John-H. Byrn comme témoin, le 28 courant, à 10.30 a.m. au Greffe; accordée, dépens à suivre.

Eugène Chatelle va de la Bruyère Girouard et Hon. Jérémie Décarie mis en cause. Mérite d'Habeas corpus; Habeas corpus cassé. Maclennan, j.

Napoléon Laforce vs de la Bruyère Girouard et Hon. Jérémie Décarie, mis en cause. Mérite d'Habeas corpus; Habeas corpus cassé. Macleannan, j.

LE PROCES DU FAMEUX LANDRU

LE "BARBE-BLEUE" SOULEVE LA HAINE

Il aurait mérité la mort parce qu'il a eu le malheur de tuer quelques petits chiens.

ETRANGE ATTITUDE

Paris, 21. — Le procès du prétendu "Barbe-Bleue" de Gambais a donné lieu à un changement d'opinion, en France. Jusqu'ici, le public paraissait plutôt favorable à l'homme accusé de onze meurtres, mais contre lequel les preuves bien évidentes manquaient. Le public semblait désirer voir le "Barbe-Bleue" faire quelque déclaration pouvant lui assurer la vie; mais Landru a eu le malheur de tuer les petits chiens de Mme Marchandier qui fut l'une de ses fiancées. Ce souvenir a été rappelé et le public s'est irrité. Ceux qui demandent maintenant la mort du "Barbe-Bleue" sont légions.

Les dernières séances des assises de Versailles ont été marquées par d'assez vifs incidents.

AMOUR DES CHIENS

Paris, 21. — Le sentiment populaire en a aujourd'hui décidé du sort du fameux Landru, "l'homme aux 283 affaires d'amour". Depuis le moment où avait été inventée la célèbre histoire des crimes du "Barbe-Bleue", toute la France avait suivi son "cas" en faisant des plaisanteries et Landru provoquait plutôt la gaîté que la haine. Mais aujourd'hui le cri général est: "Vive la guillotine" pendant que des articles éditoriaux de grands quotidiens vont jusqu'à exprimer la conviction de sa culpabilité.

La raison de ce changement subit est l'aveu que Landru a fait d'avoir étranglé trois petits chiens appartenant à sa dixième fiancée, Mme Marchandier. Jusqu'à un certain point les Français donnaient tort aux fiancées du "Barbe-Bleue" d'avoir abdiqué devant un pleurnichard sans attraits. Mais ils se sont révoltés contre l'étranglement de petits animaux qui ne pouvaient lui nuire.

Mme Marchandier avait essayé d'établir une suite de logements meublés pour location. Elle faillit bientôt et fit la connaissance de Landru en sa qualité de marchand de meubles usagés. On sait qu'ils partirent ensuite tous deux pour la villa de Gambais d'où Mme Marchandier ne revint jamais. Dans la cour de la villa on trouva plus tard les trois petits chiens qui, d'après l'autopsie, avaient été étranglés.

PROFOND DEGOUT

Si les jurés peuvent être influencés par le sentiment populaire, Landru a fait la plus grande erreur de tactique possible en admettant avoir tué ces chiens. Toute l'assistance a manifesté un profond dégoût et regarda dès lors Landru avec des yeux indifférents. Ceux qui avaient suivi de près la cause déclarèrent que c'est là une faiblesse de Landru et que, dans une semaine, ses nerfs ne pourront peut-être plus l'empêcher de faire de plus étonnantes révélations. Landru a donné comme raison que Mme Marchandier voulait se débarrasser de ses chiens.

L'intransigeant discute le cas Landru en première page aujourd'hui. Le rédacteur déclare que la guerre a fait oublier la valeur d'une vie humaine. Il termine en disant que même une erreur de la justice, condamnant Landru à la guillotine, ferait peu de tort alors qu'elle pourrait faire un grand bien.

Le procès du Barbe-Bleue a été remarquable jusqu'ici pour l'extrême politesse déployée de part et d'autre. Il serait difficile de surpasser la suavité de manières de Landru à l'égard des témoins et l'on ne pourrait trouver d'égale à la courtoisie du procureur.

La séance d'hier a été cependant la scène d'incidents orageux. Me Moro-Giafferi, le défenseur de Landru, s'est levé et a quitté la salle après une vive passe avec le procureur, à un moment où les rumeurs étaient si fortes dans l'audience que les deux avocats ne pouvaient se comprendre. Au bout de cinq minutes on a pu calmer Me Moro-Giafferi et le ramener dans la salle.

Quand on demanda à Landru pourquoi il s'était présenté comme un prétendant à Mme Marchandier: "Il est probable, répondit-il, que j'avais alors besoin de faire quelque expérience psychologique". A une autre question relative à la provenance de son argent, Me Giafferi répondit: "Vous nous accusez d'avoir détourné trente mille francs en 1914. Que voulez-vous de plus. Ce sont vos propres déclarations".

ACCUSE DE MEURTRE

Toronto, 21. — Mme Louise Leslier, de London, Ont., est accusée du meurtre de Mlle Eileen Lyons. Il s'agirait d'une opération illégale.

L'AMIRAL BEATTY VIENDRA AU CANADA

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 21.—Ottawa recevra la visite prochainement non seulement du maréchal Foch mais aussi celle de l'amiral lord Beatty. Ce dernier arrivera dans la capitale samedi, le 10 décembre et passera la journée ici; le maréchal arrivera le lendemain. Tous deux seront reçus officiellement par le gouvernement et la ville. Le lieutenant-colonel René de Saliberry, vice-président de la G.W.V.A., et le lieutenant-colonel Laflèche recevront le maréchal Foch à son arrivée à Ottawa.

ENCOURAGEMENT A NOS ECRIVAINS

Suite de la première page

Boullogne, 1638; un autographe de Lauzon, 1656; de Dollier de Casson, de Souart, de Pérot et de Basset, 1672; la description anatomique du castor, par Claude Perrault, 1669; une ordonnance de Mgr de Laval, 1677; l'Histoire de l'Hôtel-Dieu, par la Mère Juchereau, 1751; autographes de M. de Tracy et du père Lemercier, 1666; de Chomédy de Maisonneuve, Jean de S.-Père et Lambert Closse, 1654; de René Doussin, un des malheureux compagnons de Dollard, 1659; du marquis de Montcalm, 1758; de Pierre de Calvet, 1769; de Pierre Boucher, 1er seigneur de Boucherville, 1683; des lettres de Louis XIV et d'Anne d'Autriche à M. d'Ailleboust; autographes du chevalier de Lévis, 1758; de Lamothe-Cadillac, 1696; de Frontenac, 1678; de Henry de Tonty, 1700.

On remarque également un exemplaire du traité de 1794 le seul exemplaire qui soit encore connu; la relation des voyages de Champlain, datée de 1632 et quelques autres autographes de Jacques Le-Neuf de la Potherie, de Pierre Boucher et de Jean Sauvaget, 1648.

Il y a également une collection de sceaux, médailles, proclamations du régime français. Sous le régime anglais, des copies de journaux, des premières éditions de pamphlets, psaultiers, rituels, règlements, oeuvres parlementaires. On retrouve des volumes sur tout ce qui a encore été publié en Canada en fait d'histoire, de poésies, de drames, de comédies, de tragédies, de chansons, de traités scientifiques, philosophiques et moraux.

Les littérateurs modernes n'ont pas été oubliés. Remarquons, au hasard Louis Fréchette, William Chapman, Pamphile Lemay, Emile Nelligan, Lionel Groulx, André Jarret, Monique, Mlle Yvonne Charette, Thomas Chapais, Victor Barbeau, le frère Marie-Victorin, Jean de Canada, Eug. Rouillard, Henri Béland.

Dans un autre rayon sont catalogués MM. Joseph-J. Grignon, Léo d'Yril, E.-Z. Massicotte, Henri Bourassa, abbé Després, Hermas Bastien, U.-L. Gingras, abbé Elie Auclair, Victor Morin, Henri d'Arles, F.-X. Garneau, abbé Olivier Maurault, C.-J.Magnan, E. Millier, A. Lambert, H. Bernier, E. Gagnon, C. Gosselin, F. Saint-Jacques, Albert Dreux, Marcel Dugas, Edouard Chauvin, etc.

L'Association des auteurs canadiens compte sur la générosité du public pour donner la main à nos auteurs et les aider à la production de nouvelles oeuvres en achetant au moins chacun un livre, cette semaine. Elle estime également que les Canadiens qui se tiennent au courant des mouvements intellectuels aussi bien que les lecteurs de n'importe quelle autre nation, iront visiter ces expositions qu'il est donné pour la première fois d'entreprendre, et la récompenseront ainsi du travail qu'elle s'est imposé pour le bénéfice du public et la grandeur de la patrie intellectuelle.

UNE BELLE EXPOSITION

Pour marquer l'inauguration de la semaine du livre canadien, il se tient actuellement dans une des salles de la bibliothèque municipale, une exposition de canadiana que tous les amateurs de documents historiques et de livres anciens et modernes ne manqueront pas de visiter.

Cette exposition comprend les richesses de la collection Gagnon qui est la plus complète des ouvrages canadiens. Cette collection est composée de 12,555 pièces comprenant des volumes reliés et brochés, des manuscrits, des autographes, des gravures, des ex-libris et une foule d'autres documents qui tous ont une valeur historique.

Le public sera admis toute la semaine, de 10 heures du matin à six heures du soir. Il pourra prendre connaissance d'une quantité d'ouvrages anglais et français publiés sur le Canada, d'éditions originales dont quelques-unes rarissimes, de documents qui nous viennent de Champlain, de Marie de l'Incarnation, du R. P. Hennepin, de Ch. LeClercq, de la Hontan et de plusieurs autres. Il y verra des autographes et des manuscrits français et anglais de nos hommes d'Etat, de nos voyageurs et de nos écrivains les plus célèbres, des incunables et des éditions originales d'auteurs canadiens de 1765 à 1820.

Notre représentant a eu l'avantage de jeter cet avant-midi, un coup d'oeil sur les richesses historiques qui sont exposées à la bibliothèque. Il lui a été donné de voir un exemplaire de la première édition de l'histoire du Canada, de Garneau, publiée en 1845; le premier numéro du "Canadien" journal publié à Québec; ce numéro porte la date de samedi, le 22 novembre 1806; Jonathas et David ou le Triomphe de l'amitié, tragédie en trois actes publiée à Montréal par Fleury Mesplet en 1776; la première grammaire latine imprimée au pays en 1799; un catéchisme à l'usage du diocèse de Québec, publié à Montréal en 1809; le premier volume des Ordonnances publié en anglais et en français à Québec en 1767; l'Ecu de six francs, édité par la maison Fleury Mesplet en 1784; un dictionnaire de l'ancien droit du Canada par un étudiant du nom de Justin McCarthy, publié à Québec en 1809; un exemplaire du "Semeur", premier journal français protestant publié au Canada en 1851 et une foule d'autres choses aussi intéressantes les unes que les autres.

Les visiteurs auront aussi l'avantage de voir un autographe de Champlain, en date du 26 mars 1619, un autre de Dollard des Ormeaux, donné à Ville-Marie, le 8 novembre 1658, et un dernier, du comte de Frontenac et portant la date du 14 avril 1690. Un autre document précieux est celui qui porte la signature du Père Brébeuf, et est daté de 1636.

Il est impossible de donner ici, une idée complète de tous les trésors historiques que renferme la collection Gagnon; pour en avoir une bonne opinion, il faut se rendre à la bibliothèque.

M. Hector Garneau, le bibliothécaire municipal, faisait remarquer à notre représentant que c'est la première fois que la collection Gagnon est mise à la disposition du public. Il croit que ce dernier se fera un devoir de venir l'examiner à loisir et cela pendant toute la semaine.

A McGILL

Le Dr Gerhard Lomer a préparé, à l'occasion de la Semaine du Livre canadien, une exposition des oeuvres de nos littérateurs canadiens-français et canadiens-anglais, à la bibliothèque Redpath de l'Université McGill.

Cette exposition comprend un grand nombre d'autographes de canadiens historiques, de gravures et de portraits autographiés, de premières éditions rares, de traités, d'histoires, de poésies, de drames, de comédies, de tragédies, de contes, voire même de musique, oeuvres dues au talent de nos auteurs des deux langues.

Les visiteurs remarqueront avec plaisir la courtoisie et la délicatesse des auteurs canadiens-anglais à l'égard de leurs confrères français, ayant consacré les premiers rayons de la bibliothèque aux auteurs français. On y remarque une oeuvre de Duvernay, les "Epitres, Satires, Chansons, Epigrammes et autres pièces de vers", de M. Bibaud: le 'Colas et Colinette, ou le Bailli dupé", comédie en trois actes et en prose mêlé d'ariettes, de Quesnel; la "Valentine ou la Nina comédienne", de H. Leblanc de Marconnay; "Les fiancés de 1812", de J Doutre et la première édition des "Anciens Canadiens", de Philippe Aubert de Gaspé.

Parmi les livres historiques, on remarque "Les Chroniques du Canada", "Le Canada et ses provinces" et la cinquième édition de l'Histoire du Canada, de Garneau. On peut voir aussi des premiers numéros des journaux des deux langues dont "Le Fantasque", "Le Flâneur" et "Le Magasin du Bas-Canada, journal littéraire et scientifique", publié par Duvernay et Bibaud.

Outre les auteurs modernes, on remarque également toute une série des oeuvres de Benjamin Sulte, Louis Fréchette, Pamphile Lemay, Bibaud, Jeune, William Chapman, etc.

ENCOURAGEMENT NECESSAIRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 21.—M. J.-M. Gibbons, de Montréal, publiciste en chef du C. P. R. et président de l'association des auteurs canadiens, parlant devant les membres du Canadian Club a dit que si nous ne les encourageons pas, nos auteurs au lieu d'écrire pour le Canada porteraient leurs manuscrits aux journaux de William Randolph Hearst. Déjà, nos écrivains s'adressent de préférence au public américain qui achète cinq livres canadiens contre un qui est vendu ici.

IL FAUT LES LIRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 21. — Dans les églises d'Ottawa, hier, le clergé a attiré l'attention des fidèles sur la semaine du livre canadien, qui commence aujourd'hui, et leur a demandé de lire davantage nos auteurs, afin que notre littérature ne soit pas noyée dans le flot des livres, revues et autres ouvrages plus ou moins bons qui nous viennent de l'étranger.

Jeudi soir, au Château Laurier, la section d'Ottawa de l'Association des Auteurs Canadiens donnera une réception en l'honneur de lady Byng de Vimy, qui est présidente honoraire de cette association.

CHEZ LES MINISTRES

L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, était aux bureaux du gouvernement provincial, ce matin, rue Notre-Dame-Est. Il a reçu une délégation des autorités de l'école industrielle de Shawbridge demandant une augmentation d'octroi. Le premier ministre a promis que le cabinet discuterait cette requête dès sa première réunion.

L'hon. L.-A. David était aussi à son bureau, ce matin.

MORT SUBITE

Le coroner McMahon a disposé du cas de M. Damase Laurin, 34 ans, décédé subitement, samedi dernier, à sa demeure, 25 Rachel Est.

Londres, 21. — Les garanties pour assurer la réalisation du projet d'exposition impériale de 1923 s'élèvent déjà à 750,000 livres sterling.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BARBIER — A Montréal, le 12 nov. 1921, au No 651 rue Cazgrain, à M. et Mme Victor Barbier, née Bernadette Déry, une fille, baptisée Marie-Fernande.

Parrain et marraine, M. et Mme Louis Déry, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Jos. Charland, tante de l'enfant.

BELANGER—A Montréal, le 14 nov. 1921, au No 2406 rue Boyer, à M. et Mme Eugène Bélanger, née Maria De Bellefeuille, un fils baptisé Louis-Joseph-Jacques.

Parrain et marraine, M. Joseph De Bellefeuille et son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme veuve Isai St-Maurice, tante de l'enfant.

CHAMPEAU — A Montréal, le 9 nov. 1921, au No 638 rue Champagneur, à M. et Madame Albert-Emile Champeau, née Anna Soulard, une fille, baptisée Marie-Anna-Lumina-Jacqueline.

Parrain et marraine, M. et Mme J.-O. Gagnon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Henri Bourdeau.

CHENIER — A Montréal, le 19 nov. 1921, au No 283 rue Ste-Emélie, à M. et Mme Ovila Chénier, née Alma Lachapelle, une fille baptisée Marie-Marguerite-Doherty.

ILS SONT mieux
Warner's Rust-Proof Corsets

Travaux Dentaires Garantis
Nous n'en faisons pas d'autres, et notre garantie porte le nom Masson, synonyme de qualité et perfection.
Cie Dentaire Masson Ltée
860 ST-DENIS 132 RUE PEEL
Coin Marquette et Mont-Royal
Cuvillier et Ste-Catherine
OUVERT LE SOIR. QUEBEC. TROIS-RIVIERES.

POUR VOS CHAUSSURES RENDEZ-VOUS AU
MONTREAL SHOE STORE
J.-B. LEFEBVRE, Prop.
Le plus fort détailleur de chaussures du Canada
Notre Motto: Bas Prix, Bonne Qualité
Nous avons des chaussures pour tout Age et pour tous goûts
Lignes Spéciales pour Aujourd'hui et Demain
GUETRES en feutre gris ou faon, à 14 boutons, pour dames. Valeur de $3.00. PRIX DE LEFEBVRE . . . $1.49
BOTTINES EN VEAU noir pour hommes. Doublure en cuir, semelle double et très résistante, la vraie chaussure pour l'automne. Valeur $9.00. PRIX DE LEFEBVRE . . . $3.99
Pantoufles Juliette en Feutre
GRIS, BRUN, ROUGE. tels que vignette. Valeur $2.50. Prix de Lefebvre. . . $1.79
$1.79
Nos claques garanties de première qualité sont en vente au prix réel de la manufacture; aussi grandes bottes pour hommes, garanties de première qualité, au prix de la manufacture.
UN DE NOS 13 MAGASINS EST PRES DE CHEZ VOUS
1775 NOTRE-DAME OUEST, 1116 ST-JACQUES, 1281 et 1265 WELLINGTON, 785 STE-CATHERINE OUEST, 1117 MONT-ROYAL EST, 501 MONT-ROYAL EST, 1785 ST-LAURENT, 819 ST-LAURENT, 1791 STE-CATHERINE EST 440 STE-CATHERINE EST, 449 NOTRE-DAME OUEST, 2626 ST-HUBERT.
Toute commande par la poste devra être accompagnée d'un chèque accepté payable au pair ou d'un mandat poste incluant le coût de transport, et adressée à 158 St-Paul Ouest. Tél. Main 6830.

Contre la TOUX
La toux est le principal symptôme de toutes les maladies des voies respiratoires—rhumes, bronchites, maux de gorge, croup, coqueluche. Dès les premiers accès de toux, si vous employez un remède scientifique et éprouvé comme
"TAROL"
vous enrayerez le progrès de la maladie et préviendrez les complications toujours dangereuses.
Tarol contient l'huile de foie de morue, le goudron et autres médicaments d'une efficacité absolue. Il est agréable au goût, ne fatigue pas l'estomac et agit rapidement et sûrement. En vente partout.
Dr ED MORIN & CIE Limitée - QUEBEC, Que.
TAROL

NAISSANCES

CHRISTIN — A Montréal, le 19 nov. 1921, au No 591A rue Chambord, à M. et Mme Napoléon Christin, née Victoria Robert, un fils, baptisé Joseph-Hector-Edmond et une fille décédée.

Parrain et marraine, M. Edmond Lemieux, grand'oncle de l'enfant et Mme veuve Théophile Robert, grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mme Ovida Martineau, tante de l'enfant.

DUGAS — A Montréal, le 17 novembre 1921, au No 484 avenue Outremont, à M. et Mme Maurice Dugas, un fils, baptisé Guy-Joseph-Jean.

Parrain et marraine, M. Guy Guibault et Mlle A. Lusignan. Porteuse, Mlle Hortense Brault.

FRENETTE—A Montréal, le 20 nov. 1921, au No 248 rue de Laroche, à M. et Madame Arthur Frenette, née Blanche Dubeau, une fille, baptisée Marie-Marguerite-Jeannette.

Parrain et marraine, M. et Mme Roger Frenette. Porteuse, Dame Napoléon Frenette.

GAGNON—A Montréal, le 14 novembre 1921, au No 736 rue Papineau, à M. et Mme Alméric Gagnon, née Eva Bernard, un fils, baptisé Philias-Marcel-Bernard.

Parrain et marraine, M. Philias Gagnon, oncle de l'enfant, et Mme veuve Onésime Gagnon, grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mme Onésime Bernard, grand'mère maternelle de l'enfant.

GOYER—A Montréal, le 17 nov. 1921, au No 583 rue Church, Verdun, à M. et Madame Joseph Goyer, née Aurélie Mongeau, un fils baptisé Joseph-Armand-Rolland-Maurice.

Parrain et marraine, M. Armand Goyer et Mlle Laurette Chaput, oncle et cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Chaput.

LAMOUREUX—A Montréal, le 18 nov. 1921, au No 1783A Delorimier, à M. et Mme Emilio Lamoureux, un fils baptisé Joseph-Roger-Aimé-Jean-Guy.

Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Leblanc, de Dorval. Porteuse, Mme Emile Lamoureux, grand'mère de l'enfant.

LAMOUREUX—A Montréal, le 14 novembre 1921, au No 1397 rue Delorimier, à M. et Mme Georges Lamoureux, née Philomène Lagarde, un fils, baptisé Joseph-Victor-Georges.

Parrain et marraine, M. Victor Lagarde et Mlle Aurore Maranda. Porteuse Flore-Anna Lagarde, tante de l'enfant.

LAPERRIERE — A Montréal, le 9 nov. 1921, au No 2062 rue Boyer, à M. et Mme Ovide Laperrière, née Delvina Parent, une fille baptisée Marie-Claire-Aurore.

Parrain et marraine, M. Alphonse et Mlle Aurore Benard.

Porteuse, Mme Vve Fabien Benard.

MARQUIS — A Lachine, le 15 nov. 1921, au No 143A rue St-Louis, à M. et Mme Arthur Marquis, née Evangéline Laplante, une fille, baptisée Marie-Louise-Irène-Madeleine.

Parrain et marraine, M. et Mme J. André Laplante, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Eugène Fuchs, tante de l'enfant.

NORMAND—A Montréal, le 20 nov. 1921, au No 482 rue de Saint-Vallier, à M. et Madame Ovide Normand, née May Gaudet, une fille, baptisée Marie-Elisabeth-Médéa.

Parrain et marraine, M. Bruno Gaudet et Mlle Elisabeth Théault, Porteuse, Mlle Juliette Labrèche.

PAQUETTE—A Terrebonne, le 19 novembre 1921, à M. et Mme Pierre Donat Paquette, née Alice Mathieu, un fils baptisé Joseph-Arthur-Jean-Paul.

Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Mathieu, grands-parents de l'enfant.

PAYETTE—A Montréal, le 14 novembre 1921, à M. et Mme A. Payette, née Marguerite Chartrand, un fils, Joseph-François-Dioni-Romuald.

Parrain et marraine, M. et Mme Francis Chartrand, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Blanche Bacon.

SAVOIE — A Montréal, le 9 nov. 1921, au No 2 rue Robert, à M. et Mme Donat Savoie, née Eugénie Quinn, un fils baptisé Joseph-Edouard-Gaston.

Parrain et marraine, M. et Mme Howard Jones, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse, garde Beaulac.

TREPANIER—A Montréal, le 19 nov. 1921, au No 28 rue Delorimier, à M. et Madame Antonio Trépanier, née Anne-Marie Dionne, une fille, baptisée Marie-Emilienne-Georgiana-Hélyana.

Parrain et marraine, M. et Mme Emile Dionne, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme veuve Emile Trépanier, grand'mère de l'enfant.

TURCOTTE—A Danville, le 11 novembre 1921, à M. et Madame J.-E. Turcotte, née Germaine Boivin, une fille baptisée Marguerite-Marie-Suzanne.

Parrain et marraine, M. et Madame J.-A. Boivin, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Madame A. Ouellette.

VAILLANCOURT — A Montréal, le 13 nov. 1921, au No 538 rue Marquette, à M. et Madame Albert Vaillancourt, née Lucienne Desrochers, une fille, baptisée Marie-Médora-Jacqueline.

Parrain et marraine, M. et Mme Albert Dubé, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Céophas Desrochers, grand'mère de l'enfant.

VALIQUETTE — A Montréal, le 15 novembre 1921, au No 631 rue De St-Vallier, à M. et Madame Napoléon Valiquette, née Yvonne Berthiaume, une fille baptisée Marie-Léontine-Madeleine.

Parrain et marraine, M. et Mme Omer Lafontaine, arrière grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Berthiaume, grand'mère de l'enfant.

PROCHAINS MARIAGES

BEAULIEU-SARTORELLI — Le 21 nov. prochain sera célébré en l'église St-Edouard de Montréal le mariage de Mlle Antoinette Sartorelli, fille de Jean Sartorelli, à M. Edouard Beaulieu, fils de Mme Vve Alfred Beaulieu, de la rue Alma. Pas de faire part.

DAOUST-PILON — Le 22 nov. 1921, prochain sera célébré en l'église de la Pointe-Claire le mariage de Mlle Cécile Pilon, fille de M. Ludger Pilon, à M. Georges Daoust, fils de M. Urgèle Daoust. Pas de faire part. L'heureux couple partira pour voyage pour Toronto, Niagara et Bordeaux.

MARIAGES

DENIS-LEGAULT—A Montréal, le 21 nov. 1921, à la chapelle de l'église Notre-Dame, M. Louis Denis conduisait à l'autel Mlle Emélia Legault. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. Charretier. L'heureux couple est parti pour voyage.

FAUBERT-BOISMENU—A Côte des Neiges, le 26 octobre 1921, église de Saint-Pascal Baylon, M. Alexandre Faubert, fils de M. Nérée Faubert, de Notre-Dame de Pont Main, conduisait à l'autel Mlle Blanche-Adèle Boismenu, fille de M. Joseph Boismenu. L'heureux couple est parti pour Mont-Laurier.

DECES

BENNY.—A Ste-Mélanie, le 19 nov. 1921, à l'âge de 28 ans, est décédée Marie Thérèse Roy, épouse de James Benny.

Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant, à l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT—A Montréal, le 19 novembre 1921, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Elzéar Benoit, époux de Mme Octavie Vilandré.

Les funérailles auront lieu mardi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 354 rue Parthenais, à 8 hrs, pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIRON.—A Montréal, le 21 novembre 1921, à l'âge de 2 ans et 9 mois, est décédée Jeannine Biron, enfant bien-aimée de Raoul Biron et d'Earlantine Biron.

Les funérailles ont eu lieu cet après-midi.

BOURDON—A Châteauguay, le 21 courant, à l'âge de 36 ans, 1 mois, est décédé Adolphe Bourdon, fils d'Hormisdas Bourdon et de Malvina Brindamour.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père après l'arrivée du train de Montréal pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 17-2

CLOUTIER.—A Montréal, le 20 Nov. 1921, à l'âge de 59 ans, 4 mois est décédé Pierre Cloutier, époux de Marie-Louise Marier.

Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 19 rue Bridge, à 7 hrs 15 pour se rendre à l'église de la Pointe St-Charles, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 17-2

FAFARD — A Montréal, le 19 novembre 1921, à l'âge de 53 ans, 11 mois, est décédé Joseph Fafard, ancien instituteur, époux de Diana Farly.

Les funérailles auront lieu mardi, le 22 courant. Le service aura lieu à Lanoraie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

DEDUAL—A Montréal, le 20 novembre 1921, à l'âge de 33 ans, 6 mois, est décédé Victor Dedual, fils d'André Deduai.

Les funérailles auront lieu mardi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 76 Boul. Saint-Joseph Est, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Saint-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAULNIERS — A Verdun, le 20 novembre 1921, à l'âge de 49 ans et 8 mois, est décédée Remilia Bonin, épouse de feu Arthur Lesieur Desaulniers.

Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira du No 66a chemin Lasalle, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN—A Vaudreuil, le 19 nov. 1921, à l'âge de 84 ans, 10 mois, est décédé M. le chanoine J.-O. Godin, curé de Vaudreuil.

Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant à 10 hrs à l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 17-2

HOUDE — A Montréal, le 19 nov. 1921, à l'âge de 40 ans et 6 mois, est décédée Alice Moisan, épouse bien-aimée d'Aimé Houde.

Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 236 rue Leprohon, à 7 hrs pour se rendre à l'église Côte St-Paul où le service sera célébré à 7½ hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Avis des funérailles plus tard.

LABERGE—Mardi, le 22 courant à 8 heures, à la chapelle de Saint-Hermégilde, de Guybourg, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme d'Henri Laberge. Parents et amis sont priés d'y assister.

LAFOND—A Montréal, le 20 nov. 1921 à l'âge de 66 ans et 9 mois, est décédé Louis Lafond.

Les funérailles auront lieu mardi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 111 rue Ste-Elisabeth, à 8 hrs 30 pour se rendre à la chapelle Notre-Dame de Lourdes où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORTUNE—A Montréal, le 20 nov. 1921, à l'âge de 3 ans, 7 mois et 16 jours, est décédé Edouard-Dina Lafortune, enfant de Joseph Lafortune et d'Augustine Smey.

Les funérailles auront lieu mardi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 92 rue Fullum, à 7 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Vincent de Paul, rue Ste-Catherine, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

LES LIBERAUX D'HOCHELAGA EN CAMPAGNE

M. E.-C. Saint-Père expose sa politique devant une nombreuse assemblée.

AUTRES ORATEURS

Un nombre considérable d'électeurs a fait une cordiale réception à M. E.-C. Saint-Père, candidat libéral dans la division d'Hochelaga, à la salle, angle des rues Gilford et de Lorimier, sous la présidence conjointe de M. Armand Malo et de Madame Lefrançois.

M. Gustave Marin, avocat, ouvrit l'assemblée en prophétisant une belle victoire pour le libéralisme, le 6 décembre prochain. Il démontre ensuite que l'hon. M. Meighen n'est que le continuateur de sir Robert Borden et est responsable comme lui du malaise qui existe par tout le pays.

Il dénonce ensuite le prêt de 50 millions à la Grèce et à la Roumanie, la marine Ballantyne au coût de 70 millions, dont les navires viennent de couler dans le Saint-Laurent, la conscription, l'amendement Barrette et l'achat du Grand-Tronc. M. Marin a terminé par un bel éloge de l'honorable Mackenzie King et de M. Saint-Père.

L'orateur suivant est M. E.-C. Saint-Père. Il rappelle avec émotion les luttes du temps de Raymond Préfontaine, dans le quartier Hochelaga.

Il fait ensuite un tableau de la prospérité qui existait au temps du gouvernement Laurier. Le Canada, dit-il, vit alors la plus belle ère de son histoire. Mais vint après la funeste époque de 1911, puis la campagne de préjugés organisée par le clan Borden. Celui-ci fut élu et l'on vit de prétendus indépendants se vendre comme les derniers venus. Je les dénonce vigoureusement, dit-il ; sans leur élection nous n'aurions pas eu Borden, sans Borden nous n'aurions pas eu Meighen, et sans Borden et Meighen nous n'aurions pas eu la conscription.

Il critique la marine Ballantyne dont les navires ne sont pas bons à autre chose qu'à rapporter des déficits et à couler.

M. Fernand Rinfret parle ensuite. Il fait un bel éloge de son ancien collègue en journalisme, M. Saint-Père.

M. Rinfret répond ensuite en quelques mots aux deux ou trois arguments de M. Meighen. Le premier de ces arguments, si l'on excepte celui du tarif, est celui-ci: si nous sommes dans une impasse financière, si la dette par tête est de 7 à 8 fois plus élevée que lors du régime libéral, c'est la guerre qui en est cause. M. Meighen oublie le gaspillage.

Ainsi, pendant la conscription, sur 500 mille soldats enrôlés, 200 mille seulement se rendirent en France ; plus de 175,000 n'ont jamais laissé le Canada. Le gouvernement aurait donc pu se contenter de n'enrôler que 200,000 hommes. D'ailleurs les enquêtes de 1914-1917 démontrèrent qu'il y avait eu des gaspillages sans nom.

MM. L.-A. Rivet et Cléophas Durocher ont aussi prononcé de brefs discours.

MAGISTRAT FRANÇAIS QUI SE CONDUIT EN VERITABLE GOUJAT

Orléans, 21. — Un magistrat, M. Réaume, procureur général à Orléans, était surtout connu,, écrit "La Croix" ,de Paris, pour avoir, étant procureur de la République à Grenoble, mené l'attaque contre le couvent de la Grande-Chartreuse et provoqué l'expulsion des religieux. Il avait aussi trouvé le moyen de faire condamner les défenseurs des moines, tels que MM. de Gailbert, Thouvard, H. de Virieu, de Quinsonnas, l'abbé Fréchet et Joseph Carre, à l'amende ou à la prison.

Ce magistrat avait par là laissé les plus mauvais souvenirs en Dauphiné. La plainte qui vient d'être déposée contre lui à la chancellerie, juge le personnage.

On lui reproche, cette fois, la duplicité dont il a fait preuve pour extorquer à la veuve d'un magistrat dont il devait prononcer l'oraison funèbre des renseignements destinés à ridiculiser les sentiments religieux et politiques de son mari, M. Paul Berton. Il voulait, disait-il dans sa lettre à Mme Berton, rendre un hommage mérité à la mémoire de son regretté collègue, ancien conseiller à la Cour d'appel d'Orléans.

Quand il fut en possession de la lettre, il établit un discours dans lequel il criblait le défunt de ses sarcasmes.

La famille de M. Paul Berton a porté plainte à la chancellerie pour abus de confiance.

CHEZ LES IRLANDAIS

L'ancien ordre des Hibernians a commémoré les martyrs de la nation irlandaise, hier, après avoir assisté à la messe à l'église Saint-Thomas d'Aquin. Les chevaliers de l'ordre, au nombre de 75, étaient commandés par le capitaine Doyle; il y avait environ 600 membres de l'A. O. H., 400 membres de l'association irlandaise, et une délégation de la ligue gaélique. Il y eut parade générale, précédée de la police montée, et d'une fanfare.

Le révérend père Fiset, de la congrégation de Sainte-Croix célébra la messe et le révérend père T.-F. Heffernan, curé de la paroisse, souhaita la bienvenue à tous. Le sermon fut donné par le révérend père Doyle, rédemptoriste.

Parmi les personnes présentes, on remarquait le révérend père Polan, le révérend père George Mylett, C. S. S. R., MM. P. Keane, vice-président de l'A. O. H., P. Doyle, président; Hugh, McMorrow, président provincial, et quelques délégués officiels de l'association irlandaise, l'échevin Hushion, J.-H. Dillon, K. C., et J.-J. Fahey.

LE COIN DE COLETTE

NOTRE COURRIER

D.—Pouvez-vous me donner les noms des différentes paroisses de Cobalt, Ont., et m'en nommer les curés?—H. C.

R.—Il y a deux paroisses dans la ville de Cobalt, Ont.: celle de Saint-Hilarion desservie par le R. P. P. Courbon, et celle de Saint-Patrice, desservie par l'abbé J.-R. O'Gorman.

D.—Veuillez me dire comment je pourrais obtenir, en teignant de la laine blanche, les nuances "camel" et "buff"?—ROSA MYSTICA.

R.—La nuance "camel" (chameau) est un mélange de gris et de brun qui s'obtient dans les tissus en mélangeant ces deux teintes. Pour de la laine, il faudrait mettre un brin gris et un brin brun et tordre. La nuance "buff" s'obtient avec de la teinture brune employée en faible proportion.

D.—Veuillez me dire quelle est l'origine au pays de la famille Lascelle?—ANXIEUSE DE SAVOIR.

R.—Jacques de Lacelle fut le premier homme de ce nom qui vint au Canada, natif de Savigny sur Orge (Paris), marié à Montréal, le 8 août 1698, à Angélique Gibault.

D.—Veuillez me dire quel fut le fondateur de la communauté des frères de Saint-Vincent de Paul et quelle est l'oeuvre de cette communauté?—UNE FILLETTE.

R.—Cette congrégation fut fondée à Paris, en 1845, par M. Jean-Léon, Le Prévost; son but est de travailler au bien spirituel des classes pauvres et ouvrières; l'éducation des orphelins, les patronages, les oeuvres de jeunes gens, etc.

D.—Seriez-vous assez bonne de me donner l'adresse des Petites soeurs des pauvres à Détroit, Mich?—UNE LISEUSE.

R.—St. Joseph Home, Scott and Orleans Sts., Détroit, Mich.

D.—Veuillez me dire quels furent les ancêtres de la famille Bouthillier, jusqu'à la troisième génération? — UNE QUI DESIRE SAVOIR.

R.—Le premier du nom fut Jacques Boutillet (on a écrit plus tard, Bouthiller), natif de S.-Project de Bordeaux, marié à Marguerite Verreau; son fils, Jacques, marié en 1731 à Château Richer, à Marie-Anne Cordeau; et le troisième fut Joseph, fils du précédent, marié à L'Ange-Gardien, en 1761, à Geneviève Fafart.

D.—Peut-on exiger $3.00 par mois de voisins qui ont laissé des effets chez nous durant plusieurs mois, pour la valeur de $40 à peu près; nous n'avions fait aucun arrangement?—C.

R.—Il me semble que ce serait excessif, et si vous n'avez fait aucun arrangement, vos voisins pourraient toujours contester vos prétentions.

Colette



La mode du jour:—Manteau de fillette en velours de laine beige garni de tresse bleue et de petits boutons. Sa forme ample le rend très confortable. La doublure de soie bleue apparaît dans le retroussé des côtés.

REGION RAVAGEE PAR LA CRUE DES EAUX

Poplar Bluffs, Mo., 21.—A la suite du cyclone et de la tempête qui se sont abattus sur cette ville, vendredi soir, le village de Greenville, dans le comté de Wayne, a été complètement isolé par la crue des eaux. La ville de Piedmont est envahie par les flots et ses habitants sont forcés de quitter leurs demeures dans des chaloupes. Le sauvetage s'opère difficilement. Il n'y a pas encore de pertes de vies de rapportées, dans cette dernière ville.

A Poplar Bluffs, 4 personnes ont été tuées, vendredi soir, et une cinquantaine d'autres ont été blessées. Les dommages matériels sont évalués à $100,000. La rivière Wabash a atteint 16 pieds et 8 pouces, et continue à augmenter son volume. On croit que Terre-Haute sera complètement inondée, si la rivière atteint 18 pieds. Cette ville a une population de 20,000 habitants.

DES CAMBRIOLEURS CHEZ UN TAILLEUR

Le magasin de tailleur de M. J. Saint-Georges, 521, Notre-Dame-ouest, a été cambriolé, l'autre nuit. Le constable Daoust, du poste No 6, avait constaté vers 4 h. 20 que tout était en ordre dans l'établissement. Quand l'agent revint à 4 h. 45, il vit avec surprise que le cadenas de la porte de devant était brisé. Le propriétaire fut aussitôt prévenu et après un rapide examen, M. Saint-Georges déclara qu'on lui avait volé pour plus de mille dollars de tweed. Les agents de la Sûreté ont ouvert une enquête.

UN IGNORANT QUI FAIT QUAND MEME BENEFICIER LA SCIENCE DE SON PAYS

Rome, 21. — Le fils d'un ancien ministre des Finances d'Italie avait à passer un examen et n'avait qu'une médiocre confiance dans son degré de préparation. Il eut recours à un stratagème qui n'est pas à la portée de tout le monde : il fit installer dans son pupitre un appareil radiotélégraphique silencieux et se tint par lui en communication constante avec son répétiteur qui se trouvait dans une maison voisine. L'appareil a fonctionné à la perfection et le jeune homme a passé brillamment son examen.

L'appareil fut découvert le lendemain.

Une pareille supercherie ne pouvait être admise et le fils de l'ex-ministre fut expulsé de l'école.

Mais, laissant à d'autres le soin de faire la morale au jeune fraudeur qui poussait l'espièglerie un peu loin, le sénateur Marconi l'invita à le venir voir à son laboratoire. Là, il constata que le jeune étudiant avait fait une invention remarquable qui servira au perfectionnement du télégraphe sans fil.

ELLE MEURT SUBITEMENT

Madame Rosie Tubatchnick, 46 ans, domiciliée à 184 avenue Laval, fut frappée d'une syncope à une assemblée au Monument National, samedi soir ; elle succomba à son arrivée à l'Hôpital Général. La victime souffrait d'une maladie de coeur, et elle se trouvait actuellement sous les soins d'un médecin.

Le coroner McMahon a disposé du cas.

Abandonnez la Viande si les Reins Vous Font Mal

Prenez un verre de sels si votre dos ou votre vessie vous incommodent.

Aucun homme ou femme qui mange de la viande régulièrement ne saurait se tromper en débarrassant ses reins de temps à autre, dit une autorité bien connue. La viande forme de l'acide urique qui excite les reins, les surmène, les rend paresseux et les empêche de filtrer les matières de rebut et les poisons du sang, puis vous devenez malade. Presque tout le rhumatisme, les maux de tête, la maladie du foie, la nervosité, l'étourdissement, l'insomnie et les désordres urinaires proviennent des reins paresseux.

Dès que vous sentez une douleur lancinante dans les reins ou que le dos vous fait mal, ou si l'urine est brouillée, si elle ne passe pas régulièrement ou qu'elle produise une sensation de brûlure, cessez de manger de la viande et achetez environ quatre onces de sel Jad dans n'importe quelle pharmacie, et prenez-en une grande cuillerée dans un verre d'eau avant le déjeuner, et dans quelques jours vos reins fonctionneront correctement. Ces fameux sels sont faits d'acide de raisin, et de jus de citron, combinés avec de la lithine, et servent depuis des générations à nettoyer et à stimuler les reins, aussi à neutraliser les acides dans l'urine, pour qu'elle ne cause plus d'irritation, mettant ainsi fin à la faiblesse de la vessie.

Les Sels Jad ne coûtent pas cher et ne sauraient nuire ; ils font un délicieux et effervescent breuvage à l'eau de lithine, que chacun devrait prendre de temps à autre pour se tenir les reins propres et actifs et le sang pur, évitant ainsi de sérieuses complications des reins.

JAD SALTS CO.
Walkerville, Ont.

Le Sirop du Dr Demers

est un trésor pour les bébés et les enfants. Il produit un sommeil calme et réparateur, même chez les grandes personnes. Il est inoffensif et supérieur à tous les autres. DEPOT : 309 SAINT-DENIS, MONTREAL. 299-1.M.v.n

Toux Nocturnes

La toux qui commence le soir et empêche de dormir use terriblement l'organisme.

La toux constante tient les poumons et les bronches dans un tel état d'irritation et d'inflammation qu'ils n'ont pas de chance de guérir.

Vous trouverez dans le

SIROP DE PIN DE NORVEGE DU Dr WOOD

un remède sans égal pour adoucir les poumons, détacher le phlegme, renforcir les organes de la respiration et les fortifier contre de graves maladies pulmonaires.

Mme John McKerney, Lower Montague, I.P.E., écrit: "Il y a environ trois ans je pris un très mauvais rhume accompagné d'un mal de gorge et d'un enrouement; en effet j'étais tellement enrouée que je pouvais difficilement me faire entendre. Je ne pouvais pas reposer la nuit à cause de cette toux terriblement épuisante. J'ai essayé plusieurs remèdes, mais en vain. Finalement, j'ai lu une annonce du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood; j'en achetai une bouteille, et immédiatement j'éprouvai du soulagement; après en avoir pris quatre ma toux était disparue. Maintenant j'ai toujours du Sirop du Dr Wood dans la maison, et je me ferai un plaisir de recommander votre merveilleux remède à d'autres."

Prix 35c et 60c la bouteille dans toutes les pharmacies. Préparé seulement par

The T. Milburn Co., Ltd,
Toronto, Ont.

DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée

MAGASIN OUVERT JUSQU'A 10 HEURES LE SAMEDI SOIR

Voici des Occasions d'Economies

Jetez un coup d'oeil sur les valeurs ci-dessous, cotées à des bas prix que vous apprécierez.

Mardi, Deuxième Jour de notre Dixième

Vente Annuelle de Soies

pour le Commerce des Fêtes



15,375 verges de nouvelles soies fashionables en vente au même prix.

15 textures différentes à votre choix.

Valeurs de 2.95 à 5.95, mardi toutes au même prix 1.89

—Au rez-de-chaussée.



SERVICES A DINER en semi-porcelaine anglaise fleurie ; 94 morceaux. Prix réduit à 23.95

SERVICES A DINER en semi-porcelaine anglaise de qualité supérieure, nouvelle forme hexagone ; choix de décorations de bordures. 97 morceaux 44.95

SERVICES A DINER en semi-porcelaine anglaise ; dessins de boutons de rose et de fougère. 97 morceaux 32.95

SERVICES A DINER à dessins de panneaux bleus, de roses et de filets dorés. 97 morceaux 29.95

—Au sous-sol.

Draps, Edredons, Couvertures, Etc.

COUVREPIEDS blancs au crochet de fabrication américaine, dimensions pour lit 4/4 ; bords ourlés. Prix, chacun 2.69

EDREDON de laine rose, gris, bleu pâle, tan, mauve, rose, cramoisi et blanc; largeur: 56 pouces; qualité garantie pure laine, appropriée pour kimonos de dames et enfants. Prix, la verge 2.25

EDREDON américain de 2 verges de largeur; choix de nouvelles nuances appropriées pour kimonos d'hommes et de femmes, etc. La verge 2.49

DRAPS en coton blanchi épais, pour lit double; draps bien faits pour hôtels et maison de pension. La paire 2.49

TAIES D'OREILLERS en coton blanchi de belle qualité; largeur: 40 pouces. Prix, chacune 20½

100 douz de TAIES D'OREILLERS de belle qualité sans apprêt; bord large et ourlé à jours. Prix, chacune 50

COUVERTURES plaids d'hiver en coton à fini mousseux; qualité pesante; différentes couleurs. Dimensions pour lit double. Prix, la paire 3.98

COUVERTURES en flanellette blanche ou grise, marque Dominion; dimension: 10/4; bordure bleue ou rose. La paire 1.98

—Au rez-de-chaussée.

La Fête du Livre Canadien

21-26 NOVEMBRE



M. l'abbé Lionel Groulx.

Valeur spéciale pour toute la semaine.

Les Rapaillages

Un chef-d'oeuvre du terroir par l'abbé Lionel Groulx, 12 dessins de Franchère, édition populaire, valant .25 17

Du même auteur:

Naissance d'une race . . .90 — Lendemains de conquête .90 — Vers l'émancipation . . 1.00 — Chez nos ancêtres, cartonné 60

Voyez notre reliure "Nouveau Style" très appropriée pour cadeau.

Au Sous-Sol

Laine Wheeling canadienne, 2 et 3 brins, nuances: gris foncé, gris pâle, kaki et noir. La lb 59

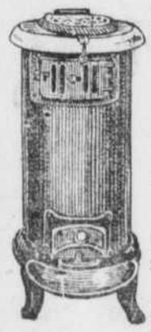
—Au rez-de-chaussée.



CORDE à linge pour mettre à l'intérieur; 30 pds. Prix . .49

HUILE DE CEDRE Sterling, bouteille d'une pinte .59

18 rouleaux de papier de toilette et un support à papier de toilette, p. 1.00



VADROUILLES à l'huile de cèdre, forme triangulaire, marque Big Wonder ou Universal, au choix, dans une boîte de fer blanc. Prix, chacune . 1.00

FOURNAISES "QUEBEC" :
No 2 . . . . . 9.95
No 3 . . . . . 11.95
No 4 . . . . . 13.95

FOURNAISES "QUEBEC"— dessus carrés et deux ronds.
No 3 . . . . . 13.95
No 4 . . . . . 15.95

avec grille plate—
No 3 . . . . . 15.95
No 4 . . . . . 17.95

GARDE-FEU en fil métallique solide, pour devant de cheminée ; fini noir mat. Prix 2.98 et 3.95

SEAUX à charbon vernis noir—moyenne grandeur. — Mardi, chacun 59

SERINGUES pour glacer les gâteaux, avec 6 tubes différents. Mardi 1.95

Sous-Vêtements en laine écossaise, marque Penman, pour garçons : camisole à devant double ; grandeurs pour camisoles et caleçons : 22 à 32. Prix, le morceau 75

—Au premier



Paletots d'Hiver pour garçons de 10 à 17 ans. Modèle Ulster en frise brune, grise ou vert foncé ; collet convertible ; doublure en drap italien crêpé. Une valeur spéciale à 12.95

Complets pour garçons de 11 à 17 ans. Modèle Norfolk en serge bleu marin tout laine, qualité supérieure. Valeurs de 20.00 et 22.00 pour 15.95

— Au premier

Damas à dessins fleuris sur fond vieux rose, bleu ou vert; pour draperies. Rég 5.25 la vg. pour . . 2.90

Poupées Caractère incassables, joliment habillées; hauteur 11 pces. Tant que le lot durera, chacune 29

—Au deuxième.

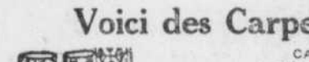
Le Père Noel est chez Dupuis



tous les jours, de 3 à 4 heures — venez le voir.

Donnez-lui la liste des jouets que vous désirez; écrivez distinctement votre nom, âge et adresse. Ecrivez sur un côté du papier seulement.

Voici des Carpettes



CARPETTES Axminster à beaux dessins orientaux sur fond bleu, brun ou vieux rose. Dimensions:
1½ x 2½, prix 19.50
2¼ x 3, prix 35.00
2¼ x 3½, prix 39.00
3 x 3, prix 45.00
3 x 3½, prix 58.00
3 x 4, prix 59.00

PELUCHE bleue ou vieux rose, pour draperies et portières; largeur: 50 pces. Valeur de 5.50 la vg. pour 2.95

CARPETTES en linoleum de liège. Dimensions:
2 x 3, prix . . 10.50
2½ x 3, prix . . 13.50
3 x 3, prix . . 16.75
3 x 3½, prix . . 18.75
3 x 4, prix . . 21.50

CARPETTES en tapisserie sans couture. Dimensions:
2½ x 3, prix . . 21.75
3 x 3, prix . . 27.00
3 x 3½, prix . . 32.00
3 x 4, prix . . 36.00

TAPIS Axminster anglais rouge, avec dessins de médaillons; 27 pouces de largeur. Ce tapis convient très bien pour églises. Valeur de 5.85 la verge, pour 4.50

Royaume des Jouets

BOITES à peinture. Prix .50 et plus.

BLOCS en bois, .45 et plus.

NECESSAIRES à ouvrages — complets. Rég. 1.15 pour . .98

Des milliers de belles POUPEES, .98 et plus.

Magnifiques TOBOGGANS, prix 2.50 à 9.95.

CHAISES hautes pour poupées, .39 et plus.

BERCEAUX pour poupées, .49 et plus.

JOUETS en fer — cheval et voiturette .69

TABLEAUX noirs, .95 et plus.

PIANOS jouets, 1.15 et plus.

CARROSSES pliants pour poupées .98 et plus.

— Au deuxième

Meubles et Literie

Nous vendons à termes faciles au rayon des meubles.

MOBILIER CHESTERFIELD

3 morceaux couverts en tapisserie de qualité supérieure; siège dos et bras à ressorts. Un mobilier très confortable 149.00

MOBILIER DE VIVOIR OU DE BOUDOIR

3 morceaux, couverts en simili-cuir bleu et brun; siège à ressorts. Prix 39.75

40 LITS EMAILLES BLANC

boules en cuivre. Les 4 dimensions ordinaires. Prix 4.90

SOMMIERS A SPIRALES

Sommiers à spirales trempés à l'huile; cadre en acier . 8.90

MATELAS EN FEUTRE DE COTON

Matelas en beau feutre de coton cardé, par rangs; coutil solide; bords roulés. Prix 7.45

20 LITS EN CUIVRE

Dessin massif; poteaux et cadre de 2 pces; boules dans les coins; intercallaire de 1 pc. Largeurs: 4.6 et 4.0 — 3.6 et 3.0. Prix 19.00

PAPIER-TENTURE

PAPIER-TENTURE approprié pour n'importe quelle pièce; rayures finies satin, dessins fleuris ou genre conventionnel; bordure découpée assortie. Régulier .22 et .27 le rouleau pour 15

PAPIER-TENTURE pour salons et chambres à coucher; rayures et effet fleuri; régulier .35 le rouleau pour 21

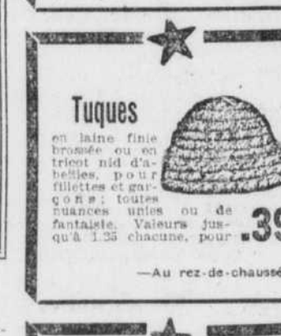
PAPIER-TENTURE fini farine d'avoine, marque Duplex; toutes nuances. Régulier .50 le rouleau pour 33

PAPIER-TENTURE verni de la meilleure qualité, pour cuisines et chambres de bain; régulier .60 le roul. pour .36

—Au deuxième.



Pantoufles en feutre de couleur, modèle Juliette ou Cozy, pour dames, semelle flexible en cuir et talon moyen. Couleurs : rouge, brun, gris et noir. Pointures : 3 à 7, la paire. . . . 1.95



Tuques en laine finie brossée ou en tricot nid d'abeilles, pour fillettes et garçons ; toutes nuances unies ou de fantaisie. Valeurs jusqu'à 1.35 chacune, pour .39

—Au rez-de-chaussée.

Camisoles à intérieur mousseux, pour dames, encolure haute, devant à boutons, manches longues, bordure au crochet. Rég. 1.49, pour .79

MOUCHOIRS en linon d'excellente qualité, pour hommes; dimensions: 18 x 18 pces; bord de ¼ de pc. Rég. 1.80 la douz. Mardi, la douz. 1.35

— Au rez-de-chaussée

Bas en tricot tout laine finie worsted, pour dames et enfants; pointures: 7 à 10, en bleu, rouge, noir et blanc; côtes larges. La paire . . .59

ou 2 paires pour . . . 1.10

Au rez-de-chaussée

Mitaines en pure laine finie worsted, pour dames et enfants; nuances: rouge, gris, mélangé, noir et blanc; poignets demi-longs. La paire 49

Gants en laine, pour dames et enfants; tricot uni, en noir, blanc et rouge. La paire, .39

—Au rez-de-chaussée.

Payez vos achats avec le revenu de 8% sur vos actions privilégiées.

Renseignements : Crédit National limitée, 145 rue St-Jacques. Main 5165.

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée